

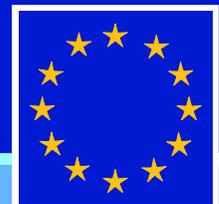
# HAITI



## BILAN DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE 2003-2005



Ce bilan a été réalisé avec l'appui financier de la Commission Européenne et le soutien du Programme de Sécurité Alimentaire EC/FAO, mis en œuvre par la FAO avec l'appui financier de la Commission Européenne





République d'Haïti  
Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)

**Haïti**  
**Bilan**  
**de la Sécurité**  
**Alimentaire**  
**2003-2005**



## AVANT-PROPOS

L'actualisation des informations sur la situation alimentaire nationale est de toute importance, particulièrement à ce moment déterminant pour l'avenir du pays, au début d'une période tant attendue de stabilisation politique, économique et sociale que laisse augurer l'arrivée du nouveau gouvernement démocratiquement élu. Acteurs et institutions tant nationaux qu'internationaux ne pourrions qu'apprécier ce diagnostic actualisé de la situation alimentaire assorti de pistes intéressantes d'intervention. Il est à souhaiter que cet outil soit utilisé pleinement dans la mise en œuvre d'initiatives visant à l'amélioration des conditions de vie et de l'avenir de la population haïtienne.

Il est impérieux de souligner que ce deuxième bilan de la sécurité alimentaire présenté par la CNSA se caractérise par une forte participation de nombreux acteurs tant du secteur public que de la société civile.

Haïti, qui avait joué un rôle actif aux différentes réunions régionales et mondiales organisées entre 2003 et 2006 en vue de l'amélioration de la situation de sécurité alimentaire dans le monde, est parmi les pays dont la situation à ce point de vue demeure, aujourd'hui encore, très critique et préoccupante. Tout redressement rapide et durable de cet état de fait, amène à s'interroger en permanence sur les objectifs, les stratégies et les moyens mis en œuvre jusqu'à date en vue de la réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté. Plusieurs questions se posent donc: Quels choix avons-nous faits jusqu'ici ? Ont-ils été justes et appropriés? Quels sont les résultats réels obtenus ? Quelle a été leur efficacité ? Quels progrès ont pu être réalisés ? Quels ont été les succès et quels ont été les échecs ? Cette publication périodique qu'est le Bilan, si elle ne répond pas forcément à toutes ces questions, aide, tout en soulevant de nouvelles interrogations, à faire régulièrement le point et surtout permet d'aborder l'avenir autrement : nouvelles stratégies en quête de plus d'efficacité et d'efficacités, nouvelles perspectives, nouvelles opportunités.

Quelles que soient les réponses et les évidences, nous devons être conscients que nous sommes plus que jamais tenus de délivrer, de rendre concrète cette sécurité alimentaire qui fait cruellement défaut aujourd'hui en Haïti. Nous avons cette obligation face à la Nation qui souffre depuis bien trop longtemps, face à la Région à laquelle nous appartenons, face au monde, devenu village global dans lequel toute crise, à n'importe quel point de la planète, entraîne ses répercussions sur l'ensemble. Il s'ensuit la nécessité impérieuse d'avoir une vision partagée sur la Sécurité Alimentaire, s'appuyant sur des informations fiables sur l'état actuel de la situation et sur l'identification systématique des déterminants et des fondamentaux. Les quatre grandes sections de ce Bilan de la Sécurité Alimentaire 2003 - 2005 permettent d'aborder le problème de la sécurité alimentaire d'une manière holistique.

Au niveau du Ministère de l'Agriculture, les préoccupations de renforcement de la sécurité alimentaire sont profondément inscrites dans le cadre même de la politique agricole. Les impératifs liés à l'augmentation de la production nationale et à la diversification de la diète alimentaire sont adressés au travers les différents programmes et projets mis en œuvre: intensification de la culture des tubercules ; intensification et vulgarisation de nouvelles cultures légumières avec, entre autres, un retour aux légumes feuilles traditionnelles ; support aux cultures céréalières avec notamment le développement de nouveaux itinéraires techniques moins exigeants en intrants pour le riz ; augmentation significative du volume des pêches avec mise en place de dispositifs de concentration de poissons et l'ensemencement en alevins de plans d'eau, appui aux filières de production animale pour une amélioration de l'offre en protéines animales ; approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux frais et ou de consommation courante et enrichis ; amélioration de l'approvisionnement et des disponibilités en eau par construction de lacs collinaires ; augmentation des superficies irriguées par la réhabilitation de systèmes d'irrigation. Il en est de même de l'accès des ménages ruraux aux aliments qui sont pris

en compte dans l'ensemble des interventions du secteur, en particulier les programmes de développement de filières porteuses tant pour l'exportation que pour le marché local et d'appui à l'émergence de systèmes financiers décentralisés ; la mise en œuvre de chantiers de construction d'infrastructures rurales, particulièrement ceux à haute intensité de main-d'œuvre et génératrices d'emplois. Tout en recherchant plus de concertation et de consensus dans l'intervention et une plus grande autonomisation des partenaires et du partenariat, l'attention accordée à la structuration et au renforcement des organisations paysannes, professionnelles agricoles et rurales visait, principalement, à conférer un caractère durable aux actions. Toutefois, ce qui a pu être réalisé et mis en œuvre au cours de ces deux dernières années dans le monde rural sont encore loin de pouvoir renverser significativement et durablement la situation alimentaire prévalant dans le pays.

Comme le démontre le Bilan 2003-2005, la nation ne peut prétendre atteindre un degré viable de sécurité alimentaire si nous n'arrivons pas à dynamiser les emplois et les revenus d'une manière soutenue au travers d'une politique de l'emploi liée au développement des secteurs industriels et touristiques et également à une meilleure organisation de la production agricole nationale et à la stimulation du secteur agro industriel. Il n'est plus possible d'agir de manière isolée ; aujourd'hui, programmes et projets d'interventions sont de plus en plus amenés à adopter une approche intégrée et systémique leur conférant ainsi un caractère intersectoriel et inter institutionnel. Groupes et institutions se doivent d'harmoniser leurs actions, afin d'atteindre un degré de synergie appréciable en vue de l'optimisation de cet effort commun indispensable à la construction collective. Tout ceci ne sera possible qu'à partir d'une vision claire et partagée du présent et de l'avenir.

Compte tenu des problèmes structurels et face aux enjeux et défis auxquels Haïti est appelé à faire face , il est donc impérieux qu'aujourd'hui nous puissions travailler à l'élaboration d'une politique sur le long terme notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire. Ceci passe nécessairement par un renforcement de nos capacités à collecter, gérer et exploiter l'information pour une amélioration constante de nos interventions. Il faut donc développer davantage de cohérence, de cohésion, de concertation et, également, renforcer nos capacités de coordination.

La CNSA et le MARNDR souhaitent que ces bilans ne restent pas dans les tiroirs et aident effectivement à faire évoluer positivement et au bénéfice de tous, la dure réalité à laquelle la population haïtienne est confrontée aujourd'hui.

Nous adressons nos remerciements et nos encouragements les plus chaleureux à l'équipe de la CNSA ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la production de ce bilan que je recommande à tous les décideurs, à tous les acteurs et institutions impliqués dans la lutte pour le renforcement de la sécurité alimentaire en Haïti.



François SEVERIN  
Ministre

## REMERCIEMENTS

Ce nouveau bilan de la sécurité alimentaire en Haïti reste dans la ligne générale tracée par celui de 2001/02 et a été, comme lui, réalisé sur une base hautement participative. Il a débuté par l'organisation en Mai 2005 d'un Colloque sur la Sécurité Alimentaire réalisé en étroite collaboration avec la CEPALC. Pendant les deux jours qu'ont duré ces rencontres, les principales institutions intervenant directement ou indirectement dans le domaine de la sécurité alimentaire en Haïti ont partagé les informations générées ou collectées sur la question, au cours des années 2002 – 2005. Cette démarche participative s'est poursuivie notamment avec la tenue d'une série d'ateliers de travail animés par la CNSA et par des consultants engagés à cet effet et avec des rencontres individuelles sur les sujets qui n'avaient pas été débattus lors des échanges de mai, particulièrement dans le domaine de la nutrition et de la santé, ainsi que des catastrophes climatiques des années 2004 – 2005. Elle a enfin culminé en avril 2006 avec un séminaire de « restitution » réunissant l'ensemble des institutions intéressées à un titre ou à un autre à la sécurité alimentaire.

À toutes ces institutions, en particulier, au Ministère de l'Agriculture, institution de tutelle de la CNSA, à l'Union Européenne qui finance, avec l'Etat Haïtien, L'Observatoire National de la Sécurité Alimentaire, à la FAO pour son appui technique et financier, à la CEPALC qui a non seulement participé techniquement et financièrement à la conférence débats de mai 2005, mais nous a également permis l'utilisation d'un de ses cadres, M. Randolph Gilbert pour la rédaction, en étroite collaboration avec la CNSA, de deux articles de ce bilan, à l'Observatoire National de la Vulnérabilité piloté par la PFNSA, au Laboratoire des Relations Haïtiano-Dominicaines (LAREHDO) qui ont contribué chacun sous la forme d'un article. À toutes ces institutions, nous adressons nos sincères remerciements.

Cet ouvrage, fruit de la participation d'un si grand nombre de partenaires, a été réalisé sous la direction générale de Danielle Avin, Coordinatrice de la CNSA et a bénéficié de la coordination de M. Charles Cadet et de Mme Marie-France Laleau ainsi que du concours des consultants MM. Alex Bellande et Carmel André Béliard. À eux tous, ainsi qu'à l'équipe technique de la CNSA qui n'a pas marchandé son concours, particulièrement, MM. Gary Mathieu, Douby Exantus, Jean Chariot Michel nous adressons nos sincères remerciements. Nous disons également un grand merci aux membres de l'équipe administrative et de soutien de la CNSA pour leur aide efficace à la logistique des réunions, des séminaires et des ateliers, à Mme Michanielle Faustin et Mme Maryse Fils pour la saisie des textes et les interminables et patientes corrections.

Aux membres du Comité de Lecture, en particulier à Mme Françoise Trine pour ses suggestions heureuses et pertinentes, nous témoignons toute notre reconnaissance.

Le graphisme et la mise en page ont été réalisés par M. Wilmino Jules et son équipe. Merci à eux pour l'excellent travail réalisé.

**La coordonnatrice**

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

À la différence du bilan précédent (2001-2002) qui s'était concentré sur les aspects chiffrés permettant de faire le point de façon précise sur l'insécurité alimentaire des ménages en termes concrets - combien de victimes ? Qui sont elles ? Quels sont les facteurs explicatifs de cette insécurité alimentaire et quelles réponses y ont été données ?... -, le bilan actuel adopte une approche basée sur le concept même de la sécurité alimentaire vulgarisé en Haïti et un peu partout dans le monde : la disponibilité des aliments en tout temps et en tout lieu, l'accès économique des individus et des ménages à ceux-ci, en qualité et quantité et enfin, l'utilisation biologique qui peut en être faite en fonction des conditions de santé, de salubrité et d'éducation nutritionnelle et sanitaire de la population.

Ce nouveau bilan couvre la période 2003-2005 et fournit des éléments pour répondre à des questions centrales sur la sécurité alimentaire dans le pays :

- Quel est l'état de la balance alimentaire ?

- Quel est le statut de la sécurité alimentaire actuellement ?

- Quelles sont les tendances d'évolution observées et leurs rapports avec le cadre macro-économique et politique ?

- Quel est l'état de la sécurité alimentaire des ménages ainsi que celui de la santé et de la nutrition ? question à laquelle la section 1 s'efforce de répondre.

- Quelles sont les perspectives et les mesures à envisager pour mieux répondre à la situation ?

Ainsi, la disponibilité globale est analysée dans sa structure de façon détaillée dans la section 2 du bilan et nous a permis de constater :

- que la balance alimentaire nationale, quoique équilibrée, se révèle fragile parce qu'elle repose sur des

importations prédominantes du fait des contraintes fortes pesant sur la production nationale.

- que l'intégration des politiques publiques, si indispensable pour une politique alimentaire globale, est faible.

- que notre potentiel de production alimentaire locale reste cependant encourageant; ceci n'empêche pas que l'analyse prospective de cette disponibilité alimentaire locale dans les court et moyen termes se révèle alarmante et nécessite un redressement urgent de la situation.

L'accès économique des individus et des ménages à des aliments de qualité et le potentiel d'utilisation biologique de ceux-ci sont étudiés dans la section 1. Il aurait été intéressant, dans ce module, de présenter également de façon quantitative, l'évolution de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire depuis le dernier bilan. Cela n'a pas été possible de façon directe, puisqu'il n'y a pas eu d'enquêtes réalisées depuis l'année 2000 sur la question. Cependant, nous reprenons dans cette section, des approches théoriques d'institutions et d'auteurs différents qui s'efforcent de quantifier la pauvreté actuelle, mais celles-ci aboutissent malheureusement à des chiffres différents. Au-delà de ces flottements, nous pouvons néanmoins affirmer certaines tendances.

Les premières observations importantes sont que la pauvreté générale a augmenté au cours de la période 2002/2005 et que la situation alimentaire et nutritionnelle s'est détériorée, dues à la faible disponibilité des ressources productives, l'extrême faiblesse des revenus, l'augmentation accélérée du coût de la vie, le faible accès économique aux aliments, aux soins médicaux et aux services sanitaires.

De plus, le constat déjà effectué dans le premier bilan, et renforcé dans celui-ci, est que les pauvres développent des stratégies de survie

non soutenables ayant des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et sur l'environnement, compromettant ainsi aussi bien le présent que l'avenir. Ceci est un argument fort pour que les mesures en vue de briser le cercle vicieux de la pauvreté soient établies et appliquées de façon urgente.

Les analyses sur la sécurité alimentaire globale et au niveau des ménages ont été complétées par l'étude, dans la section 3 du bilan, des effets directs et indirects sur celle-ci du cadre macro-économique de la période, établi par le biais de la politique économique (monétaire, fiscale, commerciale, etc.).

Enfin, compte tenu de l'impact des catastrophes climatiques de la période 2004/2005 sur la sécurité alimentaire, cet aspect devait forcément être évoqué dans ce bilan. Il est traité de façon très condensée dans la section 4, vu l'ampleur, en quantité et qualité, de toutes les études, diagnostics et plans de réponse réalisés sur le sujet. Le processus d'accélération de la crise écologique en Haïti a été mis en relief à travers l'accentuation de la gravité et de la fréquence de ces catastrophes naturelles. Le système de réponses à celles-ci a été examiné dans le but d'améliorer notre capacité de gestion de ces événements. Ces sinistres qui ont récemment affecté des centaines de milliers de personnes risquent d'être de plus en plus fréquents et graves, comme on peut s'en rendre compte en observant leur accroissement en nombre et en gravité au niveau planétaire.

## Profil Actuel de l'Insécurité Alimentaire des Ménages

Dans le contexte des années 2000, l'insécurité alimentaire des

ménages haïtiens prend la forme d'une « pauvreté extrême » croissante associée à une vulnérabilité structurelle : les deux tendances s'aggravent même brutalement sous l'effet de chocs dits exogènes. Face à un tel contexte difficile et complexe, les ménages ont développé des stratégies de survie qui sont restées largement inefficaces.

Les quatre séries d'enquêtes nationales sur la pauvreté réalisées ces dernières années attestent d'une large domination de la pauvreté massive avec un taux moyen supérieur à 70% pour les 5 dernières années. Plus de 5 Millions d'haïtiens vivraient ainsi dans un état de pauvreté, dont 4 Millions dans la pauvreté extrême. Cette prépondérance est nettement plus importante en milieu rural que dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.

La baisse constante du Produit Intérieur Brut (PIB) au cours de la dernière décennie pourrait expliquer la détérioration globale du niveau de vie mais aussi paradoxalement en être une conséquence quand on considère l'impact de certains facteurs exogènes. De façon plus profonde, il faut signaler l'irrégularité et surtout le niveau nettement insuffisant des revenus associé à une répartition très inégale. Les revenus faibles et aléatoires des ménages sont par ailleurs fortement affectés par le renchérissement des biens alimentaires, comme des autres biens de base, alors que leur poids est déterminant dans l'Indice des Prix à la Consommation. Entre 2002 et 2005, ce dernier a augmenté de 87%.

L'insécurité alimentaire des ménages est due également pour une bonne part à la faible capacité de réponse de ces derniers face aux risques et plus généralement à l'adversité en raison de la limitation de leurs ressources (actifs et capital social) et de leur aptitude limitée à les utiliser.

Cette situation rend structurellement vulnérable une grande majorité des ménages, particulièrement les familles nombreuses, les ruraux pris globalement, les populations des zones péri-urbaines.

La diversité des stratégies de survie est liée principalement aux conditions socio-économiques des ménages. Les ruraux pauvres ont en général très peu de capital (terre, bétail ou argent) et disposent essentiellement de leur force de travail. Leur alimentation est liée beaucoup plus à l'achat de produits alimentaires qu'à leur production propre. Les « mieux lotis » ont une disponibilité plus importante en capital sous les trois formes et la satisfaction de leurs besoins alimentaires combine l'autosubsistance et les achats de produits alimentaires. D'une façon générale, les pauvres développent des stratégies non soutenables ayant des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et sur l'environnement, compromettant ainsi le présent et l'avenir.

## Essai de mesure de la vulnérabilité des ménages

On dispose pour 2005 d'une estimation de la vulnérabilité alimentaire des ménages haïtiens réalisée à l'instigation de la **PFNSA**. Les individus concernés ne sont pas en situation d'insécurité alimentaire mais ils peuvent le devenir en fonction des risques encourus et de la gestion qu'ils en font. On suppose, dans le cadre de cette étude, que les ménages les plus vulnérables sont situés entre les deux lignes de pauvreté et la vulnérabilité est mesurée à partir de la pauvreté monétaire.

Cette étude part des mesures de pauvreté monétaire déjà réalisées entre 1987 et 2000 qui montraient

une baisse de la pauvreté extrême et de la pauvreté en Haïti. Ces tendances n'étant pas en harmonie avec la tendance économique globale, les seuils de pauvreté à la base de ces calculs ont été révisés et l'étude a conclu à un niveau trop élevé du coefficient budgétaire retenu pour l'alimentation.

Sur cette base et en tenant compte du processus global de détérioration de la situation socio-économique, cette nouvelle étude a estimé pour 2005 les seuils de pauvreté extrême et de pauvreté générale en combinant deux approches méthodologiques et en s'appuyant sur les données de l'**EBCM** 1999/00 et celles d'une étude réalisée en 2003. On débouche ainsi sur des seuils de pauvreté extrême et générale respectivement de 8.460 et 13.985 gourdes pour 2005 avec 30,1% et 56,9% des ménages<sup>1</sup> en situation de pauvreté. En partant de l'hypothèse que les ménages les plus vulnérables sont ceux qui sont situés entre les deux lignes de pauvreté, l'étude montre que 27% des ménages haïtiens, soit 447.000 ménages ou 2,6 millions de personnes, seraient en situation de vulnérabilité en 2005.

## L'insécurité nutritionnelle et sanitaire

Une tendance globale à l'amélioration est constatée depuis les deux dernières décennies mais la situation reste préoccupante sur tous les plans même en tenant compte de l'impact du **CCI**. En 2000, la dernière enquête **EMMUS** établissait les taux respectifs de 22,7% et de 4,5% pour les formes de malnutrition chronique et aigue.

<sup>1</sup> Soit 37,9% et 69,3% de la population

Pour les années 2003 et 2004, on dispose de données partielles pour les moins de cinq ans sur 5 zones dont le Sud, le Plateau Central, la Grande Anse et le Nord-Ouest où, à partir d'un autre système d'indicateurs (poids faible et poids très faible par rapport à l'âge), on a pu établir que les taux variaient respectivement de 24 à 47 % et de 7 à 16 % durant l'année 2003. Les plus forts pourcentages de malnutrition se retrouvent dans la Grande Anse. Une amélioration a été observée en 2004 avec des taux de 21 à 34 % pour les poids faibles par rapport à l'âge, et 3 à 9 % pour les poids très faibles par rapport à l'âge, avec toujours les pourcentages les plus élevés dans les zones de la Grande Anse.

L'état des carences en micro-nutriments contribue à aggraver la situation : pour l'année 2000, 65% des enfants de moins de cinq ans sont atteints d'anémie avec une prévalence plus élevée en milieu rural. Les taux d'anémie chez les femmes sont également élevés (55,1%) sans influence particulière du milieu de résidence. Une étude non encore publiée, réalisée en 2005 par MSP/UNICEF/IHE, met en évidence qu'un tiers de la population d'enfants de moins de 5 ans présente une carence en vitamine A (32%) et qu'un pourcentage minime accuse une carence sévère (1,5%). Ainsi, le taux national calculé est significativement plus élevé que le seuil de 15% généralement admis. Cette même étude montre que la carence en iode, d'après le taux d'iode urinaire chez les enfants de 6-12 ans au niveau national, est plus élevée -- soit 59% des enfants examinés-- que le standard généralement admis (qui devrait être inférieur à 50%).

L'article présente également quelques informations sur l'accès aux soins et aux services, spécialement pour les mères et les enfants. L'**EMMUS III** a établi qu'en 2000, seule-

ment 79% des femmes enceintes ont été examinées par des professionnels de la santé et ce taux diminue avec l'âge de la mère au moment de la naissance et l'augmentation du rang de naissance. Il augmente également avec le lieu de résidence urbaine et le niveau d'instruction. Selon les dernières données disponibles pour 2004, il semble que le niveau des soins prénatals et postnatals se serait légèrement amélioré.

L'accès aux établissements de santé est meilleur à la capitale, où la totalité des femmes se trouvent à proximité d'un centre, tandis qu'en milieu rural 60% seulement des femmes se trouveraient à moins de cinq kilomètres de distance d'une telle facilité. La couverture vaccinale des enfants de 12-13 mois suit aussi des tendances complexes. En 2000, le taux de couverture vaccinale complète était de 33,5%, sans différence significative en fonction du milieu de résidence mais avec, par contre, une différence sensible amenée par le niveau d'instruction des mères.

L'article a également présenté quelques efforts institutionnels, spécialement dans le domaine de la nutrition et de la lutte contre les maladies prioritaires. La «Politique Nationale de Nutrition» annoncée en 2001 n'a malheureusement pas été appliquée, améliorée ou remplacée. On peut cependant noter quelques actions concrètes comme le déparasitage de plusieurs centaines d'enfants scolarisés, la fortification du sel à l'iode, l'enquête récente sur les carences en vitamine A et en iode. Dans le domaine alimentaire, des efforts importants de l'**UNICEF**, du **PAM**, de l'**Union Européenne** et de l'**USAID** sont également évoqués.

Des actions importantes ont été réalisées dans le domaine de la prévention et du contrôle des infections sexuellement transmissibles (**IST**), spécialement du **VIH/SIDA** ; un Plan

Stratégique National 2002/06 a été élaboré sur une base concertée. La nouvelle politique globale développée est opérationnalisée à travers les services de prévention et de promotion et les services de prise en charge. La période 2004 - 2005 a vu l'ouverture de 5 nouveaux sites de traitement aux anti-rétroviraux (ARV).

Le système de contrôle sanitaire des aliments montre de nombreuses faiblesses, particulièrement en ce qui concerne le cadre réglementaire et les mécanismes d'inspection appropriés. La FAO a apporté un appui dans ce sens en 2003, en contribuant à l'élaboration d'un projet de loi sur le contrôle des aliments et en organisant diverses activités de renforcement des capacités locales d'analyse.

## Un équilibre alimentaire global assuré selon un mode non soutenable

### La Disponibilité Globale

La balance alimentaire globale, c'est-à-dire le rapport besoin alimentaire versus disponibilité, afficherait des résultats positifs. Il faut cependant relativiser ces chiffres qui sont basés sur des **estimations** de la production nationale et sur des informations incomplètes relatives aux importations, réexportations et pertes. Cette balance positive **apparaît tout de même très fragile** si l'on considère les caractéristiques d'évolution de la production nationale, des importations commerciales et de l'aide alimentaire.

La production nationale représenterait 43% des disponibilités, les importations commerciales 52% et l'aide alimentaire 5%.

Au niveau local, les nombreuses

intempéries des dernières années ont entraîné des pertes de production marquées. Les plus importantes sont celles de 2004 ayant frappé le Sud-Est, l'Artibonite et le Nord-Ouest, causant des pertes considérables en vies humaines, en biens et en infrastructures. En 2003 et 2005, deux cyclones ont également frappé le sud du pays et des inondations importantes ont été enregistrées dans le Nord, le Nord-Est et la Grande-Anse, occasionnant notamment des pertes significatives en bétail et des dégâts majeurs aux infrastructures de transport.

Les importations sont en constante augmentation et ont pratiquement doublé en poids entre 2001 et 2004. Le chiffre des seules importations alimentaires dépasserait de 20% celui de l'ensemble des recettes d'exportation du pays.

L'aide alimentaire par contre est en déclin. Après avoir culminé à 178.000 tonnes d'aliments en 2000, le volume d'aide alimentaire enregistré en 2005 se chiffrait à environ 115.000 TM, soit une baisse de plus de 35%.

## Quelle politique alimentaire globale ?

Au delà de la volonté régulièrement affirmée de développer la production agricole locale, l'articulation des mesures prises par les différentes instances de l'État reste encore à définir.

Dans les faits, la politique économique a continué à privilégier non pas la relance de l'activité des divers secteurs productifs nationaux mais principalement le maintien de la stabilité des prix. Les émissions de bons de la BRH notamment ont contribué à maintenir la monnaie nationale à des niveaux artificiellement élevés et ont de fait, favorisé la baisse du prix des

importations et leur accroissement en volume sur le plan alimentaire.

Les mesures adoptées ont aussi pénalisé les exportations en limitant leur compétitivité dans un contexte de forte concurrence sur les marchés internationaux. Le secteur de la production agricole, (en particulier les exportations) a été de plus, affecté par la hausse des taux d'intérêt qui a limité son accès au crédit bancaire. En 2003, le secteur Agriculture, sylviculture et pêche n'a bénéficié d'**aucun** prêt des institutions bancaires.

### **La politique tarifaire**

La politique tarifaire définie durant le milieu des années 1990, qui soumet la production agricole locale à la concurrence de pays dont la productivité est très largement supérieure et dont les coûts sont souvent subventionnés, est demeurée essentiellement inchangée. Un report de l'application du Tarif Extérieur Commun, constituant l'une des obligations d'Haïti comme membre de la CARICOM, a été négocié par le pays ; ce tarif extérieur commun aurait imposé un certain niveau de protection pour des produits agricoles stratégiques locaux et aurait constitué un élément d'incitation pour la production locale.

### **Investissement public dans le secteur agricole**

Les choix budgétaires effectués par les différents gouvernements montrent aussi que l'agriculture ne constitue pas pour eux un secteur prioritaire d'investissement. La part des dépenses d'investissement allouées au MARNDR par rapport au total des dépenses d'investissement du gouvernement est passée de près de 10% en 2000-2001 à moins de 3% en 2002-2003 et le potentiel,

pourtant assez significatif d'augmentation de la production pour le marché local et l'exportation est peu ou pas valorisé

Ce potentiel est cependant prometteur, mais exige un ensemble articulé de mesures tant techniques, organisationnelles que fiscales, des investissements importants et une étroite coordination entre les différents ministères concernés (Agriculture, Commerce, Finances, Travaux Publics, Justice...). L'étude de quelques filières démontre ce potentiel. Haïti est, malgré l'exiguïté de son territoire, le neuvième producteur mondial de mangues et se classe parmi les exportateurs importants sur le marché mondial. La production de poulet, qui ne satisfait actuellement que moins de 5% des besoins, a plus que doublé entre 2000 et 2004 grâce à une meilleure organisation des producteurs et une action concertée avec les pouvoirs publics. La production locale de lait, deuxième poste d'importation alimentaire après le riz, est -théoriquement- à même de satisfaire la consommation ; la production potentielle non-valorisée serait de l'ordre de 100.000 TM contre des importations, ramenées en équivalents de lait frais, qui se situeraient entre 80.000 et 115.000 TM. Il faudrait pour cela organiser ce secteur et y apporter des améliorations relativement peu coûteuses.

## Perspectives de la Disponibilité Alimentaire dans le court Terme

**Production locale.** Sur les cinq dernières années, les conditions de production se sont considérablement détériorées. En plaine, les surfaces bénéficiant d'une irrigation garantie et sûre sont passées d'environ

50.000 hectares à moins de 30.000. Durant les années à venir, l'agriculture irriguée risque d'être fortement affectée par l'augmentation des prix pétroliers qui ont des incidences directes sur le prix de l'énergie, de l'eau et de l'azote qui est un des composants importants des engrais. On doit donc s'attendre à une réduction des surfaces fertilisées, des doses de fertilisants employées et à une reconversion vers des productions moins rentables mais aussi moins exigeantes en intrants. On pourrait donc assister à une réduction de la production totale de haricots, de légumes et de céréales (baisse significative des rendements et des surfaces pour le riz, baisse des rendements du maïs irrigué). Une augmentation des surfaces en tubercules, banane et canne de bouche est toutefois possible.

**Importations.** Une demande croissante d'importations est donc à prévoir si des mesures correctives conséquentes ne sont pas adoptées. Dans quelle mesure les ressources disponibles permettront-elles de faire face à cette hausse de la demande d'importations alimentaires ? Les facteurs déterminants sont ici l'évolution du taux de change, des prix des produits agricoles sur le marché international et le volume des transferts de la diaspora. Les prix au consommateur pour les produits de base risquent de connaître une forte hausse et la ration des couches démunies sera affectée tant quantitativement que qualitativement.

**L'aide alimentaire** de son côté devrait poursuivre sa tendance à la baisse. Certains bailleurs importants prévoient d'y recourir d'ici deux ans uniquement pour des situations d'urgence.

## L'impact des échanges commerciaux frontaliers d'Haïti

Le commerce bilatéral entre Haïti et la République Dominicaine s'est dynamisé entre 1997 et 2004 et la valeur globale du commerce formel a été estimée à 607 millions d'**USD**, soit près de 76 millions par an, mais avec une contribution de 97% de la République voisine. Le commerce informel de produits alimentaires a également pris de l'ampleur. De juillet 2004 à juin 2005, la valeur des échanges agricoles informels entre Haïti et la République Dominicaine a été estimée à 46 millions de dollars US, dont les exportations haïtiennes ont représenté seulement 20%. Le trait caractéristique de ces échanges est donc leur déséquilibre : favorable à la R.D avec un déficit commercial de 27 millions de dollars US en défaveur d'Haïti. Sur six marchés frontaliers suivis régulièrement, la balance commerciale serait en faveur d'Haïti seulement sur les marchés de Hato Viejo et Tilory, avec un excédent de 1,67 millions de dollars, dû essentiellement à la vente de fruits et de bétail sur pied.

Les échanges agricoles informels concernent les produits végétaux pour 62% et les produits d'élevage pour 38%. Les produits haïtiens d'exportation sont globalement des produits bruts si l'on fait abstraction des réexportations. Du côté dominicain, il s'agit surtout de produits transformés. Un autre groupe de commerçants haïtiens offre sur les marchés dominicains des produits non agricoles (habits et chaussures usagés, par exemple) qui leur garantissent par la suite l'accès aux produits alimentaires dominicains ou haïtiens.

Quel est l'impact direct de ces échanges sur les revenus pour la

population frontalière?

En considérant l'ensemble des activités induites par ce commerce informel, on déduit la création d'un volume d'emplois significatif mais elle est associée à une répartition de revenus inégale. Un nombre important de ménages haïtiens des zones frontalières y trouve toutefois son gagne pain et satisfait, grâce à ce commerce, une part de ses besoins fondamentaux.

## Un cadre macroéconomique qui ne favorise pas le renforcement de la sécurité alimentaire

La période 2002-2005 est étudiée de façon détaillée pour tenter de comprendre l'articulation entre la dynamique macroéconomique et la sécurité alimentaire. Le cadre macroéconomique est celui d'une longue «période de transition» de 1986 à 2005, vue généralement comme deux décennies perdues où l'économie haïtienne a été plongée dans un processus de régression profonde. La dernière tranche de 2002 à 2005 a de plus été marquée par une crise politique et institutionnelle aiguë et des catastrophes naturelles. La coopération internationale est relancée cependant à travers le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI) initié en Juillet 2004.

Pendant les trois dernières années, le PIB et les importations ont suivi des évolutions différentes : baisse continue de 0,6% en moyenne par an pour le premier ; légère tendance à la hausse pour le deuxième. Le PIB agricole per capita a suivi le même mouvement de recul pendant cette période. La faiblesse des investissements dans le secteur est une des premières causes des difficultés

rencontrées pour l'augmentation des disponibilités locales. Du point de vue de la disponibilité globale, les influences «positives» sont venues prioritairement des importations.

La consommation a subi les contrecoups du climat économique avec un mouvement de baisse presque continue sur la période 2002/05. Elle n'a pu donc constituer un facteur de stimulation pour la production locale. Le prix des aliments a enregistré en 2004 et 2005 des hausses respectives de 38% et 18% et le pouvoir d'achat des ménages a connu une baisse de 9% en 2005 par rapport à 2003. Abstraction faite des données de 2005, les investissements globaux ont très peu varié pour la période. Pour le secteur agricole toutefois, les dépenses d'investissement en termes réels ont connu une baisse.

Les variables externes non commerciales complètent cette vision. On le voit d'abord avec la dépréciation de 36,4% du taux de change nominal de la gourde qui, en accentuant l'inflation, a affecté l'accès des ménages aux biens alimentaires. En même temps, l'appréciation du change réel de 23,3% a probablement contribué à décourager la production et l'emploi agricole. D'un autre côté, les transferts représentent 25% du PIB et ont joué un rôle significatif dans l'accès aux biens essentiels, mais principalement pour les couches plus aisées de la population.

## Le défi posé par les catastrophes naturelles

Depuis quelques années, on observe un processus d'aggravation des désastres naturels en Haïti, avec comme conséquences une détérioration brutale des conditions de vie des habitants des régions affectées dans l'immédiat et des effets à plus long terme sur les capacités de production et la sécurité alimentaire de la population. Cette tendance semble provenir des changements climatiques globaux et de la mauvaise gestion de l'environnement rural et urbain.

Dans le cycle de ces menaces naturelles, il faut prendre en compte tout particulièrement les cyclones, les inondations et les sécheresses. Les cyclones semblent, selon les données statistiques disponibles, être le phénomène climatique le plus meurtrier. En Haïti, les inondations se caractérisent aussi par leur fréquence élevée et aucune des régions du pays n'est à l'abri, même si certaines zones sont plus menacées que d'autres. Les inondations ont été particulièrement dévastatrices en 2004 et ont affecté particulièrement les agglomérations urbaines. Une évaluation globale des dégâts causés par le Cyclone Jeanne dans les départements de l'Artibonite et du Nord-Ouest a été menée par la CEPAL et a établi que les pertes totalisent 265 millions d'USD, soit 7% du PIB de 2003/04.

Le risque que ce type d'évènement catastrophique se répète à des intervalles plus rapprochés à l'avenir

rend nécessaire l'élaboration de stratégies de prévention et de réponse appropriées en s'appuyant sur les acquis et insuffisances des expériences récentes. Un «Plan National de Gestion des Risques et Désastres» a été élaboré. Il s'exécute à travers une armature institutionnelle à deux niveaux. Au niveau central on retrouve le système national de protection civile coiffé par le Comité National de Gestion des Risques et Désastres (CNGRD). Au niveau déconcentré sont mis en place des Comités départementaux, communaux et locaux de Gestion des Risques et Désastres qui représentent la base sur laquelle repose tout le Système National.

Dans le cadre de ce plan, un nombre significatif d'interventions à court et moyen terme ont été conduites par des institutions étatiques et non étatiques. Les activités menées pour faire face aux désastres des dernières années ont fait l'objet d'une évaluation globale et certaines leçons ont été tirées. Parmi les diverses recommandations faites, il a été suggéré d'adopter une démarche intégrée associant la prévention et la gestion des risques et désastres aux programmes de développement et aux stratégies environnementales définies au niveau national ; de renforcer les mécanismes de coordination tant au niveau central que départemental et local ; de considérer les victimes de catastrophes naturelles comme des acteurs à intégrer dans les interventions et de promouvoir, par un travail de sensibilisation approprié, un véritable changement dans les comportements des populations et des décideurs.



# INTRODUCTION

L'insécurité alimentaire reste encore un problème très grave en Haïti et sa complexité fait que, pour y répondre, un cadre d'intervention intégré impliquant de multiples institutions est nécessaire. Aujourd'hui, la non intervention ou des interventions inappropriées entraînent des coûts très élevés qui seront payés au prix fort par tous les secteurs aux niveaux national et mondial.

Pour intervenir de façon pertinente, il faut être informé de la situation et en comprendre les déterminants. Malheureusement, aujourd'hui encore, les données fiables, actualisées et pertinentes sont très insuffisantes, rendant difficile une compréhension précise de la situation. Pour toutes ces raisons, la CNSA, dont la mission principale est d'appuyer l'harmonisation des interventions intersectorielles et interinstitutionnelles sur les problématiques complexes de politiques alimentaires et de renforcement de la sécurité alimentaire, accorde une importance primordiale à l'information. Celle-ci est susceptible d'apporter **aux décideurs de tous les secteurs et de tous les niveaux une meilleure compréhension des mécanismes générant l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité et une connaissance continue de l'évolution de la situation.**

La CNSA publie ainsi un bulletin mensuel, le « flash info », qui joue le rôle d'outil d'alerte précoce et un bulletin trimestriel qui présente

une brève analyse de la conjoncture alimentaire de la période et fait le point sur des sujets d'intérêt commun. Elle publie également, depuis décembre 2002, un bilan périodique qui permet une mise à jour constante d'une analyse commune de la sécurité alimentaire, point de départ pour une meilleure coordination des actions. D'une façon plus spécifique, les objectifs des bilans sont de :

- Informer sur le statut général de sécurité alimentaire du pays et apprécier sa progression depuis le bilan précédent.
- Présenter la balance alimentaire nationale ainsi que la structure de la disponibilité.
- Présenter un état de l'insécurité alimentaire des ménages en tirant le maximum de parti des données disponibles et évaluer les efforts récents en vue de sa réduction.

Ce nouveau bilan a été réalisé, comme le premier, de façon hautement participative (voir la page des remerciements) ; afin d'en faciliter la lecture, il est organisé, toujours comme le premier, en articles indépendants et complémentaires répartis en quatre sections.

- L'insécurité alimentaire des ménages
  - Le bilan alimentaire
  - Macroéconomie et sécurité alimentaire
  - Les catastrophes climatiques de la période 2004/2005

Suite au premier bilan, des progrès ont pu être accomplis

dans la concertation au niveau du suivi de la sécurité alimentaire : un observatoire national de la sécurité alimentaire a été établi, quatre nouveaux systèmes d'alerte précoce qui s'organisent peu à peu en observatoires décentralisés de la sécurité alimentaire ont été implémentés, en plus de celui qui existait déjà dans le nord-ouest ; un ministère au moins, celui de l'agriculture, a inclus dans sa politique générale son engagement quant au renforcement de la sécurité alimentaire. Un axe sécurité alimentaire (malheureusement uniquement associé au secteur agricole au lieu de retrouver sa dimension très transversale) figure aussi parmi les composantes du CCI.

Mais il faut aller bien plus loin que ces timides progrès et nous espérons que ce nouveau bilan, publié après l'intronisation du nouveau gouvernement, saura atteindre l'objectif qu'il s'est fixé : faire prendre conscience de l'urgence d'intervenir ; de la nécessité de baser les interventions sur une compréhension réelle de la situation, sur la recherche d'un consensus quant aux actions à implémenter, sur l'application constante d'une stratégie participative ; de la nécessité de poursuivre avec la surveillance continue et participative de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, avec l'évaluation des actions menées dans ce domaine, non dans un but de critique mais d'amélioration continue des interventions.



A young child with braided hair, wearing a striped sleeveless top, stands in a rural setting. In the background, there is a simple house with a corrugated metal roof and a hillside covered in green vegetation. The scene is overlaid with a blue banner and white text.

## SECTION I

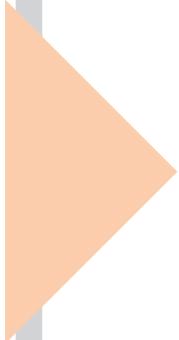
# Insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages



**L'insécurité alimentaire  
en chiffres**



**Les ménages  
face à l'insécurité alimentaire**



**Vulnérabilité des ménages  
à l'insécurité alimentaire**



**Santé et nutrition**



*Cette section analyse les données récentes disponibles sur la pauvreté, la vulnérabilité, l'insécurité alimentaire, sanitaire et nutritionnelle des ménages, en en cernant l'évolution. De ces informations il ressort que :*

- La pauvreté a généralement augmenté au cours de la période 2002/2005*
- Il y a eu une détérioration notable de la situation alimentaire et nutritionnelle.*

*Les causes immédiates en sont la faible disponibilité des ressources productives, l'extrême faiblesse des revenus, l'augmentation accélérée du coût de la vie, le faible accès aux aliments, aux soins médicaux et aux services sanitaires.*

*Les stratégies d'adaptation développées par les ménages pour faire face à cette situation d'insécurité alimentaire se différencient suivant le niveau socio-économique : les pauvres développent des stratégies non soutenables ayant des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et sur l'environnement ce qui compromet à la fois le présent et l'avenir.*

# L'insécurité alimentaire en chiffres

## La pauvreté

- Le seuil de pauvreté extrême est estimé pour 2005 à 23 gourdes par personne et par jour et celui de la pauvreté générale à des dépenses quotidiennes de 38 gourdes par personne et par jour (Accion, 2003, Montas-PFNSA, 2005). Le salaire minimum officiel (pas toujours respecté) est de 72 gourdes (environ US\$ 1,80).

- Plus de 75% de la population vit dans la pauvreté (5,6 Millions d'habitants) et plus de 56% (4,1 millions) dans la pauvreté extrême. Celle-ci frappe plus fortement les zones rurales qui abritent 63% de la population (CEPALC 2005, PNUD/IHSI 2003 et estimations à partir des résultats du recensement de population 2003).

- Les zones à risque de sécheresse où vivent 400.000 ménages pauvres représentent 40% de la

superficie du pays.

- Il y a aujourd'hui plus de 2500 enfants des rues dont 1750 à Port-au-Prince ; 20% d'entre eux sont des filles. (UNICEF, 2003)

## Les revenus

- 50% de la population haïtienne se partagent 10% du revenu national et 2% détiennent 26% du revenu total (PNUD/IHSI, 2003).

- 10 % seulement des ménages en milieu rural et 44 % des ménages dans l'aire métropolitaine ont un revenu régulier. Ce taux est de 20% dans les autres villes. (PNUD, IHSI 2003).

- Entre octobre 2000 et octobre 2005, le salaire minimum a enregistré une baisse en termes réels de 25%, malgré un ajustement nominal de près de 95% en 2003 (Montas, 2005).

## Les dépenses

- Entre 2002 et 2004 l'indice des prix à la consommation a augmenté de 110% selon le nouvel indice d'août 2004 de l'IHSI. Il en résulte que, pour maintenir leur niveau alimentaire de 2002, les dépenses de consommation alimentaire des ménages devraient augmenter de façon drastique (92%), et les dépenses pour le poste logement, énergie et eau de 73 %.

- Dans l'aire métropolitaine les dépenses dans ce dernier poste comptent pour 21% des revenus contre 2,6% en milieu rural où les achats de combustibles absorbent 36% des dépenses du poste logement, énergie et eau.

- Les prix des produits alimentaires ont une croissance plus importante que ceux des autres produits. En 2004 et 2005, alors que les prix en général ont grimpé respectivement de 27% et 17% , les aliments ont subi



PHOTO : CNSA



PHOTO : PAM



une hausse de 31% et 18%.

- La consommation alimentaire constitue en moyenne 66 % des dépenses des ménages pauvres, contre 45 % pour les ménages non pauvres. En milieu urbain, l'alimentation représente 56 % de la consommation totale des pauvres contre 71 % en milieu rural (Montas-CEPAL, 2005).

- La forte hausse des prix pétroliers -91,3% accumulés sur la période 2003 et 2005- a fortement contribué à accroître l'insécurité alimentaire, ayant entraîné une hausse des coûts du transport et de l'énergie.

### La santé et la nutrition

- En 2000, plus de 20% des enfants de moins de 5 ans étaient en condition de malnutrition protéico-calorique chronique, avec une situation deux (2) fois plus grave en milieu rural (27%) que dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (11%). 65% des enfants de moins de 5 ans et 55% des femmes étaient atteints d'anémie. 13,5% des adultes souffraient de malnutrition protéico-calorique, 8,6% sous la forme sévère.

- En 2005, un tiers de la population d'enfants de moins de 5 ans présente une carence en vitamine A ; 59% des enfants de 6-12 ans présentent une déficience en iode (MSPP-OMS-UNICEF).

- En 2004, le taux de prévalence du VIH/SIDA a été estimé entre 3,5% et 3,7% contre 1,7% en République Dominicaine.

- Le taux de mortalité infantile est de 80 pour 1.000 naissances vivantes (28 pour 1000 en Rép. Dominicaine).

- L'espérance de vie à la naissance est de 60 ans contre 72 en République Dominicaine.

- L'incidence de la tuberculose est de 180 pour 100.000.



PHOTO : PAM

# Les ménages face à l'insécurité alimentaire

## Faits saillants :

Le profil de la pauvreté établit que 77% de la population en 2000, soit 6,2 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Le milieu rural serait plus affecté avec 88% de pauvres. Les «extrêmement pauvres» représenteraient 56% de la population. Les estimations réalisées pour 2005 montrent que le dernier taux serait passé à 65%.

Entre 2004 et 2005, l'indice

des prix à la consommation a augmenté de 87% ce qui signifie que, pour conserver leur niveau de vie de 2004, les ménages devraient augmenter de 92% leurs dépenses de consommation.

L'inégalité des revenus est très forte en Haïti. Les 2% les plus riches de la population détiennent 26% du revenu total tandis que les 40% plus pauvres vivent avec 6% du revenu global.

Les risques tant naturels qu'an-

thropiques rendent les ménages encore plus vulnérables.

Ceux-ci cherchent à faire face aux situations de chocs en développant des stratégies variées : réduction, dans 91% des cas, des quantités et de la qualité des produits alimentaires consommés ; utilisation de l'épargne (68%) ; recours aux transferts (12%)... D'une façon générale, les plus pauvres développent des stratégies non soutenables.

## Etat actuel de l'insécurité alimentaire des ménages

Analyser la situation des ménages face à l'insécurité alimentaire requiert de poser le problème de la disponibilité alimentaire et aussi celui des moyens à leur disposition pour leur garantir l'accès à une alimentation équilibrée et suffisante. La cause la plus évidente de l'insécurité alimentaire est la pauvreté, du fait qu'elle implique l'absence de moyens immédiats mais aussi le manque des capacités nécessaires pour la mise en œuvre des moyens d'existence sur une base durable. La situation de la sécurité alimentaire dans le pays est largement perçue comme complexe

et relevant d'une combinaison de facteurs d'ordre environnemental, social, économique et politique.

L'insécurité alimentaire tend à se renforcer et prend des proportions alarmantes : 67% des ménages vivent avec moins de 1\$ US par personne et par jour et n'arrivent pas à combler leurs besoins alimentaires de base. Malgré que la balance alimentaire globale serait équilibrée, et même positive, indiquant une offre alimentaire calorique excédentaire par rapport aux besoins en calories de la population (voir article «La disponibilité alimentaire en Haïti : Structure et Caractéristiques»), chaque haïtien n'aurait pas accès à deux repas par jour. Cela traduit l'existence de fortes inégalités dans la distribution des revenus et moyens d'existence.

L'insécurité alimentaire en Haïti est caractérisée par une série de facteurs : faiblesse des revenus et prix élevé des produits alimentaires,

*L'insécurité alimentaire tend à se renforcer et prend des proportions alarmantes : 67% des ménages vivent avec moins de 1\$ US par personne et par jour et n'arrivent pas à combler leurs besoins alimentaires de base.*

manque de crédit, dépendance vis-à-vis des aliments importés dans un contexte où les exportations ne financent que le 1/3 des importations, faible accès à l'eau potable et aux services de santé de base, dégradation de l'environnement, des sols, désastres naturels et manque d'éducation. Dans le contexte récent marqué par la dégradation du produit intérieur brut et notamment de la production agricole, par des niveaux élevés d'inflation, et par les désastres climatiques qui ont durement frappé les ménages en causant d'importants dégâts sur l'environnement et les infrastructures, la situation des ménages s'est fortement détériorée. La pauvreté massive est ainsi associée en Haïti à une augmentation de la vulnérabilité des ménages. L'insécurité alimentaire prend une dimension structurelle qui accroît la vulnérabilité des ménages à tout phénomène conjoncturel comme les désastres

naturels, la maladie, la mortalité ou les chocs résultant de politiques économiques. La plupart des stratégies mises en œuvre par les ménages en vue de limiter l'impact des chocs se caractérisent par leur manque de soutenabilité et des implications néfastes pour le futur. Elles renforcent ainsi d'avantage le cercle vicieux de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Pareille situation amène à poser la question de l'adéquation des politiques publiques.

Cet article fait le point sur la situation des ménages et montre comment la dynamique en œuvre sur les trois dernières années a affecté les mécanismes garantissant l'accès aux aliments ainsi que leur disponibilité. Il identifie aussi les facteurs de risques ainsi que les stratégies de réponse mises en œuvre et analyse les implications de celles-ci pour les ménages eux-mêmes et pour l'ensemble du pays.

## Tendances récentes de la situation des ménages

### *Une pauvreté massive et en augmentation*

Bien que la définition de la pauvreté ait beaucoup évolué, son analyse est le plus souvent menée selon une approche monétaire qui consacre les revenus et les dépenses des ménages comme des indicateurs de leur niveau de vie. Ces indicateurs qui fournissent une idée limitée des conditions de vie réelle des ménages sont complétés par la prise en compte de la satisfaction des besoins de base comme la nourriture, la santé, l'éducation, le logement, etc.

Le bilan 2001-2002 de la CNSA présentait la situation des ménages par rapport à la pauvreté en se basant sur les estimations d'une équipe de

#### **Définition de la pauvreté**

La conceptualisation du phénomène de la pauvreté a beaucoup évolué. L'approche monétaire, la plus utilisée, caractérise la pauvreté par des niveaux de revenus ou de consommation en dessous du niveau nécessaire pour garantir la satisfaction des besoins de base qui intègrent en tout premier lieu l'alimentation. La pauvreté se définit ainsi par rapport à des seuils de satisfaction. Ainsi, la pauvreté absolue correspond à un niveau de consommation effective inférieur à ce qui est requis pour couvrir les besoins énergétiques minimaux

estimés à 2240 Kcal.

L'approche actuellement dominante, qui est celle de la pauvreté humaine met l'accent sur trois principales dimensions de la pauvreté :

- l'insuffisance des ressources nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels et fondamentaux. Ceux-ci incluent l'alimentation, le vêtement, l'habitat mais aussi la santé, l'éducation et l'accès à l'eau.

- La faiblesse des capacités qui découle des problèmes de santé, de nutrition, d'un manque d'éducation et d'accès aux ressources productives. Ainsi sont pris en compte la disponibilité, l'accessibilité aux biens de base

et leur impact sur l'espérance de vie, la mortalité et la scolarisation;

- La perte de dignité, le manque de confiance en ses capacités et une faible participation.

Cette approche est essentiellement inspirée des travaux de l'économiste indien Amartya Sen. Elle confère à l'alimentation un rôle encore plus dynamique dans la mesure où les problèmes nutritionnels qu'elle engendre ont des impacts limitatifs sur la productivité et favorise des états de morbidité qui réduisent les possibilités pour l'homme d'accéder à des niveaux de fonctionnements<sup>1</sup> plus élevés.

<sup>1</sup> Le niveau de fonctionnement correspond aux choix et possibilités accessibles aux individus en terme de satisfaction des besoins et de participation. (Sen, Un nouveau modèle économique)

Sur chaque 100 personnes n'arrivant pas à combler leurs besoins alimentaires (pauvreté extrême), 77 se retrouvent en milieu rural

**Tableau 1. Incidence de la pauvreté en Haïti 2000 et 2005**

	EBCM /FAFO 2000	EBCM / Montas 2000	ECVH 2001
Pauvreté Générale	3,5 millions de personnes	4,4 millions de personnes	5,6 millions de personnes
%	48%	60%	77%
Pauvreté Extrême	2,3 millions de personnes	2,3 millions de personnes	4,1 millions de personnes
%	30%	30%	56%

Sources combinées: CEPALC 2005, PNUD / IHSI 2003, et estimations à partir des résultats du recensement de population en 2003

chercheurs de l'institut norvégien de recherche FAFO. Ces travaux s'appuient sur une ligne de pauvreté estimée selon la méthode des besoins caloriques et appliqués aux résultats de l'enquête budget consommation des ménages (EBCM). Ils établissaient que la pauvreté et l'insécurité alimentaire concernaient presque un haïtien sur deux, soit 3,5 millions de personnes<sup>2</sup>. Des faiblesses<sup>3</sup> identifiées dans le calcul du seuil de pauvreté de FAFO ont amené à une révision de ce seuil par Montas (CEPALC 2005) et ont donné lieu à de nouvelles estimations de la pauvreté pour 2000. En outre, à partir d'une enquête- revenu menée en 2001, l'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH), un profil de la pauvreté en Haïti fut élaboré en utilisant les seuils de \$1 et \$2 par jour en parité de pouvoir d'achat. Ce profil révèle une incidence de la pauvreté encore plus élevée car les chiffres basés sur le revenu des ménages dans l'ECVH dépassent ceux découlant de la consommation dans l'EBCM.

Le profil de la pauvreté à partir des revenus établit que 77% de la population vivrait en dessous du seuil de pauvreté en 2000. La pauvreté toucherait 88% de la population en

milieu rural dont 67% sont extrêmement pauvres, c'est-à-dire ne parviennent pas à combler leurs besoins alimentaires. Dans l'ensemble du pays, sur une population de 7,4 millions d'habitants, 5,6 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté et 4,1 millions en situation d'extrême pauvreté.

Le seuil calculé par la FAFO à 5638 gourdes en 2000 et révisé par Montas à 7018 gourdes par an et par personne, appliqué à l'EBCM, établit l'incidence de la pauvreté autour de 60%. Ces différentes sources de données confirment le caractère massif de la pauvreté dans le pays.

Le profil de la pauvreté a aussi fait ressortir que le milieu rural (63%

de la population) a une plus grande contribution à la pauvreté extrême. Sur chaque 100 personnes n'arrivant pas à combler leurs besoins alimentaires (pauvreté extrême), 77 se retrouvent en milieu rural, 9 dans l'aire métropolitaine et 14 dans les autres villes. Les travailleurs indépendants, particulièrement les travailleurs agricoles contribuent plus fortement à l'extrême pauvreté, à cause de la faiblesse des opportunités en milieu rural, la faible productivité de l'agriculture le manque d'accès au crédit et aux intrants, un outillage rudimentaire, l'enclavement et le manque d'infrastructure. Parmi les départements, le Centre et le Sud sont les plus concernés par l'insé-

**Tableau 2. Incidence de la pauvreté en Haïti par lieu de résidence**

Lieu de résidence	Incidence de la pauvreté extrême %	Incidence de la pauvreté générale %	Contribution à la pauvreté extrême %	Ratio d'écart de revenu
Aire Métropolitaine	23	45	9	.09
Autre milieu urbain	57	76	14	.29
Milieu rural	67	88	77	.33
Total	56	77	100	.32

Source: Egset, W et P Sletten, 2003, Tiré de Carte de pauvreté 2004, p.12

<sup>2</sup> Les chiffres sont révisés en prenant en compte les résultats du dernier recensement mené en 2003.

<sup>3</sup> Montas jugea que le seuil de pauvreté estimé à 5638 gourdes en 2000 est sous évalué et ne cadrerait pas avec la dynamique des prix, surtout celle des prix relatifs qui ont évolué en faveur de biens non alimentaires dont certains sont incompressibles. (CEPALC 2005).

rité alimentaire

L'absence d'enquêtes-ménages sur une base régulière rend difficile une actualisation des données de la pauvreté. Néanmoins, nous pouvons dire que la tendance sur les cinq dernières années et spécifiquement depuis 2002 est marquée par:

1) une baisse du PIB réel de 0,34% en moyenne annuelle impliquant celle de 2,5% en moyenne du PIB per capita;

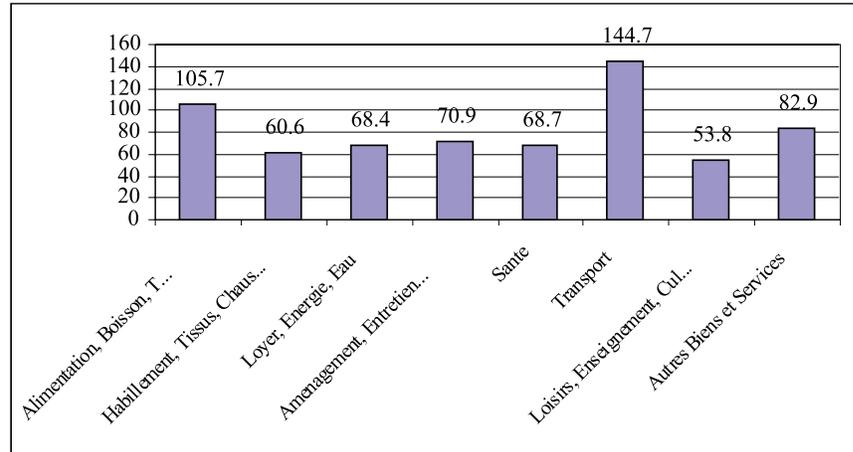
2) des chocs climatiques et anthropiques, qui contribuent à la dégradation de l'environnement et affectent le capital productif et le patrimoine des ménages, ont contribué à accroître la pauvreté et la vulnérabilité ;

3) le caractère inégal de la distribution des transferts qui, même s'ils contribuent à augmenter le revenu national, participent faiblement aux sorties de pauvreté (EBCM, 2000)

### **Une forte hausse du coût de la vie sur les trois dernières années**

Entre 2002 et 2005, l'indice des prix à la consommation, un indicateur du coût de la vie, a augmenté de 93%. Cela explique l'importante hausse du seuil de pauvreté monétaire. Comme indiqué dans le graphe no.1, en l'absence de substitution entre les biens et

**Graphe 1. Variation de l'indice des prix (base 100 en août 2004) dans les différents postes de dépenses entre septembre 2002 et septembre 2005**



services consommés, un ménage, afin de conserver un même niveau de vie, devrait plus que doubler ses dépenses de consommation alimentaires. Les dépenses pour les besoins de « logement, énergie et eau » devraient aussi augmenter en moyenne de 68% en raison particulièrement de la hausse des prix du carburant. Elle a induit une hausse de 270% des prix du kérosène entre septembre 2002 et juin 2005, produit dont le poids est plus important chez les ménages ruraux pour lesquels les achats de combustibles absorbent 36% des dépenses de ce poste.

Cependant, dans l'aire métropolitaine c'est surtout le loyer du loge-

ment qui est à considérer. Il compte pour 21% contre 2,6% en milieu rural. Les hausses de prix particulièrement pour les loyers, dépenses peu compressibles, ainsi que pour le poste transport (145%) agiraient dans le sens d'une réduction des possibilités d'accès aux aliments. En fait, la nouvelle révision de la structure de l'indice opérée en août 2004 par l'IHSI montre que, par rapport à novembre 1996, les ménages ont augmenté la part des dépenses affectées au logement de 1 %, celle au transport de 3% alors que seulement 0.9% de plus sont consacrés à l'alimentation.

**Tableau 3. Les seuils de pauvreté en 2000 et 2005**

	FAFO 2000	IHSI/PNUD 2001	Montas 2000	PFNSA 2005
Dépenses non alimentaires	1395	-	2775	5525
Dépenses alimentaires	4243	-	4243	8460
Ligne de pauvreté	5638	5516 (base 2\$ US par jour)	7018	13985

Sources combinées : CEPALC 2005, PNUD / IHSI 2003, PFNSA 2006

**Les seuils de pauvreté.**

Les seuils de pauvreté monétaire sont définis essentiellement par rapport aux besoins de base. L'alimentation a le poids le plus important et le seuil de pauvreté extrême réfère ainsi essentiellement à la satisfaction des besoins alimentaires. La pauvreté extrême correspond à un niveau de consommation effective inférieur au montant requis pour couvrir les besoins énergétiques minimaux estimés à 2240 Kcal.

Les seuils internationaux de pauvreté absolue de \$1 et \$2 ont été établis pour les pays à faible revenu comme Haïti à partir des seuils nationaux des différents

pays afin de faciliter les comparaisons et la coopération dans le cadre des objectifs de développement du millénaire (ODM). Ils correspondent précisément pour Haïti à \$1,08 et \$2,16 en valeur de 1993 (Un profil de la pauvreté en Haïti, 2003). Ces seuils ont été estimés en valeur de l'année 2000 en utilisant l'indice des prix aux USA. Ensuite, y ont été appliqués des facteurs de conversion en parité de pouvoir d'achat et le chiffre obtenu a été annualisé en multipliant par 365. La ligne de pauvreté extrême s'établit à 2.757 Gourdes par an et par personne et la ligne de pauvreté à 5.516 gourdes. Toutefois, il reste que les seuils nationaux sont supérieurs du

fait que la méthodologie utilisée risque d'induire des biais dans l'évaluation de ces seuils.

La ligne de pauvreté établie à 5.638 G en 2000 par la FAFO est estimée à partir des besoins caloriques et en utilisant le panier de consommation alimentaire observé dans les enquêtes budget consommation des ménages (EBCM) qui intègrent 53 produits. Les biens non alimentaires comptent pour 25% dans le total des dépenses des ménages se situant sur la ligne de pauvreté générale. Le même panier que FAFO est utilisé pour la consommation alimentaire dans la révision du seuil de pauvreté proposé par Montas, 2005.

**Des revenus irréguliers et nettement insuffisants**

La détérioration du niveau de vie des ménages est confirmée par la baisse du PIB per capita à laquelle s'ajoutent la faiblesse des revenus ainsi que la précarité des sources de revenu des ménages. Le PIB estimé en 2002 à 12.786 millions de gourdes en termes réels (prix de 1986-87) est de 1,4% plus faible en 2005. L'emploi formel étant limité à 4,3% du total (Charmes, 2003), l'absence d'une politique d'indexation

des salaires consacre la détérioration du pouvoir d'achat des ménages vivant de revenus salariaux non formels. L'emploi agricole constitue 51% du total mais ne contribue que pour environ 25% au produit intérieur brut. De plus, le quart du revenu des ménages provient de transferts qui la plupart du temps ne sont pas réguliers; 37% proviennent du travail indépendant qui est composé d'activités variées et pour la plupart à revenus aléatoires ; 24% des ménages n'ont aucun actif occupé d'après les données de l'ECVH. Il en résulte

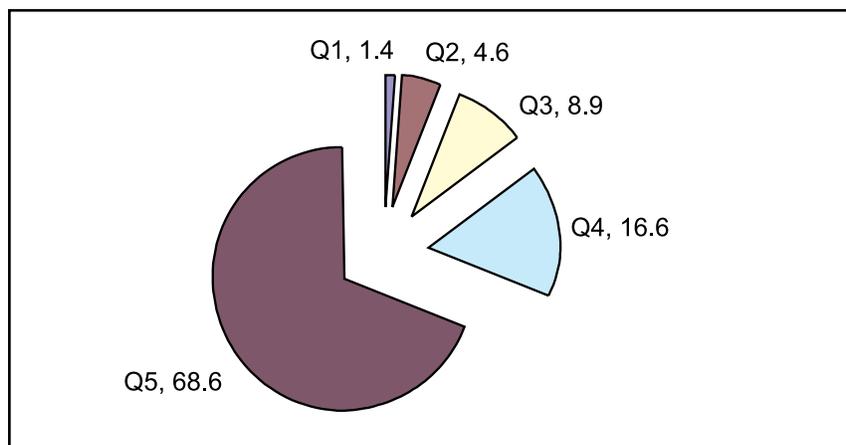
que les revenus sont largement irréguliers pour la grande majorité des chefs de ménage haïtiens, comme indiqué dans le tableau 4. Seulement 10% des ménages en milieu rural ont un revenu régulier contre 44% dans l'aire métropolitaine et 20% dans les autres villes. Aussi, moins de 10% des ménages estiment que leur niveau de revenu est adéquat. La faiblesse et l'irrégularité des revenus accroissent l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des ménages d'autant qu'en Haïti près de 85% des besoins alimentaires sont satisfaits à travers le marché.

Le faible niveau de revenu des ménages est renforcé par une répartition très inégalitaire. Si on applique une typologie classique des ménages regroupés en 4 catégories selon leurs revenus (extrêmement pauvres, pauvres, classe moyenne, riches ou nantis) à la situation haïtienne, on constate d'énormes disparités de revenus. Les résultats de l'ECVH ont confirmé que la classe intermédiaire ne représente qu'une infime propor-

**Tableau 4. Régularité des revenus selon le niveau de vie du chef de ménage (% des ménages)**

Quintile de revenu	Perception de revenus réguliers	Adéquation des revenus
Quintile 1 (plus pauvres)	16	4,8
Quintile 2	19	3,2
Quintile 3	23,3	3,8
Quintile 4	21,5	4,7
Quintile 5 (plus riches)	18	7,6

Source: PNUD / IHESI, La Parole des Haïtiens, 2003

**Figure 1. Part du revenu total de chaque quintile en %**

Source : IHSI, ECVH 2001

tion de la population et se retrouve principalement dans le groupe représentant les 20% les plus riches (cinquième quintile<sup>5</sup>) qui concentre 69% des revenus. Les 2% les plus riches de la population détiennent 26% du revenu total. Parallèlement, les 40% de population les plus pauvres vivent avec 6% du revenu total. Cette situation tend à expliquer que l'insécurité alimentaire soit largement répandue et qu'environ 2/3 parmi les 20% de chefs de ménages aux revenus les plus élevés considèrent leurs ménages comme pauvres.

### **Une faible satisfaction des besoins de base par les ménages**

La satisfaction des besoins alimentaires, est relativement faible dans tous les quintiles de revenus, même si les plus démunis doivent consacrer une part nettement plus importante de leur revenu à la consommation alimentaire pour des niveaux de satisfaction nettement moindre. Les dépenses alimentaires représentent en moyenne 54% des

dépenses dans le quintile de revenu le plus faible contre 15% et 10% respectivement pour les deux quintiles supérieurs.

La faible diversité de la diète est mise en évidence dans l'enquête de PAM sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité qui a été conduite dans quatre départements : l'Ouest, le Nord, le Nord-est et le plateau Central en 2004.

Cette enquête a aussi révélé que les ménages victimes de l'insécurité alimentaire n'ont pas un revenu suffisant et ont un moindre accès aux services de base essentiels : eau

### **Définition du seuil minimum de consommation alimentaire par le PAM**

Ce seuil définit la consommation alimentaire minimale en terme de diversité alimentaire qu'un ménage doit pouvoir s'offrir afin d'être à la limite de la sécurité alimentaire. Il est basé sur la fréquence de consommation et la nature des produits consommés pendant une semaine et prend en compte les habitudes et goûts alimentaires des ménages. La consommation minimale par semaine est notée en additionnant le nombre de jours que chaque aliment est censé être consommé pendant une semaine. Ceci permet d'établir un indicateur correspondant à 28 jours pour une semaine et 4 jours sur une base journalière comme illustré dans le tableau suivant.

Classe d'aliments	Fréquence de consommation hebdomadaire	Fréquence de consommation journalière
Céréales	7 jours	1 jour
Légumineuses	7 jours	1 jour
Huiles et graisses animales ou végétales	7 jours	1 jour
Fruits et légumes	3 jours	0,4 jour
Tubercules	2 jours	0,3 jour
Sucre	2 jours	0,3 jour
Indice minimal ou ligne de pauvreté	28 jours	4 jours

Notons l'absence de viande dans le barème de consommation. Cela est justifié par le fait que les ménages pauvres ne consomment pratiquement pas de viande et de poisson. Par contre, ils consomment plus souvent du pain, faute de pouvoir se procurer les céréales et les tubercules. Ces dernières figurent dans le panier de consommation en raison surtout des habitudes alimentaires dans le pays et ne sont pas traités comme substitut aux autres sources de féculents.

Réf. Rapport d'évaluation de la situation alimentaire et de la vulnérabilité en Haïti, (PAM 2004).

<sup>5</sup> Un quintile représente 1/5 de la population d'une distribution. Donc une population comprend 5 quintiles représentant chacun 20% de la population ou de l'échantillon considéré. Cette subdivision permet des comparaisons de moyenne ou de fréquence entre des groupes de même taille à l'intérieur d'une population.

potable, installations sanitaires, particulièrement dans les zones rurales et les bidonvilles. Seulement 25% ont accès à l'eau potable, très peu ont accès à des installations sanitaires adéquates. Ainsi ces ménages se caractérisent par un faible accès aux soins de santé, un faible accès aux marchés et des niveaux faibles d'éducation et de scolarisation.

## Insécurité alimentaire et pauvreté : la perception des ménages en 2003

### L'insécurité alimentaire est l'une des premières caractéristiques des ménages pauvres.

Cette vision, qui est commune aux différentes approches de pauvreté, se retrouve fortement ancrée aussi dans l'imaginaire des ménages. Cela est confirmé par l'enquête sur les perceptions de la pauvreté en Haïti<sup>6</sup> réalisée en 2003 sous l'instigation du PNUD et de l'IHSI.

Dans la perception des ménages haïtiens, le fait de ne pas pouvoir nourrir sa famille est de loin la manifestation la plus évidente de la pauvreté (27% des réponses), suivi par le fait de ne pas travailler (16%) et ensuite celui de ne pas avoir un logement adéquat (10%). Le fait de bien manger est perçu comme la principale manifestation de la richesse, bien avant le fait de posséder une entreprise et des biens comme une maison ou d'avoir des enfants à l'école. Les plus pauvres et ceux à niveaux d'éducation plus faible accordent un poids encore plus important au fait de bien manger comme signe

extérieur de richesse.

Le «sentiment d'insécurité alimentaire » est très étendu et concerne au moins quatre haïtiens sur cinq. En effet, seulement 19% des ménages déclarent satisfaire leurs besoins alimentaires et cette situation concerne même les couches les plus élevées de revenu. En utilisant une approche basée sur la stratégie alimentaire des ménages, on met en évidence une situation de grande vulnérabilité. La consommation alimentaire se confirme comme la première variable d'ajustement face à un choc de revenu ou tout autre choc affectant le revenu des ménages. Ces derniers ont affirmé qu'une réduction de la ration alimentaire constitue leur première stratégie dans de telles situations. Concrètement, environ ¾ des ménages situés dans le quintile de revenu le plus élevé envisagent des stratégies de réduction des dépenses alimentaires. Toutefois, 8,7% des ménages dans le quintile le plus bas n'envisagent pas de réduire leur consommation alimentaire. De plus, davantage de ménages affirment qu'ils utiliseraient un éventuel revenu supplémentaire pour améliorer leur situation alimentaire (32% environ), 24 % affecteraient leur supplément de revenu à l'écolage des enfants et 23% au logement.

Quand on considère l'activité du chef de ménage, on note qu'un pourcentage très faible de chefs de ménages parmi les indépendants agricoles (9,6%) disent satisfaire leurs besoins alimentaires. A priori, on pourrait penser que la production pour l'autosubsistance en milieu rural devrait limiter l'insécurité alimentaire alors qu'une plus grande vulnérabilité devrait être rencontrée dans les villes. Les données montrent qu'à la fois

*Les stratégies de survie ont des effets négatifs à long terme sur l'environnement, et donc sur le capital physique et naturel du pays*

pauvreté et vulnérabilité sont plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain.

La perception des ménages dans plus de 70% des cas est que la pauvreté a augmenté et plutôt fortement au cours des dernières années. Il y a cependant une différenciation selon le niveau d'éducation car plus de 40% des universitaires pensent que la situation est demeurée stable ce qui peut refléter une plus grande capacité des gens éduqués à s'adapter et développer des stratégies efficaces. La création d'emplois, le contrôle de l'inflation et l'accès à la terre dominant parmi les mesures préconisées par les ménages contre la pauvreté. Cela traduit que le problème est appréhendé par les ménages comme principalement en termes de pouvoir d'achat et d'accès aux moyens de production.

## La situation de vulnérabilité des ménages

La vulnérabilité pour un ménage traduit la probabilité pour celui-ci d'être affecté par un choc adverse et ainsi de voir son niveau de vie se dé-

<sup>6</sup> Cette enquête combine un volet quantitatif et un volet qualitatif. L'enquête quantitative a couvert 1910 ménages dans les neuf départements. La recherche qualitative a été menée dans cinq communes du pays en combinant diverses méthodologies comme les focus group et les entretiens. Elle a couvert diverses catégories socioéconomiques.

### Compréhension de la vulnérabilité par l'analyse des modes de vie

Une étude des modes de vie a été réalisée en été 2005 par FEWSNET-USAID, CNSA, CARE, CRS, WV, SC et le MARNDR qui a permis de tester l'approche opérationnelle des modes de vie. Celle-ci permet de comprendre la façon dont les populations s'organisent pour se doter des moyens nécessaires à leur existence. Elle contribue ainsi à mettre en évidence leurs potentialités et leur vulnérabilité.

Cette approche est basée sur l'idée que les choix de façons de

vivre sont déterminés par le contexte de vie. La géographie est un facteur primordial en ce sens qu'elle fixe au départ les options. Mais, leur exploitation ou leur déploiement dépend surtout des aptitudes et capacités qui sont conditionnées par la richesse, la technique et la disponibilité des ressources.

En milieu rural trois aspects sont fondamentaux : l'agroécologie qui détermine les choix de culture et moyens de vie, l'accès aux marchés qui détermine la capacité à écouler la production ainsi que les prix obtenus et enfin la richesse qui traduit les moyens dont on dispose pour

exploiter les options.

En milieu urbain, le milieu physique, la situation de l'emploi et les capacités des ménages en termes de capital humain et d'actifs et l'accès aux services de base sont les aspects déterminants.

L'analyse en milieu rural a mis en évidence certaines caractéristiques sociologiques ainsi que les risques et stratégies des différentes catégories. En dehors du milieu urbain, l'étude a identifié sept zones de mode de vie dans lesquelles sont identifiées trois catégories socioéconomiques : les pauvres, les moyens et les mieux lotis.

tériorer. Elle dépend des risques encourus et des capacités de réponse, c'est dire des capacités à réaliser les ajustements nécessaires pour préserver leur bien-être. Ceci dépend des ressources initiales (actifs, capital social) et des aptitudes à les utiliser pour éviter ou faire face aux risques. En définitive, la vulnérabilité est liée aux caractéristiques socioéconomiques propres des ménages et des individus ainsi qu'aux caractéristiques physiques et environnementales du milieu qui déterminent les modes de vie et les sources de vulnérabilité. Ainsi, le revenu courant comme indicateur de bien être, en proposant une lecture statique et conjoncturelle de la situation socioéconomique du ménage est insuffisant pour permettre une évaluation valable de leur vulnérabilité. Il ne prend pas en compte la disponibilité de patrimoine et d'actifs par les ménages qui expliquent leur niveau de vie, indépendamment de leur revenu courant. Ainsi l'approche par les modes de vie donne une vision plus complète de la vulnérabilité des ménages.

### Les caractéristiques des ménages vulnérables

La vulnérabilité des ménages et individus à l'insécurité alimentaire est liée à certaines caractéristiques qui déterminent les modes de vie ainsi que les sources de vulnérabilité. Parmi les éléments de différenciation des ménages, on considère : la résidence en milieu rural ou urbain, le sexe du chef de ménage, la taille du ménage, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur d'activité, l'âge, le ratio de dépendance du ménage. A côté des facteurs économiques, les facteurs environnementaux sont aussi déterminants. Certaines caractéristiques des ménages vulnérables sont mises ici en évidence :

**- Les familles nombreuses sont plus à risque d'insécurité alimentaire ;** en zones rurales, 64% des ménages de plus de six personnes ne peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires. De même, l'incidence de la pauvreté augmente avec le ratio de dépendance<sup>7</sup> du ménage, ce qui

fait de l'inactivité et du chômage des facteurs aggravants de l'insécurité alimentaire.

**- L'éducation est négativement corrélée avec l'insécurité alimentaire ;** les personnes les plus éduquées ont une plus grande flexibilité pour s'adapter au marché du travail et mettre en œuvre leurs capacités. Elles disposent aussi de plus de connaissances en matière de nutrition. Cependant, près de la moitié des universitaires affirment ne pas satisfaire leurs besoins alimentaires. Toutefois la régularité des revenus augmente avec le niveau d'étude de sorte que les chefs de ménage ayant un niveau universitaire ont une plus forte probabilité d'avoir des revenus réguliers (56% contre 12% pour ceux n'ayant aucun niveau d'éducation).

**- Parmi les catégories vulnérables, les enfants et les vieillards sont plus directement victimes de l'insécurité alimentaire.**

Les enfants ont, pour leur croissance, des besoins alimentaires spécifiques qui ne sont pas satisfaits par une diète peu diversifiée. En raison

<sup>7</sup> Le ratio de dépendance représente le nombre de personnes dans le ménage qui ne travaillent pas divisé par le total.

de leur pouvoir d'achat limité, ce problème est cuisant pour les ménages pauvres. Selon l'Emmus III, 28% des enfants souffrent de carences alimentaires. A l'âge sont associés une baisse de productivité et des risques de maladie de la vieillesse. Les risques sont exacerbés à cause de l'absence d'un système de sécurité sociale et du fait que le chômage et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté limitent les possibilités de prise en charge par les familles. La population de plus de 65 ans représente 5% du total, soit 427.000 personnes.

- Le problème de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire se pose différemment selon le milieu de résidence.

#### **La vulnérabilité selon le lieu de résidence**

En milieu rural, les ménages pauvres ont un niveau de vulnérabilité élevé ; ils ont un capital social réduit qui limite leur recours aux transferts internes et externes en présence de chocs. Ils se caractérisent par une taille plus élevée du ménage (6 personnes en moyenne) et ont un accès limité à la terre et aux moyens de production, ce qui fait que leur principale ressource est essentiellement leur main d'œuvre. Ils disposent de moins de 1 carreau (1,3 has.) de terre en général et ont recours au métayage. Ils ne disposent pas de gros bétail mais souvent de petit bétail qui constitue davantage une source de revenus que d'aliments. Ils dépendent fortement des marchés pour se procurer l'essentiel de leur consommation. Leur production entre pour une part faible dans leur consommation (FEWS NET et al, 2005).

**Tableau 5. Distance moyenne des localités par rapport aux routes principales selon la situation de sécurité alimentaire**

Classe de sécurité alimentaire	Distance en mètres
Insécurité alimentaire faible	2856
Insécurité alimentaire moyenne	3098
Insécurité alimentaire élevée	3793

Source: PAM, rapport d'évaluation de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire, sept-oct 2004

L'enclavement réduit l'accès aux marchés, augmente les risques de perte de récolte, entraîne des coûts de transports élevés et des prix plus élevés pour les produits importés, avec des variations de l'ordre de 80% à 100% (FEWS NET et al, 2005). Ceci est confirmé par une enquête du PAM qui montre que la distance moyenne des zones par rapport aux routes principales est positivement corrélée avec le niveau d'insécurité alimentaire (voir tableau 5).

- Dans les zones urbaines, particulièrement dans l'aire métropolitaine, la pauvreté est fortement concentrée dans les zones peri-urbaines où sont

constituées des poches de pauvreté. Une Etude de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC) sur la pauvreté et les stratégies de survie des ménages dans les quartiers précaires de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince a établi que les populations de ces zones sont occupées essentiellement dans le commerce et la domesticité. Leur situation est caractérisée par une extrême précarité, des emplois instables pour cause de chômage élevé, un accès très limité aux services de base et ils vivent dans des conditions environnementales très fragiles.

*Dans l'aire métropolitaine, la pauvreté est fortement concentrée dans les zones peri-urbaines. Elle est caractérisée par une extrême précarité, des emplois instables, un accès très limité aux services de base et des conditions environnementales très fragiles*

#### **Les principaux risques affectant la situation alimentaire des ménages**

Une enquête du Programme Alimentaire mondial (PAM) couvrant 2400 ménages dans les départements de l'Ouest, du Nord, du Nord-est et du Centre, a permis d'identifier les principaux chocs<sup>8</sup> affectant les ménages haïtiens entre 2003-2004 et leur importance relative. Ces risques sont d'origines diverses et affectent la situation alimentaire des ménages en se traduisant dans la plupart des cas par une chute de revenus, des pertes d'actifs et une diminution de la capacité à produire et ou à acheter les biens alimentaires.

<sup>8</sup> Sur une liste de 17 chocs, il fut demandé aux ménages s'ils en ont expérimenté au cours des douze mois antérieurs et ensuite de lister les trois plus significatifs.

**Les risques climatiques sont les plus fréquents.** Ils sont reportés par 70% des ménages ruraux de l'échantillon et sont aussi de loin les plus importants. Dans 31% des cas, ils sont cités comme le principal choc. Les risques climatiques sont exacerbés pour les agriculteurs haïtiens du fait que les zones sèches représentent 40% de la superficie du pays, et surtout, du fait de leur forte dépendance vis-à-vis de la pluie. Environ 2 millions de personnes sont exposées aux risques de sécheresse.

**Les maladies des plantes** sont aussi évoquées et représentent dans 5% des cas le choc le plus important. Les plus pauvres ont une plus faible capacité à lutter contre les maladies des plantes et celles des animaux.

**L'échec d'une affaire, un revers dans un business** est déclaré par 56% des ménages et est le principal choc dans 10% des cas à la fois en zone péri-urbaine et rurale. De tels risques de faillite ou de mécomptes sur le marché du travail concernent davantage le secteur informel, les personnes non qualifiées ; ces risques sont aussi associés aux faillites et fermetures d'entreprises qui ont été exacerbées par la crise sociopolitique au cours des deux dernières années.

**L'insécurité.** La population urbaine est surtout concernée par l'insécurité qui est le principal choc pour 39% de la population péri-urbaine. Elle est déclarée par 25% de la population rurale.

**Les maladies épidémiques** sont évoquées dans 39% des cas. L'accident ou la maladie d'un membre du ménage est cité par 24% des ménages mais représentent le troisième choc le plus important pour l'ensemble des ménages. Cela traduit comment les ménages, surtout les plus pauvres, se trouvent démunis dans les cas de maladies. La pauvreté accroît les risques de maladie et l'occurrence des maladies entraîne

des baisses de productivité et des dépenses plus lourdes pour les pauvres. Ceci augmente les possibilités de décapitalisation et favorisent un enlèvement dans la pauvreté. L'absence d'une couverture de sécurité sociale, les coûts élevés des médicaments et des soins de santé, en plus des problèmes d'accès découlant de la disponibilité des soins sont autant de problèmes qui renforcent la vulnérabilité des ménages.

**Les inondations et l'érosion** sont déclarées par une proportion importante de ruraux - 25% et 38% - respectivement. Les deux sont aussi considérées comme principal choc en milieu urbain, avec une fréquence de 14% et 8%. Les cyclones sont moins souvent déclarés en milieu urbain, soit 19% de cas contre 34% en milieu rural.

**Une baisse des prix de vente** est évoquée dans 47% des cas mais pas comme choc principal. Les agriculteurs sont plus vulnérables à ces chocs en raison de la faiblesse des capacités de stockage. L'insécurité dans l'aire métropolitaine, en rendant difficile l'écoulement des produits sur les marchés, contribue à la baisse des prix dans les zones de production.

## Réponses des Ménages Face à l'Insécurité Alimentaire

L'enquête du PAM sur la vulnérabilité des ménages a mis en évidence les stratégies de ceux-ci face aux chocs qui affectent leurs revenus et leur sécurité alimentaire.

La première stratégie consiste à réduire les quantités et la qualité des aliments consommés. Cela est déclaré par 91% des ménages ruraux et 83% des ménages urbains de l'enquête. Ensuite viennent : 1) la baisse des autres dépenses de

consommation, 2) l'utilisation de l'épargne et des investissements (68% des ménages), 3) le recours aux transferts (12%).

D'autres stratégies ont des effets à long terme sur l'environnement, et donc sur le capital physique et naturel du pays, ainsi que sur les actifs et le capital productif des ménages :

l'achat des aliments à crédit est évoqué par 70% des ménages ; la collecte et la vente de ressources naturelles pour 60% des ménages de l'échantillon en milieu rural et pour 26% dans les zones péri-urbaines ; les prêts de la famille et des amis (63%) ; les prêts institutionnels (35%) ; les ventes de bétail, surtout en zones rurales ; l'émigration en quête d'emploi (23%), l'interruption de la scolarisation des enfants (16%) ; l'affermage de sa propriété (16%).

### Des réponses spécifiques selon les types d'impacts

Les chocs exogènes affectant les ménages peuvent être regroupés en deux principales catégories en fonction des réponses différenciées.

a) *déséquilibres climatiques et écologiques - déficit pluviométrique*

Les agriculteurs cherchent à réduire l'impact du risque en apportant des changements dans leur système de production. Ainsi, dans des zones agro-pastorales, une substitution s'est opérée entre la culture du sorgho (pitimi) et les cultures de maïs et de haricot moins résistantes à la sécheresse. Dans des zones de plaine, la substitution s'est faite à l'avantage des cultures maraîchères et au détriment de la culture de riz sensible à la sécheresse. Les planteurs peuvent également diversifier les zones de culture en exploitant à la fois des parcelles en plaine et dans les mornes avoisinants (FewsNet et al. 2005).

*b) conjoncture socio-économique adverse*

Parmi ces problèmes, citons : les dépréciations de la gourde entraînant l'augmentation du prix des engrais, du carburant, de l'eau d'irrigation ; l'insécurité sur les marchés d'écoulement de la production ; la réduction conjoncturelle de la demande de main d'œuvre. La stratégie est de maintenir à tout prix l'accès à la nourriture et aux revenus. Les moyens sont très diversifiés. Ils vont de l'augmentation des prix des produits agricoles pour compenser celle des intrants jusqu'à l'augmentation des prélèvements miniers sur les écosystèmes. Pour les ménages pauvres, les réactions sont une acceptation d'un nombre plus important de contrats de travail ou la migration vers des zones plus prometteuses.

En fin de compte cette brève analyse de l'impact des facteurs exogènes traduit les mêmes tendances qu'en situation normale. Ce qui est déterminant pour comprendre le comportement des ménages, c'est avant tout la structure socio-économique du territoire dans lequel ils évoluent, quelque soit la nature du facteur causal.

**Les stratégies selon le niveau socio-économique des ménages**

*Les pauvres développent des stratégies non soutenables*

Les possibilités pour les ménages pauvres de faire face aux chocs sont limitées par leur faible niveau d'éducation, --en moyenne 2,5 années de scolarité des chefs de ménage-- (PAM, 2004). Quatre stratégies sont généralement privilégiées par les ménages pauvres :

- 1) La diversification des sources de revenus ;
- 2) L'augmentation de l'offre de main d'œuvre sur le marché ;
- 3) L'augmentation de la vente de charbon ;

4) La migration, principalement vers la République Dominicaine. Les mieux lotis par contre, émigrent vers d'autres pays et particulièrement les Antilles.

La pauvreté des ménages a des impacts négatifs à long terme sur la sécurité alimentaire :

1) La précarité de la tenure (métagage pour les pauvres) empêche les agriculteurs de s'adonner à des cultures de rapport dont le rendement est à plus long terme mais qui sont plus bénéfiques pour l'environnement.

2) Le manque de moyens pour se procurer les intrants porte les ménages à sous utiliser les terres; actuellement 24.6% des parcelles sont laissées incultes faute de ressources pour se procurer les intrants (ECVH, 2001).

3) La fabrication du charbon de bois, plus courante chez les ménages pauvres a des effets dévastateurs sur l'environnement.

*Des stratégies plus efficaces et plus soutenables pour les mieux lotis*

Les mieux lotis adaptent généralement les prix face aux chocs induits par le marché - hausse du taux de change, hausse des prix des produits importés - ; ils recourent aussi à l'utilisation d'engrais, de pesticides pour faire face aux maladies des végétaux. Ils cherchent à maintenir une couverture boisée sur leurs terres afin d'en augmenter la valeur et réagissent à la sécheresse par une intensification des cultures de rente

Une stratégie de diversification des sources de revenus est opérée par les ménages moyens et pauvres : vers la pêche et la vente de petit bétail pour le pauvre, vers la vente de bétail pour les ménages moyens.

**Conclusion**

L'inflation, la détérioration du produit intérieur brut, les chocs climatiques, les maladies et la montée de

l'insécurité se sont révélés les principaux facteurs à la base de la détérioration de la situation alimentaire des ménages. Celle-ci est caractérisée par une augmentation de la pauvreté extrême, situation alarmante qui ramène à la fois à la disponibilité des aliments et à leur accessibilité physique et économique.

Les conséquences se traduisent en termes de morbidité, avec des impacts néfastes sur la situation financière des ménages, leur capacité productive ainsi que leurs possibilités d'épanouissement personnel ; en termes aussi de détérioration du capital physique et humain du pays.

La forte articulation de l'insécurité alimentaire avec la pauvreté implique que toute stratégie visant à garantir la sécurité alimentaire sur une base durable a des effets positifs et pérennes sur la réduction de la pauvreté des ménages. Les politiques de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté devraient s'orienter vers :

- Un accroissement des revenus et la préservation du pouvoir d'achat des ménages ;
- Une amélioration des systèmes de commercialisation et de stockage ;
- Une amélioration du système de communication par l'amélioration des infrastructures de communication et la recherche d'un système de transport optimal ;
- Un accroissement de l'offre alimentaire locale à court terme ;
- Un système étendu de sécurité sociale ;
- Le renforcement des structures et mécanismes de prévention et de gestion des risques ;
- Une amélioration de l'offre et de l'accès aux services de base surtout pour les groupes vulnérables ;
- Un renforcement de l'éducation nutritionnelle ainsi qu'un accompagnement des ménages pour une utilisation nutritionnelle plus valorisante des ressources locales disponibles.

# Vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire

## Essai de mesure de la vulnérabilité des ménages

*Cet article est une contribution de la Plate-Forme Nationale de la Sécurité Alimentaire. Il a été rédigé par Rémy Montas, sous commandite de la PFNSA.*

### Faits saillants :

Pour 2005, les seuils de pauvreté extrême et générale sont respectivement de 8460 et 13985 gourdes avec 30% et

57% des ménages en situation de pauvreté (ou 38% et 69% de la population).

En supposant que les ménages les plus vulnérables sont situés entre

les deux lignes de pauvreté, en 2005, 27% des ménages haïtiens soit 447.000 ménages ou 2,6 millions de personnes seraient en situation de vulnérabilité.

### Essai de mesure à partir de la pauvreté monétaire

#### Appréhender la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire à partir de la pauvreté monétaire

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire au sens strict affecte les ménages qui vivent sur le « fil du rasoir » : ils ne sont pas en situation d'insécurité alimentaire au moment de l'évaluation de leur consommation alimentaire, mais il est fortement probable – en raison des risques encourus et de la gestion des risques – qu'ils passent au-dessous d'un seuil déterminé de sécurité alimentaire.

La capacité de consommation globale, ou le potentiel de consommation, dépend du revenu courant, de l'épargne monétaire, de l'épargne

**PFNSA**, la Plateforme Nationale de la Sécurité Alimentaire est une plateforme composée de 19 ONG Haïtiennes et internationales -- Américaines, Européennes, ... -- intervenant dans le domaine de la Sécurité Alimentaire. Elle a pour objectif principal de faire le suivi des conditions socio économiques des populations vulnérables sur tout le territoire.

non monétaire (y compris le bétail possédé), du patrimoine en général et de la capacité d'emprunt (compte

tenu des limites de l'endettement). La capacité de consommation courante dépend du revenu par personne<sup>9</sup> en premier lieu. Si le revenu courant par personne ne permet pas d'obtenir, à tout moment, de la nourriture en quantité suffisante et de qualité ou si le revenu courant par personne risque de diminuer au point de compromettre une consommation alimentaire adéquate, les ménages sont potentiellement en situation d'insécurité alimentaire. Autrement dit, on peut tenter d'appréhender la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire à partir de la pauvreté monétaire.

Il existe des essais de mesure de la pauvreté monétaire en Haïti, notamment pour les années 1986-1987, 1999-2000 et 2002. Il s'agit ici d'estimer des seuils de pauvreté pour 2005, année de réalisation de l'Enquête Nationale sur la Vulnérabilité

<sup>9</sup> C'est-à-dire le revenu total du ménage rapporté au nombre de membres du ménage

des Ménages (ENVM) par l'Observatoire sur la Situation Socio-Economique des Populations Vulnérables à l'Insécurité Alimentaire de la Plate-forme Nationale de Sécurité Alimentaire (PFNSA). On définit en fonction de ces seuils la population des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire, et les seuils estimés sont appliqués aux données de l'ENVM 2005.

## La mesure de la pauvreté entre 1987 et 2000 en Haïti

Selon l'étude de Pedersen et Lockwood (2001) sur l'évolution de la pauvreté en Haïti entre 1986/1987 et 1999-2000, années des deux Enquêtes Budget-Consommation des Ménages de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), il fallait, en 1986/1987, un revenu d'au moins 1 840 gourdes pour qu'une personne puisse couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires minima, c'est-à-dire ses be-

(2001) concluent à une baisse de la pauvreté extrême et de la pauvreté en Haïti sur la période. Ils estiment que 48% de la population serait pauvre en 1999-2000 contre 59.6% en 1986-1987. Une telle conclusion mérite discussion car il existe une tendance lourde à l'appauvrissement et à la paupérisation (Montas 2002 : 8).

Il importe d'interroger la construction des seuils de pauvreté pour 1999-2000. Dans la mesure où les prix des biens essentiels hors alimentation ont crû plus vite que ceux des biens alimentaires, entre 1986-1987 et 1999-2000, le coefficient budgétaire retenu pour l'alimentation en 1999-2000 est trop élevé.

En vue de réviser le seuil proposé par Pedersen et Lockwood (2001), l'approche retenue est la suivante :

(a) utilisation des calculs détaillés des deux auteurs relativement à la consommation alimentaire,

(b) recherche du niveau de revenu des ménages qui ont effectivement dépensé la somme qui correspond au niveau de consommation alimentaire adéquat (ou au seuil de pauvreté extrême),

(c) calcul pour cette tranche de revenus du coefficient budgétaire du poste alimentation,

(d) multiplication du seuil de pauvreté extrême par l'inverse de ce coefficient pour estimer le montant nécessaire pour couvrir aussi les autres dépenses essentielles.

Les dépenses alimentaires étant de 4 243 gourdes/personne/année et le coefficient budgétaire du poste alimentation pour ce niveau de dépense étant de 60.5%, le seuil de pauvreté pour une personne prend la valeur de 7 018 gourdes/année en 2000.

**Tableau 1 a. Les taux de pauvreté pour 2000 (en % des ménages) selon FAFO**

Incidence des degrés de pauvreté	Milieu de résidence			Pays
	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	
Extrême pauvreté	15.9	15.3	28.5	24.0
Pauvreté	28.4	26.1	43.7	38.1

Source : Pedersen, Lockwood (2001)

soins essentiels<sup>10</sup>. Les dépenses alimentaires comptaient pour 70.2% de ce revenu minimum. En 1999/2000, le revenu minimum serait de 5 638 gourdes, 75.3% de ce montant étant consacrés à l'alimentation.

En appliquant les seuils de pauvreté aux deux EBCM, Pedersen et Lockwood

**Tableau 1 b Les taux de pauvreté pour 2000 (en % de la population) selon FAFO**

Incidence des degrés de pauvreté (population)	Milieu de résidence			Pays
	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	
Extrême pauvreté	19.9	20.5	37.6	31.4
Pauvreté	34.3	34.7	55.5	48.0

Source : Pedersen, Lockwood (2001)

**Tableau 2. Estimation du taux de pauvreté pour 2000 (seuil = 7 018 gourdes/personne/an)**

Incidence de la pauvreté	Milieu de résidence			Pays
	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	
En % des ménages	39.5	36.7	54.6	48.9
En % de la population	47.7	46.8	66.5	59.6

Source : EBCM 1999-2000. Calculs propres

<sup>10</sup> Les calculs de Pedersen et Lockwood (2001) ont été effectués sur les dépenses déclarées par les ménages dans les deux EBCM. On fait l'hypothèse que le revenu est au moins égal aux dépenses, même si les revenus déclarés sont fréquemment sous-estimés par rapport aux dépenses déclarées.

## Les indices de la paupérisation entre 2000 et 2005

La situation de l'économie haïtienne s'est ostensiblement dégradée entre l'année 2000 et l'année 2005. Le PIB a connu en moyenne un recul qui correspond à une chute de plus de 5% du produit par tête et de plus de 7% de la consommation par habitant.

Le chômage et le sous-emploi se sont accentués et le taux de chômage effectif équivaut à un taux de chômage ouvert qui toucherait environ 60% de la population active. Les mouvements d'émigration illégale se sont intensifiés ce qui est un signe évident de dégradation de la situation économique des ménages.

Des données partielles et régionales montrent que le niveau d'insécurité alimentaire a augmenté de même que le niveau de vulnérabilité.

L'aide internationale a considérablement diminué affectant la capacité d'importation du pays. La « faillite » d'institutions financières frauduleuses a réduit à néant l'épargne de plusieurs milliers de citoyens crédules tandis que la fuite des capitaux au début de 2003 a fait bondir le taux de change de 20 gourdes à plus de 50 gourdes pour un dollar.

Entre octobre 2000 et octobre 2005, les prix ont augmenté en moyenne de 20,3% par année accusant une hausse globale de 152%. Les

revenus moyens n'ont pas connu une croissance équivalente. Le salaire minimum par exemple a enregistré une baisse en termes réels de 25,5% entre 2000 et 2005 malgré un ajustement nominal de près de 95% en 2003.

## Estimations des seuils de pauvreté pour 2005

En ajustant pour l'inflation et en ignorant toutes les autres variables qui auraient pu affecter l'estimation, la ligne de pauvreté extrême de l'année 2000 calculée à partir des résultats de l'EBCM équivaut (en chiffres arrondis) à un niveau de dépenses de 6 465 gourdes courantes de l'année 2005/personne/année. La ligne de pauvreté absolue de l'année 2000 équivaut à un niveau de dépenses de 10 690 gourdes courantes de l'année 2005/personne/année.

Dans une étude réalisée en 2003, Dewez, Horn Welch et Lee Devaney (2003) de l'ONG Accion évaluent la ligne de pauvreté extrême à 5 260 gourdes/personne/année et la ligne de pauvreté à 7 468 gourdes/personne/année pour 2002. En utilisant les estimations de l'ONG Accion comme base de calcul et en tenant compte de l'inflation, le seuil de pauvreté extrême ajusté s'établit à 10 455 gourdes/personne/année et le seuil de pauvreté absolue équivaut à 14 845 gourdes/personne/année.

L'échantillon de l'enquête d'Accion est plus petit et moins diversifié que

*Le salaire minimum a enregistré une baisse en termes réels de 25.5% entre 2000 et 2005 malgré un ajustement nominal de près de 95% en 2003*

celui de l'EBCM 1999-2000 puisqu'il est composé majoritairement d'opérateurs économiques du secteur informel situés notamment en milieu urbain. Pour sa part, l'échantillon de l'EBCM 1999-2000 peut présenter un biais rural ne correspondant pas tout à fait avec la réalité de 2005 : 64% de la population estimée à partir de l'EBCM 1999-2000 vivaient en milieu rural. Compte tenu des caractéristiques de ces deux échantillons, il est préférable de combiner les résultats des deux enquêtes pour une meilleure approximation de la réalité. Après avoir ramené le ratio dépenses alimentaires/dépenses totales à 60,5% dans le calcul de la ligne de pauvreté absolue établie par Accion, la moyenne des deux estimations est faite.

La ligne de pauvreté extrême est établie à 8 460 gourdes/personne/année en 2005, et la ligne de pauvreté absolue est établie à 13 985 gourdes/personne/année pour cette même année.

Le seuil de pauvreté extrême correspond à des dépenses quotidiennes de 23 gourdes par personne et par jour. Le seuil de pauvreté absolue correspond à des dépenses quotidiennes de 38 gourdes par personne et par jour. Le seuil d'indigence représente 1/3 du salaire minimum officiel tandis que le seuil de pauvreté absolue en représente un peu moins de 55%. Le

**Tableau 3 Comparaison des estimations des seuils de pauvreté pour 2005**

Seuils de pauvreté (en gourdes)	Estimation à partir de EBCM 1999-2000	Estimation Accion	Estimation moyenne
Seuil de pauvreté extrême	6 465	10 455	8 460
Seuil de pauvreté	10 690	14 845	13 985

Source : Accion (2003) et calculs propres.

seuil de pauvreté absolue est un peu plus élevé que le revenu nominal par habitant, ce qui n'a rien d'étonnant dans un pays où la grande majorité de la population est pauvre.

Une famille type de 5 personnes (2 adultes, 3 enfants) dont un seul adulte travaillerait au salaire minimum (70 gourdes/jour) tomberait très nettement au-dessous du seuil d'indigence. En effet, les dépenses alimentaires représenteraient 1,6 fois le revenu du ménage. Avec 2 adultes travaillant au salaire minimum, les dépenses alimentaires représenteraient 82% du revenu du ménage. Et le revenu total ne serait pas suffisant pour couvrir l'ensemble des dépenses essentielles.

## Estimations de l'incidence de la pauvreté pour 2005

Quelle est l'incidence de la pauvreté en fonction des seuils estimés pour 2005 ? Au regard de l'inexistence d'enquêtes sur les dépenses des ménages, il est nécessaire de recourir à des estimations. Deux approches ont été utilisées :

- La première consiste à utiliser les lignes de pauvreté estimées pour 2005 (plus élevées en termes constants que celles de 2000 en raison du fait qu'elles incorporent les résultats de l'étude d'Accion) et à les mettre en rapport avec les dépenses des ménages (de l'EBCM 1999-2000) en faisant l'hypothèse que celles-ci sont demeurées inchangées en termes réels. En clair, la ligne de pauvreté plus élevée en termes réels compense au moins partiellement le manque d'informations sur l'évolution des dépenses.

- La deuxième approche consiste à utiliser le coefficient d'élasticité entre taux de croissance du PIB et taux de pauvreté. Plusieurs études

**Tableau 4 Estimations de l'incidence de la pauvreté extrême et de la pauvreté pour 2005 (en % de la population et en % des ménages)**

Incidence des degrés de pauvreté (en % de la population)	Approche		
	Approche par l'ajustement des seuils (1)	Approche par l'élasticité (2)	Moyenne (1) et (2)
Pauvreté extrême	38.0	37.8	37.9
Pauvreté	66.8	71.8	69.3
<b>Incidence des degrés de pauvreté (en % des ménages)</b>			
Pauvreté extrême	31.2	28.9	30.1
Pauvreté	54.9	59.0	56.9

Source : Calculs propres.

réalisées dans les pays pauvres ont révélé que ce coefficient d'élasticité variait autour de 1,5, la pauvreté se réduisant avec la croissance et augmentant avec la décroissance du PIB.

On obtient alors les résultats qui figurent au tableau 4 pour 2005<sup>11</sup> :

## Les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est une menace potentielle particulièrement pour les ménages disposant d'un revenu par tête se situant entre les lignes d'indigence et de pauvreté, c'est à dire pour ceux dont les revenus par tête varient, en 2005, entre 8 460 gourdes et 13 985 gourdes.

Ces ménages sont ceux qui, pour

satisfaire les critères d'alimentation recommandés, sont obligés, en présence d'une hausse de prix et/ou d'une baisse de revenus, de sacrifier pour un certain temps la consommation de biens et services essentiels non alimentaires. En faisant l'hypothèse que le revenu du ménage demeure inchangé ou s'améliore, la probabilité de tomber dans une situation d'insécurité alimentaire est inversement proportionnelle au revenu.

La proportion de ménages se trouvant en situation de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire s'élève en 2005, compte tenu des calculs relatifs aux incidences de la pauvreté extrême et de la pauvreté, à 27 % des ménages haïtiens, soit environ 447.000 ménages. 31% de la population font partie de ces ménages vulnérables, soit un peu plus de 2,6 millions de personnes.

**Tableau 5. Estimations de la proportion de ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire (IA)**

	Approche		
	Approche par l'ajustement des seuils (1)	Approche par l'élasticité (2)	Moyenne (1) et (2)
Proportion (%) de ménages vulnérables à l'IA	23.7	30.1	<b>26.8</b>

<sup>11</sup> Il s'agit bien entendu d'ordres de grandeur : les seuils n'ont pas été appliqués ici à des données d'enquête.

**Encadré 1 : Synthèse des résultats sur les seuils définis à partir des estimations mises à jour par la PFNSA pour l'année 2005**

	<i>Disponibilités annuelles (G/pers.)</i>	<i>Disponibilités journalières (G/pers.)</i>	<i>% de la population dans la catégorie</i>
<i>« Pauvreté absolue »/ pauvreté</i>	<i>Moins de 13.985</i>	<i>38</i>	<i>69</i>
<i>« Pauvreté extrême »/ indigence</i>	<i>Moins de 8.460</i>	<i>23</i>	<i>38</i>
<i>« Vulnérabilité »</i>	<i>8.460 &lt; x &lt; 13.985.</i>	<i>23 &lt; x &lt; 38</i>	<i>31</i>

Ces ordres de grandeur étant établis, on peut décider de mettre l'accent sur les groupes *les plus vulnérables*, c'est-à-dire sur ceux dont les niveaux de dépenses sont les plus proches de la ligne de pauvreté extrême. Par exemple, la priorité peut être donnée aux ménages dont les dépenses par tête se situent entre la ligne de pauvreté extrême et le revenu médian entre les lignes de pauvreté extrême et absolue. Le revenu moyen entre les lignes de pauvreté extrême et absolue peut aussi être choisi comme limite et la priorité donnée aux ménages ayant des dépenses par tête comprises entre la ligne d'indigence et le revenu moyen.

### L'application des seuils estimés à l'enquête nationale sur la vulnérabilité des ménages (2005)

L'Enquête Nationale sur la Vulnérabilité des Ménages (ENVM 2005) a couvert un échantillon aléatoire de 3 500 ménages environ. La base de données de l'ENVM compte, après apurement, 3 418 ménages. On dispose de données sur les *revenus perçus au cours des 3 mois précédant l'enquête* pour 3144 ménages.

En appliquant les seuils de pauvreté estimés pour 2005 aux *revenus*

déclarés dans l'ENVM (en l'absence de données sur la *consommation totale* des ménages), on trouve la distribution suivante (Voir Tableau 6).

L'incidence de la pauvreté extrême et celle de la pauvreté calculées sur cet échantillon sont bien plus élevées que celles estimées précédemment. En effet, la pauvreté extrême touche 64,5% des ménages de l'échantillon de l'ENVM contre 30,1% des ménages haïtiens selon les estimations. Le taux de pauvreté s'élève à 73,8% des ménages, loin devant le taux de pauvreté estimé plus haut (56,9%).

L'incidence de la pauvreté extrême étant particulièrement forte (elle concerne près des 2/3 des ménages de l'ENVM), les ménages

**Tableau 6. Distribution des ménages de l'ENVM**

	<b>Aire Métropolitaine</b>	<b>Autre Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Pays</b>
En dessous du seuil de pauvreté extrême	37.3	62.5	71.6	64.5
Entre le seuil de pauvreté extrême et le seuil de pauvreté	12.8	7.6	9.1	9.4
Non-pauvre	49.9	29.9	19.3	26.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	475	658	2011	3144

Source : PFNSA/ENVM 2005

vulnérables selon la définition proposée plus haut ne comptent que pour 9,4% du total (contre 26,8% selon les estimations).

Ces résultats sont à première vue surprenants. Il faut toutefois souligner que les seuils de pauvreté estimés ont été calculés à partir des dépenses des ménages, généralement plus élevées que les revenus déclarés. C'est que plusieurs facteurs contribuent à la sous-estimation des revenus : les effets de mémoire qui conduisent à l'oubli des revenus occasionnels, l'irrégularité des revenus perçus et les difficultés de mesure du revenu des travailleurs indépendants dont le poids est particulièrement important

dans la population active occupée en Haïti.

Autrement dit, l'application des seuils de pauvreté estimés aux revenus conduit à une sur-estimation de l'incidence de la pauvreté. La sur-estimation est d'autant plus importante que l'on ne dispose que des revenus perçus au cours des trois mois précédant l'enquête. Compte tenu de la saisonnalité des activités économiques (notamment en milieu rural), de l'irrégularité des revenus perçus, l'horizon des 3 mois précédant l'enquête ne donne pas une idée suffisante des niveaux de vie des ménages. En revanche, les seuils de pauvreté sont calculés pour une année (les 12

mois précédant les enquêtes budget-consommation) et intègrent, comme tels, les effets de saisonnalité et ceux de l'irrégularité des revenus.

Il convient alors d'appréhender la vulnérabilité alimentaire d'un point de vue plus « structurel ». Il s'agit d'enrichir l'approche par la pauvreté monétaire en considérant à la fois l'accès à la nourriture déterminé par le revenu, l'ensemble des moyens d'existence des ménages (patrimoine compris), leurs stratégies de réduction ex ante des risques et leurs capacités de réponse (en fonction de la détention d'actifs liquides ou d'actifs mobilisables pour la génération de revenus).

# Santé et nutrition

## Faits saillants :

La malnutrition reste un problème très grave pour les adultes comme pour les enfants. Parmi les causes principales : les fortes déficiences dans la disponibilité alimentaire associées à un régime déséquilibré, un accès limité aux services et des pratiques inadéquates de soins.

Plus de 20% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique avec un taux plus élevé (27,3 %) dans le milieu rural. 13,5 % des adultes sont frappés, avec également une situation plus grave en milieu rural. Les femmes sont en général plus affectées que les hommes.

Les carences en micronutriments sont importantes : en 2000 65% des enfants de moins de cinq ans et 55% des femmes souffraient d'anémie. En 2005, plus d'un tiers de la population de moins de cinq ans souffre de carences en vitamine A et 59% des enfants de 6 à 12 ans présentent une déficience en iode.

L'état de santé de la population est très fortement tributaire du degré de sécurité alimentaire au niveau des ménages, en d'autres termes de l'accès de ceux-ci aux aliments nécessaires et leur capacité d'utilisation biologique des aliments. D'un autre côté, une santé déficiente, en particulier certaines endémies, comme le VIH/SIDA qui réduit la force de travail dans les ménages, augmente les charges financières avec le coût des soins. Une santé défaillante diminue donc substantiellement les revenus déjà faibles ou insuffisants et a des effets dévastateurs sur la sécurité alimentaire des ménages. L'état nutritionnel lui, en même temps qu'il est un élément essentiel de la santé, est aussi un indicateur précieux de l'état de sécurité alimentaire de la population. Celui-ci peut-être évalué à partir des taux de malnutrition ou de toute autre maladie directement liée à l'insuffisance en quantité ou qualité des aliments consommés.

Actuellement, évaluer le statut de la santé et de la nutrition en Haïti, présente un certain nombre de difficultés à cause du manque de

continuité dans le suivi de la situation nationale en dehors des enquêtes EMMUS et du système spécifique de suivi pour le VIH/SIDA. Nous présentons cependant ici, à part les chiffres d'enquêtes nationales d'avant l'année 2000, un certain nombre de données recueillies par des ONG et des institutions internationales dans certaines régions du pays. Les données de l'EMMUS III (2001) seront également utilisées pour une meilleure compréhension de la problématique nutritionnelle et sanitaire à long terme.

## Le déséquilibre nutritionnel et ses conséquences sur le plan sanitaire

La sous-nutrition qui résulte des effets de l'insécurité alimentaire est suivie principalement au niveau national grâce aux enquêtes dont la dernière, malheureusement, remonte à l'an 2000. Ces enquêtes présentent deux groupes de témoins de l'état nutritionnel de la population que

sont les enfants de moins de 5 ans et les mères. Heureusement, pour la période la plus récente, d'autres rapports d'enquête et d'études aident à compléter l'évaluation de la situation actuelle.

## La malnutrition protéico-calorique

### Situation vers l'année 2000

Les taux de malnutrition infantile, bien qu'ayant régressé par rapport aux décades antérieures, demeurent très élevés. En 2000, plus de 20% des enfants de moins de 5 ans étaient en condition de malnutrition chronique. En comparaison, la moyenne pour la région Amérique Latine-Caraïbe est de 9%.

Considérons d'abord l'évolution de la malnutrition chez les adultes.

L'EVCH 2000/01 fournit des données sur les adultes de 18 ans et plus où l'on voit que le problème de la malnutrition sur la base de l'**Indice de Masse Corporelle** concerne 4,9% de la population sous ses formes bénignes ou modérées et

8,6% sous la forme grave soit au total un taux de malnutrition de 13,5%. Dans les deux cas, le milieu rural est beaucoup plus frappé que les milieux urbains : 16,4% comparé au taux de 6,2% pour l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMPAP). Pour les différents départements, selon que le taux global se situe au-dessus ou en dessous de la moyenne globale nationale de 13,5% on peut distinguer deux groupes :

- Groupe à indicateur élevé : Grande Anse (23,4%); Nord-Ouest (21,8%) ; Centre (21,3%), Nord-Est (20,3%) ; Sud (18%) et Sud-Est (17,8%).

- Groupe à indicateur moins élevé : Ouest (7,9%) ; Artibonite (11,8%) et Nord (13,2%).

En terme de poids anormal, on constate que les femmes ont un double désavantage : **une insuffisance pondérale globale plus importante** que les hommes (13,9%) **et une surcharge pondérale globale également plus importante** (23%). En fonction du lieu de résidence les femmes de 15 à 49 ans présentent les taux suivants :

*La malnutrition chronique est deux (2) fois plus grave en milieu rural (taux de 27,3) que dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (taux de 11,2).*

#### **Insuffisance pondérale**

- Aire Métropolitaine : 9,2% ; Autre Urbain : 9,9% ; Rural : 13,4%

- Aire Métropolitaine : 36,8% ; Autre Urbain : 28,5% ; Rural : 17,1%

En ce qui concerne la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (EMMUS III), sur la base des indicateurs retenus, la malnutrition chronique est deux (2) fois plus grave en milieu rural (taux de 27,3) que dans l'Aire Métropolitaine de Port-

au-Prince (l'AMPAP) (taux de 11,2). Les départements connaissent aussi des processus de différenciation très nets dans la gravité du phénomène. En considérant la moyenne nationale de 22,7% de la malnutrition chronique on a cette classification pour 2000 :

- Groupe à indicateur élevé : Centre (32,7) ; Sud (29,3) ; Artibonite (25,9) ; Grande Anse (25,8) ; Sud-Est (24,7) ; Nord (24,4) ; Nord (22,7).

- Groupe à indicateur moins élevé : Aire Métropolitaine (11,2) ; Nord-Ouest (21,6) ; Ouest (22,0).

En 2000, la sous-nutrition des enfants de moins de 5 ans restait un problème très grave malgré la tendance à une certaine amélioration. En combinant les résultats des rapports d'EMMUS, le Tableau 1 présente la tendance en œuvre sur le plan nutritionnel.

Naturellement, la malnutrition aiguë ne peut pas s'apprécier en terme d'évolution dans le temps, puisqu'elle reflète un état nutritionnel spécifique à un moment donné et dans une localité donnée. Cependant,

**Tableau 1 : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans selon les 3 indicateurs de l'état nutritionnel**

Années	Retard de Croissance (Malnut. Chronique) Taille/Âge	Emaciation (Malnut. Aigue) Poids/Taille	Insuffisance Pondérale Poids/Âge
1978	39,6	8,9	37,4
1990	33,9	4,7	26,8
1994-95 EMMUS II	31,9	7,8	27,5
2000 EMMUS III	22,7	4,5	17,3

*Sources des données : National Nutrition Status Survey 1978(cité dans EMMUS II ), EMMUS II et EMMUS III*

nous devons souligner l'importance du suivi régulier de cet indicateur, car il est capable de refléter de façon précise et rapide toute détérioration dans les conditions alimentaires d'une communauté donnée.

### Situation récente

Pour la période la plus récente (2003 et 2004), un rapport conjoint **FAO/PAM (2004)** a regroupé un certain nombre de données portant sur 5 départements (Sud, Grande Anse, Plateau Central, Nord-Ouest et Ouest - Ile de la Gonâve -) à partir de données collectées par 4 ONG : **CARE, CRS, WORLD VISION, SAVE THE CHILDREN**. La mesure de la malnutrition dans les 4 premières régions est basée sur un nouveau système d'indicateurs soit : Poids Faible par rapport à l'Age (PFA) et Poids Très Faible par rapport à l'Age (PTFA). Les données obtenues sont réunies dans le Tableau 2. Le Nord-Ouest et la Grande Anse sont les zones les plus affectées à la

fois par le PFA et le PTFA tandis que les Nippes se trouvent dans la situation la plus favorable pour les deux formes. Le Plateau Central considéré traditionnellement comme la région la plus préoccupante se retrouve dans une position intermédiaire.

Il n'est pas possible de produire une comparaison de ces chiffres avec les périodes antérieures, car les indicateurs ne sont pas les mêmes et les échantillons utilisés ne sont pas représentatifs au niveau national ou même départemental.

On constate cependant que toutes ces régions ont vu l'état nutritionnel des enfants s'améliorer en 2004 par rapport à 2003. Les opérateurs dans ces différentes zones expliquent cela par l'amélioration de la production agricole provenant d'une meilleure pluviométrie et par l'impact positif de la prise en charge nutritionnelle des enfants. Toutefois, ces progrès n'ont pas empêché que toutes ces régions se retrouvent encore à des niveaux trop élevés de malnutrition.

## Les carences en micronutriments

Les données anthropométriques présentées plus haut, occultent l'importance des déficiences d'autres éléments nutritifs extrêmement importants, les micronutriments. Cette forme de malnutrition peut ne pas influencer le poids mais reste un souci majeur dans la mesure où elle implique d'autres pathologies liées directement ou indirectement à leur absence.

### Carences en fer

Le manque de fer est la forme de carence en micro-nutriments la plus répandue à travers le monde. Cette carence diminue les facultés d'apprentissage et la résistance aux maladies des nourrissons et des jeunes enfants. Elle est une cause fréquente de mortalité chez les mères et de déficit pondéral à la naissance. Elle réduit la capacité physique et les aptitudes mentales et motrices des jeunes ainsi que la capacité de travail des adultes.

En Haïti, pour l'année 2000 (EMMUS, 2001) on constate qu'environ 65% des enfants de 6 à 59 mois sont atteints d'anémie. Dans cette frange, les enfants de 6 à 19 mois représentent 81%. La prévalence de l'anémie est moins élevée dans l'Aire Métropolitaine (62%) qu'en milieu rural (66%). Les records au niveau départemental sont détenus par le Centre (73,5%), le Nord-Est (74,2% et l'Artibonite (71,1%).

Le taux d'anémie ferriprive chez les femmes est très élevé [en moyenne 55,1%] (EMMUS, 2001). Les femmes enceintes sont les plus touchées (63,2%). La prévalence varie très peu avec le lieu de résidence urbain (AM-PAP : 56,4%) ou rural (54,4%).

**Tableau 2 : Evolution récente de la malnutrition**

ZONES	ANNÉE 2003		ANNÉE 2004	
	Poids Faible par rapport à l'Age (PFA)	Poids Très Faible par rapport à l'Age (PTFA)	Poids Faible par rapport à l'Age (PFA)	Poids Très Faible par rapport à l'Age (PTFA)
Grande Anse	47	16	34	9
Nippes	24	5	15	3
Aquin	33	9	25	6
Zone Côtière Sud-Ouest	32	9	25	5
Plateau Central / Maïssade	28	7	21	4
Nord-Ouest	38	8	34	6

Sources des données : FAO/PAM, 2004.

### Avitaminose A

La vitamine A est nécessaire au développement et à la conservation du tissu épithélial et permet de maintenir les défenses immunitaires de l'organisme. Chez les enfants, l'avitaminose A peut provoquer des lésions oculaires, la cécité nocturne et peut même aller jusqu'à l'aveuglement et entraîner une moindre résistance aux maladies infantiles tandis que les femmes enceintes courent un risque accru de mourir durant l'accouchement ou juste après.

La prévalence de l'Avitaminose A serait assez élevée au niveau national (9.7/1000 de xérose et 2.5/1000 d'ulcération de la cornée rapportée par l'UNICEF (1997)<sup>12</sup> ; les carences en vitamine A sont particulièrement aiguës à certaines périodes de l'année, à cause du caractère saisonnier des principales sources de ce nutriment. Ainsi, dans la région des Cayes, la consommation de cette vitamine triplerait quasiment au mois de septembre comparée à celle de janvier<sup>13</sup> (Rouzier, 1990).

Une étude non encore publiée de 2005 réalisée par MSPP/UNICEF/IHE met en évidence qu'un tiers de la population étudiée d'enfants de moins de 5 ans<sup>14</sup> présente une carence en vitamine A (32,02%) et qu'un pourcentage minime accuse une carence sévère (1,47%). Ainsi, le taux national calculé est significativement plus élevé que le seuil de 15% généralement admis. Il semble que la prévalence de la carence en vitamine A soit à peu près la même quelque soit le milieu de résidence et le sexe tandis

qu'elle varierait significativement en fonction du groupe d'âge : plus faible (14.32) pour les enfants de 24 à 36 mois et nettement plus élevé (36.83) pour ceux de 48 à 59 mois.

### Carences en iode

L'iode est important pour le développement et la croissance du cerveau et du système nerveux ainsi que pour la régulation de la température et de l'énergie de l'organisme. Dans les zones géographiques où la diète est pauvre en iode, il y a une forte prévalence des avortements, un faible poids à la naissance et une mortalité périnatale et infantile. La déficience cause également l'augmentation de volume de la glande thyroïde (goitre) avec tous les désordres liés à son dysfonctionnement tel que le crétinisme. Contrairement aux autres micronutriments, les déficiences en iode sont généralement très localisées. Elles existent surtout dans les zones intérieures où le lessivage des sols a affecté la composition en iode des produits agricoles et où cet inconvénient n'est pas compensé par la consommation de produits marins ou de produits fortifiés en iode.

Une enquête, réalisée en 1990 dans le Plateau Central a montré une prévalence de goitre total de 9.7% avec 2.5% de goitre visible. Plus récemment, la prévalence de cette carence, basée sur le dosage de l'excrétion urinaire d'iode réalisé en 1996 sur un échantillon d'enfants de 6 à 14 ans au niveau des départements de l'Artibonite, du Centre et de l'Ouest variait entre 12.8%

(Arcahaie) et 49.4% (Petite Rivière de l'Artibonite) (1996)<sup>15</sup>.

L'étude non encore publiée de 2005 par MSPP/UNICEF/IHE montre que la carence en iode, d'après le taux d'iode urinaire chez les enfants de 6-12 ans au niveau national est plus élevée que le standard généralement admis (niveau qui devrait être inférieur à 50%), soit 59%. La prévalence de la déficience en iode varie très peu par rapport à l'âge mais elle est influencée par le sexe (les garçons sont plus affectés que les filles) et elle est plus grave en milieu rural (taux de 72.48%).

## Consommation alimentaire

La qualité comme la quantité d'aliments consommés sont limités pour une grande partie de la population. Une enquête menée en 2004 par le PAM dans quatre départements du pays (Ouest, Nord, Nord-Est et Centre) montrait que les ménages ne prenaient en moyenne que deux repas par jour. Dans les strates les plus défavorisées, entre 30 et 50% des familles ne bénéficiaient que d'un repas quotidien. L'analyse de la composition de l'alimentation indiquait aussi que près de 50% des ménages avaient une consommation qui peut être qualifiée de faiblement ou très faiblement diversifiée (PAM, 2004). Concrètement, ces données traduisent une situation où la consommation d'aliments protéinés, de graisses, de fruits et légumes est

<sup>12</sup> UNICEF. The State of the World's Children 1997. United Nations Children's Fund. New York : Oxford University Press. 1997. Cité par CNSA. Bulletin de Conjoncture, juillet-septembre 2004, no 7.

<sup>13</sup> Rouzier Marilise. Sources locales de Vitamines A et quelques stratégies pour leur utilisation. Présenté à un séminaire de la EYE CARE, 1990. Cité par CNSA. Bulletin de Conjoncture, juillet-septembre 2004, no 7.

<sup>14</sup> Voir Annexe X pour les caractéristiques de l'échantillon.

<sup>15</sup> OPS-OMS 1996.- Enquête dans les départements de l'Artibonite, du Centre et de l'Ouest. Cité par CNSA. Bulletin de Conjoncture, juillet-septembre 2004, no 7.

*La consommation d'aliments protéinés, de graisses, de fruits et légumes est extrêmement faible dans les couches pauvres de la population.*

extrêmement faible dans les couches pauvres de la population.

Pour la majorité des ménages, les difficultés d'accès aux aliments se sont accentuées sur la période récente du fait d'une forte inflation des prix des produits alimentaires. La dévaluation accélérée de la Gourde depuis 2001, la stagnation de la production locale et la dépendance envers les importations expliquent en grande partie cette situation. En 2004, la hausse des prix des produits alimentaires a dépassé 28% alors que le taux d'inflation général était de 22% (CNSA, 2004). Dans l'enquête réalisée en 2005 par MSPP/UNICEF/IHE il a été observé que les céréales constituent la principale source d'aliments au taux de 88% de la diète globale. Les protéines d'origine animale, les produits laitiers et les fruits riches en vitamine A ne rentrent pas dans une proportion suffisante dans le régime alimentaire.

### Soins aux enfants et aux mères et accès aux services

Selon l'**UNICEF**, les trois causes structurelles responsables des

déséquilibres nutritionnels sont : les déficiences dans la disponibilité alimentaire des ménages, l'inadéquation des pratiques de soins relatifs aux mères et aux enfants et les difficultés d'accès aux services sanitaires et nutritionnels.

### Soins des mères et des enfants

La méthode d'évaluation habituellement utilisée pour apprécier la qualité de l'accompagnement des mères et des enfants est le suivi des soins prénatals, de l'accouchement, des soins postnatals et des pratiques hygiéniques. Nous l'utilisons pour analyser le taux de protection des mères et des enfants.

#### Période 2000

##### Suivi des femmes enceintes

Pour l'année 2000, l'**EMMUS III** établit que seulement 79% des femmes enceintes au niveau national ont été examinées par des professionnels de santé (médecins, infirmières et auxiliaires). Ce taux de protection varie dans une proportion inverse par rapport à l'âge de la mère, à l'accouchement et au rang

de naissance. Les jeunes mères et celles qui ont eu moins d'accouchements sont mieux protégées. Ce taux subit également l'influence du lieu de résidence et du niveau d'instruction. Les femmes citadines et les femmes ayant une éducation supérieure au 2<sup>e</sup> cycle de l'école fondamentale accusent des taux de protection nettement meilleurs que ceux des femmes rurales et des femmes analphabètes.

*65% des enfants et 55% des femmes sont atteints d'anémie; un tiers des préscolaires présente une carence en vitamine A; 59% des enfants de 6-12 ans montrent une carence en iode; ce dernier taux est de 72% en milieu rural.*

**Tableau 3 : Pourcentage de femmes enceintes ayant été examinées par un professionnel de santé selon certaines caractéristiques socio-démographiques**

En %	LIEU DE RÉSIDENCE		NIVEAU D'INSTRUCTION		RANG DE NAISSANCE	
	URBAIN	RURAL	SECONDAIRE OU PLUS	AUCUN	1	6 OU PLUS
Taux de protection des femmes enceintes	89,7	72,8	95,2	63,0	87,9	66,2

Source des données : EMMUS III ,2001

### Accouchement

Les niveaux de protection à l'accouchement sont beaucoup plus bas. Une minorité de naissances (23,7%) sont survenues dans un établissement sanitaire. Dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMPAP) ce niveau est plus élevé; (56,3%) les femmes ayant une éducation supérieure au 2e cycle de l'école fondamentale ou plus affichent (62,8%). En considérant l'assistance lors de l'accouchement, on constate la même tendance puisque 24% seulement des naissances ont eu lieu avec l'assistance d'une personne médicalement formée. Là encore, les différences dans l'âge de la mère à la naissance, le rang de naissance, le lieu de résidence et le niveau d'instruction déterminent des variations très importantes dans la qualité de l'accompagnement.

### Soins postnatals

La fréquence des soins postnatals est également faible. D'après les données de l'EMMUS III, 13% de femmes ont eu des visites postnatales. Evidemment, ce taux s'élève significativement avec le niveau d'instruction, le lieu de résidence urbaine, le faible rang de naissance et le niveau faible de l'âge de la mère à la naissance.

### Période 2004

Les données tirées du rapport **PAM/ACF 2004** permettent d'avoir une vue plus actualisée et plus complète des soins maternels et infantiles.

Le niveau des soins prénatals et postnatals semble s'être amélioré. La proportion de femmes enceintes

ayant été examinées par des professionnels de la santé atteint le niveau de 81%, soit un écart de 8 points par rapport au taux de l'**EMMUS III**. Dans les périphéries urbaines, le niveau est encore plus élevé (93%). La même tendance au progrès s'observe pour les soins postnatals. 28% de femmes rurales ont reçu de la Vitamine A après leur dernier accouchement ; la situation est nettement meilleure en ville avec un taux de 42%.

### Allaitement maternel

Toujours selon le rapport PAM-ACF 2004, l'allaitement maternel exclusif n'existe presque pas, même pour les très jeunes (moins de 6 mois) de l'échantillon étudié<sup>16</sup>. Ce rapport permet également d'apprécier les modalités actuelles de l'allaitement maternel : de la nourriture solide ou partiellement solide est introduite dans le régime alimentaire du nourrisson à 1-2 mois d'âge.

### Accès aux services sanitaires et de distribution d'eau

L'accès aux services sanitaires et de distribution d'eau varie en fonction du lieu de résidence.

La tendance la plus nette est que l'on est plus ou moins bien servi selon

que l'on réside dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (**AMPAP**) ou ailleurs. La totalité des femmes de la capitale se trouvent à proximité (ou à moins de 5 Kms) d'un centre de santé alors que le taux est seulement de 60% pour celles vivant en milieu rural. De même, les cliniques mobiles offrant des services de santé maternelle et infantile sont surtout disponibles pour les femmes de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (**AMPAP**) (35,3%).

Toutefois, quand il s'agit de matrone/sage-femme et d'agent de santé la disponibilité est nettement plus grande dans les autres villes et le milieu rural. C'est ce que traduit le tableau 4 construit avec les données de l'**EMMUS III**.

L'examen de la couverture vaccinale des enfants de 12 - 23 mois révèle la même complexité. Selon les recommandations de l'**OMS**, environ 4 séries de vaccin sont injectées aux enfants et ils doivent tous être administrés avant l'âge d'un an à des intervalles bien définis.

Les statistiques montrent qu'en l'an 2000 seulement 33,5 % des enfants d'un an avaient reçu tous les vaccins tandis que 16% n'en avaient reçu aucun. Le premier taux est très faiblement influencé par le lieu de résidence urbain ou rural, ou par le

**Tableau 4. Disponibilité du personnel de santé pour les femmes**

Type de personnel	AMPAP*	Autres Villes	Milieu Rural
Matrone/Sage-Femme	50,8 %	70,1 %	71,2 %
Agent de Santé	8,9 %	44,5 %	55,6 %

Source de données : EMMUS, 2001.  
\* Aire Métropolitaine de Port-au-prince

16 Voir Annexe X pour les caractéristiques de l'échantillon.

sexe de l'enfant. Par contre, il varie fortement avec le niveau d'instruction des mères : 44 % pour celles ayant une éducation supérieure au 2e cycle de l'école fondamentale et 22 % pour les mères analphabètes. Des différences marquées s'observent entre les départements : le taux de vaccination complète varie en effet de 16 % pour le Sud-Est à 57 % pour le Nord-Est tandis que l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (**AMPAP**) affiche un taux intermédiaire de 31,2 %.

Pour réduire l'incidence et la prévalence des maladies infectieuses et parasitaires une approche globale est souvent préconisée intégrant, outre les soins curatifs, une amélioration du statut sanitaire global --consommation d'eau potable et utilisation de méthodes « saines » d'évacuation des excréta...-- L'**ECVH** (2000/01) permet d'apprécier la disponibilité de ces deux facteurs. L'utilisation des lieux d'aisance varie selon le milieu de résidence : 90,7 % dans l'**AMPAP**, 41 % pour le milieu rural ; dans ce dernier cas, la très grande majorité de lieux d'aisance sont situés à l'extérieur du logement. Quand on considère le type de lieu d'aisance, les latrines à l'intérieur de la propriété et les W.C représentent 66% environ du total. C'est bien entendu l'**AMPAP** qui affiche le taux le plus élevé (79,6 %) tandis que dans le milieu rural 41 % des logements ont seulement un « trou dans la cour ».

Le mode d'approvisionnement de l'eau à boire tel qu'il se pratique en Haïti peut également générer des problèmes sanitaires et nutritionnels.

L'**EMMUS III** avait établi en 2000 que 46% de la population urbaine et 3,8% de la population rurale disposent de robinet d'eau au logement. Les données plus détaillées de l'**ECVH 2001** montrent que, outre le robinet, trois autres modes dominant au niveau national : la source ou rivière (34,7 % des logements occu-

pés), la fontaine publique ( 20,5 %) et l'achat par seau (19 %). Ils sont respectivement plus utilisés dans le milieu rural, les villes provinciales et l'**AMPAP** mais aucun ne garantit réellement l'absorption d'une eau potable. Selon le rapport PAM-ACF 2004, l'utilisation du robinet serait passée à 18% en milieu rural.

Le rapport **PAM/ACF** 2004 fournit des informations permettant d'apprécier l'évolution de l'accès aux services de santé et à certains services domestiques de base. L'**EMMUS III** avait établi que les ménages ruraux utilisaient en première priorité les centres de santé et les dispensaires à (36,3%). L'enquête de **ACF** débouche sur les taux respectifs de 37 % et 46%. Elle montre également une plus grande accessibilité des hôpitaux pour les villes de province avec un taux de 62 % à comparer au taux de 57 % de l'**EMMUS III**.

#### **Prévalence du VIH/SIDA**

La prévalence du sida dans l'ensemble de la population est souvent suivie à travers la prévalence parmi les femmes enceintes qui en est un bon indicateur. En Haïti, depuis 1993 des études de « séro-surveillance par méthode sentinelle et sites comparables » sont périodiquement effectuées et en 2004 le taux de prévalence était de 3,1%. Cette même année, une mise à jour des projections épidémiologiques du **VIH/SIDA** a été réalisée à partir d'un modèle développé par l'**ONUSIDA** : le taux de prévalence estimé s'est fixé entre 3,5% et 3,7%. Les deux méthodes montrent une baisse de la prévalence du VIH depuis la 2ème moitié des années 1990. Elles permettent également de se rendre compte que la prévalence est souvent plus importante dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Ainsi, pour 2004 les taux respectifs estimés sont de 5% et 3%.

## **Progression au Niveau Institutionnel**

### **Les Programmes Prioritaires en santé**

Pour le Ministère de la Santé Publique, les programmes dits prioritaires concernent la tuberculose, la malaria, le VIH/SIDA, la vaccination, la filariose et la nutrition. L'approche intégrée adoptée dans la lutte contre les maladies concernées vise à améliorer l'accès à ces programmes, notamment pour les groupes les plus vulnérables, en permettant leur exécution dans le cadre des activités routinières des établissements de santé et des postes de rassemblement communautaires.

Cette orientation n'est pas tout à fait nouvelle car elle était déjà opérationnalisée à travers plusieurs projets en Haïti dont :

- le Fonds Global qui finance des activités **VIH/SIDA**, Tuberculose et Malaria ( 50 millions d'**USD** pour le **CCI** )

- le Projet **FNUAP** sida/santé reproductive avec une enveloppe budgétaire de 10 millions

- le Projet-Sida de la Coopération Canadienne dans l'Artibonite ( 2 millions )

Pour la période concernée par le Bilan, citons quelques actions significatives :

- **Tuberculose** : Remise en fonction du laboratoire de contrôle de la tuberculose fermé depuis 3 ans.

- **Malaria** : Relance des activités grâce à la contribution du **Fonds-Global**.

- **Vaccination** : Relance du programme élargi de vaccination. Grâce à une aide du Japon à travers l'**UNICEF**, la chaîne du froid a été renforcée ; à travers le projet **MSP/P/BID** la stratégie avancée de vaccination, a permis d'atteindre les populations

**Encadré no 1. Efforts récents d'amélioration des services en santé et nutrition**

Pour la période de 2000 à 2004, le Ministère de la Santé Publique ayant estimé que l'espérance de vie des Haïtiens avait régressé de 55 à 53 ans et que tous les indicateurs socio-sanitaires de base étaient à des niveaux inacceptables, quatre grandes lignes d'action ont été retenues pour la période du Gouvernement de Transition, dans le cadre du CCI :

- L'accès à un Paquet Minimum de Services (PMS)
- Le renforcement institutionnel du MSPP
- L'amélioration du financement de la santé et de la nutrition
- La relance et l'intégration des programmes les plus prioritaires

De par leur nature, les trois premiers axes d'intervention peuvent démarrer dans le court terme mais leur impact ne sera visible qu'à long terme. Et, compte tenu de la nécessité de réduire la mortalité maternelle et infantile, le

demier axe de relance et intégration des programmes les plus prioritaires est devenu la porte d'entrée des actions de santé publique. Quatre programmes sont considérés comme prioritaires : la filière d'achat et de distribution de médicaments essentiels génériques ; la prévention et la prise en charge des cas de malnutrition ; le renforcement des activités de santé maternelle et infantile ; l'intégration opérationnelle des programmes prioritaires de santé. développent des stratégies non soutenables.

reculées à un coût moindre tout en créant de nouveaux emplois.

**Prévention et contrôle des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du VIH/SIDA**

En 2002, un **Plan Stratégique National 2002/2006** a été élaboré sur une base concertée à partir d'un financement conjoint de l'**ONUSIDA**, de l'**OPS/OMS** et de l'**USAID**. Ce document a établi au départ un diagnostic de la situation qui a permis de cerner le profil épidémiologique et la dynamique de l'épidémie en même temps que d'analyser le programme existant de lutte contre le sida. Sur cette base et en tenant compte des progrès réalisés sur le plan international, une nouvelle politique globale a été formulée. Le nouveau cadre conceptuel pour une réponse élargie s'articule autour des 3 aspects essentiels de l'épidémie : le risque, la vulnérabilité et l'impact.

**Efforts spécifiques en faveur de la nutrition**

On doit rappeler qu'en 2001 le **MSPP** a publié un document intitulé «

Politique Nationale de Nutrition ». Sur la base d'un diagnostic de la situation sanitaire et nutritionnelle, on avait opté à l'époque pour une stratégie à 5 axes parmi lesquels :

- L'augmentation de l'accès des ménages aux aliments et micronutriments
- La préservation des qualités nutritives et de l'innocuité des aliments
- Le renforcement de la lutte contre les maladies infectieuses

Le **CCI** ne s'est pas prononcé sur ce document et aucune politique nutritionnelle spécifique n'a été officiellement formulée jusqu'à présent. Cependant, malgré l'absence d'un cadre formel, le **MSPP** a engagé certaines actions dans ce domaine :

- Fortification du sel à l'iode
- Réalisation de l'enquête de prévalence sur les micronutriments et fortification des aliments

Dans le domaine nutritionnel, il faut également mentionner les efforts de partenaires de la Communauté internationale : UE, USAID, UNICEF, PAM.

Pour l'**Union Européenne (UE)**, le volet d'appui à la Sécurité Alimentaire haïtienne s'exécute à travers un ensemble d'institutions :

• **Onze projets de sécurité alimentaire** sont en cours de réalisation, en partenariat avec des ONGs haïtiennes et internationales dans tout le pays.

• Un **Programme de Développement Rural des régions centre et sud d'Haïti** est en cours depuis 1999. Les principaux axes d'intervention concernent le développement de certaines filières (café, cacao, manioc, igname...), la transformation des produits agricoles et la protection de l'environnement.

• L'UE a également appuyé la mise en place de **4 observatoires thématiques** : l'Observatoire de la sécurité alimentaire et de la concertation dans ce domaine opéré par la CNSA, l'Observatoire sur la vulnérabilité des ménages ruraux qui assure le suivi des populations vulnérables (PFNSA), l'Observatoire sur les échanges transfrontaliers de produits agricoles (LAREHDO), l'Observatoire du foncier (GREF)

L'UE intervient également dans l'aide alimentaire à travers le BND et le PAM. Cette aide est utilisée dans des programmes de cantines scolaires. Au cours des derniers 12 mois, près de 5200 tonnes d'aide alimentaire ont été distribuées au bénéfice d'environ 150 000 élèves.

L'UE appuie également le Programme National de Cantines Scolaires (PNCS) du MENJS : préparation et distribution d'un petit déjeuner rapide dans les écoles dépourvues de cantine, achat et distribution de réchauds améliorés et actions visant à améliorer l'environnement scolaire, sous forme de petits projets d'infrastructure, santé et hygiène, formation et achats locaux de nourriture.

L'**USAID** fournit une contribution d'environ 83% de l'aide alimentaire totale reçue chaque année par Haïti. Son assistance se fait à travers le **DAP** (Développement Assistance Program) avec l'objectif d'améliorer la sécurité alimentaire particulièrement des groupes vulnérables comme : les enfants de moins de 5 ans, les élèves de niveau primaire, les orphelins, etc. L'aide américaine dans le domaine de la sécurité alimentaire est distribuée à travers un certain nombre d'opérateurs couvrant l'ensemble des départements et impliqués entre autres dans des activités de:

- Cantines scolaires
- Santé maternelle et infantile
- Activités nutritionnelles orientées vers des groupes spécifiques
- Activités de «food for work»

L'**UNICEF** mène des activités nationales pour la survie de l'enfant ; celles-ci se font en collaboration avec d'autres partenaires (OPS/OMS, FNUAP, ONUSIDA, USAID, BID, Banque Mondiale).

Un accent particulier est mis par l'UNICEF sur l'augmentation de la couverture vaccinale notamment en ce qui concerne la poliomyélite et la rougeole, sur la prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant, sur la réduction de la mortalité maternelle, sur la promotion de la consommation des micronutriments (iode, vitamine A) et de l'allaitement maternel.

LE **PAM** intervient en Haïti dans l'atténuation de la situation de malnu-

trition, d'insécurité alimentaire et des problèmes sanitaires des groupes les plus vulnérables. Il travaille également pour réduire l'impact du VIH-Sida sur les personnes infectées en leur procurant l'assistance nutritionnelle et médico-sociale. Le PAM collabore également avec la CNSA et d'autres institutions dans les domaines de l'alerte précoce, de la préparation de plans d'intervention en cas d'urgence et de la planification des secours.

Le PAM procure des aliments à des Centres de Santé dans les Départements du Nord-Est (16), du Nord (10) et dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (35).

Il intervient également dans des programmes de cantines scolaires au niveau de 3 départements : Nord, Nord'Est et certaines régions de l'Ouest. Au cours de l'exercice 2004-2005, 397 écoles ont pu bénéficier de cette assistance soit un pourcentage de 36% des écoles couvertes par le programme des cantines scolaires à l'échelle nationale.

## Le Contrôle de la sanitation et de l'innocuité des aliments

La sécurité alimentaire ne peut pas se limiter à garantir la disponibilité physique et économique des produits alimentaires au niveau des ménages ; il est également important d'en assurer le caractère sain par l'imposition de normes pour l'innocuité des aliments et par les contrôles sanitaires appropriés.

**Pour garantir cette protection nécessaire du consommateur, un système de contrôle a été mis en place. Malheureusement, une évaluation réalisée par la FAO en 1998 pour le compte de l'Etat Haïtien avait mis en évidence de nombreuses faiblesses :**

- en matière de législation et de réglementation, le cadre existant est vieux d'environ 50 ans et il n'existe aucune norme nationale pour les produits alimentaires ni même une structure pour la normalisation ;

- aucun système non plus de contrôle des poids et mesures ;

- le système d'inspection – concernant la production, la transformation, l'entreposage et la distribution des aliments – est considéré comme non fonctionnel. Les principales causes invoquées sont le manque de moyens (transport, prélèvement d'échantillons, analyse), de formation spécifique en inspection des aliments et surtout d'encadrement et de programmes d'intervention. Les capacités d'analyse ont également été mises en cause avec deux laboratoires seulement qui soient opérationnels : le Laboratoire de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire et le Laboratoire Vétérinaire Central de Tamarinier ;

- les responsabilités du système de contrôle sont partagées entre les Ministères de l'Agriculture, du Commerce et de la Santé, mais il n'existe pas de mécanisme de coordination des actions à ce niveau.

L'assistance de la FAO à l'Etat Haïtien a comporté un volet de renforcement des capacités nationales sur le plan du contrôle alimentaire matérialisé en 2003 par un certain nombre de résultats :

- sur le plan juridique et réglementaire, le projet de loi sur le contrôle des aliments, normes et règlements techniques ; le protocole d'accord entre les départements ministériels concernés par la coordination et l'implémentation des contrôles de denrées alimentaires ;

- l'organisation de plusieurs séminaires de formation ;

- des activités de renforcement des capacités analytiques conduites à travers le Laboratoire Central de Tamarinier qui s'est doté en cette oc-

casation d'une section d'analyse physico-chimique pour les aliments.

Le projet de loi sur le contrôle des aliments, normes et règlements techniques a été récemment soumis au Cabinet du 1er Ministre. Une Commission interministérielle a même été formée pour sa révision.

Le protocole d'accord entre les départements ministériels concernés par la coordination et l'implémentation des contrôles de denrées alimentaires a été jusqu'ici signé par deux des trois Ministères concernés, celui du Commerce et celui de l'Agriculture.

Il serait important de poursuivre avec ces premières interventions, et de renforcer également la sanitation (à la vérité déplorable et quasi inexistante) dans les rues, les marchés publics... et renouer avec le suivi de la sanitation et de l'innocuité des aliments au niveau des marchés et supermarchés, de boucheries, ateliers de transformation, de la douane... En ce qui concerne les produits importés, ce suivi devrait inclure également tous les produits pouvant avoir un impact sur la santé -- pesticides, médicaments... --.

## Conclusion

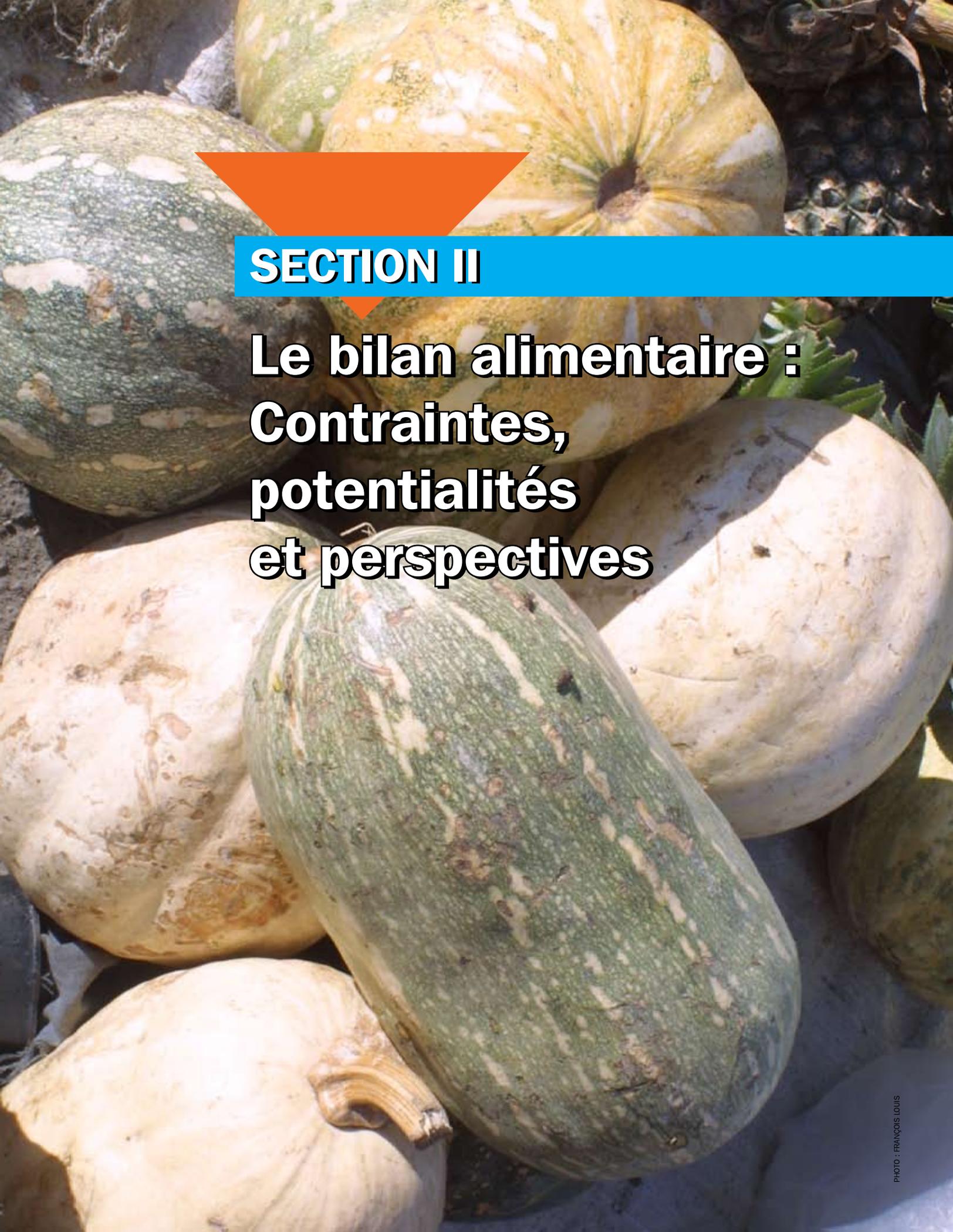
Les données réunies sur la malnutrition protéico-calorique et les carences en micronutriments pour la décennie en cours montrent qu'en dépit de la tendance globale à l'amélioration en ce qui concerne la malnutrition protéico-calorique, la situation reste préoccupante. Les carences en micronutriments ont cependant eu tendance à empirer. Cette détérioration du statut nutritionnel de la population reflète l'aggravation de la situation économique des ménages :

Les chiffres les plus récents datant de 2001 suggèrent que les niveaux d'extrême pauvreté pour le milieu rural dans son ensemble atteignent 58%. Les niveaux les plus élevés seraient atteints dans le Nord-Est et le Nord-Ouest, avec respectivement 80 et 65% des habitants se trouvant en dessous de ce seuil (Banque Mondiale, 2005). Ces ménages doivent consacrer près de 60% de leur budget à l'alimentation.

En milieu rural particulièrement,

la situation alimentaire des ménages est fortement tributaire des variations annuelles de la pluviométrie et des événements climatiques cycliques tels que les sécheresses, les inondations ou les cyclones. La sécurité alimentaire des ménages a aussi été affectée par les événements politiques de la fin 2003-début 2004 ; l'insécurité et la spéculation ont perturbé les circuits de distribution, stimulé la hausse des prix des aliments en milieu urbain et déprimé les prix au producteur et les revenus des ménages ruraux ; les actes de pillage des stocks d'aide alimentaire ont par ailleurs aggravé la situation des catégories les plus vulnérables.

Les déficiences nutritionnelles en Haïti sont certainement un problème de santé publique important mais elles sont également des indicateurs d'une situation de déséquilibre beaucoup plus profond qui ne peut être surmonté que par une parfaite compréhension des mécanismes générant l'insécurité alimentaire et une volonté tangible de la corriger.



## SECTION II

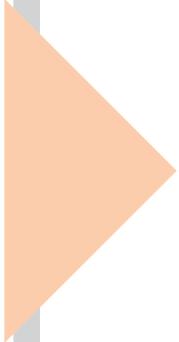
# **Le bilan alimentaire : Contraintes, potentialités et perspectives**



**La disponibilité alimentaire  
en Haïti : structure  
et caractéristiques**



**La disponibilité alimentaire :  
une affaire de politique  
multisectorielle**



**Les perspectives  
de la disponibilité alimentaire  
dans le court terme**



**Impacts des échanges  
commerciaux agricoles  
sur la sécurité alimentaire  
des zones frontalières**



*Cette section établit le bilan alimentaire d'Haïti et présente la structure de la disponibilité alimentaire globale avec ses contraintes, potentialités et perspectives. La balance alimentaire nationale, quoique équilibrée, se révèle très fragile car elle repose sur le dynamisme des importations face aux contraintes fortes de la production nationale.*

*Un article sur les échanges commerciaux au niveau de la frontière haïtiano-dominicaine nous permet d'apprécier l'ampleur de ceux-ci, particulièrement dynamiques du côté dominicain, ainsi que le poids grandissant du secteur informel dans ces échanges.*

*Les interactions obligatoires entre secteurs étatiques pour une harmonisation indispensable des politiques publiques dans la construction de la politique alimentaire nationale sont malheureusement très faibles. Par conséquent l'analyse prospective de la disponibilité alimentaire en Haïti dans les court et moyen termes s'est révélée alarmante. Pourtant, l'exploration de quelques filières stratégiques révèle un potentiel de production locale tout à fait encourageant.*

# La disponibilité alimentaire en Haïti, structure et caractéristiques

## Faits saillants :

### La disponibilité alimentaire

Entre 2003 et 2005, la production locale, estimée à 852.6 milles TEC en moyenne, compte pour près de 43% des disponibilités alimentaires nationales évaluées à 1.97 millions de tonnes de céréales l'an. Les

importations alimentaires, avec près d'un million de tonnes de céréales en moyenne par an, en représentent plus de la moitié. L'aide alimentaire (6% environ de l'offre locale nette) est en décroissance : elle est passée de 144,000 TEC en 2000/2001 à 121,000 en 2003/2005. Les Etats-Unis sont

le principal contributeur de l'aide alimentaire en nature.

La diète alimentaire est dominée par quatre groupes de produits (Céréales, Huiles et graisses, Racines et tubercules, Sucre) -- 84% en 2005 -- tandis que le poids des légumineuses, viandes et autres protéines est faible.

## La disponibilité globale

### Encadré no. 1

#### Besoins alimentaires de base

Les besoins alimentaires de la population haïtienne sont estimés sur la base d'une consommation annuelle moyenne de 225 Kilogrammes de céréales par personne, norme définie par les instances du système des Nations-Unies pour satisfaire les besoins alimentaires de base. Pour une population de plus de 8 millions d'habitants en 2005, les besoins

théoriques s'élèveraient à plus de 1,830,000 Tonnes d'équivalents-céréales (TEC) ; la TEC est une unité utilisée en lieu et place de la tonne métrique afin d'agréger ou de comparer des produits alimentaires différents ; la TEC est la valeur calorique moyenne d'une tonne métrique de céréales, valeur à partir de laquelle les coefficients des différents produits seront calculés en fonction de leur propre densité calorique).

Au cours de la période sous étude (2003-2005), la production natio-

nale a représenté en moyenne 43% des disponibilités alimentaires globa-

les, les importations commerciales 51% environ et l'aide alimentaire 6% (figure 1 et tableau 2). Lorsqu'on inclut l'ensemble des aliments disponibles, et non pas seulement les disponibilités d'aliments énergétiques (céréales, tubercules...) tel que cela se faisait dans les bilans des années précédentes, la balance alimentaire globale accuse des résultats positifs, équivalant 5.6% des disponibilités alimentaires globales (tableau 1). Concrètement cela signifie que, dans l'ensemble, les disponibilités seraient supérieures aux besoins nutritionnels caloriques minimum des 8.3 millions de personnes habitant le territoire<sup>17</sup>.

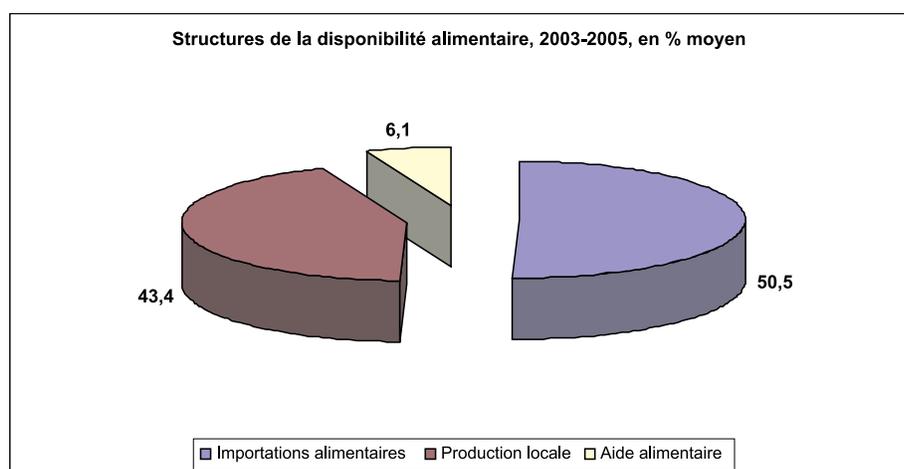
<sup>17</sup> Les chiffres présentés ici sont basés sur des estimations de la production nationale faites par les institutions compétentes de l'État Haïtien. Même en ce qui concerne les importations et réexportations, la forte densité de transactions informelles ne permet pas d'avancer des chiffres précis. De plus, les estimations de pertes au niveau des produits alimentaires locaux ou importés sont basés sur les pourcentages classiques des années antérieures, sans tenir compte des augmentations considérables --non documentées-- des pertes dues à l'insécurité qui sévit depuis le début de l'année 2004. On doit donc traduire les chiffres présentés ici

Tableau 1. Bilan alimentaire 2005 (en TEC)

Disponibilité alimentaire	Volume estimé en TEC	% par rapport aux disponibilités	% par rapport aux besoins
<i>Besoins alimentaires</i>	1,867,000		
Production alimentaire nationale	909,177.98		
-Exportations	60000.00		
Offre locale nette	<b>849177.98</b>	<b>43.09</b>	<b>45,5</b>
Importations commerciales d'aliments	1,026,714.87		
-Réexportations Rép. Dominicaine	30,000.00		
Importations alimentaires nettes	<b>996,714.87</b>	<b>50,58</b>	<b>53,4</b>
Aide alimentaire	<b>124,697.44</b>	<b>6,33</b>	<b>6,7</b>
<i>Disponibilité alimentaire nette</i>	1,970,590.30	100	105.6
Balance		5.6%	

Source : CNSA, 2005

Figure 1



Cette situation est due à une hausse significative des importations d'aliments au cours de la période considérée. En effet, selon le tableau 2, entre 2003 et 2005, les importations alimentaires nettes ont avoisiné un million de TEC en moyenne par an, soit une progression significative de plus de 17% par rapport à 2000/2002. La production alimentaire nationale en revanche, soumise aux aléas des conditions climatiques, montre des variations annuelles négatives. Comparés à la période précédente, les niveaux moyens de production ont chuté de plus de 5%, passant ainsi de 898.4 milles TEC à 852.6 milles en 2003/2005. Mais sur l'ensemble de la période analysée, la production alimentaire locale est demeurée relativement stable (figure 2).

Par ailleurs, les importations effectuées au titre de l'aide alimentaire ont régressé. En termes relatifs, elles ont enregistré une baisse moyenne de plus de 16% entre les deux pé-

**Tableau 2. Disponibilité alimentaire moyenne 2003/2005 (en TEC)**

	Volume moyen	% par rapport aux disponibilités	% par rapport aux besoins
<b>Besoins alimentaires</b>	1,867,000		
<b>Offre locale nette</b>	<b>852,561.0</b>	<b>43.4</b>	<b>45,7</b>
<b>Importations alimentaires nettes</b>	<b>996,240.6</b>	<b>50,5</b>	<b>53,4</b>
<b>Aide alimentaire</b>	<b>120,642.1</b>	<b>6.0</b>	<b>6,5</b>
<b>Disponibilité alimentaire nette</b>	1,969,443.8	100	105.5
<b>Balance alimentaire nette</b>		5.5%	

Source : Calculs effectués par CNSA, 2005

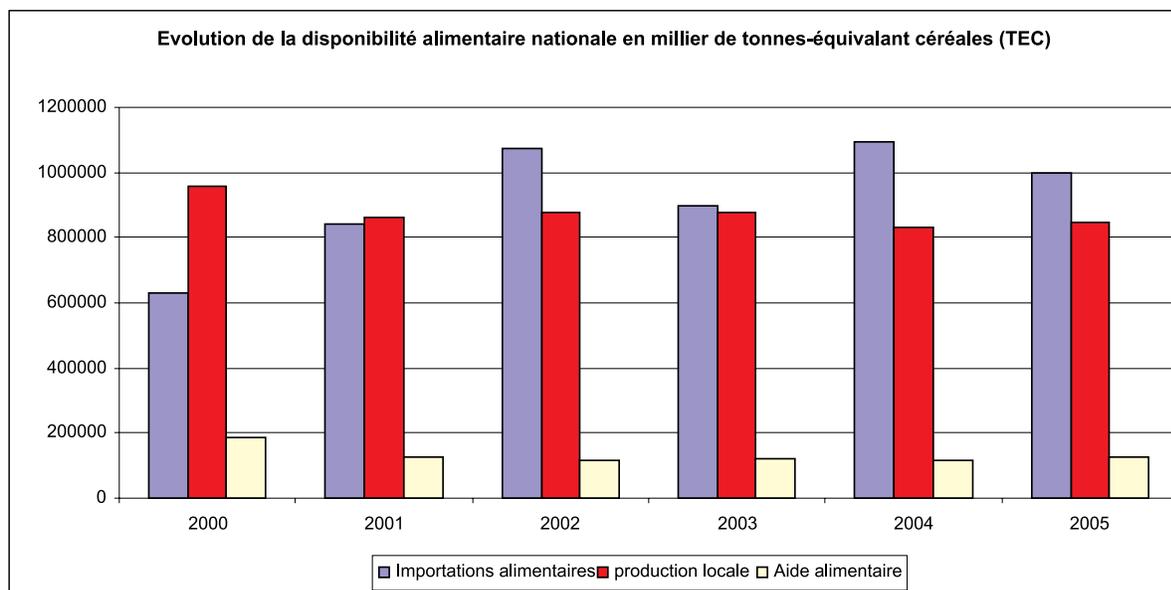
riodes, passant de 144 milles TEC à moins de 121 milles environ, avec également une relative stabilité au cours de la période 2003/2005.

En somme, la part croissante des produits alimentaires importés dans la disponibilité alimentaire globale est révélatrice de l'incapacité de la nation à se nourrir à partir de la production locale et de sa dépendance

accrue du reste du monde pour son approvisionnement alimentaire. Ainsi, la capacité de la nation à se nourrir dépend grandement de sa capacité à générer des ressources pour acquérir des aliments à l'étranger.

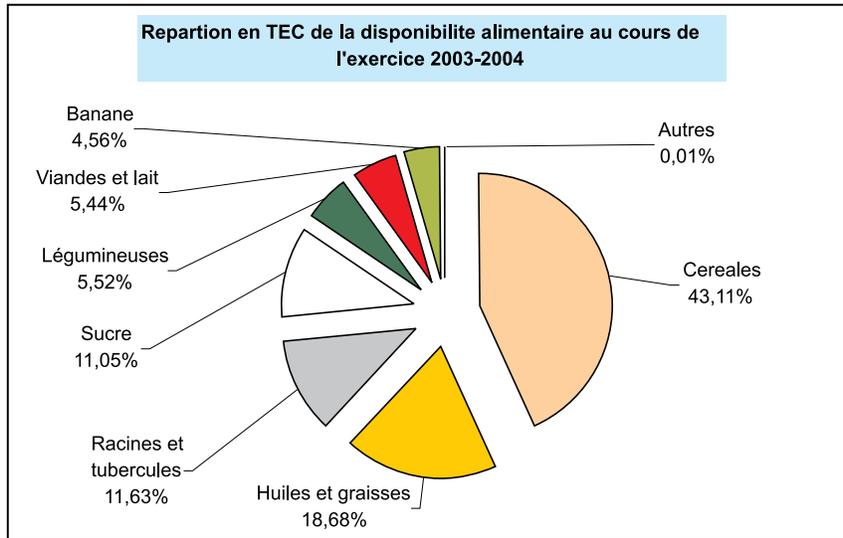
En outre, l'analyse de la disponibilité des aliments fait ressortir l'importance de quatre groupes de produits dans la diète alimentaire haïtienne :

**Figure 2**



Source : CNSA, 2005

Figure No 2



Source : CNSA, 2004, d'après MARNDR et FAO

- les céréales, le riz en particulier
- les huiles et graisses
- les tubercules
- le sucre.

Les céréales (tous produits confondus) fournissent plus de 40% des calories consommées. Le riz compte pour la moitié de cette consommation de céréales. Les huiles et graisses occupent la deuxième place, comblant près de 20% des disponibilités en TEC. Le sucre représentant 11% se retrouve pratiquement dans les mêmes proportions que les tubercules (12%) (manioc, patate, igname, ..). Le riz, les huiles et graisses et le sucre constituent par ailleurs 80% du volume des importations alimentaires en 2004.

### Les trois sources de la disponibilité

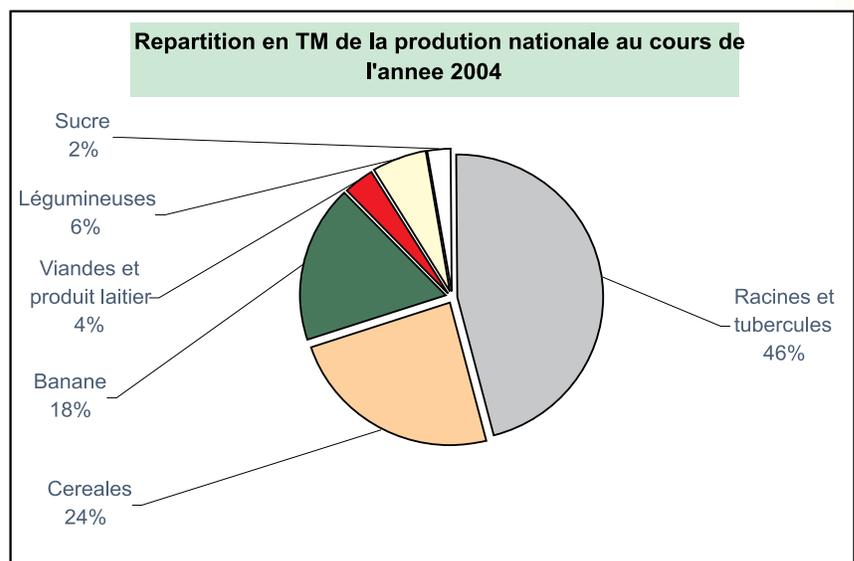
### Une production nationale dictée par le climat

En 2004, la production nationale était estimée à environ 1.700.000

TM, sans prendre en compte les fruits dont le volume est de l'ordre de 500.000 TM annuellement et les légumes qu'on peut évaluer à plus de 100.000 TM (BID, 2005). Le total de la production serait donc de l'ordre de 2,3 Millions de tonnes d'aliments.

Les racines et tubercules constituent, en termes de volume, la catégorie la plus importante de produits alimentaires locaux (CNSA, 2004). Plus de 750.000 TM de manioc, patate douce, igname, malanga, mazonbèl et pomme de terre ont été produits en 2004. Viennent ensuite les céréales (maïs, riz et sorgho) avec près de 400.000 TM. La production de banane de 300.000 TM place cette culture en troisième position. La production de légumineuses (haricot, pois congo et divers autres pois) serait de l'ordre de 100.000 TM. Les produits de l'élevage, riches en protéines, ne comptent que pour environ 65.000 TM.

Figure No 3



Source: CNSA, MARNDR/FAO, 2004

**Tableau 3. Production locale pour différents produits sur l'exercice 2003-2004 (TM)**

Produit	Volume
Riz	64.000
Maïs	240.000
Sorgho	91.000
Légumineuses	102.100
Sucre	41.000
Racines et tubercules	766.500
Banane	300.000
Produits laitiers	43.000
Viande et abats	20.000
<b>Total</b>	<b>1.667.600</b>

Source : MARNDR/FAO, 2005

*Les niveaux de production annuels sont fortement dépendants du régime des pluies car moins de 3% des surfaces cultivées bénéficient d'une irrigation régulière*

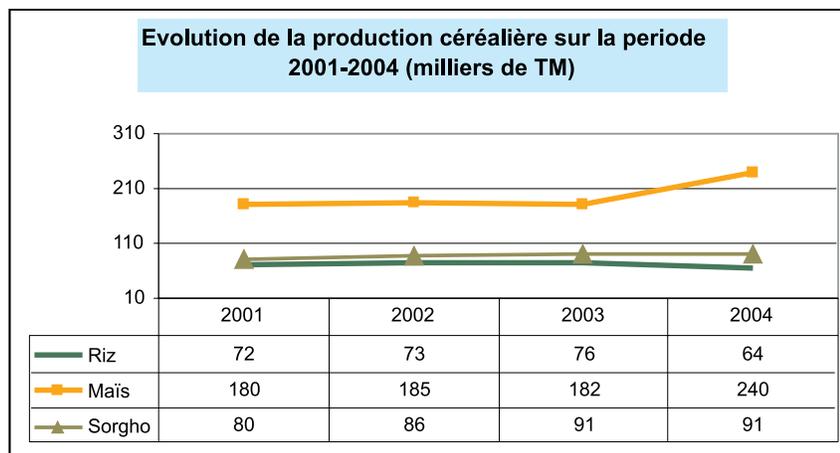
Les céréales sont cependant dominantes lorsque ces chiffres sont convertis en équivalents-céréales car la teneur en eau des tubercules et de la banane est élevée. Exprimé en TEC, les céréales représenteraient environ 40% de la production nationale d'énergie alimentaire.

Les niveaux de production an-

nuels sont fortement dépendants du régime des pluies car moins de 3% des surfaces cultivées bénéficient d'une irrigation régulière. En 2004, malgré les catastrophes naturelles enregistrées, la production aurait été supérieure à la moyenne des cinq années précédentes en raison d'une répartition favorable des pluies, qui

a eu un impact positif sur les rendements. L'année 2003 par contre, malgré une augmentation importante de la production de bananes et tubercules a présenté une stagnation de la production de céréales par rapport à l'année précédente et une baisse de la production de légumineuses. Le dispositif de collecte des données sur la production reste cependant insuffisant pour rendre compte de ces variations avec précision.

**Figure No 4**



**Tableau 4. Production de céréales sur la période 2001-2004 (milliers de TM)**

	2001	2002	2003	2004
<b>Riz</b>	72	73	76	64
<b>Maïs</b>	180	185	182	240
<b>Sorgho</b>	80	86	91	91
<b>Total</b>	332	344	349	395

Source : CNSA, d'après MARNDR et FAO.

Au niveau local, les nombreuses intempéries des dernières années ont entraîné des pertes de production marquées. Entre 2003 et 2005, quatre systèmes tropicaux majeurs ont frappé différentes régions du pays. Les plus importants sont ceux de 2004 dans le Sud-Est, l'Artibonite et le Nord-Ouest qui ont causé des pertes considérables en vies humaines, dévasté les cultures et les infrastructures et décimé le bétail. Le montant global des pertes matérielles a été évalué à plusieurs centaines

de millions de dollars américains. En 2003 et 2005, deux cyclones ont également frappé le sud du pays et des inondations importantes ont été enregistrées dans le Nord, le Nord-Est et la Grande-Anse.

Un certain nombre d'interventions de réhabilitation ont été mises en place, elles sont analysées plus en détail dans les articles suivants. Parmi les plus importantes, on peut citer les programmes de réhabilitation des infrastructures d'irrigation de la plaine des Gonaïves et de la Vallée des Trois-Rivières (pompes et canaux), de renforcement des berges et de distribution de semences mis en place rapidement par le MARNDR, la FAO, l'USAID/DAI et le Hurricane Jeanne Reconstruction Program (HJRP). Dans les montagnes du Sud-Est, mentionnons, entre autres interventions, un programme novateur de reconstitution du capital des exploitations affectées qui a été mis en place par l'ONG OXFAM-G.B. Il a consisté à organiser des « foires », où des producteurs de régions avoisinantes moins touchées venaient vendre dans les régions dévastées semences et bétail que les agriculteurs sinistrés pouvaient se procurer avec des bons d'achat subventionnés.

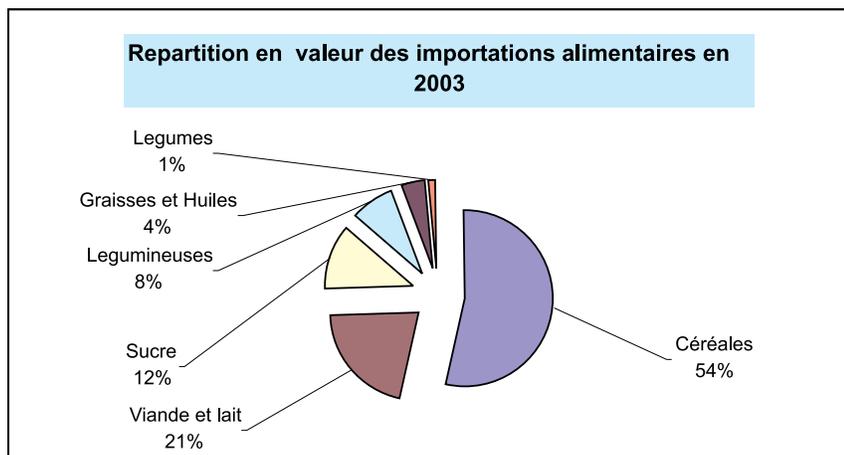
## Des importations en constante augmentation

Entre 2001 et 2004, le niveau des importations alimentaires nettes, exprimé en TEC, a pratiquement doublé (CNSA, 2004). Bien que ces chiffres puissent aussi refléter l'amélioration du système d'enregistrement des flux du commerce extérieur, l'augmentation de la part des importations dans la couverture des besoins nationaux demeure une tendance lourde depuis plus d'une décennie.

En 2003, la valeur des importations commerciales d'aliments aurait avoisiné les \$400 Millions lorsqu'on considère les chiffres fournis par la FAO et ceux des statistiques dominicaines d'exportation. En comparaison, la valeur totale des exportations haïtiennes était estimée à \$333 Millions (BRH). Le chiffre des seules importations alimentaires dépasseraient donc de 20% le montant de l'ensemble des recettes d'exportation du pays. Depuis 1998, le taux de couverture des importations alimentaires par les exportations demeure inférieur à 100%.

*Entre 2003 et 2005, quatre systèmes tropicaux majeurs ont frappé différentes régions du pays et causé des pertes considérables en vies humaines, dévasté les cultures et les infrastructures, décimé le bétail ...*

Figure No 5



*Le chiffre des seules importations alimentaires dépasserait de 20% le montant de l'ensemble des recettes d'exportation du pays.*

Les importations de riz comptent pour environ le quart du total des importations commerciales d'aliments. Les autres postes d'importation importants sont le blé et la farine, le sucre, les produits carnés et les produits laitiers. Pour chacune de

ces catégories, le montant annuel des importations s'est situé entre \$ 25 Millions et \$ 40 Millions en 2003 (FAO, 2004).

La République Dominicaine s'est affirmée ces dernières années comme une source importante d'importations

alimentaires. Elle fournit pour environ \$35.000.000 de produits alimentaires parmi lesquels des aliments protéiques (œufs, salami, poulet, abats...), des légumes (mirliton, carotte, chou, oignon...), des fruits (noix de coco, papaye, citron, ananas...) et jus de fruits, de la banane et des brisures de riz.

Tableau 5. Valeur des principales importations alimentaires (2003)

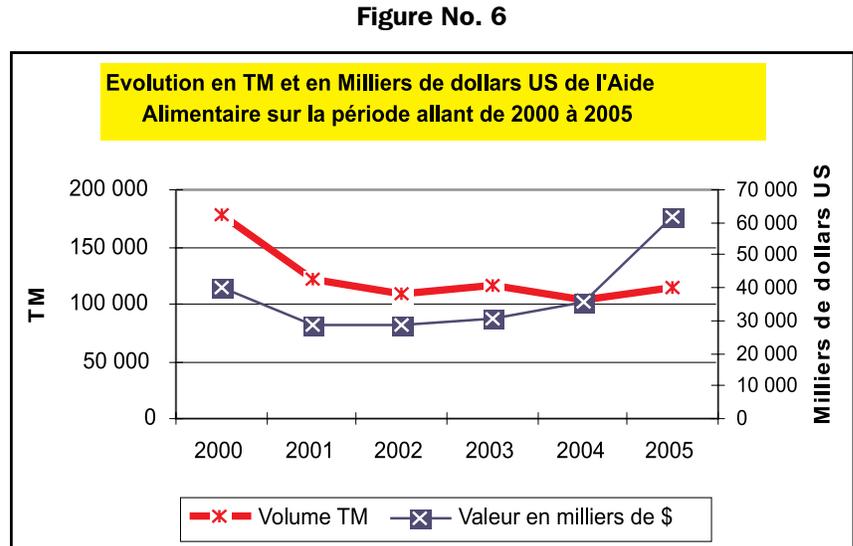
Produit	Valeur (en milliers de USD)
Riz	105.279
Blé et farine	49.830
Sucre	34.936
Viande et produits carnés	25.883
Lait	25.323
Haricot	16.750
Lentilles	6.500
Oeufs	9.967
Huiles végétales	7.831
Graisses animaux	4.613
Légumes	3.700

Source : FAO, 2004, CEI -RD, 2004

## Une aide alimentaire en déclin

Après avoir culminé à 178.000 tonnes d'aliments en 2000, les volumes d'aide alimentaire enregistrés en 2005 se chiffraient à 114 794 TM, soit une baisse de plus de 35%. Les Etats-Unis demeurent le principal fournisseur d'aide alimentaire en 2004, avec plus de 70% des volumes reçus. Le Programme Alimentaire Mondial se classe deuxième avec 13%, le reste étant fourni par la Communauté Européenne, le Japon, la France et d'autres donateurs européens. L'aide est constituée principalement de céréales mais compte aussi des pois et lentilles, de l'huile et de petites quantités de lait, de produits carnés et de poisson.

Exprimée en valeur monétaire, l'aide alimentaire affiche une tendance à la stagnation ; de 2000 à 2003, elle a subi une légère baisse pour remonter à sa valeur initiale en 2004 et atteindre seulement en 2005 une valeur supérieure à celles de l'an 2000.

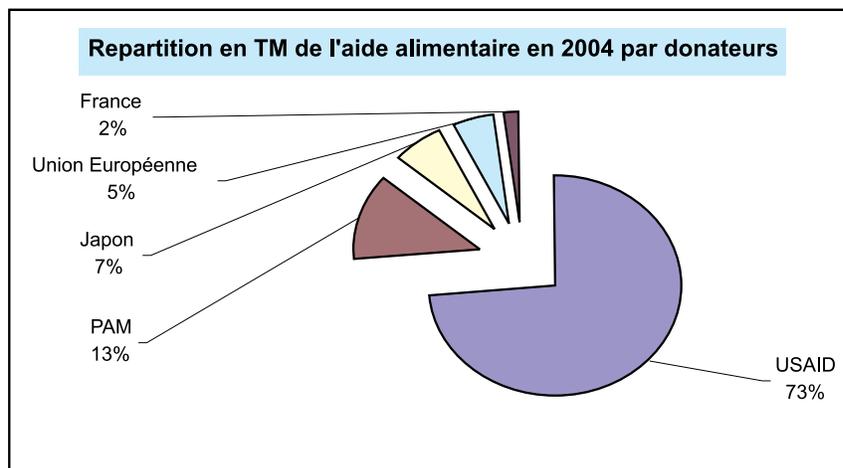


Source : CNSA

La part de l'aide alimentaire monétisée, revendue en espèces sur le marché local, continue à baisser. En 2005, environ 52% de l'aide alimentaire reçue était monétisée contre 77% de cette aide en 2003. Les volumes d'aide monétisée sont passés d'environ 83.776 TM pour 2003 à 60.225 TM en 2005. L'aide

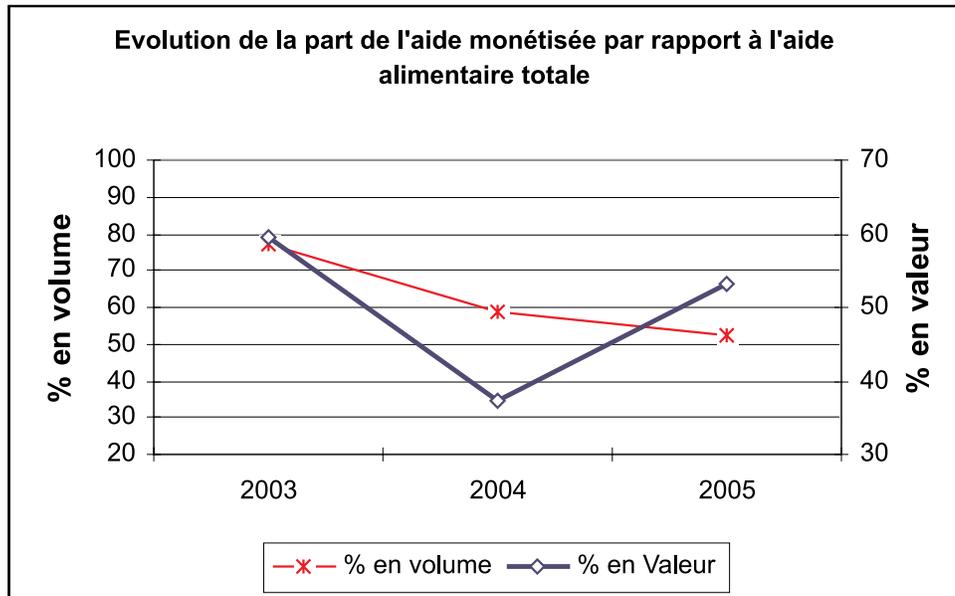
monétisée est gérée par le Bureau de gestion du PL-480/Titre III, placé sous la direction du Ministère du Plan. Les sommes collectées ont été affectées ces trois dernières années en grande partie à des travaux d'infrastructures routières, particulièrement celles qui relient Jacmel et les bourgs côtiers jusqu'à Belle-Anse.

**Figure No 7**



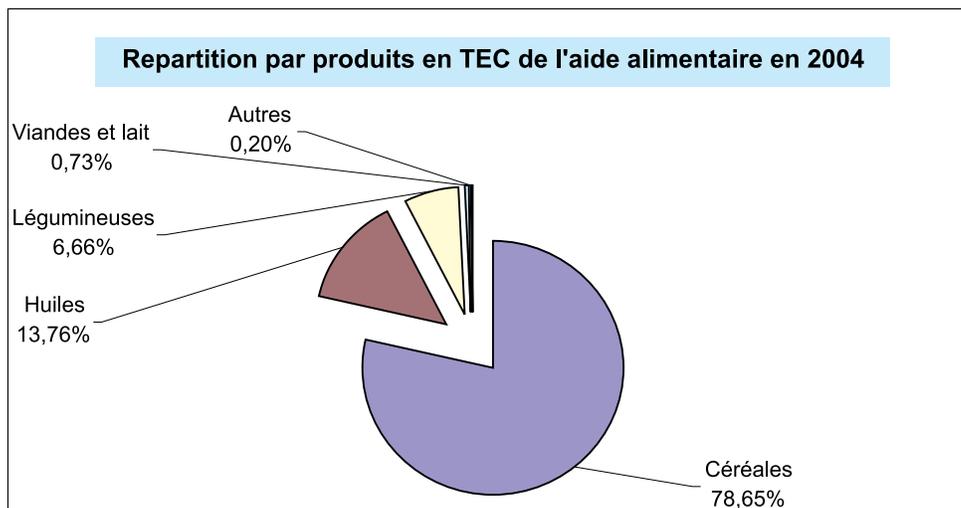
Source : CNSA, 2004

Figure No 8



Source : CNSA

Figure No 9



**Tableau 6. Composition de l'aide alimentaire en 2004 (TEC)**

Produit	Valeur (en milliers de USD)
Riz	105.279
Blé et farine	49.830
Sucre	34.936
Viande et produits carnés	25.883
Lait	25.323
Haricot	16.750
Lentilles	6.500
Oeufs	9.967
Huiles végétales	7.831
Graisses animaux	4.613
Légumes	3.700

Source : CNSA, 2004

*L'aide alimentaire distribuée gratuitement aux populations-cibles représente environ 40% du total de l'aide alimentaire reçue*

L'aide alimentaire distribuée gratuitement aux populations-cibles passe principalement par les cantines scolaires et les centres de récupération nutritionnelle. Elle représente environ 40% du total de l'aide alimentaire reçue. Elle est constituée pour plus de 85% de céréales : blé, farine, bulgur et autres mélanges.

Les programmes de cantines scolaires offrent quotidiennement un repas chaud aux enfants du primaire. Ils sont financés par différentes agences multi et bi-latérales et mis en œuvre principalement par des ONG. Le Programme National de Cantines Scolaires (PNCS) a pour principale mission d'assurer la coordination des interventions ; celui-ci gère cependant ses propres programmes de cantines scolaires (étatiques) ce qui empiète sur sa mission principale. Les cantines touchent en 2005 une

part importante de la population du primaire (près de 437.941 élèves) et sont distribuées (inégalement) dans presque tout le pays, sauf le département du Sud-Est où elles desservent seulement Baint ou il y a d'ailleurs très peu d'écoles à en bénéficier. Le PAM et l'UE par l'intermédiaire du BND desservent plus de 66% des enfants bénéficiant des programmes de cantines, soit environ 290.000 élèves. Le PNCS compte 78.865 élèves desservis.

Le nombre d'enfants touchés est cependant en baisse par rapport au pic de plus de 600.000 élèves couverts en 1997.

Les programmes de soins materno-infantiles et de nutrition constituent un autre volet de la distribution de l'aide alimentaire en nature. Ils ciblent particulièrement les femmes et les enfants vulnérables aux stades

pré et post-natal et sont conduits par des institutions publiques et des ONG. Certains bailleurs privilégient cette approche plutôt que la distribution dans les cantines scolaires, moins ciblée et qui touche des enfants plus âgés. Le programme financé par l'USAID par exemple a touché en 2005 plus de 150.000 femmes et enfants de cette manière. Des dons d'aide alimentaire touchent aussi les institutions de santé, orphelinats, asiles et les familles affectées par le SIDA.

Les programmes de nourriture contre travail («food for work») sont actuellement plus limités que durant les années précédentes. Ils touchent principalement le Nord-Est et le Nord-Ouest et sont orientés vers la réhabilitation d'infrastructures hydrauliques, la réfection de pistes et les aménagements anti-érosifs.

*Certaines études estiment à plus de 100.000 le nombre de ménages dans les zones frontalières dont le revenu dépend des échanges avec le pays voisin.*

## Les exportations de produits agricoles évoluent vers l'informalité

On ne saurait parler de la disponibilité alimentaire sans considérer les exportations et réexportations. Celles-ci influencent la disponibilité non seulement à cause de la diminution directe de l'offre globale d'aliments, mais aussi, grâce aux revenus générés pour l'acquisition de biens et services.

Les statistiques officielles montrent une tendance à la baisse des exportations agricoles du secteur formel. Selon la FAO, celles-ci sont passées d'environ \$28 Millions en 2000 à \$23 Millions en 2003. Cette tendance pourrait être plus que

compensée par la percée récente du secteur informel dans les circuits d'exportation de produits agricoles. Ceci vaut à la fois pour des produits traditionnels tels que le café et la mangue et pour des produits non-traditionnels qui sont exportés vers la République Dominicaine et, en plus petites quantités, vers les îles Turques et Caicos.

Ces exportations vers les pays voisins sont diversifiées en ce qui concerne l'origine géographique et la nature des produits. Elles sont constituées principalement de fruits (avocat, tamarin, grenadia...) mais aussi de produits d'élevage (cabris, bœufs, poules indigènes, pintades). Certaines études estiment à plus de 100.000 le nombre de ménages dans les zones frontalières dont le revenu dépend de ces exportations du secteur informel. Au total, entre 25 et 30.000 TM de produits alimentaires locaux seraient exportés annuellement vers les pays de la Caraïbe d'après des estimations récentes (LAREHDO, 2005 ; Capital Consult, 2004). Celles du secteur formel vers l'Amérique du Nord et l'Europe s'établissent autour de 17.000 TM par an sur la période. Il est utile aussi de relever que l'agriculture de montagne, les cultures arborées plus spécifiquement, sont les principales sources de ce regain de dynamisme dans les exportations de produits agricoles.

## Conclusion:

Sur la base des estimations fournies sur les volumes de la production locale, la balance alimentaire indique une situation où, globalement, les besoins minima de la population seraient satisfaits. Ce résultat est obtenu par un recours croissant aux importations d'aliments. Les fortes inégalités de revenu dans le pays font cependant qu'une proportion élevée d'haïtiens demeure en situation d'insécurité alimentaire. En effet, 50% de la population se partage 10% du revenu national. Environ quatre millions de personnes soit, la moitié de la population, survivent avec des ressources estimées en moyenne à moins de un dollar U.S. par jour et par personne. Ce chiffre constitue ce qui est désigné comme le seuil d'extrême pauvreté.

La situation alimentaire de la majorité des ménages demeure donc très précaire. Les niveaux de consommation alimentaire et la qualité de la ration des ménages à faible revenu dépendent de manière croissante des mouvements de prix des aliments. Dans un contexte de stagnation de l'économie et de l'emploi, un recours croissant aux importations peut aggraver cette situation dans la mesure où il exerce une pression à la hausse sur le taux de change et le prix des aliments.

# La disponibilité alimentaire, une affaire de politique multisectorielle

## Faits saillants :

D'une décennie à l'autre, l'évolution de la production agricole locale a été largement dépendante des politiques monétaires, budgétaires, fiscales, tarifaires souvent orientées vers la stabilisation économique ou vers la libéralisation commerciale et financière dans une perspective de dynamisation de l'économie d'exportation.

Les choix budgétaires effectués par les différents gouvernements montrent que l'agriculture ne constitue pas un secteur prioritaire d'investissement. La part des dépenses d'investissement allouées au MARNDR par rapport au total des dépenses d'investissement du gouvernement est passée de près

de 10% en 2000-2001 à moins de 3% en 2002-2003.

Il existe pourtant potentiellement des marges significatives d'augmentation de la production locale, de la consommation et du revenu des ménages ruraux.

Le riz procure revenus et emplois à plus de 500.000 personnes à travers le pays mais il comptait à lui seul pour environ 10% des importations totales du pays en 2004.

La consommation de poulet a fortement augmenté et est passée, entre 2000 et 2004, de 17.000 à près de 30.000 TM. La production locale qui était de 6.000.000 de poulets industriels par an en 1990 a été sévèrement perturbée par l'embargo économique de 1991 ainsi que par l'importation

massive de morceaux de poulets à bon marché par la suite. En 2000, la production avait chuté à moins de 700.000 poulets annuellement.

Le lait serait le deuxième poste d'importations alimentaires avec un volume deux fois supérieur à la production locale. Cependant, la production locale est théoriquement à même de satisfaire la consommation.

La valorisation des opportunités de production nationale exige une politique d'appui à la production locale correctement articulée où les différentes instances impliquées agissent en synergie pour créer un environnement économique incitatif pour les producteurs agricoles et les agents économiques en général.

## Quelle politique alimentaire globale ?

Au delà de la volonté régulièrement affirmée de développer la production agricole locale, l'articulation des mesures prises par les différentes instances de l'État reste encore à définir.

## La politique agricole

La politique agricole définie par le nouveau gouvernement en 2004

propose un ensemble de programmes pour stimuler la relance de la production agricole locale, à la fois pour le marché intérieur et pour l'exportation. Trois axes stratégiques sont priorisés :

- **la construction d'infrastructures rurales** – routes et pistes agricoles, petites et moyennes structures d'irrigation, structures de séchage des produits et de stockage de l'eau de pluie à l'échelle des exploitations et des habitations –

- **le développement de filières**

**porteuses – exportation** : café, mangues, cacao ; **marché local** : banane, légumes, tubercules, agrumes, produits laitiers, œufs, poulets indigènes, fruits de mer ; **filières à vocation « mixte »** (marché local et exportation) : igname, pomme de terre, pois congo, giraumon, avocat, chèvre créole, pintade et fruits transformés –

- **la consolidation de l'amont de la production** en termes d'accès aux intrants, d'appui à l'émergence de systèmes financiers décentrali-

sés et de préservation du capital sol par la conservation, la restauration et le renforcement des capacités productives.

Ces interventions doivent être accompagnées de mesures facilitant l'investissement du secteur privé, la pénétration du marché (intérieur et exportation) ou encore d'actions de recherche-développement ciblées. Des actions transversales doivent aussi être envisagées à plus long terme sur le plan de la formation professionnelle des techniciens et le renforcement institutionnel des organismes des secteurs privé et public.

Les interventions privilégiées montrent une certaine continuité par rapport aux axes stratégiques définis au début des années 90 : la maîtrise de l'eau, l'appui direct à la production, le renforcement de la Recherche-Formation-Développement, l'appui à la commercialisation des produits, la promotion de nouveaux marchés et l'appui à la structuration du monde agricole.

Ces politiques de relance de la production se sont heurtées cependant aux limites définies par le cadre macro-économique et les politiques monétaires, budgétaires ou tarifaires imposées.

### La politique économique

Dans les faits, la politique économique a continué à privilégier non pas la relance de l'activité des divers secteurs productifs nationaux mais principalement le maintien de la stabilité des prix. Le souci de contenir la tendance à la dépréciation de la gourde a entraîné divers types d'interventions de la part des autorités monétaires. Les émissions de bons de la BRH notamment ont contribué à maintenir la monnaie nationale à des niveaux artificiellement élevés et, de fait, favorisé la baisse du prix des importations et leur accroissement

en volume sur le plan alimentaire. Certains analystes estiment qu'en fin 2004 la surévaluation de la gourde par rapport au dollar américain était de l'ordre de 35% (Couharde, 2005). Si cela a pu bénéficier dans une certaine mesure aux populations urbaines, la population rurale majoritaire en a subi les contrecoups en voyant ses revenus limités par une stagnation relative des prix des produits agricoles locaux (pour les céréales surtout) et les capacités d'investissement des producteurs réduites à leur plus faible niveau.

Les mesures adoptées ont aussi pénalisé les exportations en limitant leur compétitivité dans un contexte de forte concurrence sur les marchés internationaux. Les secteurs d'exportation ont été de plus affectés par la hausse des taux d'intérêt qui a limité leur accès au crédit bancaire. En 2003, le secteur Agriculture, sylviculture et pêche n'a bénéficié d'aucun prêt des institutions bancaires.

### La politique tarifaire

La politique tarifaire définie durant le milieu des années 1990, qui soumet la production agricole locale à la concurrence de pays dont la productivité est très largement supérieure et les coûts sont souvent subventionnés, est demeurée essentiellement inchangée. Les obligations d'Haïti par rapport à la CARICOM, dont elle est devenue membre, ont conduit à la négociation d'un report de l'application du Tarif Extérieur Commun qui aurait imposé un certain niveau de protection pour des produits agricoles stratégiques locaux.

En principe, l'intégration d'Haïti dans cette structure régionale aurait entraîné l'imposition de tarifs douaniers allant de 5 à 20% sur les principaux produits alimentaires importés. Des produits tels que la banane, les œufs et le lait verraient ainsi leurs ta-

rifs douaniers passer de 0 à 20%. Les prix locaux des céréales connaîtraient également des hausses importantes car les droits de douane prévus dans le cadre de ces accords pour le riz, le maïs et le sorgho étaient également de 20% (Barris et al., 1998). Une telle structure tarifaire aurait constitué un élément d'incitation pour la production locale.

Il convient toutefois de relever au cours de la période récente une mesure tarifaire sur les importations d'intrants qui est susceptible d'avoir un impact positif sur la production animale locale. Sur demande de l'Association Haïtienne pour la Promotion de l'Élevage, une association qui regroupe producteurs et ONG d'appui, le MARNDR a obtenu en 2004 une exemption de droits de douane sur les intrants destinés à l'élevage tels que les aliments protéinés, les concentrés et éléments minéraux ou les produits vétérinaires.

### Investissement public dans le secteur agricole

Les choix budgétaires effectués par les différents gouvernements

*La part des dépenses d'investissement allouées au MARNDR par rapport au total des dépenses d'investissement du gouvernement est passée de près de 10% en 2000-2001 à moins de 3% en 2002-2003*

montrent aussi que l'agriculture ne constitue pas un secteur prioritaire d'investissement. La part des dépenses d'investissement allouées au MARNDR par rapport au total des dépenses d'investissement du gouvernement est passée de près de 10% en 2000-2001 à moins de 3% en 2002-2003 (Couharde, 2005). Avec des politiques budgétaires restrictives s'ajoutant à la réduction des investissements financés par l'aide internationale, les niveaux de production agricole ne pouvaient au mieux que stagner. Le potentiel significatif d'augmentation de la productivité et de la production pour le marché local et l'exportation est donc peu ou pas valorisé comme le montre l'analyse de l'évolution de différentes filières.

## Évolutions récentes de quelques filières stratégiques :

### Le riz, un produit stratégique

Le riz est en Haïti une production stratégique, non seulement parce qu'il fournit environ 20% des céréales produites localement, mais aussi parce qu'il procure revenus et emplois à plus de 500.000 personnes à travers le pays (Paul, 2005). Bien que sa culture soit concentrée dans l'Artibonite, il occupe aussi des surfaces significatives dans les zones irriguées du Sud (plaine de Torbeck, Saint Louis), du Nord (Saint Raphaël, Grison Garde), du Nord-Est (Maribaroux) et du Plateau Central (petits périmètres de Mirebalais, Lascahobas, Cerca la Source). La culture du riz pluvial est encore pratiquée dans le Nord-Est et le Nord. La production du riz supporte par ailleurs un tissu agro-industriel de plus de 350 unités de décorticage et fournit de l'emploi à environ 30.000 ouvriers agricoles originaires de zones sèches ou très

densément peuplées (Gros-Morne, Port de Paix, Plaisance, Saint-Michel, Sud-Est, Sud-ouest...).

### Evolution de la production de riz

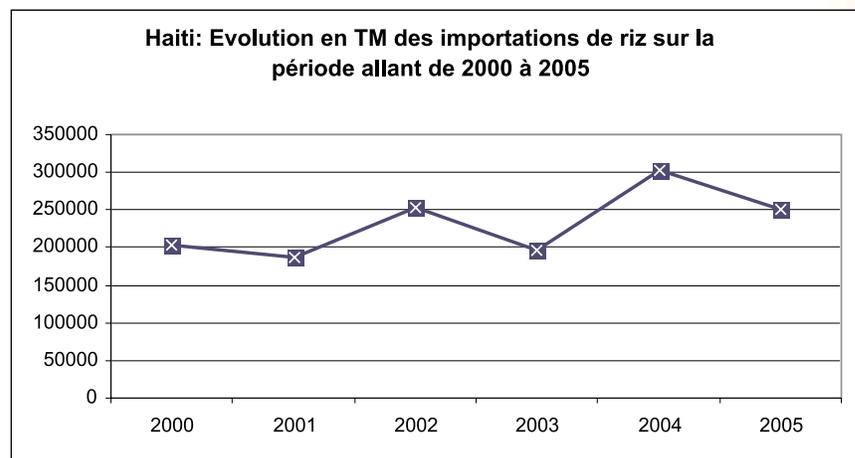
La production nationale de riz s'est située à plus de 120.000 tonnes de riz blanchi par an durant les années 1980. Ce résultat a été obtenu à la faveur d'investissements importants dans les infrastructures, la recherche agricole, les services de support (mécanisation, production de semences de qualité...) et, surtout, une politique de tarifs élevés sur les importations qui garantissait des prix rémunérateurs aux producteurs.

La production actuelle ne représente plus que la moitié de ce qu'elle était il y a 20 ans. Les facteurs à l'origine de cette situation relèvent à la fois des conditions techniques de la production et du contexte macro-économique et politique. Les producteurs se sont en effet retrouvés dès 1990 pris en ciseau entre des prix à la baisse dus aux importations incontrôlées, des coûts de production en forte hausse avec la dépréciation de la Gourde et l'augmentation du prix

*La production actuelle de riz ne représente plus que la moitié de ce qu'elle était il y a 20 ans*

des engrais. En même temps, une gouvernance déliquescence entraînant des carences graves dans l'entretien des infrastructures d'irrigation et de drainage et la déstructuration des services d'appui agricoles. À cela s'est ajouté récemment le fléau de la « paille noire » qui n'a pu être contrée à temps par des mesures appropriées. La réforme agraire, dans ces conditions, n'a pas donné les résultats escomptés. Les bénéficiaires n'ont pas pu valoriser la sécurité foncière nouvellement acquise par des investissements plus importants et une part significative des terres distribuées a été cédée à d'autres exploitants (Delahaye, 2005).

Figure 1



Source : CNSA, d'après AGD

Parallèlement à une production en baisse, la consommation de riz a connu une forte hausse du fait de la baisse de ses prix et de la croissance de la population. La consommation annuelle per capita qui était de l'ordre de 25 kgs dans les années 80 est aujourd'hui supérieure à 50kgs. Le riz est ainsi devenu le principal poste d'importations alimentaires et la production locale représentait seulement le sixième de la consommation nationale en 2004. Plus de 350.000 TM de riz ont été importées durant cette année, soit une augmentation de 40% par rapport à 2001, pour une valeur supérieure à U.S. \$100 Millions. À lui seul, le riz comptait en 2004 pour environ 10% des importations totales du pays.

## Perspectives

La relance de la production locale de riz exige un ensemble articulé de mesures tant techniques, organisationnelles que fiscales, et des investissements importants. Elle nécessite aussi une étroite coordination entre les différents ministères concernés (Agriculture, Commerce, Finances, Travaux Publics, Justice...). Durant les trois dernières années, les pou-

*La relance de la production locale de riz exige un ensemble articulé de mesures tant techniques, organisationnelles que fiscales, et des investissements importants.*

voirs publics sont intervenus entre autres pour négocier le financement de la réhabilitation des infrastructures d'irrigation et de drainage, ils ont initié des efforts d'organisation de la gestion de l'eau et de l'entretien des périmètres, tenté de réduire les distorsions sur le marché des intrants et de réorganiser les services d'appui (production de semences, recherche variétale, mécanisation des techniques de production).

Le volet le plus ambitieux concerne la réhabilitation, sur un prêt de 42 Millions USD de la Banque Interaméricaine de Développement (BID), de près de 18.000 hectares dans l'Artibonite sur 5 ans afin de garantir un approvisionnement en eau et un drainage adéquat sur la plus grande partie du périmètre. Une partie de ces surfaces est actuellement abandonnée en raison d'un drainage insuffisant ou de rendements très aléatoires du fait des coupures fréquentes dans l'arrivée d'eau. Un drainage défaillant peut conduire à terme à une salinisation de plusieurs milliers d'hectares dans la vallée et à leur perte définitive pour la culture si des mesures correctives ne sont pas engagées rapidement.

Une gestion efficace de l'eau et un entretien régulier des canaux sont une condition incontournable pour la rentabilisation des investissements dans l'irrigation. On a assisté depuis 2001 à des interventions associant ONG spécialisées, le Ministère de l'Agriculture et des agences de financement, et qui visent à améliorer la gestion des périmètres à travers une plus grande implication des usagers eux-mêmes. Un programme de formation d'organisations d'usagers a été mis en place et, sur certains petits périmètres, la perception des redevances sur l'eau a été transférée aux producteurs. Des propositions de modification de la législation qui fourniraient un cadre juridique appro-

prié pour le transfert de gestion ont aussi été élaborées. Dans les travaux récents de curage dans l'Artibonite, une approche novatrice, associant certaines organisations paysannes à la gestion du matériel lourd, a aussi permis de limiter les détournements coûteux de carburant, courants dans ce type de travaux. Des efforts de planification des lâchées d'eau au niveau du barrage de Péligré entre l'ODVA et l'EDH, bien que irréguliers, ont aussi amélioré les disponibilités en eau durant certaines périodes de rareté.

Les circuits de distribution de l'engrais qui avaient été pratiquement monopolisés par le Ministère de l'Agriculture depuis 2000 ont été rendus plus fluides avec l'arrivée du nouveau gouvernement qui a opéré un retrait dans ce domaine. La politisation de l'octroi de quotas d'attribution d'engrais subventionnés avait conduit à une large spéculation sur ce produit et entraîné une forte hausse des prix. L'effet bénéfique de l'ouverture du marché de l'engrais a cependant été neutralisé par la hausse subséquente des prix pétroliers et l'augmentation marquée du prix de l'engrais azoté fabriqué à partir d'hydrocarbures.

Sur le plan technique, la production de semences de qualité a été relancée et la recherche variétale centrée sur la maladie de la paille noire a permis de diffuser du matériel résistant (TCS10 développée par la Coopération Chinoise...). Il convient de mentionner aussi l'action des agriculteurs eux-mêmes, qui ont ramené de leurs migrations en République Dominicaine différentes variétés qui ont été testées empiriquement.

Finalement, on doit signaler l'amorce récente d'un dialogue structuré entre hommes politiques, organisations paysannes et associations professionnelles autour de la définition d'une politique spécifique

cohérente pour le développement de la production de riz.

Dans la mesure où les niveaux de consommation actuels de plus de 400.000 TM imposent une dépendance sur les importations dans le futur, les mesures appropriées devront tenir compte à la fois de la question de l'accessibilité de ce produit pour les couches urbaines et les salariés agricoles et de la sécurité alimentaire des ménages impliqués dans la production rizicole. Il est en effet difficile d'envisager, à moyen terme sur 30.000 hectares irrigués et cultivés en riz, une croissance rapide des rendements à l'unité de surface qui permettrait une remontée de la production à des niveaux de plus de 150.000 TM. Ceci représenterait plus de deux fois les volumes actuels produits mais seulement environ 30% de la consommation ; il resterait encore un déficit de plus de 250.000 TM à combler.

Le potentiel d'accroissement de la production est important mais des objectifs réalistes, basés sur des rendements de l'ordre de 3 à 4 TM/ha. et par cycle, doivent être définis en même temps qu'un ensemble d'interventions correctement ciblées et articulées sont mises en place.

Des mesures de protection du riz local contre des importations à bon marché sont certes une condition nécessaire pour une relance de cette production mais elles demeurent à elles seules largement insuffisantes. Il faut rappeler aussi que si les droits de douane sur le riz sont effectivement faibles, l'ensemble des droits, frais et taxes diverses (vérification, TCA, collectivités locales, acompte) s'élève déjà à 20% du prix FOB.

À terme, il est nécessaire d'envisager aussi une réduction de la consommation per capita de riz grâce à une politique de rééducation de la consommation (cantines scolaires, promotion de denrées de substitut...). Il faudrait pour cela rendre les aliments de substitution locaux plus accessibles aux consommateurs. La production de tubercules tels que la patate et le manioc peut être intensifiée à des coûts relativement faibles (amélioration variétale du manioc, lutte phytosanitaire sur la patate). Une amélioration du réseau routier faciliterait également l'écoulement de ces produits volumineux et plus périssables vers les centres de consommation urbains. L'augmentation de la production locale de variétés de céréales peu coûteuses

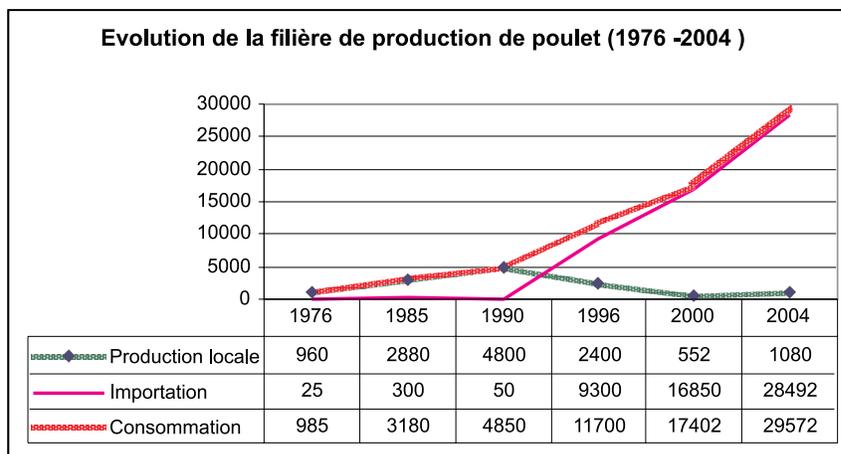
telles que le pitimi (sorgho) « Apeco » qui présente d'excellentes qualités organoleptiques peut aussi constituer un élément d'une politique de substitution à la consommation de riz.

## Le poulet de chair, des besoins importants et une production locale en voie de reconstitution

Avec l'abattage du cheptel porcin au milieu des années 1980 et l'augmentation du coût de la viande de porc, la consommation de poulet a fortement augmenté dans le pays. La production locale a suivi et a culminé à environ 6.000.000 de poulets industriels par an en 1990. L'embargo économique de 1991 a porté un coup sévère à la production locale ainsi que l'importation massive de morceaux de poulet à bon marché par la suite. En 2000, la production avait chuté à moins de 700.000 poulets annuellement.

Il est estimé que la consommation de poulet est passée entre 2000 et 2004 de 17.000 TM à près de 30.000 TM, soit une augmentation de l'ordre de 70%. Les morceaux de

Figure 2



Source : Chancy, 2005

poulet frits ou cuits au charbon sont actuellement un élément important de la restauration populaire en milieu urbain, se substituant au griot de porc traditionnel beaucoup plus cher à l'unité de poids.

La production locale couvre actuellement moins de 5% des besoins. Les producteurs les plus importants se trouvent en province (Jacmel, Petit Goâve, Gressier), avec des unités d'une capacité de 15 à 20.000 poulets par mois. On compte également une vingtaine de producteurs moyens, situés également en zone péri-urbaine et une centaine de petits producteurs élevant moins de 500 poussins (Chancy, 2005).

Cependant, contrairement au riz, la production intensive de poulets de chair est en plein essor sur la période récente, après avoir quasiment disparu à la fin des années 90. La production a plus que doublé depuis 2000 et a atteint 1,5 millions de poulets en 2004. À l'origine de ce phénomène, trois facteurs importants : le renchérissement des importations de poulet, une meilleure organisation des producteurs et une action concertée avec les pouvoirs publics.

Le poulet industriel importé dominicain, vivant ou congelé, occupait en effet une place importante sur le marché haïtien. Cette industrie s'est vue affectée par deux événements majeurs à partir de 2003 : la dé-

préciation du Peso dominicain et la hausse des coûts de production doublée de l'apparition d'une épizootie touchant l'ensemble de l'industrie. La production a donc chuté et les prix de ce produit sur le marché haïtien ont augmenté. Parallèlement, les prix du poulet en provenance du Brésil, autre fournisseur important, ont augmenté du fait de l'apparition de la grippe aviaire en Asie et de la hausse de la demande à l'exportation brésilienne.

La filière haïtienne s'est en même temps structurée. En 2000, l'Association Haïtienne pour la Promotion de l'élevage a été créée. Elle regroupe différentes catégories d'éleveurs, des entreprises de fabrication d'aliment pour bétail, des coopératives d'approvisionnement en intrants et une ONG spécialisée dans l'élevage. L'AHPEL a d'abord pu négocier avec le Bureau de Crédit Agricole (BCA) un prêt de 3 Millions de Gourdes pour la relance de la production d'aliments et des élevages ainsi qu'une exonération totale de frais et droits d'importation pour les intrants nécessaires à la production (céréales, soja, concentrés et produits vétérinaires).

Un nouveau protocole d'appui à la filière a été signé en début 2005 avec le MARNDR. Celui-ci vise à restaurer la production à son niveau de 1990 (6 millions de poulets annuellement). Un financement externe est sollicité pour la remise en état de couvoirs,

l'augmentation des capacités de stockage des aliments pour bétail, la construction d'un abattoir et la constitution d'un fonds de roulement pour l'achat en gros de soja. Le couvoir du MARNDR a par ailleurs été restauré pour la production de poussins en collaboration avec le Ministère à la Condition Féminine dans le cadre d'un petit projet d'extension des petits poulaillers en milieu urbain (Cité Soleil).

## Le lait, une filière d'avenir

Selon une étude récente de la filière, le lait serait le deuxième poste d'importations alimentaires après le riz. Importé sous forme évaporée, en poudre ou stérilisé, la valeur de ces importations est de l'ordre de U.S. \$40 Millions par an (Damais, 2003). Le lait est consommé en Haïti surtout dans les bouillies qui constituent pour une large part de la population un

*Le lait serait  
le deuxième poste  
d'importations  
alimentaires  
après le riz*

**Tableau 1. Bilan actuel de la filière lait**

	Volume (TM)	Valeur (U.S.\$)
Production actuelle	45.000	7.000.000
Importations	85.000	40.000.000
Disponibilité	130.000	47.000.000

Source: Chancy, 2005

*Le commerce  
et la transformation  
du lait fournissent  
plusieurs milliers  
d'emplois*

repas du soir courant. La consommation moyenne journalière per capita de lait de 45 grammes demeure cependant en dessous des normes recommandées.

Le volume des importations serait deux fois supérieur à la production locale. Celle-ci se situe autour de 45.000 TM alors que les importations, ramenées en équivalents de lait frais, se situeraient entre 80 et 115.000 TM. Selon les données de la FAO, près des deux tiers des volumes importés seraient constitués de lait évaporé. Une part des importations de lait en poudre est ré-exportée vers la République Dominicaine en contrebande et reste donc difficile à évaluer.

La production locale est concentrée dans le Sud (plaine des Cayes), le Nord, le Nord-Est et l'Artibonite et concerne plus de 200.000 exploitants agricoles. Le lait est consommé par les ménages producteurs mais aussi commercialisé en frais dans les villes secondaires et la périphérie de la capitale. Dans les zones importantes de production de lait frais telles que les régions limitrophes du Cap, des Cayes ou de Jacmel, on estime que le lait local fournit entre 30 et 45% de la consommation des ménages (Chancy, 2005). Dans ces régions, il existe un nombre significatif de producteurs moyens dont le cheptel laitier est de plus de cinq vaches.

Le commerce et la transformation du lait fournissent plusieurs milliers

d'emplois. Au Cap-Haïtien par exemple, en 2000 on dénombrait environ 1500 revendeurs de lait cru s'approvisionnant à partir de Limonade et de la Plaine du Nord qui acheminaient le produit en ville à bicyclette ou en camionnette (VETERIMED, 2000). À Petit-Goâve, plus d'une trentaine d'ateliers de dimension variable produisent des « douces » à partir de lait local.

Le potentiel local de production de lait est cependant mal exploité. La production potentielle non-valorisée serait de l'ordre de 100.000 TM (Chancy, 2005). La production locale est donc théoriquement à même de satisfaire la consommation. Les prix du lait local sont par ailleurs compétitifs même en l'absence de droits de douane sur ce produit. Déjà avec le cheptel indigène, des améliorations relativement peu coûteuses peuvent être entreprises avec des résultats à court terme : amélioration de l'abreuvement, des techniques de traite et de détection des chaleurs, complémentation de la ration en sels minéraux...

Dans l'élevage comme dans l'agriculture la contrainte eau demeure centrale. Dans les zones de montagne de plus haute altitude et les plaines sèches, les points d'eau sont souvent très éloignés et l'abreuvement du bétail largement insuffisant pour valoriser les potentialités du cheptel. La construction de citernes, l'aménagement de mares, puits ou lacs collinaires sont des solutions qui ont été apportées dans différentes zones du pays pour pallier les difficultés d'approvisionnement en eau pour usage domestique et productif.

Deux ONG, VETERIMED et le COD-EMH, se sont aussi impliquées ces trois dernières années dans l'équipement et la structuration du secteur de transformation du lait. Une quinzaine de « mini-laiteries » ont été implantées dans six départe-

tements du pays et produisent des yaourts et du lait stérilisé aromatisé qui est commercialisé dans les villes. Elles s'appuient sur des organisations d'éleveurs avec lesquelles des rapports contractuels sont définis. L'un de ces réseaux a reçu en novembre de cette année le premier prix du concours « Expériences d'innovation sociale » de la Commission Économique pour l'Amérique Latine.

Une fondation d'agronomes est également impliquée dans la mise en place d'une laiterie-fromagerie pilote dans la Forêt des Pins, avec une approche originale d'intégration agriculture-élevage (alimentation et abreuvement basé en partie sur la valorisation des troncs de bananiers). Elle a développé des rapports privilégiés avec des techniciens et producteurs dominicains pour le conseil technique.

## **La mangue, une conquête à maintenir et à valoriser**

Les fruits constituent un élément significatif de la diète des populations rurales et urbaines en Haïti. La mangue et le fruit à pain particulièrement jouent un rôle important durant la période de soudure, entre les mois d'avril et juin, lorsque les stocks de

*Haïti est,  
malgré l'exiguïté  
de son territoire,  
le neuvième  
producteur mondial  
de mangue*

*La mangue  
représente  
une source sûre  
de calories et de  
vitamines essentielles  
(A,C) pour la  
consommation  
des ménages*

céréales des ruraux sont généralement épuisés et que les prix subissent une hausse importante. Anglade estimait en 1975 la consommation nationale de mangues à environ un milliard et demi de fruits et de nombreux ménages ruraux dépendent de cette production relativement sûre pour assurer l'alimentation familiale durant la soudure dans les zones plus sèches du pays. Haïti est, malgré l'exiguïté de son territoire, le neuvième producteur mondial de ce fruit et se classe parmi les exportateurs importants sur le marché mondial. La mangue est, en termes de volume, le principal produit agricole d'exportation du pays.

La production nationale de mangues est difficile à estimer du fait de la dispersion des arbres dans les régions de production. Les différentes estimations se situent entre 200 et 400.000 TM correspondant à la production d'environ 4.000.000 d'arbres (un arbre pour chaque deux habitants) sur plus de 40.000 hectares (Damais et Bellande, 2004). En termes de superficie cultivée, la mangue pourrait donc dépasser le riz.

En milieu rural, et particulièrement dans les zones à faible pluviométrie, la mangue représente non seulement

une source sûre de calories et de vitamines essentielles (A,C) pour la consommation des ménages mais aussi des revenus qui peuvent être consacrés à l'achat d'autres aliments durant une période où les autres sources de rentrées monétaires des exploitations sont rares, particulièrement dans les zones sèches. Les fruits sont achetés par des réseaux d'intermédiaires pour l'exportation et pour l'approvisionnement des villes. La demande des couches populaires des villes pour les variétés de qualité inférieure serait croissante (Provost, 2003). Sur le marché de Port-au-Prince, le prix des variétés inférieures peut tomber jusqu'à une Gourde par livre en pleine saison (BID, 2005), ce qui en fait un aliment à très bon marché en période de hausse des prix des céréales.

Les variétés peu fibreuses sont destinées à l'exportation. Les principales variétés exportées sont la Francisque et la Jean-Marie. La première est écoulée principalement vers le marché américain, alors que la Jean-Marie, cultivée dans le Nord, Nord-Est et le Plateau Central alimente un circuit informel d'exportation important vers la République Dominicaine et les îles Turques. Les volumes exportés vers la

*Le marché intérieur  
urbain est fortement  
demandeur  
de fruits à forte  
valeur calorique  
tels que le fruit à pain  
(véritable), l'avocat  
ou la mangue.*

République Dominicaine sont équivalents à ceux expédiés vers l'Amérique du Nord, environ 7.000 TM selon une étude récente des échanges transfrontaliers de ce produit (Duret et Bellande, 2005).

Dans les zones sèches à faibles revenus agricoles du Nord-Est et les zones frontalières enclavées, ces revenus sont essentiels à la survie des ménages. Le revenu tiré de la vente de mangue Jean-Marie dans des zones isolées du Nord-Est par exemple serait en moyenne de l'ordre de 1000 Gourdes pour une exploitation disposant de 5 manguiers et constitue des rentrées sûres durant les mois de juin et juillet, avec des risques d'échec beaucoup plus faibles que pour les cultures vivrières.

Plusieurs institutions se sont attachées au développement de la culture de la mangue et à l'amélioration des circuits de commercialisation durant la période qui nous intéresse (2002-2005). Des organisations de producteurs ont été créées, renforcées ou équipées pour la commercialisation du fruit aux exportateurs. Ceci a permis à la fois d'améliorer les prix au producteur, de réduire les pertes et de fournir un fruit de meilleure qualité à l'exportation à un moment où les exportateurs haïtiens sont fortement concurrencés sur le marché américain. Des programmes de formation au greffage sont également en cours. Ils ont pour objectif d'améliorer le revenu des ménages ruraux par la culture de variétés à plus forte valeur marchande et d'étaler le revenu des producteurs avec des variétés produisant à contre-saison.

Le potentiel d'augmentation de la production pour la consommation interne et l'exportation est large. Le marché intérieur urbain est fortement demandeur de fruits à forte valeur calorique tels que le fruit à pain (véritable), l'avocat ou la mangue. Un avocat fournit environ 500 calories et une



PHOTO : CNSA

mangue, en moyenne, 200 calories (USDA, 1963). La demande des marchés extérieurs pour la mangue fraîche connaît aussi une forte croissance, de l'ordre de 10% par an. Haïti a été, avec le Mexique, un des premiers pays à exploiter le marché américain pour ce fruit durant les années 1970 et les exportateurs locaux peuvent capitaliser sur leur connaissance du marché. Les exportations haïtiennes font face cependant à une concurrence rude sur le marché international et de multiples mesures d'amélioration de la qualité des fruits exportés deviennent urgentes (pistes de desserte des zones productrices, amélioration de la cueillette, diversification variétale, contrôle des pestes...).

## Conclusion

La productivité actuelle de la terre et du travail agricole est faible mais ces quelques exemples montrent qu'il existe des marges significatives d'augmentation de la production locale, de la consommation et du revenu des ménages ruraux (qui constituent encore les deux tiers de la population). Nous aurions pu traiter encore d'autres filières ; la banane et les tubercules par exemple, dont les rendements et les surfaces pourraient, avec des investissements modestes, augmenter de plus de 25% dans des délais relativement courts. On pourrait citer encore certaines productions pérennes qui

s'intègrent dans des systèmes de production durables, tels que le café ou l'avocat, dont plus de 10.000 TM sont exportés à travers des circuits informels vers les pays caraïbéens voisins. Les études commandées en 2005 par le MARNDR, et que nous avons largement mises à profit ici, ont permis d'identifier un certain nombre de créneaux porteurs dans l'agriculture haïtienne. La valorisation de ces opportunités exige cependant une politique d'appui à la production locale correctement articulée où les différentes instances impliquées agissent en synergie pour créer un environnement économique incitatif pour les producteurs agricoles et les agents économiques en général.

# Les perspectives de la disponibilité alimentaire dans le court terme

## Faits saillants :

Globalement les perspectives sont inquiétantes en raison des prix élevés des produits pétroliers influençant l'évolution des prix des intrants chimiques. L'agriculture haïtienne en est faiblement consommatrice mais un certain nombre de filières de production risquent d'être fortement affectées. Particulièrement, l'agriculture

des zones irriguées utilise des engrais, des pesticides et des fongicides importés nécessaires à sa rentabilité. Cela concerne les productions de riz, de maïs et d'haricot en irrigué mais il faut considérer en outre celle des légumes, des haricots et du café dans certaines zones de montagne.

L'analyse comparative du comportement de différentes filières offre une vue plus équilibrée des perspectives

agricoles. Des effets de substitution et la recherche de revenus complémentaires dans les exploitations agricoles pourraient conduire à une progression de la production de tubercules et de certains fruits. En même temps, une hausse du taux de change pourrait ralentir la croissance des importations et contribuer à une augmentation sensible du prix des aliments.

## Évolutions probables de la disponibilité alimentaire et des prix

Sur les cinq dernières années, les conditions de production se sont considérablement détériorées. Pour les zones de cultures pluviales, les insuffisances de la recherche appliquée et de l'encadrement forcent les agriculteurs à faire face à l'apparition constante de nouvelles contraintes : maladies des cultures, phénomènes croissants de fatigue des sols dus au raccourcissement des jachères, absence d'alternatives pour la rotation des cultures... En plaine, les surfaces bénéficiant d'une irrigation garantie et sûre sont passées d'environ 50.000 hectares à moins de 30.000. La dépréciation de la Gourde et les perturbations dans les circuits de

distribution des intrants ont, d'autre part, entraîné une forte hausse du coût des engrais, des outils et produits de traitement des cultures. Aussi, l'accélération des mouvements migratoires, qui touchent particulièrement les jeunes, a conduit à une

*... En plaine,  
les surfaces bénéficiant  
d'une irrigation  
garantie et sûre  
sont passées d'environ  
50.000 hectares  
à moins de 30.000.*

forte hausse des salaires agricoles et empêché les producteurs d'accroître les investissements dans le secteur agricole.

Les perspectives de la disponibilité alimentaire présentées ici mettent l'accent sur les scénarios pessimistes. Ils risquent cependant de se réaliser si rien n'est fait pour renverser les tendances et consolider les maigres acquis déjà fragilisés par des aléas non contrôlés.

## L'augmentation des prix du pétrole...

Durant les années à venir, l'agriculture irriguée risque d'être fortement affectée par l'augmentation des prix pétroliers. Bien que la production agricole haïtienne soit globalement faiblement consommatrice d'intrants

*on doit s'attendre à une réduction des surfaces fertilisées, des doses employées et à une reconversion vers des productions moins rentables mais aussi moins exigeantes en intrants.*

chimiques, de nombreuses filières de production, l'agriculture des zones irriguées particulièrement, nécessitent l'emploi d'engrais, de pesticides et de fongicides importés pour assurer leur rentabilité. On doit citer d'abord la production de riz mais aussi celle des légumes, haricots et café dans certaines zone de montagne ainsi que le maïs et le haricot en irrigué. On peut à cet égard mentionner qu'une promotion de l'emploi du compost serait tout à fait appropriée pour la production de légumes ; l'exploration et la mise en valeur des gisements de guano existant dans diverses régions du pays auraient également un impact significatif sur la production agricole locale.

Des prix pétroliers élevés ont en

effet des incidences directes sur le prix de l'azote qui est un des composants importants des engrais. Dans une situation où le prix des engrais demeurerait entre 1000 et 1500 Gourdes le sac, on doit s'attendre à une réduction des surfaces fertilisées, des doses employées et à une reconversion vers des productions moins rentables mais aussi moins exigeantes en intrants. Il pourrait en résulter une baisse de plus de 30% de la production locale de riz et de légumes dans les deux prochaines années. Les disponibilités locales en maïs et en haricot seraient moins affectées mais les écarts de prix saisonniers risquent de s'accroître car les productions irriguées sont décalées par rapport à celles des zones de culture pluviale.

### ...provoque une substitution partielle de la culture du riz...

Dans le court terme, si on peut prévoir une baisse de la production locale de certaines cultures nécessitant de forts investissements, il est plus difficile de prévoir les substitutions à celles-ci par les agriculteurs. Dans les zones rizicoles, il est probable qu'on assiste à une extension des cultures

de banane et de patate douce dans les zones bien drainées et proches des marchés urbains. Les surfaces en manioc doux et en maïs pour la consommation en vert, tous deux destinés à la restauration populaire urbaine, pourraient aussi connaître une extension dans les aires sous irrigation ainsi que celles en canne de bouche pour la consommation des couches pauvres des villes.

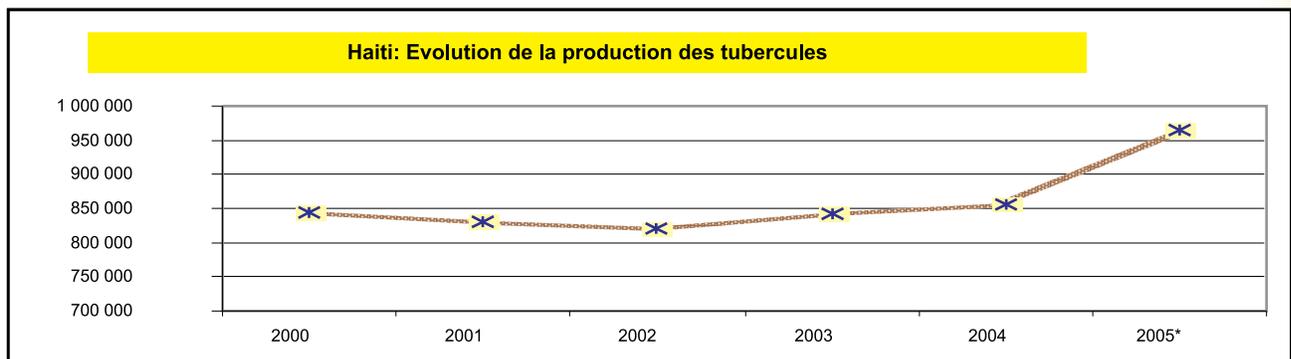
### ...et des haricots...

En zone de montagne humide, les surfaces en haricot de première saison pourraient être affectées par l'augmentation du coût des semences issues des plantations en irrigué, avec un effet exponentiel négatif sur les disponibilités en semences et leur coût durant les saisons suivantes. Le mouvement d'extension des surfaces en tubercules à forte rentabilité tels que l'igname et le malanga est susceptible de se poursuivre mais à un rythme lent du fait du coût élevé des semences.

### ...ainsi qu'une extension (modeste) des cultures fruitières

En zones sèches et semi-humides, les choix qui s'offrent aux

**Graphe 1. Evolution de la production des tubercules**



Source : MARNDR / Direction de Production Végétale (DPV)

producteurs sont plus limités. La recherche de revenus supplémentaires pourrait toutefois conduire à une extension modeste des cultures fruitières rentables et peu risquées telles que la mangue et le citron, destinées aux marchés des grandes villes. Une demande accrue de légumineuses à bon marché et une augmentation de leur prix peut aussi se traduire dans les associations de culture couramment pratiquées par une augmentation des densités de pois congo et pois inconnu (Vigna) qui permettraient d'accroître les ventes de ces produits.

En résumé, pour ce qui concerne les volumes de production locale dans les deux années à venir, on peut donc s'attendre à une réduction de la production totale de haricots, de légumes et de céréales (baisse significative des rendements et des surfaces pour le riz, baisse des rendements du maïs irrigué). Une augmentation des surfaces en tubercules, banane et canne de bouche est toutefois possible.

### L'aide alimentaire poursuit sa décroissance...

L'aide alimentaire devrait poursuivre aussi sa tendance à la baisse. Cer-

*L'aide alimentaire devrait poursuivre aussi sa tendance à la baisse et ceci pourrait affecter sensiblement les programmes de cantines scolaires en place.*

tains bailleurs importants prévoient d'y recourir uniquement pour des situations d'urgence d'ici deux ans et ceci pourrait affecter sensiblement les programmes de cantines scolaires en place. Certaines évolutions des modalités d'approvisionnement des cantines sont à l'étude, notamment des programmes limités d'achats locaux d'aliments qui pourraient offrir des débouchés à des organisations paysannes bien structurées.

### ...et la demande d'importation est en forte croissance

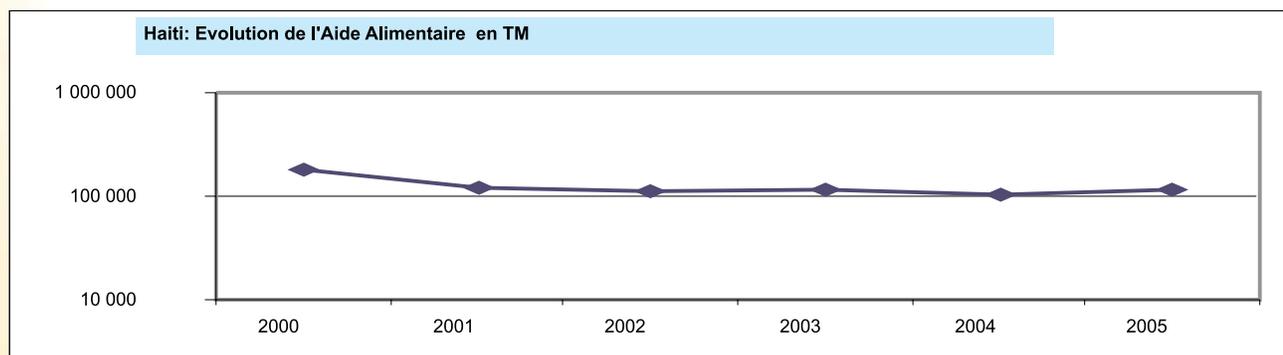
Une demande croissante d'importations est donc à prévoir si des mesures correctives conséquentes au niveau de la production locale ne sont

pas adoptées. La question qui doit être posée est : dans quelle mesure les ressources disponibles permettront de faire face à la hausse certaine de la demande pour des aliments importés ? Les facteurs déterminants sont ici l'évolution du taux de change et des prix des produits agricoles sur le marché international. Dans la mesure où la facture pétrolière risque d'agir sur le taux de change, les prix des produits importés seront tirés vers le haut. Les prix au consommateur pour ces produits de base risquent de connaître par conséquent une forte hausse et la ration des couches démunies sera affectée tant quantitativement que qualitativement.

La capacité d'importation du pays reste aussi fortement tributaire du volume des transferts de l'émigration. Ceux-ci représentent environ deux fois le montant total des exportations. L'évolution de l'activité économique dans les pays d'accueil d'Amérique

*Des transferts de l'émigration représentent environ deux fois le montant total des exportations.*

Graphe 2



Source : CNSA d'après Donateurs

**Encadré 1:** Les importations alimentaires se chiffrent à près de \$400 Millions et représentent actuellement environ 30% des importations totales du pays. La croissance soutenue de ces importations a été autorisée en grande partie par une augmentation

des transferts et une politique de fait de subvention du prix des importations. Elle est difficilement soutenable sur le moyen et long terme et aurait des conséquences graves sur les équilibres macro-économiques et les conditions sociales et politiques.

du Nord et de la Caraïbe conditionne ainsi dans une large mesure le niveau des transferts, les rapports de change pour l'économie nationale et, par conséquent, le prix en monnaie locale des produits importés, leur volume et finalement le niveau de sécurité alimentaire des ménages.

## Nécessité d'une politique d'investissement pour accroître la production et les revenus de la majorité rurale

Malgré des moyens limités, les exploitations paysannes ont démontré dans le passé une forte capacité d'innovation et d'augmentation de la productivité lorsqu'elles bénéficient de conditions de marché incitatives et d'appui technique approprié. De nombreux exemples peuvent être cités : la modernisation de la culture du riz et le développement des cultures maraîchères dans les années 80 dans l'Artibonite et les Nippes, l'intensification de la culture du maïs et du haricot dans les plaines irriguées du Sud, le développement de la culture attelée, les progrès dans la culture du café dans le Sud-Est...

Pour opérer ce type de transformations, les producteurs doivent investir des quantités croissantes de capital et de travail. Depuis le milieu des années 80 cependant, les producteurs ont été soumis à de multiples « chocs » qui

limitent de manière croissante leurs capacités d'investissement. L'abattage du cheptel porcin, l'ouverture quasi totale des frontières aux importations, l'embargo commercial sont autant d'événements qui ont limité les possibilités pour les producteurs de moderniser leurs techniques et creusé l'écart entre les besoins et l'offre nationale de produits alimentaires.

L'augmentation de la productivité du sol et la préservation du milieu ne peuvent être envisagés sans un renversement de ce phénomène de dégradation des conditions de production. Ils exigent des investissements publics conséquents dans un secteur où les capacités d'investissement propres des producteurs ont été réduites à leur plus faible niveau.

Pour l'agriculture de montagne, il faudrait généraliser les ouvrages de stockage des eaux de ruissellement, améliorer la disponibilité et diversifier l'outillage pour le travail du sol, le stockage et le transport, développer la culture d'espèces rentables avec des techniques de production durables, lutter contre la fatigue des sols... La production de céréales et de légumineuses peu coûteuses et peu risquées, tels que le sorgho, le pois congo ou le pois inconnu, doit être promue pour améliorer la consommation des ruraux et faciliter l'accès aux aliments des couches populaires urbaines.

En plaine, une meilleure valorisation et gestion des ressources en eau est également essentielle. Elle doit s'accompagner d'une extension de la mécanisation et d'actions ar-

ticulées de recherche appliquée et de vulgarisation dans le domaine de l'amélioration variétale et de l'utilisation d'intrants coûteux. Des regroupements d'organisations paysannes ont récemment défini des programmes d'action dans ce sens afin de sensibiliser les hommes politiques à leurs revendications concrètes dans le contexte des nouvelles élections.

Les ressources effectivement consacrées à la relance du secteur agricole demeurent encore cependant pour le moins limitées. Le budget d'investissement du prochain exercice fiscal ne prévoit qu'environ U.S. \$25 Millions pour le secteur agricole, en moyenne donc U.S \$5 par ménage rural, dont moins de 5% provenant du Trésor Public. Environ 75% de cette somme est destinée à l'agriculture irriguée, qui couvre moins de 5% des surfaces cultivées mais qui offre potentiellement des possibilités de rentabilisation plus rapide des investissements. Concrètement, l'agriculture de montagne, qui rassemble la majorité de la population haïtienne et soutient les exportations agricoles, ne bénéficie pratiquement depuis des dizaines d'années d'aucun investissement public.

## Conclusion

La relance de la production agricole locale est encore possible mais va exiger des moyens importants et des politiques correctement ciblées et articulées. Des programmes d'investissement dans les infrastructures hydrauliques (stockage des eaux de ruissellement, irrigation, drainage) et routières, entre autres, peuvent contribuer au développement de l'emploi rural et urbain, créer des conditions favorables à la production et ainsi améliorer l'accès aux aliments d'un nombre important de ménages en agissant à la fois sur la production et le revenu.

# Impacts des échanges commerciaux agricoles sur la sécurité alimentaire des zones frontalières (2004-2005)

*Cet article est une contribution du Laboratoire des Relations Haïtiano-Dominicaines (LAREHDO).*

## Faits saillants :

Les relations commerciales entre Haïti et la République Dominicaine se sont intensifiées depuis la deuxième moitié des années 1990 particulièrement sur le plan alimentaire. Elles ont emprunté des voies formelles et informelles.

Il existe trois catégories de marchés frontaliers: urbains, ruraux et postes d'échanges. L'analyse est basée sur les résultats du

suivi du comportement de quatre marchés frontaliers importants : Ouanaminthe/Dajabon, Capotille, Tilory, Hato Viejo. Le commerce est fortement déséquilibré en faveur de la république voisine. Par ailleurs, plus de 74% des exportations agricoles haïtiennes sont de la réexportation. 24 groupes de produits agricoles et une douzaine de produits d'élevage sont importés de la République Dominicaine. Les plus demandés (sur le marché de Daja-

bon) sont dans l'ordre : les œufs, le poulet, la banane, le hareng et le mirliton.

Pour les ménages des zones frontalières haïtiennes enclavées, le commerce avec la République Dominicaine offre des opportunités d'emploi et des débouchés significatifs pour des produits agricoles faiblement valorisés sur le marché intérieur et contribue également à la baisse des coûts de l'alimentation.

## Introduction

Les relations commerciales entre Haïti et la République dominicaine ont beaucoup évolué durant ces dernières années. En effet, selon les statistiques officielles dominicaines<sup>18</sup>, de 1997 à 2004, le commerce bilatéral entre ces deux pays a accusé une valeur d'environ 607 millions de dollars américains, soit près de 76 millions de dollars par an, dont les exportations de la République voisine (fortement diversifiées) représentent en moyenne plus de 97%. En marge

des échanges officiels, il existe un commerce informel entre les deux populations, résidant de part et d'autres de la frontière, et qui revêt un caractère très particulier car il porte essentiellement sur les produits agricoles (plus de 60%) et d'élevage, selon le Laboratoire des relations haïtiano-dominicaines, LAREHDO (voir encadré). Ils sont destinés pour la plupart à la satisfaction des besoins alimentaires des zones rurales ou urbaines.

C'est en réalité un commerce

très peu connu qui pourtant prend des proportions de plus en plus significatives. Entre juillet 2004 et juin 2005, les flux commerciaux informels de produits agricoles transitant par environ 5 points d'échanges frontaliers ont été comptabilisés à plus de 46 millions de dollars américains. Ce commerce présente une certaine similitude avec le commerce bilatéral formel dans le sens qu'il est largement dominé par les exportations dominicaines (plus de 80% des échanges). Il paraît donc

<sup>18</sup> Banco Central République Dominicaine, CEI-RD, Informe de las exportaciones de la Republica Dominicana, Enero-Julio 2005.

évident que le commerce frontalier est moins favorable à Haïti, dont le déficit commercial à l'égard de la République voisine est évalué à plus de 71 millions de dollars américains l'an (INESA, 2005)<sup>19</sup>.

L'accroissement des échanges, surtout de type alimentaire, pourrait assurer une plus grande circulation de produits dans les régions frontalières, dans un contexte d'une production nationale en chute libre (-0.75% en moyenne entre 1981 et 2004) et de la production agricole en particulier (sa valeur ajoutée tombe à 25% du PIB contre 32% dans les années 80)<sup>20</sup>. D'où l'hypothèse que Haïti, «comme de nombreux petits pays insulaires», est de plus en plus tributaire des importations alimentaires (PNUD, juin 2005)<sup>21</sup> et de l'aide pour mettre sa population à l'abri de l'insécurité alimentaire.

La question de la sécurité alimentaire ne se pose pas de la même façon selon que l'on réside en milieu rural ou urbain. En effet, si pour les citadins la capacité de se nourrir tient avant tout à la capacité de se procurer un ensemble de produits de base nécessaires à leur alimentation, pour ceux qui habitent la campagne, c'est plutôt la capacité de produire et de vendre des produits alimentaires qui semble déterminante (Sommet mondial de l'alimentation: 5 ans après<sup>22</sup>). Ce deuxième aspect mérite d'être pris en considération car il concerne la production et la commercialisation des produits agricoles en milieu rural où en réalité réside la majorité des pauvres et où le problème de l'insécurité alimentaire est plus aigu

Il reste à savoir si ces échanges constituent effectivement des enjeux majeurs pour l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les régions frontalières.

Le présent article a pour objectif principal de voir dans quelle mesure le commerce frontalier haïtiano-dominicain, en répondant à cette double nécessité -disponibilité des produits (production, échange) et accessibilité (revenus, prix abordables, etc.)-, contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire de la population au niveau des zones frontalières (rurales et urbaines).

De façon plus spécifique, nous nous proposons de:

- identifier et évaluer les impacts sur la sécurité alimentaire des échanges de produits agricoles et d'élevage dans les zones frontalières du point de vue de la disponibilité, et de l'accessibilité des produits alimentaires;
- montrer le rôle de ce commerce "dans la réflexion et l'élaboration de stratégies de renforcement de la sécurité alimentaire"<sup>23</sup> en Haïti.

Cet article s'articule autour de trois points essentiels:

- La structure des échanges frontaliers (caractéristiques, fonctionnement et organisation des marchés frontaliers, importance)
- Les impacts sur la sécurité alimentaire (les produits importés et leur part dans la disponibilité et la sécurité alimentaire);
- Les revenus générés par les échanges frontaliers et leur influence sur la sécurité alimentaire dans les milieux considérés.

**LAREHDO**, le laboratoire des relations haïtiano-dominicaines, est une fondation composée des institutions suivantes: INESA (bureau d'études haïtien), IRAM (bureau d'étude français), PRODIG (laboratoire de géographie de l'Université Panthéon, Sorbonne, Paris I), CREHSO (centre de recherche historique et sociale de la faculté des Sciences humaines de l'UEH). Cette fondation a mis en oeuvre l'Observatoire des Echanges Agricoles entre Haïti et la République Dominicaine, financé par l'Union Européenne.

Cet article repose en majeure partie sur les données fournies par le dispositif d'observation mis en place par LAREHDO pour suivre la dynamique des échanges frontaliers entre les populations haïtienne et dominicaine.

## La structure des échanges frontaliers informels

Les échanges entre Haïti et la République dominicaine sont traditionnellement basés sur la contrebande de marchandises (ICEF 2000). En dépit des tentatives de régulation (surtout du côté dominicain), ils gardent encore leur caractère informel, du fait de l'absence de structures administratives adéquates. Il paraît

<sup>19</sup> INESA, Pour rééquilibrer les échanges commerciaux entre Haïti et la République Dominicaine, Novembre 2005

<sup>20</sup> Calculs effectués à partir des données de l'IHSI et la BRH

<sup>21</sup> PNUD, Vulnérabilité et pauvreté en Haïti, Rapport national sur le développement humain, juin 2005.

<sup>22</sup> Sommet mondial de l'alimentation: 5 ans après, Rapport du groupe de travail présidé par Jacques Godfrain adopté le 26 septembre 2001

<sup>23</sup> Alex Bellande et Gilles Damais, Appréciation des échanges commerciaux agricoles entre la République Dominicaine et Haïti in Connaître la frontière, Laboratoire des relations haïtiano-dominicaines, pp. 113-130.

donc opportun de se pencher sur cet aspect particulier des échanges frontaliers, qui se sont avérés très dynamiques durant la période 2004-2005.

## Caractéristiques des échanges

*Une part importante des exportations agricoles haïtiennes vers la République Dominicaine est constituée de réexportations*

Deux catégories de produits haïtiens font l'objet d'échanges commerciaux sur la frontière haïtiano-dominicaine: les produits végétaux et les produits d'élevage. Du côté dominicain, les produits agricoles exportés vers Haïti sont de deux types: produits non transformés et produits transformés. Les premiers sont représentés par les produits agricoles purs tels que: piment, mirilton, citron, oignon, noix de coco, banane, haricots et autres fruits et légumes. Les seconds concernent la farine, le sucre brun, le sucre raffiné, le son de blé, les brisures de riz inférieur et supérieur. Les produits d'élevage exportés par la République Dominicaine sont en essence des produits dérivés dont les œufs et le salami sont les plus prisés. Le hareng est aussi un produit important.

Quant aux exportations haïtiennes vers la République voisine, elles sont constituées de produits de réexportation (plus de 70% dans le Nord-Est): ail, riz et pois de Miami et d'une quantité non négligeable de produits locaux (maïs en grain, mangue, avocat, pois Congo, pistache, café et tamarin), très demandés en territoire voisin, et du bétail sur pied (caprin, bovin, porcin) et des volailles (poulet indigène, pintade).

Notre analyse de ces échanges est effectuée à travers cinq marchés frontaliers du Nord-Est et du Centre:

Ouanaminthe/Dajabon, Hato Viejo, Tilory et Capotille, dont le doublet Ouanaminthe/Dajabon demeure jusqu'ici la plaque tournante, particulièrement pour les produits agricoles des deux pays et les produits dérivés d'élevage de la République voisine. D'autres marchés existent dans le bas Plateau Central, le Sud-Est et l'Ouest.

### Les marchés frontaliers: organisation et fonctionnement<sup>24</sup>

Les marchés frontaliers peuvent être classés en trois catégories distinctes ; les marchés urbains, les marchés ruraux et les postes d'échanges ; celles-ci se retrouvent dans chacun des cinq points d'échange mentionnés.

#### • Ouanaminthe-Dajabon

C'est l'un des marchés urbains les plus importants de la frontière de par le volume d'activités qui s'y déroule. Il se situe en territoire dominicain et fonctionne deux fois par semaine, lundi et vendredi de 6 heures du matin à 4 heures de l'après midi. Chaque jour de marché, les autorités frontalières dominicaines ouvrent le passage aux haïtiens, producteurs, vendeurs et consommateurs, venant de 6 départements géographiques du pays (Centre, Artibonite, Nord, Nord'est, Nord'ouest et Ouest) sans aucun contrôle d'identification. Mais, certaines autorités dominicaines prélèvent des taxes fixées de façon arbitraire sur l'ensemble des marchandises exportées par les Haïtiens. A l'intérieur du marché, un espace est réservé aux marchands haïtiens qui payent une certaine somme pour chaque mètre carré utilisé.

Les haïtiens y exportent des vêtements neufs et usagés, des chaussures et des produits agricoles, dont des produits de réexportation en très grande quantité, des produits agrico-

les locaux et parfois des produits de l'élevage et du clairin. En revanche, ils achètent des Dominicains des appareils électriques et électroniques, des produits alimentaires (agricoles et dérivés d'élevage). Les transactions s'effectuent généralement en peso.

#### • Capotille

Situé en territoire haïtien, il est l'un des plus petits marchés frontaliers et peut être considéré comme à la fois un marché rural et un poste d'échange. Sur ce marché, les Dominicains viennent chaque mardi uniquement pour acheter. Les Haïtiens leur offrent des produits de réexportation, d'élevage, du clairin et des produits agricoles locaux, en particulier des fruits suivant la saison (avocats, mangues), du maïs et du manioc amer. Les transactions se font aussi en peso. C'est également un lieu privilégié pour les cambistes qui assurent le passage d'une monnaie à une autre.

#### • Tilory

Tilory est l'un des plus importants marchés ruraux du Plateau Central quant à la valeur des produits échangés, (soit 16.4% de la valeur totale des exportations haïtiennes après Ouanaminthe), et sur lequel la balance des échanges est, pour l'heure, favorable à Haïti. Il se situe dans la commune de Cerca-la-Source, 3ième section de Lamielle. Il est limitrophe de la ville de Restauracion en République Dominicaine. C'est aussi un marché bi-hebdomadaire, qui fonctionne mardi et jeudi, et presque tous les jours dans la saison des récoltes. Ses activités commencent dès l'ouverture du passage frontalier. Très tôt, les Haïtiens de presque toutes les sections communales de Cerca-la-source, Carice et Vallières viennent avec leurs marchandises soit à dos d'animaux, à dos d'homme ou en camion. A l'instar des autres

marchés, les principaux produits agricoles locaux rencontrés sont en grande majorité des fruits (mangue, avocat), des produits maraîchers (pistache, giraumon, pois Congo...), des produits de l'élevage (bœuf, cabri, poule, pintade...), du riz et du haricot de Miami et du clairin. On relève en outre des vêtements usagés et des produits cosmétiques.

Pour leur part, les Dominicains vendent aux haïtiens, en quantité importante, les produits transformés (la brisure de riz, la farine, le sucre), les produits dérivés de l'élevage, les légumes, les épices, les matériaux de construction, le lait concentré, les ustensiles de cuisine, les produits cosmétiques... La plupart des transactions se font aussi en peso. Il est à noter que le marché n'est pas aménagé (pas d'abattoir, pas de lieux d'aisance, pas d'eau...) et est contrôlé par les dominicains.

- **Hato Viejo**

Hato Viejo est un poste d'échange où les Haïtiens et les Dominicains se livrent les marchandises achetées de

part et d'autre de la frontière. Les premiers offrent surtout des produits de l'élevage et des produits agricoles comme le tamarin, la pistache, l'avocat... et les seconds, la brisure de riz, le sucre, la farine, la banane, les œufs, le mirilton... Principalement, les activités commerciales ont lieu le dimanche, jour de marché de Banica. Mais presque chaque jour des transactions de faible intensité s'y font 25.

### Intensité du commerce frontalier informel

Les statistiques disponibles montrent un échange très dynamique entre les deux peuples voisins. En effet, selon les évaluations faites par l'observatoire à partir des points d'observation mentionnés, Haïti a importé de la République dominicaine, durant cette année, plus de 44.000 tonnes métriques de produits agricoles et plus de 11.0000 tonnes de produits dérivés d'élevage. Ceci pour une valeur de près de 1.1 milliards de peso, soit environ 37 millions de dollars américains (tableau 1).

*De juillet 2004 à juin 2005, la valeur des échanges agricoles informels entre Haïti et la République Dominicaine a été de 46 millions de dollars US. Les exportations haïtiennes ont représenté 19.7% de l'ensemble.*

Parallèlement, les exportations haïtiennes se chiffrent à plus de 12.000 tonnes de produits agricoles et 11.416 têtes d'animaux sur pied et volailles. Ceci correspond à une valeur approximative de 272 millions de peso (près de 9 millions de dollars américains), soit 19.7% de la totalité des échanges réalisés pour l'année. Il importe de remarquer que les échanges bilatéraux sont dominés presque essentiellement par les pro-

**Tableau. 1-Echanges frontaliers informels entre Haïti et la République Dominicaine, entre Juillet 2004 et Juin 2005, en peso**

Pays	Produit		Total	Ratio en % échange total		% de l'échange total par pays
	Agricole	Elevage		Agricole	Elevage	
Haïti	258.123.299,76	14.008.874,13	272.132.173,89	94,85	5,15	19,70
Rep.Dom.	592.103.767,31	517.033.488,29	1.109.137.255,61	53,38	46,62	80,30
<b>Total</b>	<b>850.227.067,08</b>	<b>531.042.362,42</b>	<b>1.381.269.429,50</b>	<b>61,55</b>	<b>38,45</b>	<b>100,00</b>

Source: LAREHDO, 2005

<sup>25</sup> Ce sont les principaux circuits par lesquels transitent les produits agricoles et d'élevage échangés entre les deux populations. D'autres postes à l'étude au LAREHDO ne sont pas pris en compte dans le présent article, vu qu'ils sont opérationnels depuis peu.

**Tableau.2-Exportations dominicaines vers Haïti, juillet 2004-juin 2005, en peso et par marché**

Marché	Produit		Total
	Agricole	Elevage	
Dajabon	563.316.786,89	516.681.889,69	1.079.998.676,59
Hato Viejo	18.308.195,63	183.225,84	18.491.421,47
Tilory	10.478.784,79	168.372,76	10.647.157,55
<b>Total</b>	<b>592.103.767,31</b>	<b>517.033.488,3</b>	<b>1.109.137.255,61</b>

Source: LAREHDO, 2005

duits agricoles, qui accusent environ 62% contre 39% pour les produits d'élevage, particulièrement du côté haïtien (près de 95% contre 53% côté dominicain) (voir tab.1).

Les exportations dominicaines vers Haïti ont transité par trois points d'échanges: Dajabon, Hato Viejo et Tilory. Le marché de Dajabon concentre plus de 97% de ces exportations de produits agricoles et dérivés d'élevage, soit environ 36 millions de dollars américains (Tableau 2).

A l'opposé, l'offre haïtienne de

produits agricoles et d'élevage est présente sur cinq points de vente dont Ouanaminthe, Hato Viejo, le port de Marigot, Capotille et Tilory. Selon le tableau 3, Ouanaminthe, où se vendent uniquement des produits agricoles locaux et de réexportation, constitue la principale artère pour la vente des produits haïtiens. Plus de 5 millions de dollars de produits offerts aux dominicains, soit plus de 60 % des exportations haïtiennes, passent par ce circuit.

Sur les marchés de Hato Viejo et

Tilory, la balance commerciale est en faveur d'Haïti, avec un excédent de 1,67 millions de dollars US

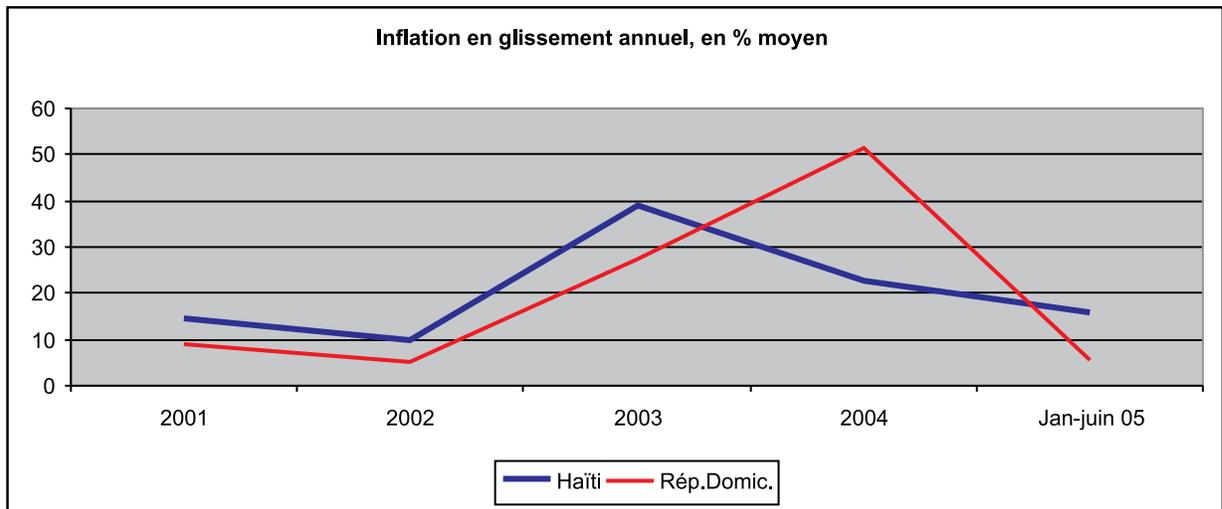
Mais, contrairement aux trois marchés dominicains qui offrent les deux catégories de produits, seuls Hato Viejo, Tilory et Capotille font pareil du côté haïtien. Pour les deux premiers, Haïti présente une balance des échanges positive, soit environ \$1.67 millions de dollars US, auquel Tilory a pu contribuer pour plus de 67%, (1,2 millions de dollars). Cela tient évidemment, à côté des produits

**Tableau 3-Exportation haïtienne vers la Rép. Dominicaine, juillet 2004-juin 2005, en peso et par marché**

Marché	Produit		Total
	Agricole	Elevage	
Ouanaminthe	162.534.995,07	0	162.534.995,07
Hato Viejo	28.182.767,13	6.663.844,30	34.846.611,44
Port de Marigot	19.794.123,00	0	19.794.123,00
Capotille	6.780.887,765	3.685.371,745	10.466.259,51
Tilory	40.830.526,80	3.659.658,08	44.490.184,88
<b>Total</b>	<b>258.123.299,76</b>	<b>14.008.874,13</b>	<b>272.132.173,89</b>

Source: LAREHDO, 2005

Graphe 1



Sources: Banques centrales dominicaine et haïtienne, informations concernant l'économie dominicaine, rapports annuels et bulletin # 53 de la BRH.

agricoles traditionnels échangés, à la demande croissante des dominicains pour le bétail haïtien tels que les caprins, bovins et volailles. Le secteur d'exportation du bétail, pour lequel les haïtiens détiennent apparemment un avantage comparatif par rapport aux dominicains, a considérablement évolué durant la période considérée dans ce texte. C'est un secteur d'avenir qui demande à être structuré et requiert l'encadrement nécessaire (Larehdo, Interface # 5) pour ren-

*Sur les marchés de Hato Viejo et Tilory, la balance commerciale est en faveur d'Haïti, avec un surplus de 1,67 millions de dollars US*

forcer davantage son positionnement face aux compétiteurs dominicains.

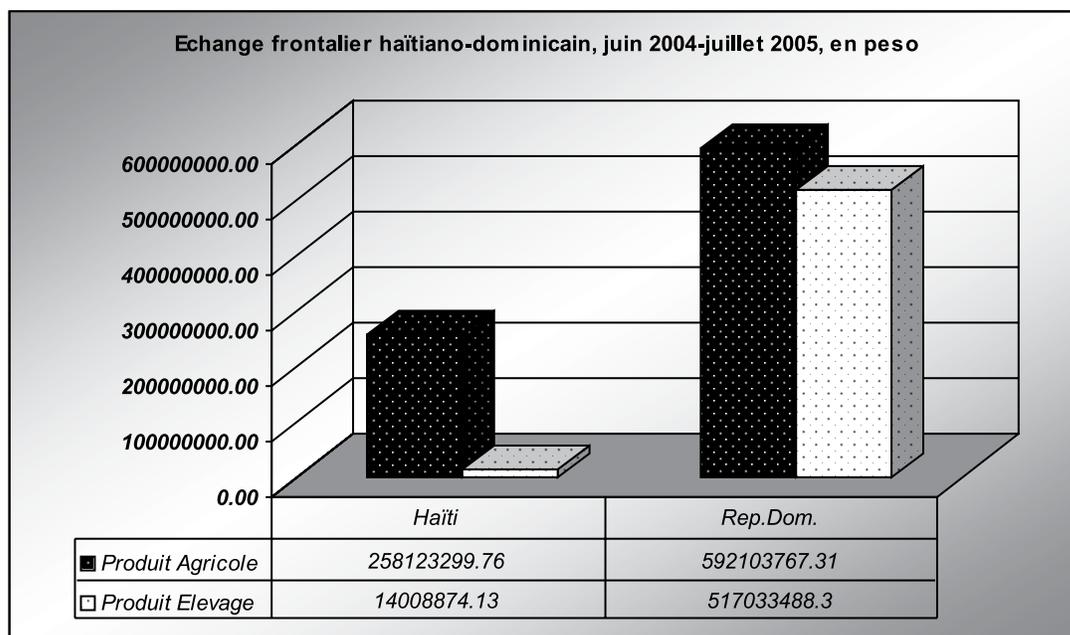
En somme, le commerce entre les deux populations est en essence un commerce informel et libre. Il répond pourtant à la logique du commerce international, étant fondé surtout sur le différentiel de coûts de production entre les deux pays, donc sur des avantages comparatifs et la spécialisation des deux économies. La République Dominicaine offre des produits agricoles et agroalimentaires pour lesquels elle détient des avantages comparatifs et compétitifs et dans la production desquels elle se spécialise. Ce sont, la plupart du temps, des biens dont la production est beaucoup plus intensive en capital physique que de main-d'œuvre, laissant donc la production de biens agricoles difficiles à produire mécaniquement et de faibles rendements aux agriculteurs haïtiens. C'est le cas du pois Congo, du café, de l'avocat, de la mangue et du bétail sur pied (voir les études filières du Larehdo<sup>26</sup>),

*Le secteur d'exportations du petit bétail, pour lequel les haïtiens détiennent apparemment un avantage comparatif par rapport aux dominicains, est un secteur d'avenir qui demande à être structuré et requiert l'encadrement*

pour lesquels Haïti détient un certain avantage comparatif et compétitif par rapport à l'économie dominicaine.

La baisse historique de l'indice des prix à la consommation (IPC) durant le premier semestre 2005 en République Dominicaine a influencé également les échanges agricoles sur la frontière. Le différentiel de prix

<sup>26</sup> LAREHDO, Analyse des filières d'exportation informelle de café, d'avocat, de pois congo et de mangue vers la République dominicaine, juillet, octobre, novembre 2005 et janvier 2006.

**Graphe 2: Echange frontalier haïtiano-dominicain**

Source: LAREHDO, 2005

au niveau des deux économies, si distantes l'une de l'autre en terme de niveau de développement, facilite également les échanges commerciaux entre les deux populations. L'inflation diminue plus rapidement en territoire voisin qu'en Haïti, et cela affecte positivement les échanges frontaliers qui se sont révélés donc plus avantageux pour la nation voisine. Le taux d'inflation observé au niveau de l'économie dominicaine durant l'année 2005, après un pic vertigineux de plus de 53% en 2004, est tombé à 5,63% en moyenne durant le premier semestre 2005, contre celui de plus de 15% en Haïti (graph.1) (INESA, Réalité en chiffres du 22 novembre 2005 in Le Nouvelliste # 37276). Hormis l'augmentation du prix du transport liée à la hausse du cours du carburant, les prix des produits alimentaires ont considérablement

chuté en territoire voisin, l'indice des prix à la consommation (IPC) ayant atteint un seuil historique de -0.98% en glissement annuel. En dépit de la baisse des prix observée au niveau de l'économie dominicaine, signe manifeste de sa bonne performance, les quelques produits haïtiens, objet de demande croissante en territoire voisin, ont maintenu leur position privilégiée sur ce marché.

Il existe donc, de part et d'autre, une demande pour les produits agricoles et d'élevage, au bénéfice des deux pays, si en fait chacun importe des biens produits moins chers ailleurs et exporte ce qu'il produit moins cher que l'autre (Daniel Martin, 2005)<sup>27</sup>. Dans ce contexte, ce commerce s'avèrerait bénéfique pour les deux populations voisines. Les producteurs haïtiens et dominicains peuvent avoir accès à un

*Le montant du déficit commercial frontalier de la République d'Haïti vis-à-vis de la République Dominicaine s'élève à 27 millions de dollars US*

marché plus étendu, donc bénéficier d'économies d'échelle et générer davantage de revenus, dans la mesure où ils pourraient accroître leur production pour la satisfaction de cette demande potentielle. Ce commerce permet également l'augmentation des possibilités de consommation et l'élargissement des possibilités de

<sup>27</sup> Daniel Martin, Intérêt du commerce international libre, Association Média et Démocratie, Novembre 2005.

*Stratégies  
commerciales actives  
en République  
Dominicaine,  
mais en Haïti...*

choix des consommateurs, ce qui devrait améliorer la situation des résidents de chaque pays engagé dans le commerce international (Krugman et Obstfeld, 1999).

Malheureusement, de graves déséquilibres commerciaux et un environnement inégal des échanges se développent. En effet, la balance commerciale frontalière penche favorablement du côté de la République Dominicaine. Le graphique 2 illustre la tendance générale des échanges informels haïtiano-dominicains, tant au niveau des produits agricoles que des produits d'élevage.

Le déficit commercial au niveau des produits agricoles peut être évalué à plus de 11 millions de dollars américains. Il est néanmoins plus prononcé pour les produits d'élevage qui accusent un montant de plus de 16 millions. Le déficit global accumulé par Haïti dans ses rapports commerciaux informels avec ce pays peut être estimé à plus de 27 millions de dollars américains pour cette année. En effet, les importations alimentaires représentent plus de 4 fois celles que la nation voisine importe d'Haïti. De fait, Haïti représente aux yeux des producteurs dominicains (bénéficiant de tout l'appui nécessaire des autorités de leur pays) un lieu privilégié et facile d'accès pour l'écoulement de

leurs produits agricoles et agro-industriels. Ce qui se fait donc au détriment des agriculteurs haïtiens, qui de leur côté ne bénéficient d'aucun soutien de la part des autorités haïtiennes.

Les autorités dominicaines ont en effet consenti des investissements énormes (plus de 160 millions de dollars durant l'année 2005) en soutien à ce secteur dans le cadre d'un programme de réforme et de modernisation pour augmenter la disponibilité d'aliments de base pour la population à faibles revenus (Fausto Adames, *La siembra del futuro*, in *Hoy economia y negocios*, 3 Avril 2005). «L'environnement inégal» de tels échanges entraîne un manque à gagner non seulement pour les agriculteurs et éleveurs haïtiens, mais aussi pour l'économie nationale dans son ensemble.

Ce commerce, vu sa dynamique actuelle, tend à s'accroître. Mais doit-on s'attendre, dans la foulée, à une augmentation de part de marché des producteurs haïtiens qui pourtant jouissent de certains avantages comparatifs et compétitifs pour certains produits : le caractère jusqu'ici « biologique » de notre agriculture, la forte demande dominicaine pour le café, le pois congo? Comment donc agir en vue d'accroître la production et l'exportation pour au moins améliorer leur situation commerciale face à leurs éventuels compétiteurs dominicains?

Tout dépendra en effet des politiques et stratégies commerciales mises en œuvre. Contrairement à Haïti, la République Dominicaine a une stratégie commerciale globale très active, axée sur des accords de libre échange et des négociations commerciales non seulement avec la CARICOM et l'Amérique centrale,

mais aussi avec l'Union Européenne et les Etats Unis (Pavel Isa-Contreras et al. 2004). En ce qui concerne ses relations avec Haïti, il y a longtemps que la RD cherche établir des accords de libre échange avec ce pays (Pharel, 2001)<sup>28</sup>. Mais devant le refus des responsables haïtiens, les autorités dominicaines se contentent la plupart du temps de maintenir tout simplement les relations diplomatiques. Ce qui n'empêche qu'entre les deux populations se développe un commerce très dynamique qui permet à la République Dominicaine (généralement protectionniste vis-à-vis d'Haïti) de conforter encore plus sa position dominante dans ses rapports commerciaux avec son voisin (fortement libéral).

En Haïti en revanche, la politique commerciale préconisée depuis la deuxième moitié des années 1980 va toujours dans le sens d'une libé-

*... la stratégie commerciale est liée au dynamisme du producteur haïtien qui recherche des opportunités pour sa survie. L'absence d'encadrement et d'orientation limite alors les gains effectifs qu'il pourrait obtenir du commerce en général, du commerce frontalier en particulier.*

<sup>28</sup> Idem, pp.90-99.

ralisation des échanges et donc de l'ouverture vers l'extérieur du secteur agricole en particulier (AHE, 2005). De par les faiblesses qui caractérisent sa base productive, Haïti est aujourd'hui l'un des pays les plus ouverts de la région caraïbéenne (avec toutes les conséquences que cela comporte). Mais en réalité, il n'existe aucune stratégie concrète visant à conquérir ou intégrer un marché donné. En ce qui concerne le marché dominicain proprement dit, à notre connaissance, il n'y a aucune stratégie officielle de pénétration. Un vide que les dominicains n'hésitent pas à combler avec facilité, en dehors même de tout accord officiel de libre échange bilatéral.

...tout porte à croire qu'ici la stratégie commerciale est liée au dynamisme du producteur haïtien qui recherche de par lui-même des opportunités pour sa survie. L'absence d'encadrement et d'orientation limite alors les gains effectifs qu'il pourrait obtenir du commerce en général, le commerce frontalier en particulier.

Ainsi, tout porte à croire qu'ici la stratégie commerciale est liée au dynamisme du producteur haïtien qui recherche de par lui-même des opportunités pour sa survie. L'absence d'encadrement et d'orientation limite alors les gains effectifs qu'il pourrait obtenir du commerce en général, le commerce frontalier en particulier. Dans une telle configuration, cette situation ne risquerait-elle pas de limiter les impacts positifs sur la sécurité alimentaire?

**Tableau 4. Poids relatifs des produits agricoles importés de la R..D., en % des importations informelles totales, juillet 2004-juin 2005**

Produit	Dajabon	Tilory	Hato Viejo
Aubergine	1.46	-	-
Banane cochon	3.23	3.56	-
Banane figue	8.86	2.62	-
Banane miské	6.58	-	-
Carotte	3.06	-	-
Choux	4.95	-	-
Citron	3.24	-	-
Echalotte	3.20	-	-
Haricot noir	1.71	-	-
Manioc doux	1.81	-	-
Mirliton	13.24	6.07	-
Noix de coco sèche	1.26	-	-
Oignon local	3.08	-	-
Piment doux	2.09	-	-
Pomme de terre (petite)	1.32	-	-
Tomate	2.70	-	-
Haricot rouge	-	1.90	1.45
Patate	-	-	1.15

Source: LAREHDO, 2005

**Tableau 5. Poids relatif des produits transformés et dérivés d'élevage importés en % des importations informelles totales, selon les marchés, juillet 2004-juin 2005**

Produit	Dajabon	Tilory	Hato Viejo
<b>Transformés</b>			
Brisure riz inférieure	4.77	49.62	16.43
Brisure riz supérieure	3.15	8.27	1.21
Farine	6.90	8.97	52.5
Son de blé	3.92	4.14	8.63
Sucre raffiné	3.38	0.00	0.00
Sucre roux	4.29	8.34	13.40
<b>Dérivés d'élevage</b>			
Abat de poulet	6.23	-	-
Graisse de porc	0.75	-	0.00
Hareng	19.35	0.00	18.14
Morceau de poulet	6.07	31.28	-
Œuf	33.80	57.37	63.89
Poule (« blanche »)	10.79	11.35	17.57
Poule (« noire »)	2.84	-	-
Poussin (élevage)	5.20	-	-
Salami	14.82	-	-

Source: LAREHDO, 2005

## Les produits alimentaires importés et la sécurité alimentaire

Les tableaux 4 et 5 présentent un éventail de produits agricoles (transformés et non transformés) et dérivés d'animaux importés de la RD, les plus demandés en territoire haïtien durant la période considérée. Au niveau des produits agricoles, on relève la prédominance de la banane, toute catégorie confondue, avec une pondération de plus de 18% du volume des importations agricoles. Suivent le mirliton (13%), le chou (5%), le citron (3%), l'échalote (3%), notamment sur le marché de Dajabon. On retrouve également des produits agricoles transformés dont les plus importants sont: la brisure de riz inférieur (plus de 49% à Tilory), la farine (plus de 52 % à Hato Viejo), puis le son de blé, les sucres raffiné et brun qui comptent respectivement pour 6%, 3%, 9% en moyenne du volume total importé. Par ailleurs, les produits dérivés d'élevage les plus représentatifs sont l'œuf (52% en moyenne), le hareng (environ 19% en moyenne), le salami (15%), le poulet vivant (13 % en moyenne).

Pris ensemble, le volume total de produits agricoles et d'élevage importés entre juillet 2004 et juin 2005, correspond à plus de 55.000 tonnes. Une situation qui, de toute évidence n'est pas sans incidence sur la disponibilité alimentaire dans les milieux haïtiens.

Dans la mesure où ces produits viennent suppléer à l'insuffisance de l'offre alimentaire locale, on pourrait parler en réalité de complémentarité. Dans le cas contraire, ils pourraient concurrencer les produits locaux si les écarts de prix sont importants.

## Complémentarité et disponibilité des produits alimentaires

En Haïti, l'évolution à la baisse de la disponibilité alimentaire paraît de plus en plus évidente. Il existe un déficit large de l'offre locale de biens et services dans un contexte de chute de la production nationale (-0.75% en moyenne entre 1981 et 2004) et de croissance démographique élevée (près de 2% selon les estimations de l'IHSI). D'où un déséquilibre démo-économique caractérisé par un accroissement continu des besoins de la population et les très faibles moyens disponibles pour les satisfaire, mettant ainsi en évidence la « forte vulnérabilité d'Haïti du point de vue de la sécurité alimentaire »<sup>29</sup>.

Tout comme le déséquilibre de l'offre locale de biens et services par rapport à la consommation, ce déficit

*Pris ensemble, le volume total de produits agricoles et d'élevage importés entre juillet 2004 et juin 2005, correspond à plus de 55.000 tonnes.*

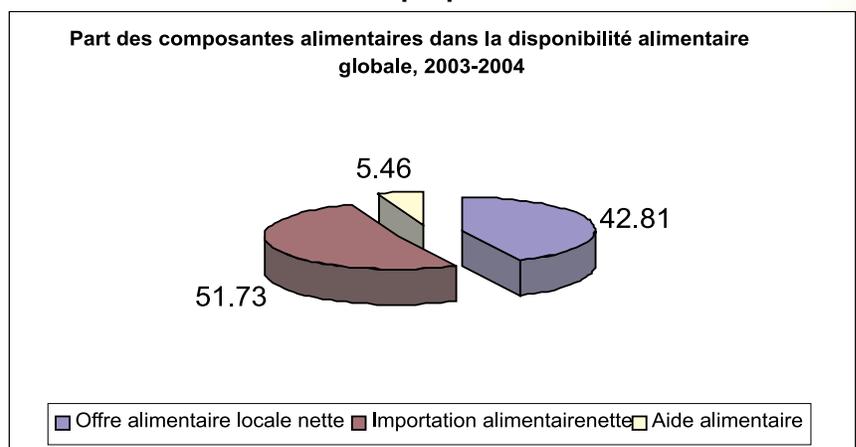
est compensé en majeure partie par les importations alimentaires. Du statut d'un pays quasi autonome en vivrier, Haïti est passé, au cours de ces vingt dernières années au stade d'importateur net, ce qui augmente son coefficient de dépendance alimentaire. Par exemple, selon le PNUD, la part de la production agricole locale par rapport aux importations

**Tableau 6. Part de la production locale par rapport aux importations de produits agricoles en %**

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Coefficient	54	38	40.10	34.02	42.05	39

Source: PNUD, Situation économique et sociale d'Haïti en 2004

**Graphique 3**



<sup>29</sup> PNUD, Vulnérabilité et pauvreté en Haïti, juin 2005.

de croissance de la population. Dans cet ordre d'idée, ces importations sont plutôt complémentaires de l'offre alimentaire locale, au même titre que l'aide alimentaire, favorisant ainsi une plus grande disponibilité et circulation de biens susceptibles de satisfaire les besoins des consommateurs haïtiens résidant dans les zones frontalières.

De cette stratégie, il découle aussi des conséquences négatives : modification des habitudes alimentaires de la population et chute continue de la production nationale à cause de la non protection des marchés intérieurs. Cette façon de compenser l'insuffisance alimentaire locale, combinée au chômage et à l'augmentation croissante des prix des produits alimentaires et vivriers, risque de boucler le cercle vicieux de l'insécurité alimentaire.

De surcroît, vu que les gains tirés des échanges frontaliers suffisent à peine pour se procurer des biens nécessaires à la satisfaction de leurs besoins alimentaires, il s'avère difficile pour les agriculteurs d'aboutir à une certaine capitalisation (augmentation continue de leurs revenus), l'unique moyen pour garantir, de façon autonome, l'amélioration, la stabilité et la durabilité de leur sécurité alimentaire.

Il faut également prendre en compte la qualité médiocre de la plupart des produits dominicains importés. Ceci peut être préjudiciable à la santé des consommateurs haïtiens en général. La sécurité alimentaire en Haïti ne devrait pas uniquement se limiter aux aspects -disponibilité et accessibilité- des produits alimentaires mais aussi à leur caractère sain. D'où la nécessité d'imposer des normes de contrôles phytosanitaires et zoo-sanitaires strictes (Mercedes

Sayagues, 1997)<sup>30</sup>, comme cela se fait dans tous les pays ayant des frontières avec d'autres, afin d'empêcher la diffusion des parasites (la grippe aviaire par exemple) dans la région frontalière et dans d'autres régions du pays où circulent également les produits importés.

En dépit de tout, l'échange frontalier informel donne lieu à une véritable distribution de revenus, un autre élément indispensable qui conférerait aussi un certain pouvoir d'achat aux individus et qui est déterminant pour leur consommation. Quelle est la nature des revenus issus du commerce frontalier informel et quel impact ont-ils sur la sécurité alimentaire ?

## Les revenus issus des échanges frontaliers

### Nature et estimation des revenus générés

Ces revenus sont difficiles à quantifier, car il n'existe pas d'informations quantifiées sur le sujet. Le dispositif mis en place par le Larehdo nous permet d'appréhender certains aspects de la dynamique des échanges frontaliers (intensité, caractéristiques, formation des prix et du change, acteurs impliqués, etc.), mais reste néanmoins très limité quant aux revenus qu'elle génère. D'où la nécessité d'étendre le dispositif non seulement à d'autres produits échangés au niveau des postes frontaliers mais aussi aux revenus générés et distribués. Nous allons tout de même procéder à leur estimation.

Considérons d'abord les principaux acteurs qui interviennent dans la dynamique de ce commerce.

On a recensé au moins sept types d'intervenants qui, directement ou indirectement participent à ce processus :

a) des intermédiaires frontaliers, haïtiens pour la plupart, qui facilitent les échanges entre acheteurs haïtiens et vendeurs dominicains;

b) des cambistes qui assurent le passage d'une monnaie à l'autre;

c) des commerçants grossistes, qui achètent les produits dominicains pour les revendre dans les centres urbains haïtiens (Port-au-Prince et Cap-Haïtien en particulier);

d) des revendeuses rurales, qui s'approvisionnent en petites quantités de produits dominicains sur la frontière pour les revendre au détail sur les marchés ruraux de la région.

e) des « voltigeurs », chargés de la collecte des produits haïtiens dans les régions avoisinantes;

f) des grossistes qui regroupent l'offre des voltigeurs et entretiennent des relations privilégiées avec les commerçants frontaliers dominicains;

g) des transporteurs à moto, en camion ou à dos d'animaux qui charrient des tonnes de produits agricoles ou dérivés importés ou à exporter.

Chacun, d'une façon ou d'une autre, trouve son compte dans cette dynamique commerciale, vu que l'existence même de beaucoup en dépend en majeure partie. C'est pourquoi on estime que le commerce frontalier «est à l'origine d'une importante distribution de revenus dans les localités concernées»<sup>31</sup>. Quelle est donc la nature des revenus générés?

Considérons les sources potentielles de revenus des différents acteurs intervenant dans le commerce frontalier informel. Prenons en premier lieu les commerçants

<sup>30</sup> Mercedes Sayagues, L'agriculture en Afrique, Afrique Relance, Nations Unies, 1997.

<sup>31</sup> Alex Bellande et Gilles Damais, op.cit

(Saras urbains, les vendeurs de produits non agricoles, revendeuses rurales, etc.) qui résident dans les zones frontalières ou qui viennent des six principaux départements du pays: l'Ouest, l'Artibonite, le Nord, le Nord-Ouest, le Nord-Est et le Plateau central. Ceux-ci achètent des produits agricoles bruts et transformés dominicains pour les revendre sur les marchés locaux, dans la perspective de réaliser un bénéfice. Ces commerçants se servent d'une fraction de leurs revenus pour s'approvisionner en biens de consommation.

Un autre groupe de commerçants n'est pas directement lié aux échanges agricoles, mais offrent sur les marchés dominicains des produits non agricoles (habits et chaussures usagés, par exemple) qui leur garantissent par la suite l'accès aux produits alimentaires dominicains ou haïtiens.

Le dernier groupe vit essentiellement de la commercialisation de produits agricoles locaux et de produits réexportés (riz et haricot nord-américains). Après avoir écoulé leurs produits sur le territoire dominicain, ils achètent d'autres produits agricoles (transformés et non transformés) ou dérivés d'élevage qu'ils revendent en milieu rural et dont la plus grande partie est utilisée à des fins de consommation alimentaire.

Mesurer ces flux de revenus est une entreprise très ardue, mais les estimations grossières permettent de présager le caractère de subsistance des revenus tirés des échanges commerciaux pour une large frange de la population résidant en milieu rural. On ne peut qu'extrapoler sur la base des informations recueillies par des enquêteurs du Larehdo. Selon ces derniers, les commerçants haïtiens déterminent en gourdes le prix de revient de leurs marchandises et en fixent en peso les prix

de vente. Par exemple, quatre cent unités d'avocats qui coûtent 1600 gourdes, peuvent être échangées jusqu'à 1600 pesos sur le marché dominicain. Ce qui équivaldrait à une marge bénéficiaire brute de 400 à 500 gourdes par jour de marché, soit 3600 gourdes en moyenne mensuelle. De façon similaire, 48 Kg de maïs, dont le prix de revient se situe entre 255 et 595 gourdes, sont revendus au prix de 300 à 600 pesos sur le marché dominicain. Selon la même source, la marge bénéficiaire varie également selon le lieu de provenance des acteurs (marchands, revendeurs, etc.).

En effet, les marchands résidant dans un rayon de plus de 100 kms de la frontière, ont une marge bénéficiaire brute de 37% sur leurs marchandises, tandis que ceux résidant dans le voisinage frontalier ou dans un rayon de moins de 50 kms, ont une marge plus faible, soit entre 20 et 25%. Il faut noter que ces échanges peuvent occasionner des gains ou des pertes, suivant les variations des cours du change gourde/peso. Du fait de la fixation des prix à l'exportation en peso, une détérioration de ce dernier par rapport à la gourde affecte ces revenus et engendre des pertes considérables. Tel n'est pas le cas pour les importateurs de produits dominicains qui gagneraient davantage en pareil cas, leurs produits devenant relativement plus compétitifs. L'effet quantité compenserait alors l'effet prix.

Quant aux transporteurs de produits importés, ils peuvent gagner par jour de marché entre 750 et 1500 gourdes, ce qui pourrait correspondre en moyenne à près de 9000 gourdes par mois. Les revenus de ceux qui transportent les produits haïtiens d'exportation varient suivant le type de produits transporté. Par exemple, les produits autres que le riz et le ha-

ricot rapportent moins : en moyenne 250 gourdes par jour de marché et environ 2000 gourdes par mois. En revanche, le transport de sacs de riz ou de pois peut donner lieu à 1500 et 2000 gourdes de revenus par jour de marché, ce qui représenterait mensuellement 14000 gourdes en moyenne.

En fait, si on essaie de comparer les revenus de ces catégories d'acteurs des échanges frontaliers au salaire minimum journalier officiellement admis dans le milieu haïtien (72 gourdes par jour), on constate qu'il existe un contraste très évident: le premier est de loin supérieur au dernier, bien que les marchés localisés essentiellement dans la région frontalière ne fonctionnent pas de façon régulière.

Par ailleurs, indirectement d'autres secteurs bénéficient de la dynamique des échanges frontaliers. En effet, dans la ville de Ouana-minthe, une incidence positive est constatée notamment sur l'hôtellerie et la restauration, dont les activités ont connu un certain regain. Ainsi, cette ville est en passe de se transformer en un véritable pôle d'attraction et, de façon surprenante, en lieu de prédilection des haïtiens déportés qui y résident, au lieu de regagner leur région de provenance respective après avoir été expulsés de la République voisine.

Le commerce bilatéral informel est donc à l'origine d'importants flux de revenus disséminés dans le voisinage frontalier et mêmes à travers d'autres régions d'Haïti. S'agissant de leur impact sur la sécurité alimentaire dans les zones marginales de la frontière, il est difficile de les évaluer compte tenu des informations limitées dont nous disposons actuellement. Mais quelques réflexions, tirées de cette analyse même, permettent de s'en faire une idée.

## Revenus et sécurité alimentaire

Plus de 40% des ménages en milieu rural ont au moins 4 personnes à charge, selon l' IHSI.

On peut souligner que les commerçants haïtiens (les Saras urbaines par exemple) qui importent de la République Dominicaine différentes catégories de produits, et certaines catégories de transporteurs, ont un niveau de revenu plus important que ceux qui n'offrent que des produits agricoles (les revendeurs ruraux). Les premiers progressent plus ou moins économiquement, tandis que les seconds (des agriculteurs pour la plupart), incapables de générer des revenus adéquats de leurs activités agricoles, ont à peine un niveau de subsistance. Cette catégorie vit en grande majorité en milieu rural. Or, selon l'ECVH 2001, plus de 40% des familles ou ménages en milieu rural ont au moins 4 personnes à leur charge (IHSI, 2003). En ce sens, les échanges frontaliers profitent plus à un petit groupe d'importateurs et d'exportateurs (les Saras urbains, les transporteurs, etc.) qui ne sont pas forcément liés aux échanges agricoles et qui pour la plupart ne résident même pas sur la frontière.

Ces échanges ont aussi des incidences négatives sur certaines activités qui constituaient jadis d'importantes sources de revenus dans les zones considérées. C'est ainsi qu'on assiste à un recul significatif des activités professionnelles telles que la menuiserie, l'ébénisterie ou la maçonnerie. La plupart des gens exerçant ces métiers émigrent vers la République Dominicaine en quête de meilleures opportunités d'emplois, notamment dans l'agriculture et la construction, du fait bien sûr de la baisse du rendement agricole local. Similairement, un nombre important de travailleurs agricoles, au lieu de

faire valoir certaines cultures pour lesquelles des avantages compétitifs et comparatifs par rapport aux agriculteurs dominicains sont évidents (pois Congo, café, bétail), préfèrent travailler en territoire voisin, espérant y trouver une meilleure rémunération.

Le commerce frontalier est certes plus favorable à la République Dominicaine. Cependant, devant l'incapacité des structures productives locales de répondre à la demande interne, il représente pour l'heure une nécessité. Des dizaines de milliers de familles y trouvent leur gagne pain et satisfont une part de leurs besoins fondamentaux grâce à ce commerce qui représente une source majeure de revenus, quoique de subsistance. Quand, pour des raisons diverses, les autorités dominicaines décident de limiter ou de fermer l'accès au territoire voisin, paralysant ainsi les activités coutumières, les gens de part et d'autre s'en trouvent grandement affectés. Loin de faire obstacle à cette dynamique, il est impérieux de rechercher des voies et moyens pour que celle-ci puisse non seulement favoriser une certaine disponibilité et accessibilité des produits alimentaires en quantité et en qualité, mais aussi contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des zones frontalières marginalisées et à un certain rééquilibrage des échanges commerciaux entre les deux populations.

*Plus de 40%  
des ménages  
en milieu rural  
ont au moins  
4 personnes  
à charge.*

## Conclusion

Cet article s'est efforcé de mettre en évidence le caractère dynamique des échanges commerciaux entre les populations haïtienne et dominicaine durant l'année écoulée. Certes, ce commerce présente de grands désavantages pour l'économie nationale et draine une quantité importante de devises vers la république voisine. Sur le plan du commerce international, Haïti n'a pas vraiment bénéficié de ces échanges, étant donné leur caractère inégal.

En revanche, vu les résultats fort limités en matière de politiques et de stratégies nationales de sécurité alimentaire, le commerce frontalier est d'un apport considérable et est à ce titre même indispensable pour une large frange de la population haïtienne. Car grâce à cela, la population avoisinante et celle d'autres régions du pays accèdent à un marché plus vaste, ayant à leur disponibilité une plus grande quantité de produits alimentaires de type agricole ou dérivés d'élevage. La proximité géographique, qui réduit considérablement les coûts de transport et donc les prix des produits alimentaires, le caractère régulier de l'offre agricole dominicaine par rapport à l'agriculture saisonnière en Haïti, offrent aux haïtiens l'opportunité de s'approvisionner constamment non seulement pour satisfaire leurs propres besoins mais aussi pour alimenter le reste du pays en biens alimentaires.

Toutefois, même si dans le cadre de ce texte on a insisté beaucoup plus sur la disponibilité et l'accessibilité des produits alimentaires, certains aspects, tels la durabilité, la stabilité et la qualité des produits alimentaires importés, doivent être pris en compte. En outre, si à court terme le recours aux importations s'avère bénéfique, à long terme cela risque de freiner l'élan du tissu productif

national, du secteur agricole en particulier, et d'accroître la vulnérabilité du pays vis-à-vis de l'extérieur. Cette dépendance accrue envers les importations alimentaires est préjudiciable non seulement pour la population mais aussi pour l'économie dans son ensemble. En cas de perturbations de ce commerce (crise économique, changements de politique commerciale en République Dominicaine, crise politique, etc.), «l'alimentation de la population deviendrait rapidement problématique»<sup>32</sup>.

A cet égard, l'État haïtien, «garant de la sécurité alimentaire», a un rôle prépondérant à jouer. Sa politique de sécurité alimentaire vise sur le long terme la satisfaction des besoins alimentaires par la production nationale tout en diminuant le degré de dépendance alimentaire du pays. Pour être efficace, elle devrait être articulée dans le sens d'une augmentation soutenue et durable et de la diversification de la production agricole, de la valorisation des ressources naturelles et de la prise en considération des avantages comparatifs pour certains produits ainsi que l'amélioration des circuits de distribution internes.

En attendant des solutions nationales concrètes au problème de l'insécurité alimentaire qui sévit dans plusieurs régions d'Haïti, le commerce frontalier de produits agricoles et d'élevage constitue un thème important dans la réflexion et l'élaboration de stratégies de renforcement de la sécurité alimentaire



PHOTO : F. LOUIS

en Haïti. Dans un tel contexte, il revient de «privilégier une politique d'échanges régionaux plus active»<sup>33</sup> et d'encourager la complémentarité entre les deux économies pour une meilleure contribution de ce commerce à l'amélioration de la sécurité alimentaire de la population. Dans cette perspective, des obstacles majeurs devraient être contournés.

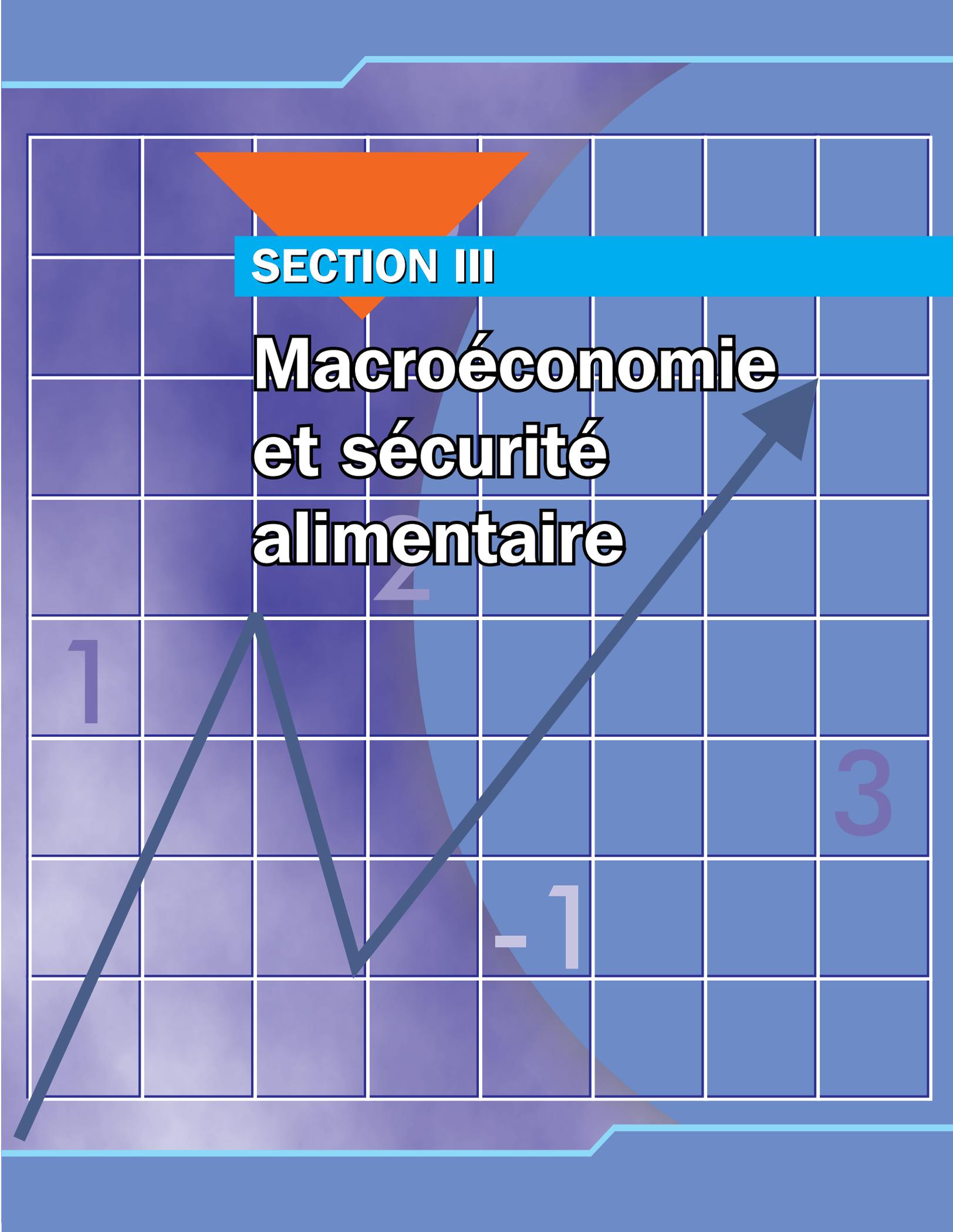
En premier lieu, il importerait d'envisager des mesures pour faire cesser les pratiques illicites de certaines autorités dominicaines, basées à la frontière, qui exigent des ressortissants haïtiens le paiement arbitraire de taxes sur leurs marchandises exportées ou importées. En second lieu, la stabilité et la durabilité impliquent que l'offre agricole locale augmente de façon régulière, en vue de garantir dans le temps et l'espace la satisfaction des

besoins alimentaires de la population haïtienne. Dans le même temps, la promotion de l'agriculture haïtienne pouvant être qualifiée d'agriculture « biologique », lui permettrait de se tailler une place de choix sur les marchés régionaux et internationaux. Ceci exige, entre autres, de fournir aux agriculteurs haïtiens tout l'appui nécessaire en vue de l'accroissement et la valorisation de leur production. En troisième lieu, il importe de limiter la facilité avec laquelle les produits dominicains accèdent aux marchés haïtiens. Cela dans une perspective de rééquilibrage du commerce entre les deux pays. En dernier ressort, il incombe à l'État haïtien de procéder à la régulation de ces échanges et de faciliter l'intégration des marchés situés sur les zones frontalières ce qui s'avèrerait avantageux pour les habitants de ces régions.

<sup>32</sup> PNUD, Vulnérabilité et pauvreté en Haïti, Rapport national sur le développement humain, juin 2005.

<sup>33</sup> BASSOLET, Boubié, Régulation des échanges frontaliers et Sécurité alimentaire, SADAOC, janvier 2003.





**SECTION III**

**Macroéconomie  
et sécurité  
alimentaire**



**Les tendances lourdes  
du cadre macroéconomique  
et institutionnel**

**Indicateurs macroéconomiques  
et sécurité alimentaire :  
période 2003-2005**



*Les deux sections précédentes décrivent la situation en matière de sécurité alimentaire, santé et nutrition. Cette section analyse les rapports entre les politiques macro-économiques et le niveau de sécurité alimentaire des différentes couches de la population. Elle cherche ainsi à faire le lien entre les politiques publiques et leurs incidences sur le niveau de la production locale, la productivité de différents secteurs, le niveau des importations, le prix des aliments et les revenus des ménages.*

*Elle effectue pour cela une analyse de l'offre (disponibilité/production) du secteur agricole lui-même, de certaines composantes de la demande (accès) et de leurs retombées sur la consommation des ménages. Un ensemble d'autres indicateurs macroéconomiques – inflation, taux de change, transferts, etc.- jouent aussi un rôle important dans cette analyse qui se veut une approche transversale du problème de la sécurité alimentaire.<sup>34</sup> En l'absence d'enquêtes récentes sur les revenus et la consommation des ménages, ces indicateurs peuvent offrir des éléments utiles pour définir les tendances d'évolution de la sécurité alimentaire en Haïti. L'analyse du cadre macroéconomique fournit aussi des indications sur les risques relatifs à la sécurité alimentaire.<sup>35</sup> L'ensemble de ces éléments peut contribuer à l'élaboration des politiques de redressement nécessaires.*

*La section comprend deux articles. Le premier brosse le contexte économique des deux dernières décennies, en mettant l'accent particulièrement sur l'environnement socio-politique et institutionnel de la période 2002/05. Le deuxième définit les politiques économiques mises en oeuvre et analyse les incidences du cadre macroéconomique sur la situation alimentaire du pays durant la période récente.*

<sup>34</sup> Voir G. Damais (MARNDP, 2005).

<sup>35</sup> Voir à ce sujet FAO-WP-octobre 2005, Christian Romer Løvendal et Marco Knowles. (FAO-Working Paper, octobre. 2005, p.11).

# Les tendances lourdes du cadre macroéconomique et institutionnel

## Faits saillants :

Entre 1986 et 2005, la moyenne simple de l'évolution du PIB pour Haïti est négative : de l'ordre de -0,2%. Le secteur agricole (environ 30% du PIB) demeure jusqu'à présent le secteur le plus important de l'économie nationale mais a souffert de son côté une régression encore plus sévère (-1,6%) et le

PIB agricole per capita ne représente plus qu'environ la moitié de ce qu'il était en 1986.

L'instabilité politique est pour beaucoup dans cette situation mais des facteurs structurels doivent aussi être pris en compte pour expliquer l'évolution des revenus et des disponibilités alimentaires. Parmi les plus importants, on peut citer : les inves-

tissements réduits, la faible création d'emplois et les fortes inégalités dans la distribution des revenus.

Le dénouement de la crise politique la plus récente a permis une reprise de l'aide internationale mais les performances des programmes, et de l'économie dans son ensemble, restent encore loin des résultats escomptés.

## Introduction

Ce premier article de la section brosse rapidement les contours de la situation économique et politique des vingt cinq dernières années, permettant de mieux comprendre les évolutions du contexte économique, politique et institutionnel sur la période 2003-2005 analysées plus en détail dans l'article suivant. Les premières mesures du gouvernement intérimaire arrivé au pouvoir en début 2004, dans le cadre du Cadre de Coopération Intérimaire défini avec les bailleurs internationaux, sont également décrites et évaluées.

## 1986-2005 : deux décennies d'une longue transition

Entre 1986 et 2005, deux décennies se sont écoulées et la performance moyenne de l'économie haïtienne dans son ensemble a été négative. En effet, la moyenne simple de l'évolution du PIB est de l'ordre de -0,2% alors que l'ensemble de l'Amérique Latine et les Caraïbes affiche sur cette même période une moyenne de 2,5%. Durant 15 de ces 20 dernières années le taux de croissance du PIB a été moindre que celui de la population (2,0% en moyenne). Le secteur agricole (environ 30% du PIB) demeure jusqu'à présent le secteur le plus important

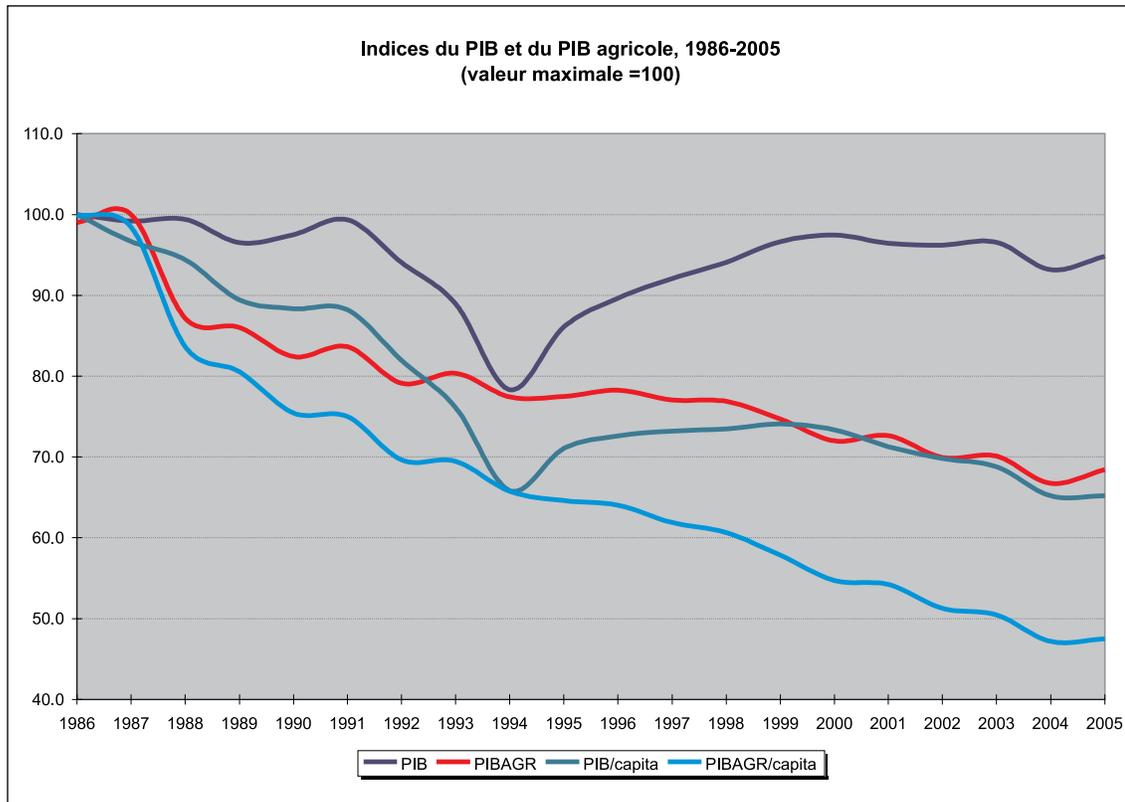
de l'économie nationale, bien qu'en forte baisse -une perte de 10 points de pourcentage- et a souffert de son côté une régression encore plus sévère (-1,6% par an). La production agricole (valeur ajoutée à prix constants de 1986-1987) est de nos jours à un niveau de 30% inférieur à celui de 1986 (voir graphe 1).

Le contexte sociopolitique instable de cette période est sans doute pour beaucoup dans la régression quasi générale de l'économie haïtienne, mais il n'est pas le seul. Certains facteurs d'ordre structurel en sont aussi à l'origine. Pour en citer seulement quelques uns :

### - la non création d'emploi :

les différentes formes de chômage en Haïti équivalent à un taux de chômage ouvert de 55 à 60 %

Graphe 1



Source : Calculs de l'auteur sur la base des données de l'IHSI

de la population active (R. Montas, CEPAL, 2005);

**- les investissements réduits et leur forte volatilité :**

le taux d'investissement est de l'ordre de 24% du PIB mais l'investissement per capita a chuté de 40%;

**- un biais systématique à l'encontre de la production,**

et une tertiarisation de l'économie. Les activités commerciales sont une des rares à traduire une hausse (44%), à forte composante d'informalité et favorisée par le flux accéléré de transferts.

**- le faible niveau de productivité**

dans quasiment tous les secteurs

et en particulier pour le secteur agricole (Cf., érosion des sols en milieu rural, manque d'outillage, de crédit, etc.);

**- la faible pression fiscale :**

le coefficient de perception tribulaire (recettes fiscales en pourcentage du PIB) est de l'ordre de 8% ;

- la forte inégalité de la distribution des revenus, renforcée par sa composante territoriale - entre population urbaine et rurale, et jouant à l'encontre de cette dernière - ainsi que la vulnérabilité et l'exclusion d'une partie considérable de sa population.<sup>36</sup>

Durant ces deux décennies, et malgré ce constat accablant, les

politiques économiques et sociales entreprises n'ont pas pu et n'ont pas su contrecarrer de façon durable ces tendances lourdes de l'économie haïtienne qui reproduisent un cercle vicieux de pauvreté.

Les programmes d'ajustement structurel (1986-1987 et 1997-1998), ou Enhanced Structural Adjustment Facility (ESAF) – connus ensuite comme les Poverty Reduction and Growth Facility (PGRF)- entreprises sous l'égide du FMI ont pris fin avec un bilan mitigé et fortement controversé. D'une part les résultats obtenus -même aux yeux de leurs instigateurs- furent bien moindres que les attentes annoncées.

<sup>36</sup> La pauvreté majoritaire et la vulnérabilité généralisée se trouvent renforcées par une répartition du revenu très inégalitaire. (R. Montas, CEPAL 2005, p.22).

**Encadré 1 : Les programmes d'ajustement structurel**

Ces programmes furent la cible d'âpres critiques de larges secteurs de la population aux prises avec les nouvelles conditions de marché et la « modernisation conservatrice » (voir N. Lamaute-Brisson, CEPAL, 2005) et sans doute la libéralisation du

commerce extérieur, restructuration et baisse des tarifs douaniers (particulièrement sur les denrées agricoles) furent particulièrement impopulaires.

Montas (CEPALC, 2005) avance d'autre part que « l'application partielle de deux programmes d'ajustement structurel (1986/87 et 1997/98) n'a pas permis d'obtenir les résultats

escomptés. Des mouvements et phénomènes inverses à ceux espérés ont même été enregistrés.[...] Dans ce contexte morose, seuls les transferts courants et les emplois créés à tous les niveaux de la chaîne commerciale à partir des importations ont constitué une contrepartie positive».

La production agricole demeura en stagnation ou en franche baisse, patron d'évolution similaire à celle de l'économie dans son ensemble, bien que plus prononcé. Une nouvelle crise institutionnelle durant cette période (2000-2004), suite aux résultats fortement contestés des élections législatives de l'année 2000, marquera de son empreinte les années suivantes, en particulier avec le gel quasi complet des apports externes.

### Le contexte sociopolitique, institutionnel et macroéconomique des années 2003-2005

La période 2003-2005 a été marquée par un contexte sociopolitique de prolongement de la crise remontant à la situation post électorale de l'année 2000 :

- une polarisation de plus en plus aigüe entre les principaux acteurs politiques
- le surgissement et la recrudescence de conflits violents
- un changement d'ordre institutionnel, accompagné de la mise en place d'un gouvernement provisoire en mars 2004.

Durant la période 2003-2004, la conjoncture macroéconomique s'est détériorée, avec une chute plus que significative du PIB (-3,5%) notamment en 2004. Les tentatives d'accord avec les organismes financiers internationaux (FMI par exemple) se sont aussi soldées par un échec. Tout cela a contribué aux résultats peu satisfaisants en matière d'inflation (29,8%), d'arriérés de paiement du service de la dette (72 millions de dollars), de déficit fiscal (-3,2% du PIB), – fortement attribuable aux opérations discrétionnaires qui ont représenté 25% des dépenses totales du gouvernement central. Il en résulte une situation fiscale fragile, où prédomine la volatilité aussi bien des recettes que des dépenses.

D'autre part on assiste à une dévaluation accrue de la gourde due aux rumeurs de conversion en monnaie nationale des dépôts en dollars (octobre 2002) et à la rareté du financement externe. En effet durant l'année fiscale 2003, le taux nominal de la gourde face au dollar s'est dévalué de 49% et il s'est produit une fuite de capitaux considérable (estimée à 90 millions de dollars). Il faut aussi mentionner que la hausse accumulée du prix des hydrocarbures (près de 50% sur les deux premières années 2003 et 2004). Ceci représente un choc négatif considérable vu que

dans la balance commerciale d'Haïti cette rubrique à elle seule représente environ 1/6 des importations (16%). Il en est résulté un déficit du compte courant (dons exclus) de la balance des paiements de l'ordre de 6,1% et 3,6% du PIB respectivement en 2003 et 2004.

La crise sociopolitique décrite plus haut a été accompagnée aussi d'un arrêt quasi complet<sup>37</sup> de la coopération internationale jusqu'en juillet

*Durant la période 2003-2004, la conjoncture macroéconomique s'est détériorée, avec une chute plus que significative du PIB (-3,5%) notamment en 2004. Les tentatives d'accord avec les organismes financiers internationaux (FMI par exemple) se sont aussi soldées par un échec*

<sup>37</sup> Sauf le renouement des prêts de la BID en juillet 2003, après le paiement des arriérés envers cette institution.

2004, date de l'approbation du Cadre de Coopération Intérimaire (CCI) et de l'engagement de la communauté internationale envers les autorités haïtiennes à offrir un appui financier de l'ordre de 1 milliard de dollars.

Le gouvernement provisoire s'est engagé avant tout à offrir une réponse à court terme face à l'urgence, mais aussi (dans une moindre mesure) à tracer les directives à moyen terme visant au redressement d'une situation critique. Cette dernière s'est traduite par les performances réduites des principaux indicateurs macro-économiques. Au mois de février 2004 l'inflation s'élevait à 22,6% en glissement annuel, les réserves internationales couvraient moins de 15 jours d'importations, les recettes fiscales vont diminuer de moitié en mars 2004 et le taux de change vis-à-vis du dollar affiche un record presque historique (43,9 gourdes). Cette crise s'est traduite aussi par le pillage et la destruction physique de biens et services, tant du secteur public que privé. Ce contexte chaotique provoque des pertes estimées à 5,5% du PIB selon les estimations du FMI. De surcroît, les catastrophes naturelles (inondations de mai et septembre 2004) ajoutent leur lot à ce panorama déjà complexe (voir l'article sur les catastrophes naturelles plus loin)

L'une des stratégies de réponse à une telle situation en matière économique fut la reprise des négociations avec le FMI<sup>38</sup> afin d'obtenir un soutien

financier. Par le biais d'un nouveau Staff Monitoring Program (SMP) de court terme et d'un Emergency Post-Conflict Assistance (EPCA couvrant la période janvier-septembre 2005), les autorités ont pu obtenir un financement concessionnel (25% de la contribution du pays au FMI) de 30 millions de dollars. La première tranche de ces versements, ainsi que les paiements d'arriérés (janvier 2005) envers la Banque Mondiale permirent l'obtention immédiate de ressources financières nouvelles, d'autant plus nécessaires étant donné le retard des déboursements prônés dans le cadre du CCI.

Au-delà donc des fonds octroyés, les accords avec le FMI semblent avoir permis aussi la formulation d'un ensemble d'antécédents (critères) afin qu'Haïti puisse aspirer éventuellement aux programmes PRGF et des pays pauvres hautement endettés (HIPC) avec l'appui des institutions concernées.<sup>39</sup>

Les accords du CCI en juillet 2004 n'ont pas modifié substantiellement les grandes lignes et composantes de la politique économique, sauf en matière de disponibilité de ressources externes. Le programme souligne (dans son volet de la Gouvernance économique) le maintien d'une politique restrictive (monétaire et budgétaire) dans le but de garantir une certaine stabilité macroéconomique (contenir l'inflation, discipline budgétaire, réductions de dépenses discrétionnaires, etc.).

Les tentatives de la stabilisation macroéconomique (1,88 milliards de gourdes) visant la relance de l'économie (novembre 2004, PROREC) n'ont pu être conduites que de façon partielle sur les 3 objectifs stratégiques établis, à savoir : amélioration des infrastructures de base, promotion des activités économiques à effets multiplicateurs et appui à l'initiative privée.

Du point de vue institutionnel, le volet agricole et la sécurité alimentaire ont eu dans les énoncés du CCI une place toute particulière, et les grandes lignes d'action d'une stratégie pour la période de transition y ont été signalées. Celles-ci touchent aussi bien le secteur agricole en général que, de façon spéciale, la sécurité alimentaire. Nous reprenons ci-dessous en extrait les principaux volets de ces démarches institutionnelles.

### Volet agricole

*La stratégie de transition poursuit cinq priorités :*

- *Relèvement rapide des exploitations agricoles et du monde rural*
  - *Réhabilitation physique d'une partie du Ministère de l'Agriculture*
  - *Intensification durable de la production agricole*
  - *Amélioration du cadre institutionnel et juridique et de la gouvernance*
  - *Harmonisation des interventions intersectorielles et interinstitutionnelles*
- (CCI, 2004, Paragraphe 106)*

<sup>38</sup> Le FMI appuie les efforts consentis par les autorités pour mobiliser des ressources financières additionnelles des donateurs et accélérer le déboursement de l'aide accordée. La première priorité sera de faire tout le possible pour garantir que les politiques soient en concordance avec les accords établis avec les donateurs afin que l'assistance budgétaire puisse être déboursée comme envisagé. (FMI, Country report, Novembre 2005, p.15)

<sup>39</sup> Le suivi par Haïti de la mise en oeuvre du programme s'est amélioré de façon notoire malgré la complexité des problèmes auxquels le pays doit faire face. Dans l'avenir, il serait important d'accélérer autant que possible, avec la collaboration du FMI et de la Banque Mondiale, les démarches nécessaires pour un Programme de croissance et de réduction de la pauvreté (PCR) et menant à un HIPC. Dans une échéance plus immédiate cela impliquera des efforts afin de préparer un document intérimaire de Stratégie de lutte contre la pauvreté que les autorités ont entrepris. (FMI, Country report, Novembre 2005, p.81)

### **Volet sécurité alimentaire**

*Nécessité [...] d'un plan de contingence et d'une analyse de la vulnérabilité permettant de piloter rapidement les interventions, ainsi que d'un système d'alerte précoce efficace articulé avec un système de suivi de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité.*

*Harmonisation des interventions intersectorielles et interinstitutionnelles sur les problématiques complexes de politique alimentaire et le renforcement de la sécurité alimentaire et de gestion des risques en se concentrant sur 4 priorités : renforcement du*

*cadre institutionnel et juridique de la Coordination Nationale de la Sécurité alimentaire (CNSA); création et animation d'un Observatoire Permanent de la situation d'insécurité alimentaire; mise en place de structures de concertation (nationales, départementales et locales) sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la gestion des risques; implémentation/optimisation de systèmes d'alerte précoce.*

*(CCI, 2004, Paragraphes 139 et 140)*

Quel bilan du CCI peut être tiré dans ces deux domaines : agricole et sécurité alimentaire? Signalons

que le dernier rapport, daté d'octobre 2005, laisse entrevoir que les performances générales du CCI ont été partielles: sur 348 résultats escomptés, seulement 95 (27%) ont été totalement réalisés, 150 (43%) de façon partielle, et près d'un tiers (103) n'ont pas du tout été réalisés. Il faut souligner, parmi ces derniers, les programmes d'emploi à haute intensité de main d'œuvre qui avaient été ciblés. En matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, les résultats obtenus (43% totalement réalisé et 57% de façon partielle) dépassent toutefois la moyenne globale.

# Indicateurs macroéconomiques et sécurité alimentaire

## Période 2003-2005<sup>40</sup>

### Faits saillants :

La politique de désengagement de l'État dans le secteur agricole s'est poursuivie et, faute d'investissements suffisants, la production alimentaire locale par tête d'habitant continue de chuter sur la période.

Ceci a stimulé les importations, favorisées par ailleurs par une politique monétaire soutenant la gourde à des niveaux artificielle-

ment élevés par rapport au dollar. La dépendance envers les importations induit des risques liés aux variations de prix des devises et au prix des produits alimentaires de base sur le marché international.

Le pouvoir d'achat des ménages a souffert entre 2003 et 2005 une baisse sensible, suite au rythme accéléré de l'inflation. Le pouvoir d'achat du salaire minimum a affiché une baisse de 9% par rapport

à 2003.

Les transferts jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie haïtienne mais profitent peu aux ménages pauvres. Ils ne reçoivent que 9% des revenus de transfert.

L'analyse de l'ensemble des indicateurs macroéconomiques suggère une dégradation de la situation alimentaire des ménages entre 2003 et 2005.

### Introduction

L'article qui suit analyse plus en détail les indicateurs macroéconomiques sur la période 2003-2005 et leurs rapports avec la situation des ménages en termes de disponibilité et d'accès aux aliments. Il souligne l'impact de la politique économique mise en oeuvre. Elle a entraîné notamment une forte

inflation et une baisse du pouvoir d'achat des ménages en même temps qu'une hausse importante des importations, défavorable particulièrement au revenu de la majorité des ménages ruraux. Il propose en conclusion certaines pistes pour des politiques publiques qui viseraient la réduction des inégalités et l'amélioration de la sécurité alimentaire de la population.

### Offre et demande globales

### Incapacité structurelle à pourvoir aux besoins de la population

#### PIB

Pendant les trois dernières années le PIB<sup>41</sup> a connu une régression

<sup>40</sup> Afin de faciliter le suivi un choix voulu a été de conserver la plupart des indicateurs antérieurs qui seront ici présentés pour les 2 périodes de référence (2001-2002 et 2003-2005).

<sup>41</sup> Le Produit Intérieur Brut (PIB) est la valeur de l'ensemble des biens et des services produits sur un territoire bien identifié pendant une période de temps, généralement une année

de 0,6% en moyenne, en raison particulièrement de la chute importante de 2004 (-3,5%). Le PIB per capita durant ces années a aussi régressé (-2,4%). La légère reprise de l'année 2005 (1,8%) est insuffisante pour avoir un impact significatif sur les conditions de vie des Haïtiens. Les performances des secteurs clé sont aussi matière à préoccupation. En particulier, la production agricole (PIB) par habitant a chuté de 6% entre 2003-2005 (voir tableaux 2 et 3 en annexe 2). Cette situation a un impact potentiellement négatif sur la sécurité alimentaire et illustre l'incapacité des systèmes de production locaux à pourvoir aux besoins de la population.

### **PIB agricole: faible revenu et décroissance de l'offre nationale**

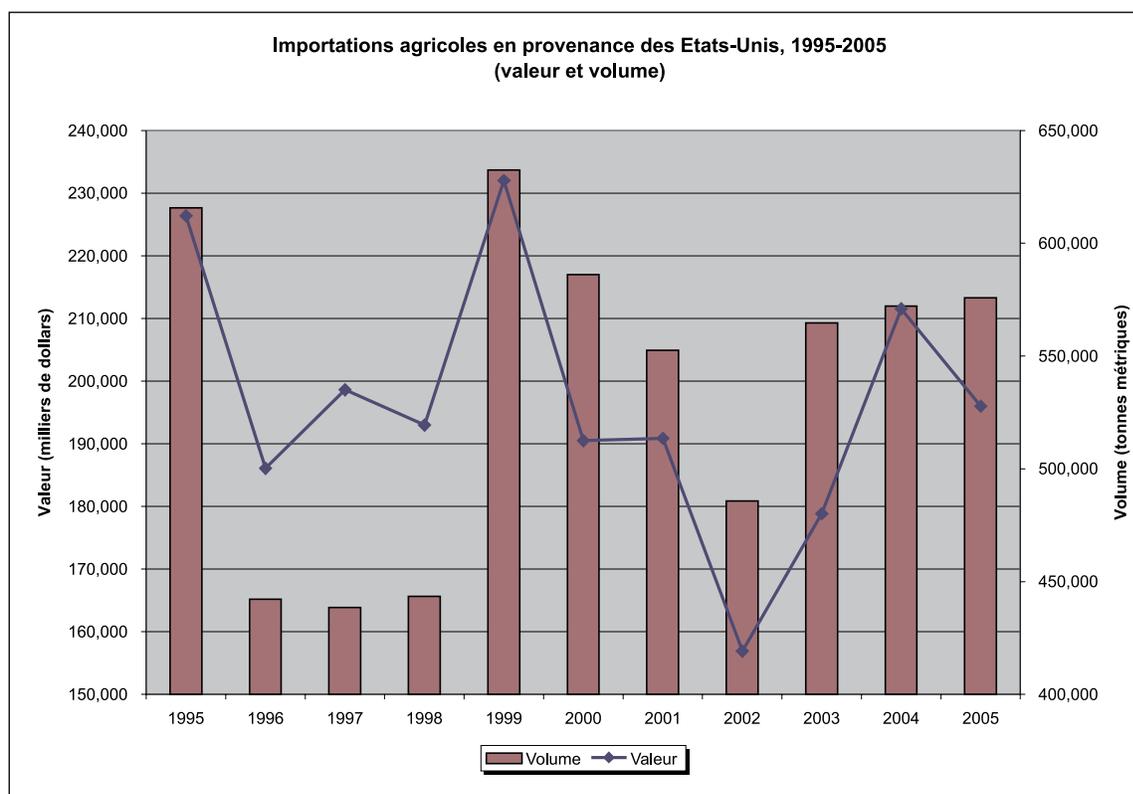
La contribution du secteur agricole au PIB, tant dans les phases récessives que de croissance est vitale. Les données de 2005 le reflètent : la modeste croissance de 1,8% doit 0,7 point de pourcentage à cette activité.

Selon les études concernant le secteur agricole en Haïti, ce dernier souffre en général d'une faible élasticité de l'offre agricole (productivité réduite, prix relatifs défavorables, offre limitée de crédit, risques considérables, etc.) qui agit tant sur les revenus des producteurs que sur la disponibilité (offre nationale) des aliments, et par conséquent sur le potentiel d'amélioration des conditions de vie.<sup>42</sup>

Lorsqu'on compare le PIB agricole

au PIB global, non seulement sa participation dans l'économie nationale (25%) est en baisse (perte de 10 points de pourcentage en une décennie), mais la tendance nettement régressive semble s'être prononcée dans les années récentes, et de façon plus accélérée que le produit national dans son ensemble. En effet, entre 2000-2005 cette chute est de 2,3% contre 0,4% du PIB global. Alors que la production agricole per capita s'est réduite de 25% en termes réels par rapport à 1995, les importations totales ont plus que doublé. Dans le cas plus spécifique des importations agricoles celles-ci montrent une reprise à partir de 2003, situation évidente dans les échanges commerciaux d'Haïti avec les EUA. (Voir tableau 4 en annexe 2 et graphe 2).

**Graphe 2**



Source : Calculs de l'auteur à partir des chiffres du FAS-USDA, Dept. of Commerce, U.S. Census Bureau, Foreign Trade Statistics

<sup>42</sup> Voir Systèmes d'exploitation et potentialités pour l'intensification de l'agriculture en Haïti (A. Bellande MARNDR, 2005)

Alors que la production agricole per capita s'est réduite de 25% en termes réels par rapport à 1995, les importations totales ont plus que doublé

### Importations

Une légère tendance à la hausse des importations se poursuit avec cependant une variation per capita faible (-0,3%). Le coefficient d'importation<sup>43</sup> de l'économie est passé de 117% en 2003 à 121% en 2005. Une question importante se pose donc : comment soutenir un effort en devises d'une telle magnitude alors que les moteurs de croissance (et sources de revenus) sont défaillants ?

La structure des importations d'Haïti reflète par ailleurs un aspect fondamental de la sécurité alimentaire dans le pays. En effet, la rubrique « aliments » compte pour plus de 1/4 des importations totales. D'autre part, dans le commerce bilatéral avec les États-Unis, les produits alimentaires représentent 30% de la valeur des importations. Un nombre restreint de produits alimentaires forment près de 2/3 du total des importations en provenance des USA. Il s'agit de plus d'une gamme de produits dont les prix sur le marché international sont très fluctuants, tels que le blé et le riz. La dépendance envers les importations d'aliments de base expose donc les consommateurs

haïtiens, et particulièrement ceux à faible revenus, aux hausses brutales de prix qui peuvent intervenir sur des marchés volatils.

### Accessibilité réduite aux produits alimentaires

#### Consommation

La consommation des ménages selon les enquêtes récentes (EBCM, ECVH, Enquête de perception de la pauvreté) montre une tendance à une dégradation de la situation, qui se traduit aussi dans le montant agrégé des comptes nationaux (baisse de 1,6% en comparaison à 2003). La consommation privée, près de 90% de ce grand total, est aussi en baisse (-1%). La faible participation de la composante publique -par le biais surtout des salaires- est insuffisante pour atténuer une telle détérioration.

Les ménages ont une marge de manœuvre limitée en raison du poids élevé de la consommation alimentaire dans la structure de leurs dépenses. Ce phénomène est d'autant plus fort chez les ménages pauvres qui constituent près de 2/3 de la population du pays. Selon Montas (2005), « La consommation alimentaire qui occupe la première place pour tous les ménages, constitue en moyenne 66 % des dépenses des ménages pauvres, contre 45 % pour les ménages non pauvres. Pour les ménages à revenus élevés, le coefficient alimentaire est de 37 %. En milieu urbain, l'alimentation représente 56 % de la consommation totale des pauvres contre 71 % en milieu rural. Cependant, en incluant au total le repas pris hors du domicile, la différence est plus faible».

La stratégie des ménages pour faire face à la pauvreté consiste souvent (dans 60% des cas) en un ajustement en quantité ou en qualité sur le poste alimentation, affectant ainsi leur état nutritionnel.

#### Pouvoir d'achat des consommateurs: Inflation générale et inflation des produits alimentaires

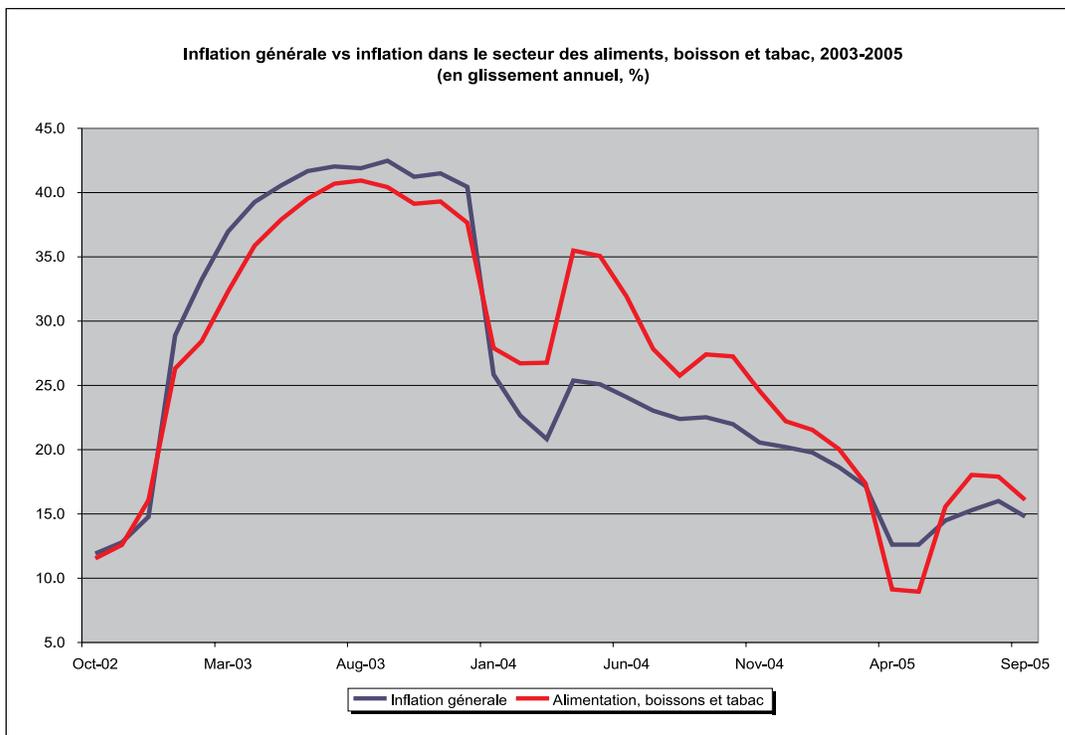
Le pouvoir d'achat des ménages a souffert entre 2003 et 2005 une baisse sensible (33%) due au rythme accéléré de l'inflation. Ceci, malgré la hausse en avril 2003 du salaire minimum journalier, qui passe de 30 à 70 gourdes, et le ralentissement de l'inflation en 2005 (16,8%).

Sur les trois dernières années, seule l'année 2003 enregistre une variation moyenne annuelle de l'inflation inférieure dans le poste « aliments » en comparaison à l'ensemble général des prix. Le détail des 36 observations correspondant à cette période le confirme. En effet, alors que les aliments subissent une hausse de 31% et 18% en 2004 et 2005 respectivement, les prix en général ont grimpé de 27% et 17% (voir graphe 3 et tableau A4 en annexe 2).

La hausse des prix affecte de façon directe le pouvoir d'achat des consommateurs, et donc la composante accès de la sécurité alimentaire. Le pouvoir d'achat du salaire minimum a affiché une baisse de 9% par rapport à 2003 et ne représente encore aujourd'hui que 50% de l'année de référence 1996 (voir graphe 4). Le suivi des prix des produits de base du panier de la ménagère (riz, haricots, féculents, légumes, etc.) et les coûts comparés des calories alimentaires permet d'évaluer l'effet de substitution des

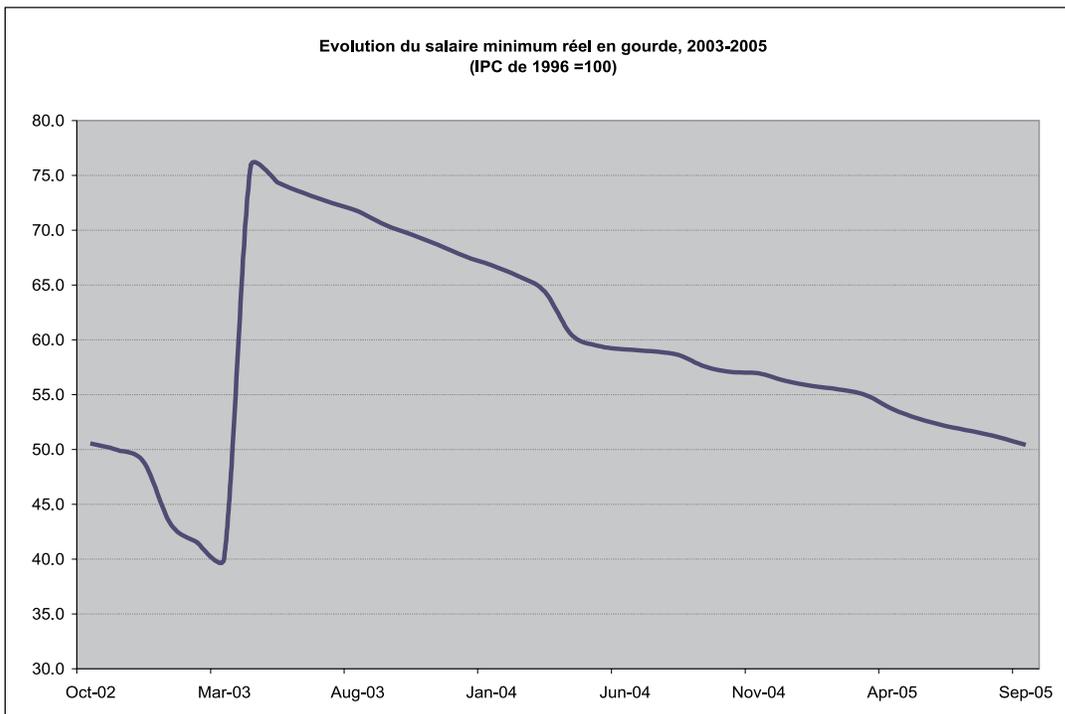
<sup>43</sup> Le coefficient d'importation est représenté par le ratio des importations par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB).

**Graphe 3**



Source : BRH, IHSI

**Graphe 4**



Source : IHSI, BRH

sources caloriques par des produits moins chers. L'approche de Damais (2005) situe ces effets de substitution dans une perspective de fenêtres d'opportunités pour ces « nouveaux » produits, en terme de croissance de la demande.

Il s'avérait utile, dans une deuxième approximation, d'évaluer dans quelle mesure ces effets de substitution jouent en faveur des produits d'origine locale ou importés. Il faut signaler cependant que l'importation de certains aliments « à risque » (saucisse de poulet, morceaux de poulet, abats de volailles... dont la qualité sanitaire ne peut être garantie) montre une certaine baisse (en volume et valeur) dans le commerce avec les États-Unis. Plusieurs facteurs peuvent avoir joué dans ce sens: contrôle phytosanitaire, approvisionnement

local de substitution, approvisionnement à partir de la République Dominicaine, etc.

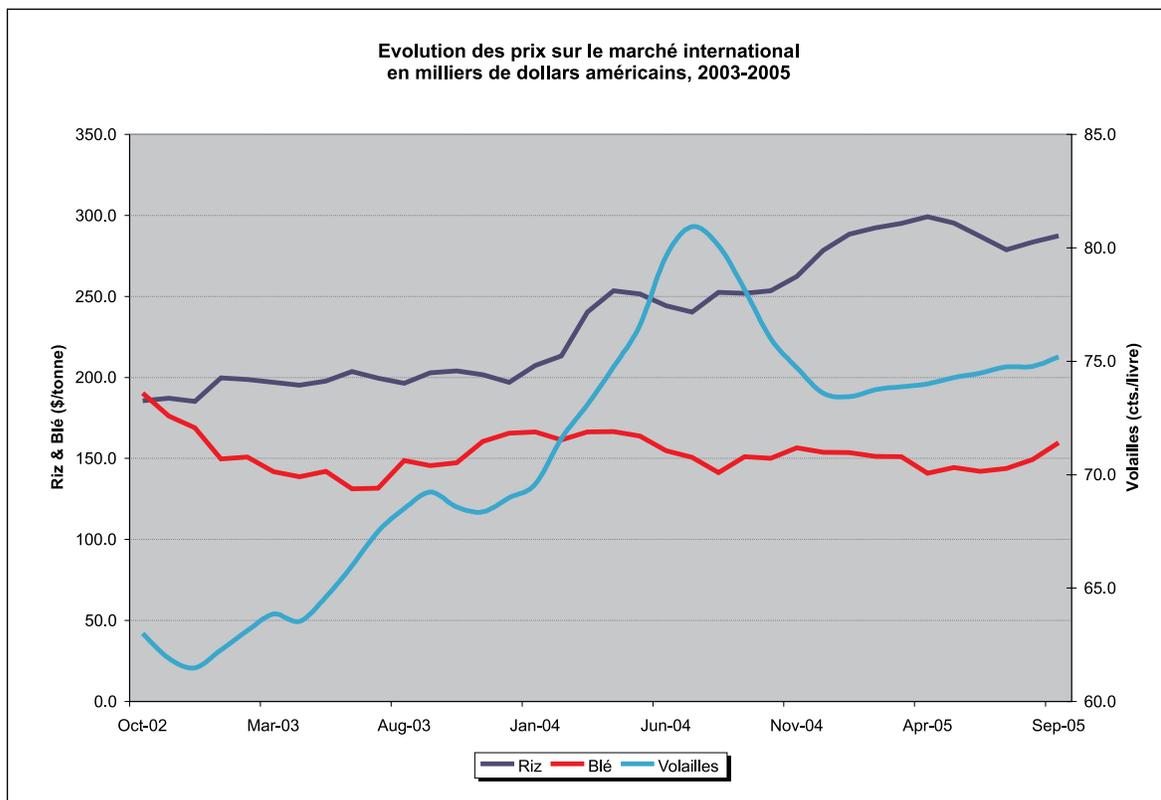
L'évolution comparée entre les prix internationaux et ceux obtenus à partir de la valeur unitaire (comme proxy des prix à l'importation) révèle clairement dans le cas du riz et des volailles un comportement sensiblement différencié. Cela s'explique probablement (en particulier pour les volailles) par le fait que les caractéristiques des produits comparés ne sont pas les mêmes. Aussi, les formes et politiques d'achat et de livraison (court terme) à l'importation modifient le niveau effectif des prix.

Il n'en reste pas moins vrai que les élasticités prix de la demande d'importation (riz et volailles) sont négatives, les variations de prix affectent

*Le pouvoir d'achat du salaire minimum a affiché une baisse de 9% par rapport à 2003 et ne représente encore aujourd'hui que 50% de l'année de référence 1996*

donc en sens contraire la demande d'importation de ces produits. Cependant dans le cas du blé les élasticités à signe positif traduiraient une faible capacité de substitution des importations (voir graphe 5a).

**Graphe 5a**



Source : Calculs de l'auteur sur la base des chiffres du FMI et FAS-USDA

### Les transferts pour soutenir la consommation des ménages

Depuis plusieurs années déjà il est évident que les transferts courants en provenance de l'étranger jouent un rôle fondamental dans l'économie haïtienne. Aujourd'hui ils représentent environ 25% du PIB (graphe 6a). Une corrélation simple entre leur évolution et la consommation des ménages – par le biais de l'indicateur consommation privée de la demande globale – montre comment cette variable a permis sans doute de compenser les faibles revenus et la perte du pouvoir d'achat des familles (pas forcément les plus pauvres...). Les transferts représentent 27% de

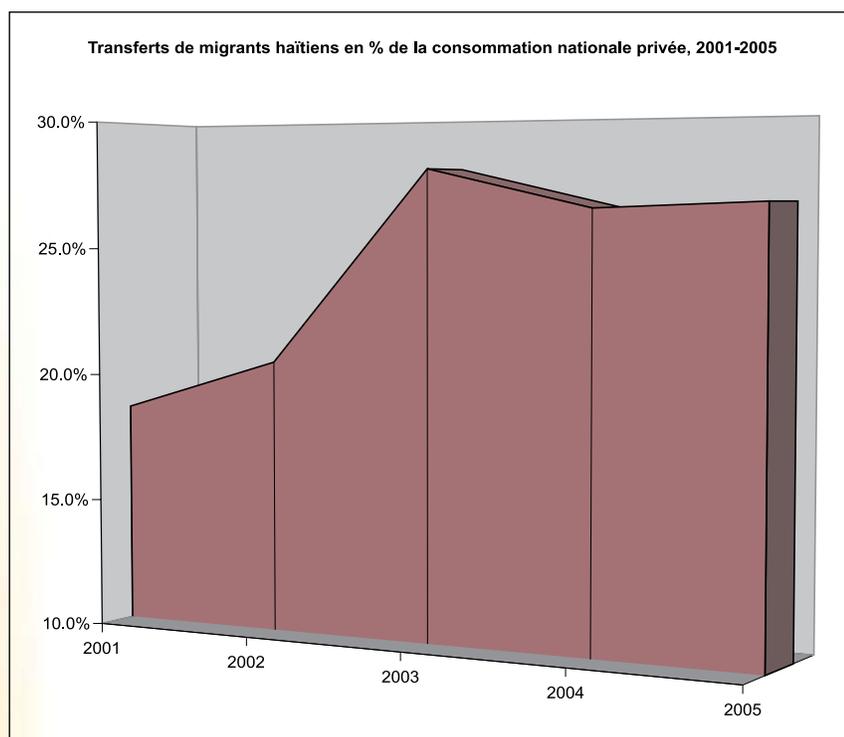
la consommation privée, c'est-à-dire une hausse de plus de 8 points de pourcentage en comparaison à l'année 2001. La différence entre le revenu national et le produit national traduit aussi ce fait, car la participation de ce dernier n'est de l'ordre que de 80% du revenu national brut. La contribution négative des autres composantes du revenu national – en particulier l'effet de la détérioration des termes de l'échange – joue un rôle bien moindre.

Lamaute-Brisson fait cependant remarquer que « ... c'est chez les ménages non-pauvres que la part des transferts dans le revenu total est la plus importante: 25%, soit [respectivement] le triple et le double

*Les ménages les plus pauvres ne sont pas les principaux bénéficiaires des transferts*

des parts observées dans le revenu total des ménages extrêmement pauvres et pauvres. Un tel résultat mérite d'être souligné. Les ménages pauvres (du point de vue de la consommation per capita) ne sont pas les principaux bénéficiaires des transferts effectués pour l'essentiel par les ménages résidents {en Haïti} et les ménages non-résidents. Ceci est encore plus évident lorsque l'on observe la distribution de la masse totale des revenus de transfert selon le niveau de vie du ménage urbain. Les ménages pauvres ne reçoivent que 9% des revenus de transfert (les ménages extrêmement pauvres n'ayant accès qu'à 3.5% du montant total des revenus de transfert) contre 91.0% pour les ménages non-pauvres. En outre, les inégalités sont encore plus importantes lorsque l'on compare les distributions des revenus d'activité avec celles des revenus de transfert. La part reçue des revenus de transfert par les non-pauvres représente 10 fois celle déclarée par les ménages pauvres, alors que le ratio correspondant pour les revenus d'activité est « seulement » de 3.48 ». (N.Lamaute-Brisson, CEPAL, 2005) <sup>44</sup>

Graphe 6



Source : Calculs de l'auteur sur la base des chiffres BRH, IHSI et CEPAL

<sup>44</sup> La rubrique transferts « inclut aussi bien les transferts en provenance d'institutions publiques que ceux circulant entre les ménages. On distingue parmi ces derniers les transferts externes reçus des émigrés vivant à l'étranger et des transferts internes reliant les ménages vivant en milieu urbain ou ceux du milieu urbain avec le milieu rural. Reste que l'essentiel du montant des revenus de transfert correspond aux transferts des émigrés ». (N. Lamaute-Brisson, op.cit, Tab.14, p.50)

## Autres indicateurs spécifiques

### Exportations

La demande externe devrait, en termes de la sécurité alimentaire, refléter la compétitivité de l'économie nationale et sa capacité d'obtenir des revenus externes. Les termes de l'échange, le pouvoir d'achat des exportations, se sont réduits durant les trois dernières années. La forte hausse des prix pétroliers (91,3% accumulés sur la période 2003 et 2005) n'a pu être compensée par l'encours –même à la hausse– de certains des principaux produits agricoles d'exportation vers les marchés traditionnels (café, mangues, huiles essentielles, cacao). Dans le cas du café par exemple, le volume exporté en Europe a subi une baisse de 36% entre 2003-2005 (voir tableau A3.1 en annexe 2) alors que cette période a bénéficié d'une forte hausse des prix (78,5% pour le café arabica). La performance des exportations de mangues à destination des États-Unis (hausse de 51% du volume en 2003-2005) n'a été accompagnée que d'une augmentation de 6% en matière de prix (proxy valeur unitaire).

Malgré la croissance (63% accumulée en volume sur 2003-2005) de l'industrie de sous-traitance, principale rubrique des exportations haïtiennes depuis près de 20 ans, le nombre d'emplois dans ce secteur (18.000 selon le dernier rapport de BRH de 2004) est encore largement insuffisant pour créer une dynamique capable d'infléchir les tendances d'une faible compétitivité basée avant tout sur les bas salaires (la valeur ajoutée du secteur est de 38% en moyenne). L'impact de cette industrie en matière de sécurité alimentaire réside d'une part dans les revenus générés (même bas) et, d'autre part, dans la chaîne d'alimentation (repas

hors domicile) qui y est associée, surtout dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

### Investissement

Nous ne disposons malheureusement pas d'une ventilation des investissements (formation brute de capital) par secteurs. Cependant, pour certains intrants destinés au secteur agricole, tels que les fertilisants, produits agrochimiques et les machines et outils agricoles, les montants sont faibles. Les importations annuelles en provenance des États-Unis correspondant à ces trois dernières rubriques sur la période qui nous préoccupe sont à peine de l'ordre de 700 mille dollars, alors que la République Dominicaine en importe plus de 40 millions (voir tableau A1 en annexe 2).

Les efforts consentis par le secteur public durant une conjoncture de crise sont évidemment limités. En effet, pour respecter les restrictions suite à un déficit fiscal, la rubrique investissements est souvent la première à pâtir. D'ailleurs, le financement externe, qui représente en général un apport majeur, a été quasiment nul durant les deux premières années de la période. Dans le cas des investissements privés, les expectatives sont extrêmement réduites dans un contexte sociopolitique instable.

L'indice d'orientation agricole de la politique publique, élaboré à partir de la classification fonctionnelle du budget, montre que sur les 10 dernières années, ce coefficient avoisine les 10%, avec une composante d'investissement en moyenne de 1/3 du total alloué. Le budget de l'année fiscale en cours (2005-2006) semblerait renverser cette tendance, en allouant près de 3/4 des dépenses aux investissements comme déjà signalé plus haut (Voir tableau A2 en annexe 2).

La ventilation du budget par secteurs économiques traduit que durant cette période les dépenses d'investissement allouées au secteur agricole s'élèvent en moyenne à 30% du budget de ce sous-secteur. En termes réels, il y a eu cependant une baisse de près de 46% entre 2003 et 2005. Le budget de l'année fiscale en cours (2005-2006) semble vouloir apporter une rectification importante en la matière; en effet les dépenses d'investissements programmés (915 millions de gourdes) représentent 75% des dépenses totales envisagées pour le MARNDR. Elles demeurent toutefois relativement faibles en valeur absolue et ne peuvent permettre une amélioration sensible de la production agricole à l'échelle nationale à court terme.

Le rôle des investissements publics, dans le cadre d'une politique économique où sont ciblées certaines priorités liées au domaine de la sécurité alimentaire, est crucial. Il suffit de signaler à cet égard que les apports en matière d'infrastructures agricoles, ou bien de services de base complémentaires (eau, électricité), systèmes routiers, etc., peuvent jouer de façon indirecte un rôle clé dans une promotion de la sécurité alimentaire, en particulier comme fenêtres d'opportunités pour une plus grande offre de produits alimentaires locaux.

Dans les documents de la Conférence sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture tenue sous les auspices de la FAO en 2005, les pays participants ont en effet conclu qu'«il est de toute évidence nécessaire de renforcer les dépenses publiques au profit du secteur agricole, afin d'exploiter pleinement sa contribution potentielle à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire »... (FAO, Conférence, La situation mondiale

de l'alimentation et de l'agriculture, 33<sup>ème</sup> session, 19-26 novembre 2005, &60, p.13)

Sur la période qui nous concerne, l'état haïtien a, au contraire, poursuivi sa politique de désengagement. Il en est résulté par ailleurs une « multiplicité de projets et programmes bilatéraux et multilatéraux qui à bien des égards ont suppléé à de nombreuses fonctions qui étaient du ressort de l'État ». (C. Couharde, 2005)

### **Taux de change nominal et réel : impact sur l'accès à l'alimentation et sur la production locale**

Malgré la dépréciation nominale de la gourde durant les 3 dernières années (36,4% entre octobre 2002

et septembre 2005), la question du taux de change réel – appréciation de 23,3% - de la monnaie nationale face au dollar ne cesse d'être posée. En quoi consiste-t-elle, et dans quelle mesure affecte-elle certaines composantes de la sécurité alimentaire?

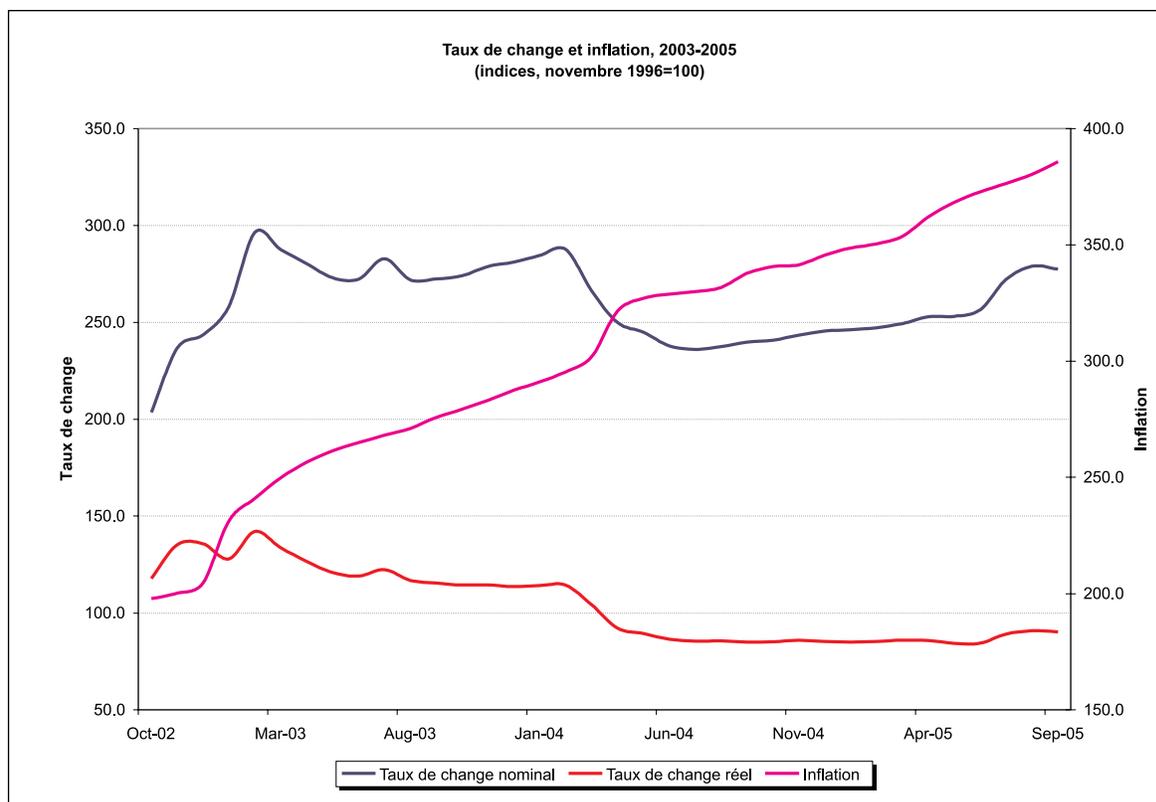
En premier lieu il convient de signaler que plusieurs options de calculs du taux de change réel (basé sur les différentiels de prix, de productivité, de salaires, etc.) sont d'usage. Cependant vu la disponibilité d'information dans le cas d'Haïti et le caractère de cette étude, nous le réaliserons en fonction seulement du différentiel de prix avec l'économie nord-américaine.

Entre octobre 2003 et septembre 2005, il y a eu une appréciation réelle de 23,3% de la gourde vis-à-vis du

dollar, ce malgré la dévaluation nominale de la gourde (36,4%) sur cette même période. Étant donné les coefficients d'importation élevés de l'économie haïtienne, le taux de change nominal joue un rôle crucial sur les niveaux d'inflation. Afin de contenir (relativement) cette dernière, dans le cadre de la politique monétaire suivie, un choix semble avoir été fait par les autorités de privilégier le contrôle du rythme d'inflation par le biais de l'appréciation du taux de change (entre autres facteurs, car il faut aussi considérer les politiques monétaire et budgétaire restrictives).

La disponibilité de devises (transferts courants et ressources provenant de la coopération externe), le taux de réserve obligatoire et le faible niveau des investissements ont per-

**Graphe 7**



Source : Calculs de l'auteur sur la base des chiffres BRH, IHSI et Bureau of Labor Statistics Data (USA)

mis de reconstituer un niveau de réserves internationales conformément aux engagements et aux critères de politique économique négociés avec les institutions financières internationales. Une telle situation joue toutefois à l'encontre des producteurs et exportateurs, en agissant de fait comme un mécanisme de subvention aux importateurs (obtention d'un dollar à bon marché).

Il est difficile d'établir lequel des deux mécanismes -dévaluation ou appréciation- est le plus préjudiciable en matière de sécurité alimentaire. En effet, l'impact d'une dévaluation de la gourde sur le niveau d'inflation affecte le pouvoir d'achat des ménages, et donc l'accès aux biens et services pouvant leur offrir une certaine sécurité alimentaire. Par contre, dans le cas de l'appréciation du taux de change réel, le biais à l'encontre de la production locale qui en découle affecte les niveaux d'investissement, de production potentielle, d'emploi et par conséquent les revenus des ménages, tous liés à l'accès aux aliments.

### **Quelques indicateurs de finances publiques**

Au niveau macroéconomique, les finances publiques ont une incidence par deux biais sur la sécurité alimentaire. D'une part les recettes, taxes et autres mesures fiscales que l'État applique aux consommateurs et contribuables (TCA, impôt sur le revenu) impliquent une réduction de leur revenu nominal. D'autre part, les dépenses publiques -courantes ou d'investissement- agissent aussi dans la mesure où elles contribuent directement (salaires perçus par les employés de la fonction publique) ou de façon indirecte (investissements en travaux agricoles d'infrastructure par exemple qui pourraient entraîner une augmentation de la production

#### **Encadré 2. La taxe sur le chiffre d'affaires**

La TCA, Taxe sur le Chiffre d'Affaires, est applicable à tous les produits à l'exception des produits pétroliers, des produits agricoles locaux, des intrants agricoles, d'élevage et de pêche, des intrants servant à la

fabrication de médicaments vendus en pharmacie, des journaux, livres, revues et papier servant de matériels scolaires, du matériel et équipement agricoles, de pêche et d'élevage, et des services juridiques (OMC-HAIS99R1-3, &30, p.10). Introduite en 1982, elle est fixée à 10%.

agricole et une plus grande disponibilité) à accroître la capacité des ménages à faire face à leurs besoins alimentaires.

Les droits de douane représentent en moyenne 27% du total des recettes fiscales. Si on y ajoute la portion de la TCA perçue sur les importations par l'Administration Générale des Douanes (AGD) au compte de la Direction Générale des Impôts (DGI) la composante de ressources fiscales liées aux commerce extérieur s'élève considérablement, soit à plus de 50% des recettes totales (voir tableau 12 en annexe 2).

Dns le cas d'Haïti, malgré l'abaissement des tarifs douaniers (1986-1995), la composante des recettes publiques provenant du commerce extérieur prédomine. Il semblerait donc, que malgré le degré d'ouverture de l'économie, les importations sont encore la rubrique privilégiée de captation de ressources pour l'état, ce malgré la forte présence d'importations provenant de la contrebande. Quant à la TCA interne, elle représente 8,4% du total des recettes fiscales (moyenne 2003-2005) contre 7,6% en 2001 et 2002.

Fixée à 10%, cette taxe est une pratique fiscale généralisée dans de nombreux pays (à des taux et modalités différents) et en Haïti elle fut introduite en 1982. Elle touche une ample gamme de produits et services. Le caractère d'impôt indirect de la TCA rend sa collecte plus facile pour les autorités fiscales, à

plus forte raison tenant compte de l'assiette fiscale et du nombre réduit de contribuables qui existent en Haïti. Son application généralisée sur les produits d'importations, le niveau élevé de ces dernières et la pondération considérable des aliments, permet très évidemment de faire le lien analytique entre la TCA et la sécurité alimentaire.

Il faut signaler que les modifications de la diète alimentaire, l'offre réduite des produits locaux (en raison de la faible productivité, leur compétitivité, ou la politique économique appliquée) se traduit de fait par un panier de consommation des ménages où les produits imposables touchés par cette taxe ont sans doute une participation relativement importante.

Une analyse beaucoup plus détaillée permettrait de faire le suivi de l'impact de la TCA par ce biais sur le revenu réel des ménages et la sécurité alimentaire.

## Conclusion

Le cadre macro-économique a des effets directs et indirects sur la sécurité alimentaire par le biais de la politique économique suivie (monétaire, fiscale, commerciale, change). L'analyse des indicateurs macroéconomiques les plus pertinents pour la sécurité alimentaire pointe clairement vers une détérioration de la situation entre 2003 et 2005.

Remédier aux tendances lourdes de l'économie haïtienne qui tendent à entretenir un cycle de perpétuation de la pauvreté, et donc de l'insécurité alimentaire, exigera vraisemblablement une réévaluation du cadre macroéconomique dans certains de

ses aspects. Malgré les marges de manœuvre limitées qui existent dans plusieurs de ces domaines, la situation inédite d'Haïti comme seul PMA de la région, peut aussi se convertir en une fenêtre d'opportunités grâce aux «sauvegardes» qu'une telle condition lui octroie.

Certaines expériences porteuses, ainsi que des créneaux potentiels, peuvent se convertir en autant d'actifs, si un accompagnement décidé et soutenu est mis en place sur les moyen et long termes, en lieu et place des réponses à l'urgence qui ont jusqu'ici prédominé. Des stratégies réparant en profondeur la longue détérioration économique et sociale sont à envisager.

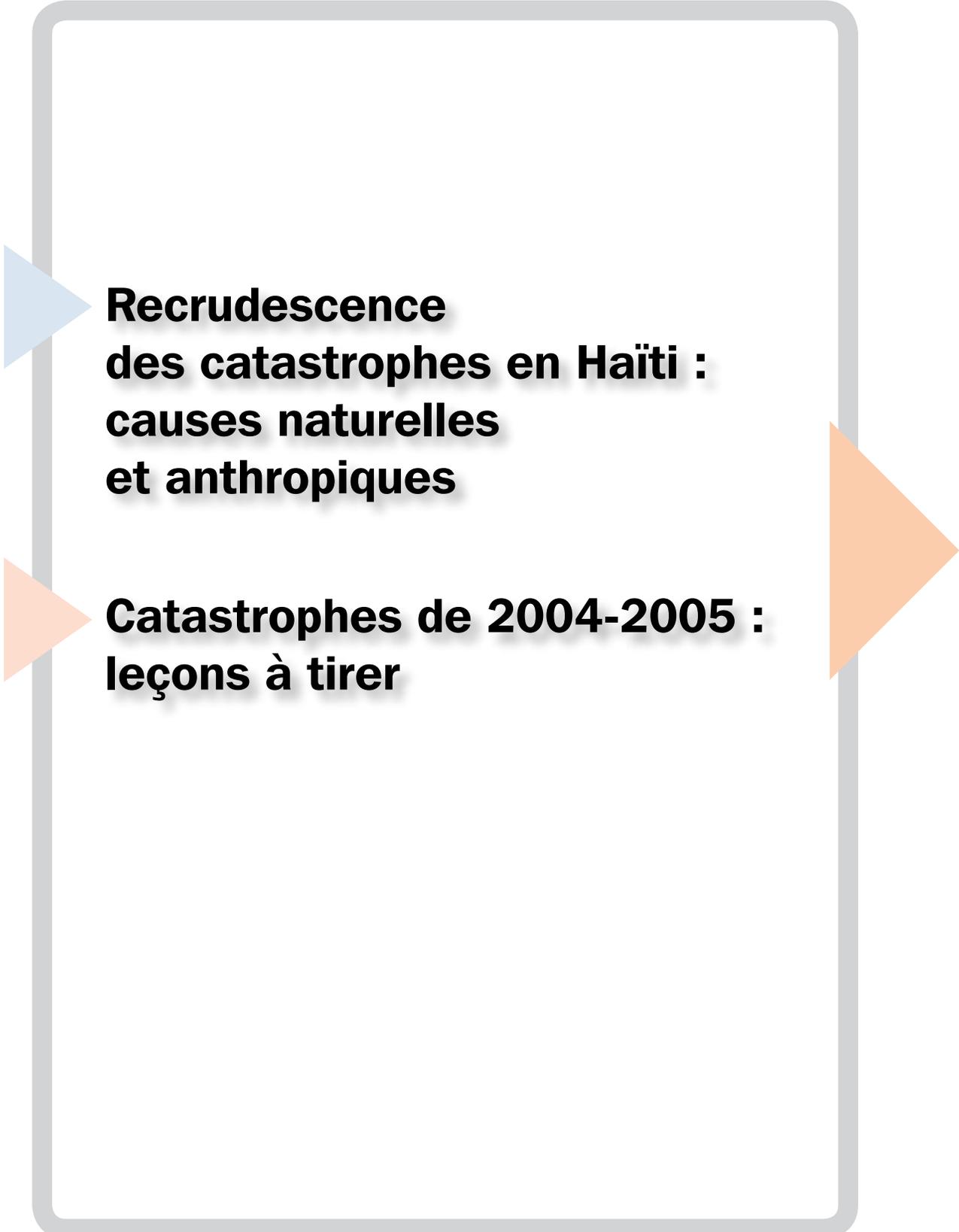
Quelles seront ces stratégies capables de promouvoir un développement fort et soutenu (durable), et capables d'avoir une incidence sur les facteurs structurels du retard de l'économie haïtienne, en particulier la pauvreté?

Dans le cas d'Haïti un développement de l'emploi et des revenus permettant d'améliorer l'accès d'une partie considérable de la population à la sécurité alimentaire demeure certainement un défi. La lutte contre la pauvreté, l'iniquité criarde qui affecte plus des 2/3 de la population haïtienne, s'avère alors une tâche à laquelle une stratégie globale macroéconomique doit faire face.



## SECTION IV

# Catastrophes naturelles



**Recrudescence  
des catastrophes en Haïti :  
causes naturelles  
et anthropiques**

**Catastrophes de 2004-2005 :  
leçons à tirer**



*Avec les changements climatiques globaux qui s'annoncent, le risque de multiplication d'événements climatiques extrêmes (cyclones, sécheresses...) est accentué. La combinaison des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement urbain et rural expose de manière croissante les populations démunies à des ruptures brutales dans leur approvisionnement alimentaire immédiat et à des pertes de capital qui compromettent leurs capacités de production ultérieures. Le besoin de prévention et de mécanismes de réponse appropriés à ces catastrophes est donc pressant, d'autant plus qu'en Haïti ils affectent des populations déjà appauvries et en situation alimentaire précaire.*

***En 2004 et 2005 notamment, plus de 300.000 personnes ont été directement affectées par les dégâts occasionnés par les inondations et cyclones qui ont frappé différentes régions d'Haïti. L'approvisionnement des grandes villes en produits alimentaires et leurs prix sont également affectés par ces catastrophes qui entraînent la rupture des communications par voie routière.***

*Le fait que ce type d'évènement risque d'être de plus en plus fréquent à l'avenir et d'avoir des conséquences non seulement ponctuelles mais durables sur la sécurité alimentaire de l'ensemble de la population explique le choix d'inclure dans ce bilan une section particulière consacrée à cette problématique. Les deux articles qui composent cette section décrivent l'ampleur des dégâts enregistrés sur les deux dernières années et en analysent les causes, la nature ainsi que les stratégies élaborées pour y répondre. Les limitations des structures d'intervention et des réponses apportées sont aussi analysées de manière à offrir des éléments pour l'élaboration de programmes plus efficaces dans le futur.*

# Recrudescence des catastrophes en Haïti : causes naturelles et anthropiques

## Faits saillants :

La condition insulaire d'Haïti, sa configuration et sa localisation dans la mer des Caraïbes la rendent particulièrement vulnérable, l'exposant à des phénomènes divers tels que les cyclones, les inondations, les tremblements de terre, les glissements de terrain et la sécheresse.

Le bilan des catastrophes pour les années 2004-2005 a été particulièrement lourd pour Haïti. Notamment, l'année 2004 a été marquée par les inondations de Fonds-Verrettes et de Mapou (en mai) et celles des Gonaïves (en septembre) qui ont causé près de 5,000 morts, ont affecté plus de 300,000 personnes et entraîné des pertes évaluées à plus de US\$

250 Millions.

Ces événements climatiques comptent parmi les plus meurtriers qui aient affecté le pays et ont rendu encore plus précaire, la situation de larges couches de la population. La croissance rapide et anarchique des agglomérations urbaines accroît les chances de voir se reproduire ce type de situation.

## Introduction

Des épisodes climatiques violents se sont produits dans le passé. Ils font partie des caractéristiques intrinsèques du climat. De ce point de vue, l'année 2004 peut être considérée comme particulièrement meurtrière et coûteuse pour la planète. Le bilan fait état de plus de 220,000 victimes en Asie dont plus de 168 000 en Indonésie, 31 000 au Sri Lanka et 16,400 en Inde. Haïti n'est pas épargnée comme en

témoignent les deux (2) désastres majeurs de Mai et de Septembre 2004 qui ont causé des milliers de disparus, et touché des centaines de milliers de personnes.

Cet article fait l'inventaire des dégâts très importants occasionnés par les inondations, cyclones et sécheresses enregistrés entre 2003 et 2005 et définit les facteurs naturels et anthropiques qui en sont à l'origine. Ces éléments servent de base à l'analyse des stratégies de réponse développée dans l'article suivant.

## Importance des dernières catastrophes en Haïti

Cinq (5) catégories de catastrophes naturelles considérées comme les plus dévastatrices et les plus typiques du climat haïtien sont analysées dans cet article :

- Les inondations ;
- Les tremblements de terre ;
- Les glissements de terrain et éboulements de roches ;
- Les cyclones ;



PHOTO : CARMEL ANDRÉ BÉLIARD

**Mapou, 5 mai 2006**



PHOTO : HENRIOT NADER

**Inondations Septembre 2004 - Gonaïves**

**Tableau 1. Evolution des phénomènes naturels graves en Haïti**

Période	Cyclone	Inondations	Sécheresse	Total des phénomènes	Moyenne par an	Estimation du Nombre de personnes affectées	Nombre de pers. affectées par an
<b>1954/1974 20 ans</b>	4	4	2	10	0,48	1.157.822	55.134
<b>1977/1996 19 ans</b>	6	14	4	24	1,20	4.528.876	226.444
<b>1998/2003 5 ans</b>	3	7	1	11	1,8	219.690	36.615
<b>2004/2005 2 ans</b>	2(a)	2(a)	1(a)	5(a)	2,5	310.000	155.000

Sources : Traitement propre des données de l' Université de Louvain (Bruxelles, Sept.2004) et sources diverses

- Les sécheresses

Le tableau 1 retrace la fréquence de différentes catastrophes climatiques depuis 50 ans et suggère une tendance à une accélération de la fréquence de ce type d'évènement sur la période récente.

### Inondations

De tous les phénomènes naturels qui ont frappé Haïti, les inondations à la suite de crues des rivières, sont certainement celles qui ont eu plus de conséquences néfastes sur la vie nationale. C'est également le phénomène pour lequel a été élaboré depuis longtemps tout un ensemble de mesures préventives et à la suite duquel des opérations majeures de secours ont été lancées pour répondre aux désastres.

De par son régime climatique et les caractéristiques de son réseau hydrographique, Haïti connaît des inondations tous les ans. Les inondations majeures qui ont des impacts sur les populations et les

infrastructures sont très fréquentes. Cinq départements sont particulièrement menacés : Ouest, Artibonite, Sud, Nord et Nord-Ouest. Plusieurs villes importantes (Port-de-Paix, Cayes, Gonaïves, Léogane, etc.) sont construites dans des plaines alluviales qui présentent des risques élevés d'inondation.

Bien que la liste des inondations majeures dont on garde encore le souvenir soit longue, l'année 2004 a été une année d'inondations exceptionnelles en Haïti. Les inondations de Fonds-Verrettes, Mapou et Gonaïves en 2004 constituent les dernières grandes catastrophes en date. L'évènement a pris l'allure d'un déluge et ces localités ont été complètement ensevelies sous les eaux. Le bilan des dégâts, tant humains que matériels, a provoqué l'émotion à travers le monde et est révélateur de la fragilité de la relation entre le social, l'économique et l'environnemental en Haïti.

Les particularités de ces évènements exigent de les étudier séparément.

### Inondations de Mai 2004

Les pluies diluviennes survenues du 23 au 24 mai 2004 sur certaines régions du pays, en particulier dans les aires de Mapou, (Belle-Anse) et Fonds Verrettes, s'inscrivent comme un évènement marquant de l'histoire climatique d'Haïti.

Les régions de l'Ouest (Fonds-Verrettes) et du Sud-Est (Thiotte, Bodarie, Mapou, Belle-Anse, Grand-Gosier) ont été les premières à être affectées et ont connu des destructions parmi les plus importantes. La

*Plusieurs villes importantes (Port-de-Paix, Cayes, Gonaïves, Léogane, etc.) sont construites dans des plaines alluviales qui présentent des risques élevés d'inondation.*



PHOTO : CARMEL ANDRÉ BELIARD

**Fonds-Verrettes, après inondation, en mai 2004**



PHOTO : CARMEL ANDRÉ BELIARD

**Destruction du pont de Grand-Goâve par le cyclone Denis (2005)**

**Tableau 2 : Estimation des dégâts occasionnés par les pluies de Mai 2004**

Catégories	Effectif
Population Atteinte	31,000 habitants
Morts et Disparus	2,675
Maisons Détruites	2,500
Maisons Endommagées	1,500
Routes Endommagées	150 km
Têtes de Bétail Emportées	12,971

Source : FAO/MARNDR

synthèse des différentes évaluations des dommages issus des inondations de Mai 2004 est présentée dans le tableau 2.

La FAO a estimé les pertes au niveau de la production agricole dans le SUD-EST à plus de US\$ 2,5 Millions.

**Inondations de Septembre 2004**

Les inondations provoquées par la tempête Jeanne à partir du vendredi 17 septembre 2004 ont atteint l'Artibonite, le Nord-Ouest et le Nord du Pays.

La ville des Gonaïves a été plus particulièrement touchée. Elle a été littéralement inondée pendant plusieurs jours, avec l'eau atteignant 3 mètres par endroits. Tous les secteurs vitaux de la ville et des villages environnants ont été très fortement touchés par les inondations, en particulier le secteur agricole, le secteur des transports, les infrastructures hydrauliques et sanitaires. Le secteur commercial n'a pas été épargné.

Le tableau 3 présente le bilan

**Tableau 3: Estimation des dégâts causés par les inondations de Septembre 2004**

Catégories	Régions Touchées		Total
	Artibonite	Nord et Nord-Ouest	
Population atteinte	236,426	62, 500	298,926
Morts et disparus	2,636	118	2,754
Blessés	2,600	20	2,620
Sans abris	13,500	500	14,000
Maisons détruites et endommagées	29,400	399	29,799
Ecoles endommagées	448	45	493
Edifices publics endommagés	18	2	20
Eglises endommagées	9	1	10
Centres de Santé endommagés	3	3	6
Km de routes principales détruites / endommagées	35	11	46
Ponts	9	7	16
Km de routes secondaires / endommagées	17	6	23
Drains détruits	13	8	21
Système téléphonique	3	3	6
Parcelles agricoles affectées (ha)	5,000	1,164	6,164
Systèmes d'irrigation endommagés	8	13	21
Têtes de bétail emportées	Plus de 5,000	4,626	Plus de 10,000

Source : Système national de protection civile

*Le montant total des pertes, tous secteurs confondus, s'est chiffré à environ 10 milliards de gourdes, soit 265 millions d'USD, qui représentent environ 7% du PIB de 2003/04*

officiel établi par le Système National de Protection Civile.

D'autres pertes « secondaires » mais néanmoins importantes telles que la destruction des marais salants, qui a entraîné la perte de centaines d'emplois et contribué à une hausse du prix du sel à l'échelle nationale, méritent d'être également signalées. A la fin de l'année 2004, une mission inter agences, coordonnée par la CEPAL, a fait une évaluation de ces

dégâts, ce qui a permis de disposer d'un premier essai d'évaluation de l'impact global de ces événements. Suivant les informations recueillies sur place, le montant total des pertes, tous secteurs confondus, s'est chiffré à environ 10 milliards de gourdes, soit 265 millions d'USD, qui représentent environ 7% du PIB de 2003/04.

#### **Inondations ayant affecté le pays au cours de l'année 2005**

Au cours de l'année 2005, plusieurs inondations liées au passage de plusieurs cyclones ont frappé diverses régions du pays. On n'a pas pu documenter adéquatement ces inondations, surtout en ce qui concerne l'ampleur des répercussions sur la population et les conséquences environnementales. L'information disponible est très fragmentaire mais environ 50.000 habitants auraient été affectés. Les données disponibles sont résumées dans le tableau 4 :

#### **Glissements de terrain**

Les glissements de terrains, surtout connus du public à l'occasion des accidents qui se produisent en montagne et qui font malheureusement des victimes, présentent généralement une très grande importance économique car elles conditionnent en particulier la stabilité des diverses voies de communication.

Ces phénomènes sont dus à une action combinée de la pesanteur et de l'eau, cette dernière jouant un rôle capital.

Ce type d'érosion est couramment observé le long de nos routes traversant les versants basaltiques, comme constaté très souvent à Port-au-Prince, sur les routes de Canapé-Vert et de Bourdon, sur la route de l'Amitié menant à Jacmel, sur le tronçon reliant Fonds-Jean-Noël / Belle-Anse où ces phénomènes interdisent complètement le passage à chaque forte averse et sur la route nationale no 1 au niveau du morne Puilboreau où l'on enregistre divers cas d'accidents

**Tableau 4: Inondations ayant affecté le pays au cours de l'année 2005 et leurs répercussions**

Période/Date	Régions touchées	Morts /Disparus	Blessés	Familles Sinistrées	Maisons Endommagées /Détruites
6-18 mai	Zones métropolitaines, Grand-Goâve, quelques communes du Sud	20	3	98	28
6-7 juillet	Régions du Sud (Coteaux, les Anglais, Port Salut, Torbeck, Jérémie, l'Ouest, Léogane, Grand-Goâve, Petit-Goâve	57	36	2,510	1767
1-3 octobre	Grande Saline et Saint-Marc	1	0	2381	610
10 octobre	Pernier	0	0	50	50
7-20 octobre	Plusieurs communes du Sud	16	0	505	391
22-23 octobre	Grande Anse, Sud'Est, l'Ouest	18	22	2797	930
<b>Total</b>		<b>122</b>	<b>61</b>	<b>8,291</b>	<b>3,776</b>

Source : Mission inter agences coordonnées par la CEPAL, 2004.

**Encadré 1 : Glissements de terrain**

Les glissements de terrain sont souvent provoqués par des tremblements de terre ou des inondations. Ils peuvent être classés en quatre (4) grandes catégories :

1) Les glissements ou éboulements de matériaux meubles non consolidés qui sont bloqués au flanc des montagnes et s'appuient sur une substruction plus résistante de roches. Les matériaux meubles pourront être par exemple des éboulés de pente plus ou moins mélangés à de la terre ou des produits argilo-sableux sans consistance ;

2) Les glissements ou plus exactement les déplacements de masses argileuses compactes gorgées d'eau qui ont tendance à fluer vers le bas et cela même si la pente est faible ;

3) Les glissements de terrains rocheux stratifiés, en masse parfois très importante, dont la pente est orientée vers la vallée ;

4) Les éboulements de rochers sont des phénomènes de toute autre nature, qui se produisent au pied de toutes les falaises, et de routes ayant des masses en surplomb.

provoqués par des éboulement en divers endroits.

Les fortes pluies des 23 et 24 mai 2004 ont provoqué des éboulements et des glissements de terrain facilités par la dislocation suite au tremblement de terre d'avril 2004. Leurs conséquences ont été dramatiques, des éléments de prévention et de réponse doivent donc être envisagés.

**Cyclones**

De par sa position géographique, Haïti est souvent menacée

*Le bilan des dégâts  
des aux cyclones de  
l'année 2005 a été très  
lourd avec 80 morts,  
32 disparus, plus de  
8,000 familles sinistrées  
et environ 3776 maisons  
endommagées  
ou détruites.*

en période cyclonique. Le pays enregistre chaque année plusieurs cyclones entre juin et novembre. Les cyclones constituent l'évènement climatique qui a occasionné le plus grand nombre de victimes et de décès au cours du siècle passé.

La saison cyclonique 2005 s'est révélée particulièrement intense. Les plus importants évènements enregistrés sont les cyclones DENNIS (7 juillet), EMILY (15 juillet), les intempéries liées à la tempête WILMA (7-20 octobre) et la tempête tropicale ALPHA (22-23 octobre). Ces phénomènes ont produit de façon quasi instantanée des pluies abondantes, responsables de nombreuses crues désastreuses, ainsi que des vents violents.

Le bilan des dégâts dus aux cyclones de l'année 2005 a été très lourd avec 80 morts, 32 disparus, plus de 8,000 familles sinistrées et environ 3776 maisons endommagées ou détruites. Aucun secteur économique du pays n'a été épargné (Agriculture, Infrastructure Routière, Eau Potable, Education, Santé, Assainissement, etc.)

**Sécheresse**

Le climat d'Haïti, comme observé dans d'autres aires de la région et de la planète, s'est caractérisé depuis le siècle passé par une diminution progressive des précipitations et une augmentation parallèle des températures. Ce phénomène semble plus prononcé depuis la deuxième moitié de la décennie de 1970.

Haïti est considérée vulnérable à cet évènement climatique extrême que représente la sécheresse, associée au phénomène « El Niño ». Celui-ci a augmenté considérablement, notamment en durée et son influence peut être aggravée dans un proche futur par les changements climatiques qui se profilent pour la planète.

La sécheresse devient un fléau de plus en plus dévastateur qui affecte de nombreuses régions du pays, notamment le nord-Ouest, certaines zones du Plateau Central et du Nord-Est. Dans ces régions, des milliers d'hommes et de femmes sont confrontés quotidiennement aux conséquences de la détérioration continue de leur milieu. Ces conséquences, souvent désastreuses ne sont pas seulement écologiques (avance de la désertification, diminution de la nappe phréatique, perte de la biodiversité ...), elles sont aussi sociales et économiques. Citons entre autres :

- Difficultés d'approvisionnement en eau ;
- Pertes de récoltes et de bétail ;
- Diminution de la disponibilité alimentaire ;
- Augmentation des importations alimentaires impliquant une fuite de devises ;
- Augmentation des prix des produits alimentaires

Présentons, en guise d'exemple, la situation qui s'est développée dans

PHOTO : CHARLES LIJUN



**Gros-Cheval**

PHOTO : CARMIEL ANDRÉ BELLARD



**Fonds-Verrettes**

le Sud-Ouest en 2005 et qui a affecté plus de 10.000 familles :

- Plus de 80% de terres agricoles restées incultes ;
- Rareté de semences de maïs, de pois Congo, de sorgho et de haricot ;
- Dessèchement et perte des plantations de bananes et plus généralement, rareté de produits agricoles ;
- Débit nul dans plus de 50% des points d'eau habituels ;
- Rareté de fourrages et de sous-produits pour les cabris, les bœufs et les poulets et assèchement des points d'eau tenant lieu d'abreuvoir ;
- Epuisement des réserves alimentaires
- Augmentation du chômage rural.

Il importe donc qu'il y ait une claire compréhension de la sécheresse en Haïti, plus particulièrement la tendance vers la désertification si l'on veut vaincre ce fléau et asseoir les bases d'un réel développement agricole. La lutte contre la sécheresse exige des approches, des méthodes

et des techniques de lutte basées sur un diagnostic objectif et approfondi. De la qualité du diagnostic dépendra la pertinence des stratégies qui guideront l'action.

## Analyse des Causes

En plus de certaines circonstances naturelles le plus souvent combinées aux événements précédemment décrits, de multiples causes contribuent au déséquilibre écologique du pays. Elles sont à la fois d'ordre micro et macro économique, politique, social, culturel, et technologique.

Dans le cadre de ce travail, on se limitera à considérer les causes naturelles et anthropiques les plus fondamentales.

### Causes naturelles

De par sa localisation géographique, Haïti est exposée à un large spectre de phénomènes naturels. Elle se trouve sur le chemin des cyclones formés près des côtes africaines dans l'Océan Atlantique ou dans l'archipel des petites antilles. Elle est aussi

située dans l'aire de haute incidence des systèmes tropicaux qui influencent les Caraïbes.

De plus, il faut souligner que l'île d'Haïti est située à la frontière des plaques tectoniques<sup>45</sup> de l'Amérique du Nord et des Caraïbes. Ces plaques se déplacent l'une par rapport à l'autre à une vitesse d'environ 2cm par an. Ces déplacements s'accommodent par des mouvements sismiques sur des failles actives qui traversent l'île.

La position géographique de certaines régions accentue considérablement leur vulnérabilité. La partie Ouest du département du Nord-Ouest, une partie de l'Artibonite, le Plateau Central, une partie du département de l'Ouest constituent des zones sous le vent, non balayés directement par les grands vents d'Haïti, tels le Nordé, les Alizés et le vent d'Est. Ces régions connaissent de longues périodes de sécheresse et sont victimes de l'effet de Foehn. Ce phénomène climatique, lié à l'exposition aux vents dominants d'un relief montagneux, se caractérise par une chute de température

### Encadré 2 - Le Phénomène « El Niño »

El Niño est un phénomène climatique qui se caractérise par un réchauffement des eaux de la surface de la mer dans le Pacifique équatorial ; il renaît continuellement au large des côtes du Pérou et de l'Équateur. Parce qu'autrefois, ce phénomène se produisait autour de la fête de Noël et continuait pendant les quelques mois suivants on lui a donné le nom de l'enfant Jésus (en espagnol « El Niño »).

Parfois, le courant anormalement chaud affecte les conditions

climatiques à la surface du globe sur une durée d'un ou deux ans de façon irrégulière. Au cours des épisodes les plus marqués, le réchauffement s'étend sur une grande surface allant du Pacifique oriental au Pacifique central et déclenche des réactions en chaîne responsables des changements atmosphériques autour du globe incluant soit des températures extrêmes, des sécheresses prolongées ou des inondations pendant tout le cycle de vie de "El Niño". Un autre phénomène d'importance provoqué par El Niño est l'affaiblissement des vents alizés qui sont normalement

réguliers et sûrs dans les régions subtropicales et qui contribuent au maintien d'une bonne pluviométrie dans de nombreuses régions d'Haïti, particulièrement sur les versants montagneux directement exposés à ces vents.

On a compté neuf "El Niño" au cours des quarante dernières années. El Niño a contribué au record mondial de chaleur en 1997. Celui de 1997-1998 a été le plus dévastateur du siècle ; il a provoqué la mort de milliers de personnes et causé des dégâts estimés à plusieurs dizaines de milliards de dollars.

<sup>45</sup> Plaques tectoniques: Failles ou déformations de terrain



PHOTO : CHARLES LILIN

### Une partie du bassin versant de Fonds-Verrettes

des masses d'air occasionnant des pluies en altitude sur les versants au vent et une descente forcée d'air sec sur les versants de l'autre côté du massif.

Cette circonstance a contribué grandement aux catastrophes enregistrées au mois de mai 2004 à Fonds-Verrettes et à Mapou. La position géographique de la ville de Fonds-Verrettes à l'intersection de plusieurs ravines importantes a, de surcroît, toujours été un facteur de risque important pour les habitants de cette ville dont une bonne partie occupe le lit majeur de la rivière. La plaine de Mapou, en raison de sa position et sa configuration, a toujours tendance à être inondée.

La géomorphologie a joué aussi

un grand rôle dans les dernières inondations. De plus, l'état naturel du réseau hydrographique des différents sites touchés par les dernières catastrophes accentue l'ampleur des dégâts potentiels lors de crues exceptionnelles. Les parties abruptes des bassins versants semblent se trouver dans une phase de dégradation accélérée.

Le déséquilibre écologique qui en découle entraîne une diminution continue de la capacité d'infiltration des sols et une augmentation considérable du processus d'érosion. Les conséquences majeures en sont :

- une augmentation nette du débit de pointe entraînant un risque d'inondation ;

- une augmentation de la vitesse d'eau correspondant au débit de pointe entraînant un risque d'érosion plus élevé ;

- une augmentation considérable des quantités de sédiments transportés par les cours d'eau et de l'inclusion d'éléments de plus en plus grossiers dans les sédiments à cause de l'augmentation de la vitesse d'eau durant la pointe des crues.

### Causes Anthropiques

#### **Pression démographique**

La forte densité de la population, 280 hab./km<sup>2</sup> en moyenne avec des extrêmes de plus de 800 hab./km<sup>2</sup> dans certaines zones rurales demeure l'une des causes majeures de l'ampleur prise par ces dernières ca-

tastrophes. La progression démographique dans les communes victimes a été faite aux dépens des ressources naturelles. De vastes étendus, qui n'auraient pas dû être exploitées, ont été progressivement défaits de leurs couches arables jusqu'à totale stérilisation. La suppression de la couverture arborée et/ou arbustive a accéléré à un rythme exceptionnel le phénomène d'érosion naturelle.

### **Conditions d'existence de la population**

Les conditions socio-économiques des familles de ces régions, dont la majorité des revenus provient de l'agriculture pluviale, les ont conduites à une exploitation intensive du sol causant ainsi des dégâts d'autant plus importants que le milieu était sensible à l'érosion. Ainsi les gens se livrent à des pratiques inappropriées d'agriculture et d'élevage et à la production de charbon de bois, avec pour conséquences le déboisement et l'érosion accélérée des sols.

De plus, le niveau de pauvreté caractérisant les populations touchées, a un impact direct sur leur vulnérabilité dans la mesure où elles éprouvent des difficultés considérables pour faire face aux catastrophes.

### **Dégradation des écosystèmes forestiers**

C'est sans doute à partir du 20ème siècle qu'une pression marquée sur l'environnement s'est amorcée et ainsi les forêts du massif de la Selle ont commencé à subir une importante dégradation de la part des agriculteurs devenant plus agressifs d'année en année. Des constats alarmants ont depuis longtemps mis

en évidence la gravité du phénomène d'invasion de ces terres forestières situées dans des bassins versants stratégiques, dont ceux de Fonds Verettes et de Mapou.

Cet écosystème forestier joue un rôle essentiel dans l'équilibre hydrologique de ces régions. Ce sont les ravines qui prennent naissance à partir de la Forêt des Pins qui ont détruit ces sites, - Ravine Gué (qui prend naissance à Oriani et Gros Cheval).

### **Non adéquation de certaines interventions de l'Etat**

En plus du déboisement anarchique pour la fabrication du charbon de bois, la production de bois d'œuvre, les pratiques culturelles inappropriées, etc. il existe d'autres types d'interventions humaines qui se sont montrées préjudiciables pour l'environnement des régions victimes des catastrophes de Mai 2004 : la construction arbitraire (sans effectuer des études techniques préalables) de voies de pénétration perçant des écosystèmes fragiles a déstabilisé complètement les sols au niveau de certaines zones. C'est le cas d'une route percée sur le versant gauche surplombant la ravine de Fonds-Verettes. Ceci a provoqué des mouvements de masse (glissements de terrain, éboulements), d'autres formes d'érosion et finalement la formation d'un ensemble de ravines, de fossés et de tranchées.

### **Facteurs institutionnels**

La faiblesse du cadre légal et institutionnel, l'instabilité politique représentent des facteurs majeurs de vulnérabilité, avec des conséquences négatives sur le développement et

sur la mise en œuvre d'une politique cohérente de gestion des risques et désastres.

## **Conclusion**

Les catastrophes naturelles ont des effets non seulement sur le court terme mais aussi sur les moyen et long termes car elles entament l'épargne paysanne, limitent les possibilités d'approvisionnement des villes et des régions déficitaires enclavées et compromettent les cycles de culture futurs. La réponse à ce type de situation exige une coordination interinstitutionnelle efficace et un ciblage correct des interventions.

Les caractéristiques biophysiques et socio-économiques d'Haïti, ainsi que la faiblesse du cadre légal et institutionnel sont des facteurs aggravants des catastrophes dites naturelles. Celles-ci, à leur tour, augmentent considérablement la vulnérabilité des populations touchées et la dégradation de l'environnement. Les mesures à prendre pour briser ce cercle vicieux sont complexes et impliquent de nombreux secteurs.

Face aux risques de multiplication de catastrophes majeures dues aux changements climatiques globaux et à la dégradation continue des écosystèmes et de l'environnement urbain en Haïti, il paraît urgent de mettre en place des mécanismes de prévention et de réponse appropriés. De nouveaux incidents climatiques du type de ceux que nous avons connus sur la période récente pourraient avoir des conséquences qui compromettent durablement les possibilités de redressement de la situation alimentaire des couches pauvres du pays.

# Catastrophes de 2004-2005: les leçons à tirer

## Faits saillants :

Suite aux catastrophes naturelles de 2004 et 2005, des structures ont été mises en place et des opérations de secours majeures ont été lancées pour répondre aux besoins des populations concernées. L'article met en exergue les principales contraintes qui ont affecté l'efficacité des actions de

réponse. Parmi les insuffisances on relève notamment : la non application dans sa globalité du Plan de Gestion des Risques et Désastres, le manque de coordination des intervenants, une mauvaise planification des éléments de réponse et le manque d'informations et de sensibilisation des populations concernées. Des couches de la population se trouvant déjà en

situation d'insécurité alimentaire ont ainsi vu leurs conditions s'aggraver dans de nombreuses régions du pays.

Cependant, sur la base des expériences acquises lors des catastrophes de 2004, le système de réponse durant la saison cyclonique de 2005 s'est révélé plus efficace.

## Introduction

L'ampleur des phénomènes climatiques qui pourraient affecter le pays à l'avenir pourrait étendre les conséquences des désastres non seulement à l'échelle locale et sur le court terme mais à l'échelle nationale et sur le plus long terme. Pour le milieu rural particulièrement, les effets des désastres peuvent se faire sentir sur plusieurs cycles ultérieurs de culture, surtout lorsque les pertes d'animaux sont importantes. Le bétail constitue en effet l'épargne sur pied des agriculteurs et sa vente finance en partie les productions végétales. Il peut en résulter aussi pour les villes des difficultés d'approvisionnement, une hausse des prix des aliments sur le long terme ou encore une augmentation des importations qui induit des

tensions sur la situation économique d'ensemble.

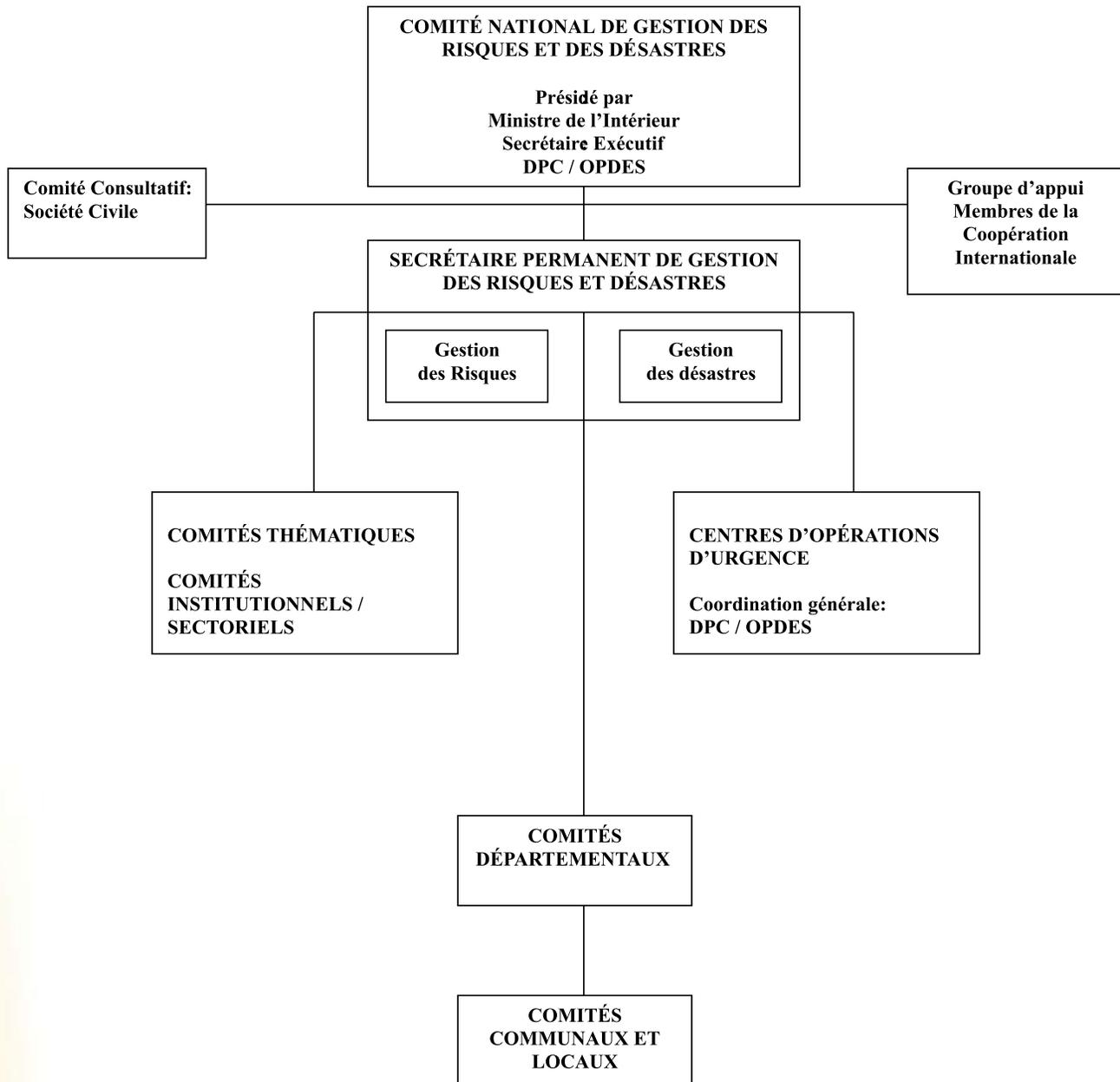
Cet article décrit les structures et mécanismes de prévention et de réponse qui ont été élaborés sur la période récente. Il présente un bilan des performances et suggère également les améliorations à envisager.

## Le Mécanisme Institutionnel pour la Prévention et la Gestion des Catastrophes

Tenant compte de la haute vulnérabilité du pays face aux catastrophes naturelles, les autorités nationales ont mis en application le « Plan Na-

tional de Gestion des Risques et Désastres » à partir duquel s'est élaboré un plan de réponse incluant toutes les actions destinées à renforcer les capacités nationales de réponse en cas de désastres. Ce plan s'exécute en prenant appui sur une armature institutionnelle à deux niveaux.

Au niveau central, le système national de protection civile est coiffé par le Comité National de Gestion des Risques et Désastres (CNGRD) qui regroupe les autorités du plus haut niveau de l'Etat et la Société Civile et assure la gestion stratégique de toutes les actions programmées. Le Directeur Général du Ministère de l'Intérieur assure le secrétariat exécutif du Comité et préside un Secrétariat Permanent, instance de coordination technique composée de hauts fonctionnaires.



Dans la pratique, ses pouvoirs sont délégués à la Direction de la Protection Civile ou au représentant du Ministère des Affaires Sociales. Le secrétariat permanent comporte deux branches :

- Celle qui gère les risques à travers les groupes thématiques et les

Comités Institutionnels / Sectoriels ;  
- Et celle qui gère les désastres à travers le Centre d'Opération d'Urgence (COU).

Le COU n'est pas une institution permanente, mais une instance de coordination activée en cas de désastres ou de probabilité de dé-

sastres imminents. Le COU définit au préalable des responsabilités et des actions, des aires d'intervention et des engagements de chaque institution, étatique ou privée, liée à la gestion des désastres, ainsi que les plans spécifiques de réponse.

En outre il existe des Comités

départementaux, communaux et locaux de Gestion des Risques et Désastres qui représentent la base sur laquelle repose tout le Système National. Leurs structures et plans de travail sont établis en tenant compte d'une forte conception d'autonomie et d'autogestion. Ils sont formés de représentants d'institutions étatiques, de la Société Civile et de la Communauté Internationale. A l'heure actuelle, le déploiement est le suivant : 8 comités départementaux, 48 comités communaux et 30 comités au niveau des sections communales.

## L'Expérience de Gestion des Catastrophes

Du fait des catastrophes importantes qui ont frappé Haïti ces dix dernières années et suite à la préparation du Plan National de Gestion des Risques et Désastres (PNGRD), un nombre significatif d'interventions ont été menées par différentes institutions étatiques et non étatiques. Nous présentons ici une brève synthèse des actions de court et moyen terme réalisées particulièrement lors des grandes catastrophes de 2004 et des désastres de moindre ampleur de la saison cyclonique de 2005. Ces initiatives ont été prises dans le cadre d'une approche comportant plusieurs phases couvrant en gros les actions de préparation et les actions de réponse.

### La préparation aux situations d'urgence

Cette phase préparatoire aux désastres est concrétisée à travers le fonctionnement normal des instances de coordination, la préparation de plans de réponse aux urgences et de plans de contingences. Des éléments d'information sur ces deux dimensions de ce qu'on peut appeler

la «pré-réponse aux catastrophes» sont réunis dans des évaluations commanditées par l'État Haïtien et par le Système des Nations Unies.

Une étude menée en 2003 établit que la plupart des institutions travaillant dans ce domaine participent régulièrement aux réunions de coordination convoquées par le Secrétariat Permanent de GRD lors des situations d'urgence. Certaines d'entre elles participent d'ailleurs à d'autres systèmes de coordination comme celui du Système des Nations Unies ou ceux mis en place par des ONG à l'exemple du « Réseau de Sécurité des ONG » ou du Système OXFAM International. Ces organisations ont mené beaucoup d'activités dans plusieurs départements du pays. Il y a cependant une présence plus forte dans certaines régions : le SUD-EST, le Sud et l'Ouest sont parmi les mieux pourvues avec une présence d'au moins 6 ONG alors que l'Artibonite par exemple n'en comptait qu'une seule en 2003.

Deux types de projets sont exécutés, selon que l'on vise la prévention ou la préparation directe aux urgences. Ainsi, on trouve des activités orientées vers la promotion de l'agriculture, de l'éducation et de la santé materno-infantile. Un certain nombre de projets, de plus en plus nombreux actuellement sont implémentés en vue d'apporter des réponses à des phénomènes naturels graves (sécheresse, inondation, cyclone), des programmes d'urgence ou des activités de préparation aux urgences comme le projet du MSF (Emergency Préparation Plan) prévoyant 3 axes de travail (abri, eau et santé pour environ 2.000 personnes) dans l'Artibonite.

En 2005, dans le cadre de la préparation aux urgences, des activités importantes ont été entreprises :

- Elaboration de plans de réponse, dont celle du Plan cyclonique 2005

et celle de Plans d'Urgence Départementaux

- Réactivation, renforcement et création de comités de Protection Civile décentralisés

- Exercices de simulation
- Activités de sensibilisation du public et des médias

- Formation et renforcement des comités communaux de Protection Civile

### Le système d'alerte

La comparaison des mécanismes mis en place pour alerter les populations en 2004 et 2005 montre les insuffisances initiales du système et les progrès accomplis.

En mai 2004, bien que les bulletins météorologiques aient prévu des pluies d'importance supérieure à la normale et que des risques d'inondations aient été évoqués, la magnitude des dégâts enregistrés n'avait pas été prévue, si bien que le Centre d'Opération d'Urgence n'a pas été activé. Les canaux ordinaires ont été utilisés pour la diffusion de l'information et l'état d'alerte maximum n'a pas eu le temps d'être déclenché.

En septembre 2004, les bulletins météo ont annoncé le passage sur le pays du cyclone Jeanne. Les différentes phases d'alerte ont été respectées en dépit des limitations logistiques du service en charge. Du fait que Gonaïves ne figurait pas sur la trajectoire habituelle des cyclones, la magnitude des dégâts enregistrés dans cette ville n'avait pas été prévue. Le centre d'opération d'urgence a été activé au niveau central.

Sur la base des expériences acquises lors des catastrophes de 2004, le système de réponse durant la saison cyclonique de 2005 s'est révélé plus efficace. Le suivi météorologique a été positivement réalisé par le système national. La gestion de l'alerte a été assurée

par les instances concernées tant au niveau central qu'au niveau local en vue d'informer sur les cyclones DENIS, EMILY et ALPHA. Au niveau local, le déclenchement des alertes a été suivi de l'activation des COU départementaux. Toutes les instances concernées et les populations ont été maintenues informées à partir des programmes de sensibilisation et de motivation diffusés à travers les médias. Simultanément des dispositions ont été prises en vue d'éventuelle évacuation des zones à risques. Plus de 7.000 personnes ont été évacuées en prévision du passage des tempêtes tropicales en 2005.

### **Les réponses immédiates aux urgences**

Au cours des 24 à 36 premières heures qui ont suivi les désastres de 2004, les populations ont dû développer elles-mêmes leurs stratégies de réponses. Simultanément, la DPC a alerté l'Unité de Gestion des Risques du PNUD et les structures d'interventions en cas de désastres. Parallèlement, une évaluation de la situation a été effectuée par une équipe du PNUD en vue de déterminer les besoins de la population et prendre des initiatives pour organiser l'assistance. En outre, des appels à la solidarité nationale et internationale ont été initiés et maintenus tout au cours de la durée de l'assistance humanitaire.

Comme réponses immédiates aux urgences identifiées, l'assistance s'est concentrée autour des activités suivantes :

- Premiers secours ;
- Distribution d'aliments et d'articles de première nécessité ;
- Organisation et mise en fonctionnement d'abris provisoires ;

*Au cours des 24 à 36 premières heures qui ont suivi les désastres de 2004, les populations ont dû développer elles-mêmes leurs stratégies de réponses.*

- Rétablissement des voies de communication

A cette phase, diverses institutions intervenaient dans les zones affectées, et la majorité s'impliquait dans les actions d'urgence. Il convient de souligner que ces premières actions ont du confronter certaines contraintes : mauvaise répartition de l'aide, manque de sensibilisation des bénéficiaires et manque d'intégration des communautés concernées dans la mise en place des interventions, état défectueux des routes, insécurité régnant le long des tronçons et affectant considérablement le transport de l'aide, moyens logistiques limités.

L'organisation de l'assistance elle-même a été limitée par un certain nombre de difficultés. Les équipes nationales de Protection Civile étaient faiblement pourvues en moyens de déplacement et de communication et ne disposaient ni de sacs de couchage, ni de moyens de purification de l'eau ou de protection individuelle. La distribution de l'aide s'est fait normalement par l'intermédiaire de centres d'approvisionnement mais malheureusement leur nombre est limité : un seul par localité éprouvée pour le SUD-EST/Ouest et deux unités pour Gonaïves. Ce mode limité de distribution a occasionné la frustration des populations et même des émeutes. Des populations vivant loin

des centres sont donc restées de longs jours sans secours tandis que celles qui étaient parmi les premières servies ne l'étaient pas de manière adéquate. Aux dires des observateurs, les besoins spécifiques ont été mal pris en compte.

Un autre problème a été la faible disponibilité des aliments cuits et précuits alors que les ustensiles de cuisine avaient été emportés par les eaux et que les sources d'énergie étaient rares. Il faut noter que les difficultés de l'approvisionnement ont entraîné la formation de « lignes de femmes » répondant selon les observateurs à une double logique : éviter les bagarres avec les hommes plus forts physiquement et s'approvisionner pour elles mêmes et leurs familles. Il convient de signaler aussi que les populations, notamment les victimes directes ainsi que leurs proches n'ont pas été impliquées dans l'identification et la planification des éléments de réponse.

Tirant expérience des événements de l'année 2004, le système de réponse a mieux fonctionné lors des intempéries de 2005. La coordination de la réponse a été réalisée tant au niveau central qu'au niveau des départements. Plusieurs opérations d'évaluation rapide ont été effectuées, permettant d'élaborer des bilans provisoires et de définir les actions à réaliser à la suite du passage des cyclones. Ces évaluations ont pris des formes diverses telles que les survols en hélicoptère des zones affectées, l'évaluation des dégâts par les Comités de la Protection Civile et l'évaluation par des équipes du niveau central (DPC). De plus, la mobilisation des ressources pour faire face aux premières urgences a été satisfaisante. Une certaine amélioration du suivi des opérations a été constatée en raison d'une bonne coordination des différentes instances concernées.

## La Réhabilitation

Les interventions relatives à la réhabilitation des zones affectées ont concerné les domaines d'activités suivants : les activités de relance de la production agricole, l'aménagement des bassins versants, la relocalisation des zones à haut risque (Fonds-Verrettes), la réhabilitation de systèmes d'irrigation, la sanitation, la réhabilitation de centres scolaires, la foresterie et la « sécurité alimentaire ».

En plus des contraintes antérieurement mentionnées pour la phase précédente, la phase de Réhabilitation s'est heurtée aux contraintes suivantes : manque d'information et de sensibilisation des populations concernées, absence de coordination des actions, mauvaise utilisation de l'aide, absence d'une évaluation préalable adéquate.

Une mission technique interinstitutionnelle réalisée du 26 au 31 juillet 2004 par la Secrétaire d'Etat à l'Environnement dans l'arrondissement de Belle-Anse, après avoir évalué les différentes interventions, a identifié certaines limites et

contraintes :

- Superficialité des interventions ;
- Invisibilité de l'Etat ;
- Absence de coordination des actions d'urgence ;
- Gestion irrationnelle de la vulnérabilité par la communauté.

Le Gouvernement compte intervenir, par l'entremise du MARNDR, du MPCE, du MDE, du MICT (DPC), dans les projets de relocalisation et de réhabilitation. D'autres institutions, interviennent dans leurs domaines respectifs : OXFAM (Sanitation, eau potable, nutrition et sécurité alimentaire), PAM (distribution de nourriture), FAO (appui en semences, outils et foresterie), Action Aid (éducation, eau potable et sécurité alimentaire) CARITAS (prêts-subvention aux victimes, restauration des terres), PADF (sécurité alimentaire, irrigation, aménagement des bassins versants) ASSODLO (sécurité alimentaire), FLM (sécurité alimentaire).

## Phase de Reconstruction

Cette phase se présente comme une entreprise beaucoup plus

complexe que les précédentes en raison du caractère intersectoriel des interventions à programmer et l'ampleur des ressources à mobiliser. La réhabilitation suppose une évaluation préalable de la situation afin de pouvoir déterminer les actions à entreprendre, suivant une programmation cohérente.

Plusieurs évaluations ont été réalisées, notamment au niveau gouvernemental en vue de l'élaboration et de l'implémentation de projets de reconstruction. Mentionnons celle, effectuée dans les départements du Nord-Ouest et de l'Artibonite, sur demande du Gouvernement Haïtien par la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), avec l'appui financier de la BID. Selon le rapport de la CEPALC, le processus de reconstruction n'aura lieu que si un partenariat conjoint est établi entre la société civile, les O.N.G. sur place, l'Etat et les bailleurs.

Pour la commune de Fonds-Verrettes, un projet de « Réduction des Risques d'Inondations sur la Commune de Fonds-Verrettes » élaboré à partir du Plan de Réduction des

### Encadré 1.

#### Le Nouveau Schéma d'Aménagement proposé pour l'Arrondissement de Belle-Anse

Durant la phase d'urgence un programme de relocalisation des populations sinistrées du SUD-EST avait été mis en place avec l'aide de plusieurs organisations humanitaires internationales à partir de Juin 2004 dans 3 sites temporaires, soit : Grand-Fond, Pichon et Cibao. Mais, la phase d'urgence devant prendre fin en Novembre 2004, à la fin de Juillet 2004 une

Mission Intersectorielle ayant à sa tête le Secrétaire d'Etat à l'Environnement fit un ensemble de propositions pour un nouveau schéma d'aménagement de l'Arrondissement de Belle-Anse tenant compte des nouveaux espaces à risques, des conditions climatiques, de la géomorphologie du Massif et des facteurs anthropiques de vulnérabilité. Nous mentionnons ici les actions principales :

- Relocaliser le village de Mapou dans le site « Le Morne Haut Fort » si les études valident ce choix
- Dériver la ravine Fond Bolivar

vers la ravine Fond Diable

- Réhabiliter le bassin versant impliquant diverses villes du Sud-Est
- Réhabiliter la route Belle-Anse/Thiotte en passant par le nouveau village de Mapou
- Recapitaliser l'agriculture locale
- Mettre en place des systèmes d'alerte précoce axés sur les systèmes tropicaux, les événements climatiques et météorologiques extrêmes
- Mise en place de mécanismes d'évacuation rapide de la population vers des abris sécurisant en cas d'imminence de désastres

Risques pour cette Commune (projet PNUD-LICUS) est disponible depuis septembre 2005.

Un document d'Élaboration du Cadre Stratégique pour la Réhabilitation de Gonaïves a été réalisé par le groupe thématique « Environnement et Vulnérabilité ». Suite aux intempéries de 2005, divers projets ont aussi été identifiés par différents secteurs étatiques, sous la coordination de la DPC, parmi lesquels on peut citer la réhabilitation de passages à gué, de routes et de systèmes d'adduction d'eau potable dans différentes localités.

Au titre du mécanisme sectoriel pour la prévention des catastrophes, un Programme National d'Alerte Précoce contre les Inondations est à l'étude et devait être opérationnel sous peu. Son objectif est d'appuyer la mise en œuvre de la première étape du Plan National de Gestion des Risques et Désastres. Ce programme a bénéficié d'un financement de la BID s'élevant à US \$ 5 Millions à travers le Fond des Opérations Spéciales. ( FOS ) de la Banque. Un financement parallèle par la Banque Mondiale et le PNUD contribuera de façon importante à l'efficacité du programme. L'opération sera co-exécutée par le MARNDR et le Ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire de la DPC.

## Les Constats

De cette présentation succincte des interventions qui ont été conduites dans le cadre de la gestion des catastrophes au cours des années 2004 et 2005 nous pouvons tirer quelques constats :

### Planification

- Bien qu'il existe déjà divers Plans Nationaux élaborés (Plan National de Gestion des Risques et Désastres,

### Encadré 2. Composantes du Programme National d'Alerte Précoce contre les inondations

1. Surveillance et prévision des inondations ( US \$ 2,2 millions ) : avec pour objectif de fournir des informations précises, en temps opportun, sur les inondations imminentes dans les 13 bassins versants prioritaires à partir d'un réseau d'observation comportant 20 stations météorologiques ;

2. Communication (US \$ 500.000) : visant à financer la mise en place d'un système de communication de base pour diffuser l'alerte en temps réel aux collectivités à risque et à la DPC, ainsi que l'élaboration de messages d'avertissement particuliers à la population en général ;

3. Etat de préparation et réponse de la population en cas d'avertissement précoce (US \$ 400.000) : Cette composante financera toute une série de d'ac-

tivités d'assistance technique à l'intention des autorités locales et des comités locaux de gestion des risques et désastres afin d'équiper la population pour qu'elle puisse répondre en cas d'avertissement ;

4- Renforcement institutionnel pour l'exploitation du système d'alerte précoce contre les inondations (US \$ 425.000) : cette composante financera les activités d'assistance technique à l'intention de la DPC et du MARNDR, principales institutions qui veilleront à être capables d'exploiter le système d'alerte précoce dans des conditions optimales et d'améliorer la sécurité des personnes.

5- Campagne de sensibilisation et d'éducation du public (US \$ 150.000) : cette composante financera une campagne nationale de sensibilisation et d'éducation visant à améliorer la réponse de la population aux avertissements et aux alertes.

Plan d'Action Environnementale, etc.), la définition des stratégies de réponse a été effectuée en dehors de ces derniers ;

- Très peu d'études ont été réalisées pour la mise en œuvre des interventions.

- Presque rien n'a été fait pour définir une stratégie globale de développement durable axée sur une compréhension profonde des processus de dégradation ;

- L'élaboration de plans contingence multisectoriels demeure une carence importante ;

- L'insuffisante programmation de l'ensemble du processus de réponse ne permet pas d'utiliser au maximum les multiples intervenants qui œuvrent dans les zones sinistrées.

### Sites d'interventions

- La majorité des interventions ont été réalisées à Fonds-Verrettes, à Mapou et aux Gonaïves, lesquels représentent les foyers visibles des catastrophes de mai et de septembre 2004. D'autres zones sinistrées situées en amont n'ont pas été prises en compte parce que leurs morts ont été entraînés par les eaux vers les zones en aval. Soulignons également que les causes des phénomènes ne se limitent pas nécessairement aux zones affectées, et cela aussi n'a pas été suffisamment pris en compte ;

- Les localités les plus proches des zones affectées sont celles qui, si elles étaient bien équipées,



PHOTO : HENRIOT INADER

### Mapou

pourraient répondre le plus vite et efficacement à l'organisation de la réponse. Ces facilités stratégiques n'ont pas été mises à profit.

#### **Harmonisation institutionnelle dans les interventions**

- Il existe un manque de cohérence entre les actions des différents partenaires engagés dans la gestion des risques et désastres en Haïti ; de plus, la compétition existant entre certaines institutions a contribué en 2004 à handicaper encore plus la bonne coordination

des interventions ;

- La part du secteur privé dans l'exécution directe a été négligeable et une faible implication des ministères dans les interventions a pu être observée dans le cas des Gonaïves ;

#### **Nature des Interventions**

- La majorité des interventions a consisté dans des réponses à l'urgence et a reposé sur des diagnostics incomplets ;

- Les interventions purement matérielles ont absorbé la majorité des

ressources financières disponibles au détriment de l'investissement dans la gestion et l'organisation générale des actions ainsi que dans la formation des ressources humaines ;

- Les interventions se sont plus préoccupées des effets plutôt que des causes ayant engendré les catastrophes.

#### **Implication de la Population**

L'absence d'intégration des populations tant en aval qu'en amont, a renforcé leur absence d'implication et leur passivité.

## Conclusion

Comme on peut le constater, la grande majorité des interventions a été entreprise après l'occurrence des phénomènes dévastateurs à Mapou, Fonds Verrettes et Gonaïves. A l'exception des phases de réhabilitation et de reconstruction, toutes les interventions ont été de caractère urgent et de court terme et n'ont pas été mises en place à la suite d'une action programmée reposant sur la prévention et l'anticipation.

De plus, la priorité est centrée avant tout sur l'environnement physique dont on sait que la réhabilitation n'est point durable si les populations qui en assurent la gestion ne sont pas préparées et stimulées pour le faire.

Du point de vue institutionnel, le mécanisme de réponse, notamment lors des événements de 2004, n'a

pas été efficace surtout au niveau des phases préparatoires. Par contre de nettes améliorations ont été observées lors de la saison cyclonique 2005. De plus, des évaluations ont été réalisées, notamment au niveau gouvernemental, en vue de l'élaboration et de la mise en place de projets de réhabilitation et de reconstruction.

Pour une amélioration des actions tant préventives que correctives et des mécanismes à mettre en place pour mieux gérer les catastrophes dans le futur, il faut :

- Adopter une démarche intégrée associant la prévention et la gestion des risques et désastres aux programmes de développement et aux stratégies environnementales définies au niveau national ;
- Etablir une coordination efficace entre les intervenants en termes de

qualité, d'engagement et de suivi;

- Intégrer les communautés sinistrées en tant qu'acteurs impliqués dans les éléments de réponse ;

- Renforcer les efforts de sensibilisation afin de promouvoir un véritable changement dans les comportements des populations et des décideurs ;

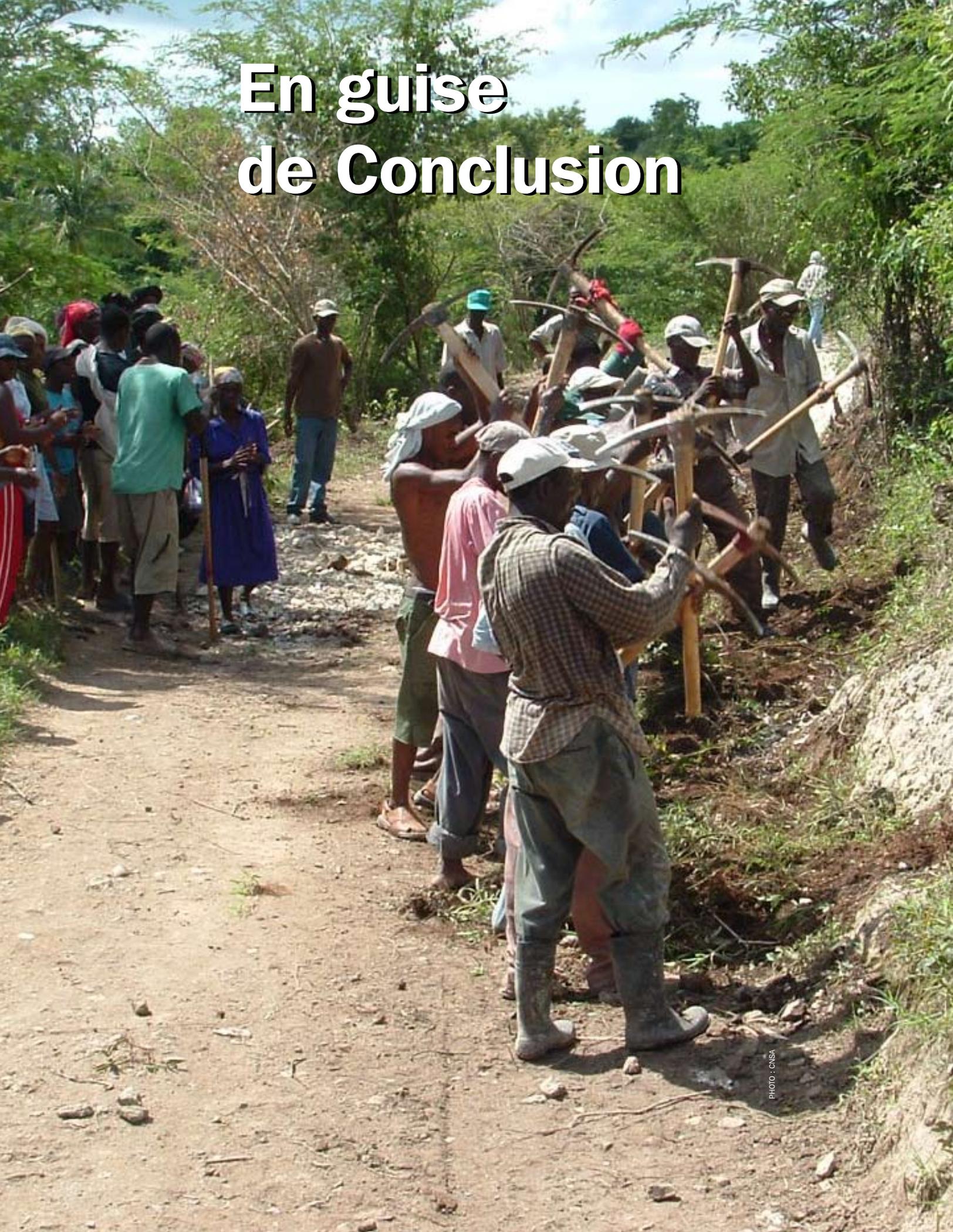
- Renforcer les mécanismes de coordination tant au niveau central qu'aux niveaux départemental et local ;

- Définir une stratégie nationale en matière de reconstruction / réhabilitation

- Actualiser et mettre en application le Plan National de Gestion des Risques et Désastres

- Concevoir et mettre en œuvre des projets à moyen et long terme visant à améliorer la qualité de vie des populations cible directement ou indirectement concernées.

# En guise de Conclusion



# Constat et perspectives

## Les constats

### Une situation d'insécurité alimentaire préoccupante...

Ce deuxième bilan de la CNSA couvrant la période 2003-05 tente de définir, malgré les insuffisances de l'appareil statistique et de la rareté de données issues d'enquête récentes, la situation du pays en matière de sécurité alimentaire. Du fait de ces difficultés, il s'est appuyé beaucoup plus que le premier sur l'analyse des indicateurs macro-économiques et de leur évolution sur ces deux années. Une place importante a été accordée également aux risques et impacts des désastres naturels, vu l'importance des dégâts enregistrés en 2004 et 2005.

Le bilan montre que plus de deux-tiers des ménages vivent encore en situation de pauvreté, avec des revenus moyens de moins de un dollar par jour par personne et ne satisfont pas, quantitativement et qualitativement, leurs besoins alimentaires. Environ 4 millions d'habitants vivent dans des conditions de pauvreté extrême, qui affectent particulièrement les ruraux, dont seuls 10% des ménages bénéficient de revenus réguliers.

De plus, les aléas climatiques et la faiblesse des moyens de travail des producteurs agricoles continuent à définir des niveaux de production locale faibles et très variables d'une année à l'autre. Deux millions de personnes en milieu rural restent encore exposés à des risques élevés de sécheresse qui agissent non seulement sur leurs revenus et leur alimentation mais aussi sur les disponibilités en eau de boisson.

Jusqu'à présent, les producteurs locaux ont du faire face seuls aux multiples contraintes découlant de la pression démographique et de la dégradation des ressources en terre et en eau. Les faibles investissements publics dans le secteur agricole n'ont touché que des aires localisées, et surtout en plaine. Les producteurs ont été, de surcroît, confrontés à des politiques publiques et à une conjoncture politique qui n'incitent pas à des investissements privés supplémentaires dans l'agriculture.

Les différentes analyses développées dans ce deuxième bilan dénotent que, bien qu'on observe des avancées dans certains domaines, tels que celui de la santé ou de la protection civile, la situation des ménages en matière de sécurité alimentaire se serait dé-

gradée sur la période 2003-2005. L'analyse des conditions de vie et de l'état nutritionnel des ménages révèle une situation de privation criante, particulièrement dans les zones rurales, notamment au niveau des départements du Nord-ouest, du Centre et du Sud: pauvreté générale massive, accélération de la pauvreté extrême, malnutrition chronique élevée, carences presque générales en fer, en vitamine A et en iode.

Une situation de marasme économique général a prédominé ces dernières années parallèlement aux mauvaises conditions de rémunération des travailleurs et à l'augmentation du coût de la vie. Entre 2000 et 2005, le salaire minimum a chuté de plus de 25% en termes réels. Ces conditions ont été aggravées par un accès limité aux services sanitaires et nutritionnels, par des déficiences constatées dans les soins de santé et une faible diffusion des bonnes pratiques alimentaires. Les ménages ont cherché à réagir face à cette situation de privation et de détérioration de leur environnement mais leur condition générale de pauvreté constitue un handicap majeur et les oriente vers des stratégies alimentaires qui ne sont pas soutenables.

### ... et des risques d'aggravation à court terme

Des facteurs externes peuvent fragiliser encore plus la situation alimentaire des ménages dans les prochaines années. Le pays dépend de manière croissante d'importations d'aliments (commerciales et dons) dont les volumes et les prix ne sont pas à l'abri de décisions économiques et politiques externes, décisions sur lesquelles les autorités nationales ont peu d'emprise. Les importations commerciales pèsent de plus en plus lourd sur les équilibres macro-économiques et nos capacités de financement de ces importations ne s'accroissent pas au rythme de la demande. Aussi, les prix des aliments de base sur les marchés internationaux pourraient connaître des hausses importantes du fait de l'accroissement de la demande des pays émergents et de la hausse des coûts de production. La hausse des prix pétroliers pourrait induire également une augmentation du prix des importations en exerçant des pressions sur la valeur de la monnaie nationale. La production nationale de riz, de haricots et de légumes pourrait être sérieusement affectée par la hausse parallèle des prix de l'engrais.

L'accélération du rythme des phénomènes naturels destructeurs (cyclones, inondations et sécheresse) et la dégradation continue de l'environnement, en milieu rural comme en milieu urbain, constituent également des menaces sérieuses. Pour l'année 2004, plus de 300.000 personnes ont été affectées par les cyclones et inondations et les pertes se sont élevées à plus de \$ US 250 millions.

### ... Cependant, quelques progrès et des potentialités

Ce bilan tente cependant d'éviter le piège des tableaux accablants. Il cherche d'abord à camper la situation pour fournir les éléments susceptibles de contribuer à des actions correctrices. À court et moyen terme, des opportunités existent pour amorcer un redressement. Elles ont été analysées dans les chapitres précédents. La situation de pauvreté dans laquelle se retrouvent la plupart des agents économiques n'interdit pas l'initiative; la résilience des couches majoritaires l'illustre bien.

Sur le plan institutionnel, le secteur santé enregistre des résultats positifs dans la lutte pour le contrôle des IST et du VIH/SIDA. La coordination semble payante à ce niveau. L'ensemble des démarches menées par le Ministère de l'Environnement, pendant la période du Gouvernement de Transition, pour préparer et faire adopter par le Conseil des Ministres le Décret sur la Gestion de l'Environnement constitue une avancée significative. Il faut reconnaître en outre l'apport de certaines institutions nationales et internationales en matière de gestion des risques et désastres en Haïti. C'est le cas de la Direction de la Protection Civile (DPC) à travers son programme d'interventions d'urgences, du PNUD qui a mis sur pied un programme de développement du système national de gestion des risques et de désastres, et d'opérateurs de la société civile (Care, World vision, CRS, Save The Children, GTZ, Oxfam GB, etc.) qui mettent sur pied des systèmes d'alerte précoce ou apportent leur contribution à la compréhension de cette problématique. Pourrait-on envisager à l'avenir la même démarche d'investissements importants et d'harmonisation des politiques dans d'autres domaines d'intervention de l'Etat ?

## Les perspectives

Des potentialités qui peuvent être valorisées par des actions articulées sur le plan économique et social.

Un cadre macroéconomique approprié et un ensemble de mesures ciblées, conçues et mises en oeuvre dans la concertation interinstitutionnelle et multisectorielle, peuvent contribuer à une réduction sensible de l'insécurité alimentaire dans un horizon de cinq ans. L'emploi et le revenu des ménages constituent des questions centrales. La pauvreté et le manque d'accès aux services de base<sup>46</sup>, étant particulièrement accentués en milieu rural, les choix d'investissements devront être correctement réfléchis.

Deux options ont été au centre des débats ces dernières années en rapport avec cette situation. La première priorise l'emploi, l'aménagement et l'accès aux services urbains de manière à faire face à la tendance marquée à la migration vers les villes. Elle repose sur l'hypothèse que l'augmentation de la productivité dans les activités rurales est coûteuse et lente et ne saurait se faire à un rythme suffisamment rapide pour satisfaire les besoins de la population. La seconde pose le problème du coût du développement de l'emploi urbain et des avantages comparatifs du pays par rapport à ses concurrents et demande que les externalités des migrations soient prises en compte. Comme corollaire, se pose la question de la politique à adopter en matière de change et de tarifs douaniers, particulièrement au vu des échéances à venir dans les accords commerciaux régionaux. Faut-il prioriser l'alimentation à meilleur marché des urbains ou le revenu et l'investissement des ruraux ? Par ailleurs, quelles mesures pourraient

<sup>46</sup> L'accès aux services de base (eau, santé, etc.), permet une meilleure utilisation biologique des aliments

être envisagées pour pallier la réduction probable des volumes d'aide alimentaire dans les années à venir? Celle-ci affectera particulièrement les enfants d'âge scolaire et les institutions fournissant des services sociaux aux populations plus vulnérables.

L'analyse développée ici suggère que les politiques de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté devraient s'orienter vers :

- Un accroissement des revenus et la préservation du pouvoir d'achat des ménages ;

- Un accroissement de l'offre alimentaire locale à court terme à travers des investissements soutenus dans les filières porteuses

- Une amélioration des systèmes de commercialisation et de stockage ;

- Une amélioration du système de communication par l'amélioration des infrastructures de communication et la recherche d'un système de transport optimal ;

- Un système plus étendu de sécurité sociale ;

- Le renforcement des structures et mécanismes de prévention et de gestion des risques ;

- Une amélioration de l'offre et de l'accès aux services de base, surtout pour les groupes vulnérables ;

- Un renforcement de l'éducation nutritionnelle ainsi qu'un accompagnement des ménages pour une utilisation nutritionnelle plus valorisante des ressources locales disponibles.

- Un renforcement des programmes de cantines scolaires, avec des volets de santé et hygiène scolaires intégrés (déparasitage, renforcement de l'éducation nutritionnelle et de la consommation de micronutriments essentiels, programmes de vaccination) associés à des programmes de renforcement de la production alimentaire micro locale.

Toutefois, il faut souligner que ces deux derniers aspects devraient être

appréhendés dans le cadre d'une politique nutritionnelle intégrée.

- Un renforcement des programmes de surveillance de la sécurité alimentaire mettant l'emphase sur une implication de toutes les institutions concernées et une harmonisation de leurs interventions de ce domaine.

## Les perspectives spécifiques au niveau du suivi

La CNSA continuera à jouer son rôle en ce qui concerne ce dernier volet. Le bilan (2001-2002), avait présenté un certain nombre de recommandations et de résolutions sur les défis à relever pour améliorer le suivi et sur les perspectives à ce niveau. Il s'agissait essentiellement de mettre en place un dispositif peu coûteux de suivi de la situation de sécurité alimentaire en utilisant à la fois les données collectées par les Institutions partenaires, les indicateurs macro-économiques régulièrement publiés par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique ainsi que les autres informations disponibles pouvant être déterminantes sur l'évolution à long terme de la sécurité alimentaire nationale.

Depuis ce bilan, la CNSA a fait évoluer son système de suivi en un système de surveillance fortement décentralisé, impliquant un ensemble d'institutions très diverses engagées dans des programmes de renforcement de la sécurité alimentaire: Institutions étatiques, internationales et de la société civile. Afin d'intégrer, autant que possible, tous les acteurs institutionnels impliqués, et entraîner une participation maximum des communautés concernées, ce système de surveillance s'est progressivement organisé depuis 2004 en Observatoire National de la sécurité alimentaire, ayant comme fonction

essentielle la mise en place d'un cadre multi-institutionnel d'observation et d'échanges en matière de sécurité alimentaire en vue d'une meilleure coordination, évaluation, et suivi des interventions.

L'Observatoire National comporte actuellement cinq Observatoires décentralisés pouvant compter sur l'animation ou le pilotage d'au moins une institution ayant des activités dans la région concernée. Ce sont, l'Observatoire du Nord et du Nord-Est piloté par le PAM, celui du Nord-Ouest par la CARE, celui du Sud par la Catholic Relief Service, celui du Haut Plateau Central par World Vision ; ce pilotage est assuré par Save the Children dans certaines communes du Bas Artibonite et à Maissade (Ht Plateau) ; enfin tout récemment, l'ONG Concern a assumé l'animation d'un Observatoire dans l'île de la Gonâve. Toutes ces institutions s'efforcent d'impliquer le maximum d'organismes de leur région dans leur travail de suivi et de concertation.

L'évolution du système de surveillance a entraîné une exigence essentielle : garantir la fiabilité des informations véhiculées. Ceci implique la consistance des indicateurs utilisés et la rigueur et uniformité des méthodologies de collecte et de traitement que seul un système unifié et cohérent est susceptible de garantir. Un tel impératif ne peut être satisfait que progressivement, sur la base d'ententes institutionnelles, de réunions de concertation, de programmes de formation pour tous les techniciens du système, d'outils méthodologiques produits de façon concertée et utilisés par tous les partenaires...

En bref, un partenariat est en train de s'établir et de se renforcer entre la CNSA, pilote du système national et en tant que tel, chargé de l'animation, la coordination, le pilotage, la supervision de l'ensemble et les

Observatoires décentralisés qui de leur côté collectent, traitent les données, font la diffusion de l'information dans leur zone, participent avec la CNSA au choix des sites sentinelles, à l'établissement des profils de mode de vie des zones d'intervention, à la production d'outils et supports de collecte et de saisie des données...

Toutes les données et informations émanant du système de surveillance font l'objet de diffusion systématique ; mentionnons les produits périodiques :

- un bulletin mensuel, le flash info qui joue le rôle d'outil d'alerte précoce.

- Un bulletin trimestriel qui présente une brève analyse de la conjoncture alimentaire de la période, fait le point sur un sujet d'intérêt commun et s'efforce de faire connaître les actions des différentes institutions impliquées dans le domaine de la sécurité alimentaire.

- Un bilan présentant tous les deux ou trois ans une analyse de l'état de la sécurité alimentaire du pays.

Les observatoires régionaux font de leur côté la diffusion des informations à partir des données collectées et analysées dans leur zone. Dans le Nord-Ouest, la CARE publie mensuellement le bulletin NEWS, dans le Sud, le SAP-CRS est produit par la Catholic Relief Service (CRS), le SAPSAP est diffusé mensuellement dans le Nord et Nord-Ouest par le PAM ; il y a également le bulletin SAP de l'Artibonite (ad hoc) publié conjointement par le PNUD et le DPC ; dans le Bas Plateau Central Save the Children fait paraître mensuellement le bulletin EWS, et World Vision fait de même dans le Haut Plateau Central et la Gonave avec le SAP-WV.

Enfin, le Site Web : <http://www.cnsahaiti.org> rend disponible la plupart des publications de la CNSA, périodiques ou non et les informations de la base de données sont acces-

sibles pour tous ceux qui souhaitent les consulter.

L'Observatoire National s'est fixé comme programme à moyen terme :

### **La Consolidation du Système De Surveillance de la Sécurité Alimentaire**

- Uniformisation des méthodes de collecte de données

- Contrôle de qualité

- Appui méthodologique et programme de formation pour les partenaires

- Formalisation des relations institutionnelles (établissement de protocoles d'accord, suivi de leur mise en œuvre)

- Extension et renforcement du réseau d'observatoires régionaux et locaux.

- Renforcement des capacités d'analyse et de prévision (utilisation de technologies de pointe - imagerie satellitaire, production de données cartographiées ...-, réunions de concertation sur l'analyse et interprétation des données collectées...)

- Amélioration des produits de l'information pour une utilisation effective de celles-ci

### **Le renforcement de la Concertation**, axé sur deux démarches principales :

- Contribution à la mise à jour, validation et légalisation du cadre national de politique de sécurité alimentaire.

Le Plan National de S.A. mis à jour fournira un cadre pour l'élaboration et l'exécution des interventions harmonisées de sécurité alimentaire aux niveaux national et décentralisé. Il est important que cet exercice d'actualisation soit le plus participatif possible et reflète les vraies priorités de la population haïtienne en matière de sécurité alimentaire. Outre la participation au niveau le plus

déconcentré possible, cette concertation vise tout particulièrement les décideurs ainsi que les bailleurs, afin qu'une complémentarité soit obtenue entre les stratégies de réduction de la pauvreté et celles de renforcement de la sécurité alimentaire ainsi qu'avec les différentes initiatives qui se mettent en place actuellement – plan de gestion des risques, plan de contingence...-.

- Développement et organisation de la concertation dans les multiples interventions de renforcement de la sécurité alimentaire.

Cette démarche devra se concrétiser dans l'immédiat par :

- L'établissement d'une base de données des programmes et projets de sécurité alimentaire et la production d'un répertoire cartographique de ceux-ci. Cette base sera consultable à partir du site web de la CNSA.

- L'utilisation des observatoires décentralisés comme noyaux de départ de plates formes locales de concertation impliquant le maximum d'acteurs de développement de la région.

Ce programme est ambitieux en tenant compte des moyens extrêmement modestes disponibles. Cependant, quelques perspectives positives encouragent à aller de l'avant :

### **La Légalisation de la CNSA**

Le processus est en cours avec une proposition de loi cadre de l'Institution, soumise au Gouvernement pour présentation au Parlement en vue de sa ratification. On peut ainsi espérer que la CNSA pourra rapidement jouir d'un statut institutionnel légal lui permettant d'accroître sa capacité de coordination et d'orientation et avoir accès à des ressources stables - humaines, financières, logistiques-.

### **Les relais du mécanisme de concertation**

Il existe désormais des relais institutionnels tant au niveau central

que déconcentré, permettant de faciliter le travail de concertation et d'harmonisation avec les institutions du secteur public :

Au niveau déconcentré, des agronomes départementaux du Ministère de l'Agriculture ont été désignés comme responsables de liaison MARNDR/CNSA, pour servir d'antennes locales à la CNSA dans le cadre du renforcement du réseau décentralisé d'informations et de l'organisation de la concertation au niveau départemental.

Au niveau central, des Chargés de mission, cadres de haut niveau de différents ministères, ont commencé à être désignés, pour servir de courroie de transmission dans les deux sens entre la CNSA et leurs secteurs respectifs. Un tel dispositif facilitera la synergie des actions entre les dif-

férents secteurs, le partage d'informations et la mise en commun des ressources humaines et matérielles disponibles.

## Conclusion

Malgré l'énormité de la tâche à réaliser, la bataille pour la sécurité alimentaire peut être gagnée.

Il faut pour cela que nous parvenions à un degré raisonnable d'emprise sur les mécanismes générant l'insécurité alimentaire et la pauvreté, grâce à une parfaite connaissance et compréhension de ces réalités ainsi que de nos potentialités et faiblesses ;

Que nous mettions en place des mécanismes d'intégration permettant une synergie réelle entre tous les

acteurs du développement. ;

Que nous cessions de planifier en vase clos, mais adoptions une approche participative et décentralisée dans la conception et l'implémentation des programmes de renforcement de la sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté ;

Que ces programmes s'inscrivent dès maintenant, dans un cadre tant structurel que conjoncturel et en une complémentarité accrue entre les niveaux central et local ;

Il faut un système de surveillance de la sécurité alimentaire qui reflète l'importance que celui-ci revêt pour nos décideurs et qui s'ouvre cependant à la participation de toutes les entités concernées devenant par ainsi un outil de pilotage réel et fiable des actions et interventions dans ce domaine.

# ANNEXES

# Annexe I

## Références Bibliographiques

### SECTION I

- 1) BESSY, C. /BOUTRIF, E., Mission d'évaluation du système de contrôle des denrées alimentaires en République d'Haïti, 13-25 Juillet 1998, FAO-ROME
- 2) CADRE DE COOPERATION INTERNATIONALE (CCI) : Groupe Thématique Santé et Nutrition. Rapport Final, PAP, 24 Mai 2004.
- 3) CAYEMITTES M./RIVAL A./BARRERE B./LEREBOURS G./GEDEON M.A, Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services. EMMUS II 1994-95, MSPP/IHE/MACRO INTERNATIONAL INC., DEC.1995
- 4) CAYEMITTES M./PLACIDE M.F./BARRERE B./MARIKO S./SEVERE B, Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services. EMMUS III HAITI 2000, SPP/IHE/ORC MACRO, June 2001
- 5) DEWEZ D., HORN Welch K., LEE Devaney P., Action Poverty Outreach Findings and Analysis: Sogesol-Haïti, Action,<http://www.accion.org> (2003)
- 6) FAO : Renforcement des capacités nationales dans le contrôle alimentaire en Haïti, ROME 2003.
- 7) GAILLARD E./CAYEMITTES M./BOULOS L.M./EUSTACHE L, Le VIH/SIDA en Haïti , MSPP/UCC ,Déc. 2004.
- 8) Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) : Enquête Budget-Consommation des Ménages IHSI (2001)
- 9) IHSI. Revenus, dépenses et consommation des ménages, Port-au-Prince, 1999-2000, volume 2
- 10) MONTAS, Rémy, Emploi et répartition : quelle politique macro-économique pour lutter contre la pauvreté en Haïti ? », in Bulletin de l'Association Haïtienne des Economistes (AHE) Vol. I, No. 3, pp. 6-12, PAP, (2002)
- 11) MONTAS, Rémy, Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire. Quelques points méthodologiques, GHRAP, Port-au-Prince, (2005)
- 12) MSPP. Politique Nationale de Nutrition, Imp. Le Natal S.A, PAP, Octobre 2001.
- 13) MSPP/OPS/OMS. Evaluation rapide de l'impact de la crise socio-politique sur le secteur santé en Haïti, Rapport Final, PAP Avril 2004.
- 14) MSPP. Bilan des Réalisations de la première Année du CCI Juillet 2004-Juillet 2005, PAP.
- 15) MSPP/UNICEF/IHE. Enquête sur la prévalence de la carence en vitamine A et de la déficience en iode en Haïti, PAP, Juillet 2005
- 16) MSPP/ONUSIDA/IHE. Plan Stratégique National pour la Prévalence et le Contrôle des IST et du VIH/SIDA en Haïti 2002-2006, 2002.
- 17) MSPP. Nou Vie Respekte Angajman Nou, PAP, Déc. 2005
- 18) MEF/IHSI/PNUD/FAFO. Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti. ECVH 2001. Vol. I, Juillet 2003
- 19) OPS/OMS. Situation du Secteur AEPA au 31 Décembre 2000 en Haïti, Projet CWS-OPS/OMS, Août 2001
- 20) PEDERSEN J./LOCKWOOD K., Determination of a Poverty Line for Haiti, FAFO-AIS, Port-au-Prince/Oslo, (2001)UNICEF
- 21) SEP/UPAN. Diagnostic de la situation alimentaire et nutritionnelle de la population haïtienne, Ateliers Fardin, PAP, 1982

## SECTION II

22) AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE Canada (AAC), 2003, A propos de la sécurité alimentaire, Bureau de la sécurité alimentaire, Canada.

Web site: [http://www.agr.gc.ca/index\\_f.phtml](http://www.agr.gc.ca/index_f.phtml)

23) AL-HASSAN, Ramatu, SROFENYOH, Francis, (Mars 2005), Effects of cross-border trade on food security, SADAOC working paper series.

24) BANCO CENTRAL REPUBLICA DOMINICANA (Septembre 2005), Centro de exportación e inversión Republica dominicana (CEI-RD).

25) BARRIS, P. et al. 1998, La tarification des principaux produits agricoles en République d'Haïti. BON/MARNDR.

26) BASSOLET, Boubié (Janvier 2003), Régulation des échanges frontaliers et Sécurité alimentaire, SADAOC working paper series.

27) BELLANDE, A. 2005, Identification de créneaux porteurs dans les filières rurales haïtiennes : Les filières fruits, légumes, tubercules et fleurs coupées. MARNDR/BID.

28) BELLANDE, A., DAMAIS, G. 2005, Évaluation de la gestion des engrais chimiques par le Ministère de l'Agriculture et propositions de relance de la filière sur une base concurrentielle, MARNDR/FAO.

29) Capital Consult. 2004. Identification des opportunités d'affaires entre Haïti et les pays de la CARICOM. Caribbean Export/U.E.

30) Capital Consult. 2004. Diagnostic de l'offre exportable vers la République Dominicaine et stratégies de pénétration. BON.

31) Cadre de Coopération Intérimaire, (CCI) 2004. Groupe thématique agriculture et sécurité alimentaire. Rapport de synthèse.

32) CHERY, G. 2005, Analyse de la situation de la pauvreté et de la sécurité alimentaire à partir de l'ECVH. Plate-forme Nationale de Sécurité Alimentaire.

33) Centro Dominicano de Promoción de las Exportaciones, 2004. Exportaciones Nacionales por País-Producto, 2002-2003.

34) CENTRE POUR LA LIBRE ENTREPRISE ET LA DEMOCRATIE (CLED, Avril 2001), Actes de la conférence: Haïti face à l'intégration économique régionale, 17-18-avril 2001, Port-au-prince, Haïti.

35) CHANCY, M. 2005, Identification de créneaux porteurs dans les filières rurales haïtiennes : La filière lait. MARNDR/BID.

36) COUHARDE, C. 2005, Identification de créneaux porteurs dans les filières rurales haïtiennes : Caractéristiques du cadre macro-économique de la production alimentaire en Haïti et analyse de son impact sur la compétitivité de l'agriculture haïtienne. MARNDR/BID.

37) CNSA. 2001. Bilan de l'Aide alimentaire en Haïti (1996-2000)

38) CNSA. Bulletin de Conjoncture No. 5.

39) CNSA. Bulletin de Conjoncture No. 8.

40) CNSA. 2002. Haïti : Insécurité Alimentaire 2001-2002.

41) CNSA. 2005. Flash Info no. 10/ Informations Juillet-Août 2005.

42) CNSA. 2004. Indicateurs de la Sécurité Alimentaire et Indicateurs Connexes.

43) CNSA. 1996. Position Nationale d'Haïti sur la Sécurité Alimentaire en vue du Sommet Mondial de l'Alimentation.

44) CNSA. 2004. Synthèse de l'Aide Alimentaire Distribuée/Monétisée en Haïti au Cours de l'Exercice 2003-2004.

45) DAMAIS, G. 2004, Étude du marché des produits laitiers en Haïti. Veterimed.

46) DAMAIS, G., BELLANDE, A. 2004, La filière mangue en Haïti : Etat des lieux, enjeux et perspectives. IRAM/ Alliance VSF-CICDA.

47) DAMAIS, G., BELLANDE A., DURET, P. 2005, Analyse de la filière d'exportation informelle de cafés d'Haïti vers la République Dominicaine. Laboratoire des Relations Haïtiano-Dominicaines (LAREHDO).

48) DELAHAYE, O. 2005, Identification de créneaux porteurs dans les filières rurales haïtiennes : Les contraintes liées au foncier. MARNDR/BID

49) DURET, P., BELLANDE, A. 2005, Le commerce transfrontalier de mangues entre Haïti et la République Dominicaine, LAREHDO.

50) DURET, P., DAMAIS, G., BELLANDE, A., CHERY, J.R. 2001, Évaluation de l'impact économique et social du projet de réhabilitation du périmètre irrigué de la vallée de l'Ar-tibonite, BID.

51) FAO (Septembre 2001), Sommet mondial de l'alimentation: 5 ans après, Rapport du groupe de

travail, sous la présidence de Jacques Godfrain.

52) FAOSTAT 2005. Haïti/ Imports.

53) Groupe de Réflexion sur la Sécurité Alimentaire en Haïti, 2000. Bilan Commun de Pays.

54) IHSI (2003), Enquête sur les conditions de vie en Haïti (ECVH 2001).

55) INESA (Novembre 2005), Pour rééquilibrer les échanges commerciaux entre Haïti et la République dominicaine.

56) ISA-CONTRERAS, Pavel, AQUINO-GOMERA, Wagner (2004), DR-CAFTA : Resultados para la agricultura de la Republica dominicana, CIECA, Santo domingo D.N.

57) INSTITUT DE CONSULTATION D'ÉVALUATION ET DE FORMATION (ICEF, 2000), Situation de la frontière haïtiano-dominicaine

58) KRUGMAN, Paul R., OBST-FELD, Maurice (1999), Economía internacional, Teoría y Política, cuarta edición, MCGRAWHILL.

59) LAREHDO (juin 2002), Connaître la frontière, sous la coordination de Richard Mathelier, éd. INESA, Port-au-prince.

60) LAREHDO (2005), Interface # 1 à 5.

61) LAREHDO (2005), Les études filières 2004-2006

62) MARNDR/Banque Mondiale, 2005. Systèmes d'exploitation et potentialités pour l'intensification de l'agriculture en Haïti.

63) MERCEDES Sayagues (1997), L'agriculture en Afrique, Afrique Relance, Nations Unies, Web site: <http://www.un.org/French/ecosocdev/geninfo/afrec/vol11no2/oct97fr.htm>

64) OXFAM. 2005. Oxfam in Haiti. Swift and Effective Responses to Humanitarian Emergencies.

65) PAUL, G. 2005, Identification de créneaux porteurs dans les filières rurales haïtiennes : Les filières céréales, légumineuses et banane. MARNDR/BID.

66) Plate-Forme Nationale de Sécurité Alimentaire (PFNSA), 2005. Résumé du rapport no. 1 sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

67) PNUD (Juin 2005), Vulnérabilité et pauvreté en Haïti, Rapport national sur le développement humain.

68) PNUD, AHE (septembre 2005), Situation Economique et sociale d'Haïti en 2004.

69) Programme Alimentaire Mondial (PAM), 2004. Haiti Food Security and Vulnerability Assessment.

70) PROVOST, J. 2003, Présentation de l'organisation de la filière fruits dans le département du Nord et propositions d'actions pour sa structuration. Projet Rural.

71) USAID/Haiti, 2005. U.S. Government Response. <http://www.usaid.gov/haiti/>

72) USAID/Haiti, 2005. Program activities and cooperating sponsors.

73) WIKIPEDIA, l'encyclopédie libre, Extrait des principes de l'économie politique et de l'impôt de David Ricardo (1817).

Web site: <http://www.wikipedia.org>

## SECTION III

74) BRH, Rapports annuels (indiquer les années)

75) CEPAL (2005), Objetivos de desarrollo del milenio. Una mirada desde América Latina y el Caribe

76) CEPAL (2005). Différentes études réalisées dans le cadre du projet Stratégies non conventionnelles pour le développement économique en Haïti qui a bénéficié de l'appui financier de la Fondation W. K. Kellogg

- Nathalie Lamaute-Brisson. Emploi et pauvreté en milieu urbain en Haïti

- Danielle Lustin. La micro-finance et son rôle potentiel dans l'allègement de la pauvreté et le développement en Haïti

- Dominique Mathon. Pauvreté et stratégies de survie dans les quartiers précaires de l'aire Métropolitaine de Port-au-Prince

- Rémy Montas. La pauvreté en Haïti : situation, causes et politiques de sortie

77) CEPAL-CNSA (mai 2005). Actes de la conférence-débats sur la sécurité alimentaire

78) CEPAL (plusieurs années). Haïti: Evolution économique

79) Centre international de coopération pour le développement agricole CICDA (2001), La sécurité alimentaire : pour des politiques de développement équitable et durable

80) CNSA (novembre 2004), Rapport sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du plan d'action du sommet mondial de l'alimentation.

81) CNSA (2002), Haïti : insécurité alimentaire 2001-2002

82) FAO (2005). ESA Working Paper No. 05-07, October 2005. Tomorrow's hunger: a framework for analysing vulnerability to food insecurity.

83) FAO (2005). La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture

84) FAO (2005). Conférence, 33ème session, Novembre 2005

85) FAO (1996). La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture

86) FMI (2005), Country report, novembre 2005

87) FMI (2005). Country report, juin 2005

88) GILBERT, Randolph (CEPAL, 2004), Haïti, antecedentes económicas y sociales

89) GORDILLO, Gustavo, FRANCISCO Jiménez (2004), El Nuevo Eje de la Seguridad Alimentaria. IAI-IHDP 2004 Global Environmental Change Institute on Globalization and Food Systems.

90) International Food Policy Research Institute IFPRI (2001), Métodos para proyectos de desarrollo rural / John Hoddinott, éditeur.

91) IHSI-PNUD-FAO (2003), Enquête sur les conditions de vie en Haïti

92) MARNDR (2005)

- Systèmes d'Exploitation et Potentialités pour l'Intensification de l'Agriculture en Haïti, Alex Bellande (octobre 2005)

- Caractéristiques du cadre macro-économique de la production alimentaire en Haïti et analyse de son impact sur la compétitivité de l'agriculture haïtienne, Cécile Couharde (mai 2005)

- Cadrage global : la production

agricole dans le monde rural haïtien, Gilles Damais (septembre 2005)

93) MEF-MPCE-PNUD (2003), Enquête sur les perceptions de la pauvreté

94) OMC (2003), Examen des politiques commerciales, Haïti. Rapport du secrétariat

95) PNUD (2005), Vulnérabilité et pauvreté en Haïti

#### Bases de données :

- EUROSTAT: <http://epp.eurostat.cec.eu.int/>

- FMI Primary Commodity Prices: [www.imf.org/external/np/res/commod/index.asp](http://www.imf.org/external/np/res/commod/index.asp)

- FAS-USDA: <http://www.fas.usda.gov/ustrade/>

- MAGIC-CEPAL: <http://magic.un.org.mx/>

## SECTION IV

96) BELIARD, 2004, Missions effectuées à Mapou et Fonds-Verrettes.

97) CARE, 2004. Intervention Strategy- Post Hurricane Jeanne.

98) CFI, 2004. Etude de faisabilité du projet de relocalisation de la ville de Fonds-Verrettes.

99) CEPALC, 2005. Le cyclone Jeanne en Haïti : Dégâts et effets sur les départements du Nord-Ouest et de l'Artibonite ; Approfondissement de la vulnérabilité.

100) CNSA, 2004. Synthèse des interventions des différents partenaires dans les zones affectées par les

inondations des 23 et 24 mai 2004.

101) CNSA, 2005. Catastrophes naturelles : Faits aggravants et réponses apportées ; Rapport préliminaire

102) ECOSOF, 2005. Etude de réhabilitation socio-économique des zones victimes de la catastrophe du 23 mai 2004 ; Sommaire exécutif du rapport préparé pour le compte de FAES, Programme de Développement Local.

103) FAO, 2004. Pluies de mai 2004 : Evaluation des dégâts et propositions d'interventions ; Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural.

104) GROUPE THEMATIQUE ENVIRONNEMENT ET VULNERABILITE, 2005, Élaboration du cadre stratégique pour la réhabilitation des Gonâves; Rapport préliminaire.

105) MARNDR, 2004, Rapport de la sous direction départementale agricole du Sud-est sur les dégâts causés par les catastrophes naturelles des 23 et 24 mai.

106) PNUD, 2004, Projet de Réduction des Risques et Désastres dans la commune de Fonds Verrettes, Projet pilote LICUS de Gestion des Risques et Désastres.

107) SECRETAIRERIE D'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT, 2004, Rapport final de la mission intersectorielle dans les communes sinistrées du Sud-est du 26 au 31 juillet 2004.

108) SNGRD, 2006, Saison cyclonique en Haïti, Draft.

109) VICTOR, J. A., 2005, Bilan des interventions réalisées dans la partie sud de la zone frontalière d'Haïti ; Rapport d'étape. Travail non encore publié effectué pour le compte de l'ECOSOF.

# Annexe II

## Tableaux de la Section III

**Tableau I. Haïti: évolution du PIB 1986-2005, Millions de gourdes à prix constants de 1987**

Année	PIB	tca PIB	PIB agricole	tca PIB agricole	Indices (Maximale=100)			
					PIB	PIBAGR	PIB/capita	PIBAGR/capita
1986	13,478	-0.5%	4,708	2.4%	100.0	99.0	100.0	100.0
1987	13,371	-0.8%	4,756	1.0%	99.2	100.0	96.7	98.4
1988	13,398	0.2%	4,146	-12.8%	99.4	87.2	94.4	83.6
1989	13,008	-2.9%	4,091	-1.3%	96.5	86.0	89.5	80.5
1990	13,143	1.0%	3,920	-4.2%	97.5	82.4	88.4	75.4
1991	13,390	1.9%	3,977	1.5%	99.3	83.6	88.2	75.0
1992	12,679	-5.3%	3,763	-5.4%	94.1	79.1	81.9	69.6
1993	11,990	-5.4%	3,822	1.6%	89.0	80.4	76.1	69.5
1994	10,558	-11.9%	3,682	-3.7%	78.3	77.4	65.8	65.7
1995	11,603	9.9%	3,686	0.1%	86.1	77.5	71.0	64.6
1996	12,083	4.1%	3,721	1.0%	89.7	78.2	72.6	64.0
1997	12,410	2.7%	3,665	-1.5%	92.1	77.1	73.2	61.9
1998	12,681	2.2%	3,657	-0.2%	94.1	76.9	73.5	60.6
1999	13,025	2.7%	3,553	-2.8%	96.6	74.7	74.1	57.8
2000	13,138	0.9%	3,424	-3.6%	97.5	72.0	73.4	54.7
2001	13,001	-1.0%	3,455	0.9%	96.5	72.6	71.3	54.2
2002	12,968	-0.3%	3,326	-3.7%	96.2	69.9	69.8	51.3
2003	13,015	0.4%	3,334	0.2%	96.6	70.1	68.8	50.5
2004	12,557	-3.5%	3,174	-4.8%	93.2	66.7	65.2	47.2
2005	12,783	1.8%	3,256	2.6%	94.8	68.5	65.2	47.5
<b>Valeurs Moyennes</b>								
1986-1990	13,28	-0.6%	4,32	-3.0%	98.5	90.9	93.8	87.6
1991-1994	12,16	-5.2%	3,81	-1.5%	90.2	80.1	78.0	70.0
1995-2000	12,49	3.8%	3,62	-1.2%	92.7	76.1	73.0	60.6
2001-2002	12,98	-0.6%	3,39	-1.4%	96.3	71.3	70.6	52.7
2003-2005	12,79	-0.5%	3,26	-0.7%	94.9	68.4	66.4	48.4
<b>1986-2005</b>	<b>12,714</b>	<b>-0.2%</b>	<b>3,756</b>	<b>-1.6%</b>	<b>94.3</b>	<b>79.0</b>	<b>78.0</b>	<b>66.6</b>

Source : calculs de l'auteur sur la base de chiffres de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI).

**Tableau II. Haïti: Offre et demande globales 2001-2005 (en Millions de gourdes de 1987)**

						Taux de croissance (%)				Moyenne
	2001	2002	2003	2004 a/	2005 b/	2002	2003	2004 a/	2005 b/	2003-2005
<b>Offre totale</b>	<b>27,933</b>	<b>27,725</b>	<b>28,240</b>	<b>27,620</b>	<b>28,233</b>	-0.7	1.9	-2.2	2.2	0.6
Produit intérieur brut aux prix du marché (PIB)	13,001	12,968	13,015	12,557	12,783	-0.3	0.4	-3.5	1.8	-0.5
Importations de biens et services	14,932	14,757	15,225	15,063	15,450	-1.2	3.2	-1.1	2.6	1.6
<b>Demande totale</b>	<b>27,933</b>	<b>27,725</b>	<b>28,240</b>	<b>27,620</b>	<b>28,233</b>	-0.7	1.9	-2.2	2.2	0.6
Demande intérieure	25,052	24,904	25,217	24,302	24,803	-0.6	1.3	-3.6	2.1	-0.1
Formation brute de capital fixe	4,281	4,390	4,526	4,381	4,444	2.5	3.1	-3.2	1.4	0.4
Consommation totale	20,771	20,514	20,691	19,921	20,359	-1.2	0.9	-3.7	2.2	-0.2
Publique	1,915	2,070	2,136	1,954	1,982	8.1	3.2	-8.5	1.4	-1.3
Privée	18,855	18,444	18,555	17,967	18,377	-2.2	0.6	-3.2	2.3	-0.1
Exportations de biens et services	2,881	2,821	3,023	3,318	3,430	-2.1	7.2	9.8	3.4	6.8
<i>Pour mémoire</i>										
PIB per capita (gourdes)	1,528	1,496	1,474	1,397	1,397	-2.1	-1.4	-5.2	0.0	-2.2
Importations per capita (gourdes)	1,754	1,702	1,725	1,676	1,688	-3.0	1.3	-2.8	0.7	-0.3
Coefficient d'importation	114.9%	113.8%	117.0%	120.0%	120.9%					119.3%
Importations nettes	12,051	11,936	12,202	11,745	12,020	-1.0	2.2	-3.7	2.3	0.3
Importations nettes (% du PIB)	92.7%	92.0%	93.8%	93.5%	94.0%					93.8%
Degré d'ouverture c/	137%	136%	140%	146%	148%					144.8%

Source: calculs de l'auteur sur la base de chiffres de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI).

a/ Chiffres provisoires.

b/ Estimations de IHSI

c/ Défini comme (exportation+importation)/PIB

**Tableau III. PIB sectoriel 2001-2005 a/**

	Millions de gourdes de 1987					Taux de croissance (%)					Moyenne
	2001	2002	2003	2004	2005	2001	2002	2003	2004	2005	2003-2005
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>	13002.0	12968.0	13,015.0	12,557.0	12,783.0	-1.0%	-0.3%	0.4%	-3.5%	1.8%	-0.5%
<b>Total partiel biens</b>	5,400.0	5,296.0	5,326.0	5,114.0	5,241.0	0.7%	-1.9%	0.6%	-4.0%	2.5%	-0.3%
Agriculture b/	3,455.0	3,326.0	3,334.0	3,174.0	3,256.0	0.9%	-3.7%	0.2%	-4.8%	2.6%	-0.7%
Industrie d'extraction	14.0	14.0	14.0	13.0	14.0	2.7%	0.0%	0.0%	-7.1%	7.7%	0.2%
Industrie manufacturière	983.0	999.0	1,003.0	978.0	994.0	0.1%	1.6%	0.4%	-2.5%	1.6%	-0.2%
Construction	948.0	957.0	975.0	949.0	977.0	0.7%	0.9%	1.9%	-2.7%	3.0%	0.7%
<b>Total partiel services de base</b>	825.0	824.0	838.0	851.0	881.0	-0.6%	-0.1%	1.7%	1.6%	3.5%	2.3%
Electricité, gaz et eau	60.0	61.0	63.0	70.0	75.0	2.2%	1.7%	3.3%	11.1%	7.1%	7.2%
Transport, stockage et communications	765.0	763.0	775.0	781.0	806.0	2.2%	-0.3%	1.6%	0.8%	3.2%	1.8%
<b>Total partiel services divers</b>	6,351.0	6,441.0	6,445.0	6,163.0	6,250.0	-0.5%	1.4%	0.1%	-4.4%	1.4%	-1.0%
Commerce	3,410.0	3,509.0	3,530.0	3,305.0	3,350.0	0.4%	2.9%	0.6%	-6.4%	1.4%	-1.5%
Etablissements financiers et d'assurances et propriété immobilière c/	1,556.0	1,532.0	1,535.0	1,522.0	1,542.0	-0.7%	-1.5%	0.2%	-0.8%	1.3%	0.2%
Propriété immobilière	...	...	...	...	...						
Services communaux, sociaux et personnels	1,385.0	1,400.0	1,380.0	1,336.0	1,358.0	-2.6%	1.1%	-1.4%	-3.2%	1.6%	-1.0%
Gouvernement d/	1,385.0	1,400.0	1,380.0	1,336.0	1,358.0	-2.6%	1.1%	-1.4%	-3.2%	1.6%	-1.0%
<b>Ajustement e/</b>	426.0	407.0	406.0	429.0	411.0	-24.0%	-4.5%	-0.2%	5.7%	-4.2%	0.4%
<i>Pour Memoire</i>											
PIB agricole per capita	405.9	383.7	377.7	353.1	355.8	3.1%	-0.2%	0.0%	-0.2%	0.0%	-0.1%
Contribution du PIB agricole à la croissance du PIB (points de pourcentage)						0.2%	-1.0%	0.1%	-1.2%	0.7%	-0.2%

Source: calculs de l'auteur, sur la base de chiffres de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI).

a/ Chiffres provisoires pour les années 2004 et 2005.

b/ Y compris élevage, sylviculture et pêche.

c/ Correspond aux "services marchands"

d/ Correspond aux "services non marchands"

e/ Services bancaires, impôts et taxes à l'importation.

**Tableau IV. Haïti: Production agricole et commerce extérieur**

	2001	2002	2003	2004	2005	Taux de croissance	
						2001-2002	2003-2005
<b>Production agricole (millions de gdes 1987)</b>							
<b>Total</b>	<b>3,455.4</b>	<b>3,326.0</b>	<b>3,334.0</b>	<b>3,174.0</b>	<b>3,256.0</b>	<b>-3.7%</b>	<b>-2.3%</b>
Per capita (gourdes)	406.0	383.7	377.7	353.1	355.8	-5.5%	-5.8%
<b>Importations (millions de gdes 1987)</b>							
<b>Total</b>	<b>14,931.5</b>	<b>14,757.0</b>	<b>15,225.0</b>	<b>15,063.0</b>	<b>15,450.0</b>	<b>-1.2%</b>	<b>1.5%</b>
Per capita (gourdes)	1,754.4	1,702.5	1,724.8	1,675.8	1,688.3	-3.0%	-2.1%
<b>Exportations (millions de gdes 1987)</b>							
<b>Total</b>	<b>2,881.0</b>	<b>2,821.0</b>	<b>3,023.0</b>	<b>3,318.0</b>	<b>3,430.0</b>	<b>-2.1%</b>	<b>13.5%</b>
Per capita (gourdes)	338.5	325.4	342.5	369.1	374.8	-3.9%	9.4%
<b>Importations (millions de dollars)</b>							
<b>Total de biens</b>	<b>1,055.4</b>	<b>980.4</b>	<b>1,116.0</b>	<b>1,182.8</b>	<b>1,285.2</b>	<b>-7.1%</b>	<b>15.2%</b>
Produits agricoles	307.1	267.3	290.9	343.0	364.5	12.9%	25.3%
Importations per capita (\$us)	124.0	113.1	126.4	131.6	140.4	-8.8%	11.1%
Importations agricoles per capita (\$us)	36.1	30.8	33.0	38.2	39.8	14.5%	20.8%
Importations agricoles (% total)	29.1%	27.3%	26.1%	29.0%	28.4%		
<b>Exportations (millions de dollars)</b>							
<b>Total de biens</b>	<b>305.2</b>	<b>274.4</b>	<b>333.2</b>	<b>377.7</b>	<b>480.3</b>	<b>10.1%</b>	<b>44.2%</b>
Produits agricoles	25.1	29.5	30.0	33.2	32.9	17.4%	9.7%
Exportations per capita (\$us)	35.9	31.7	37.7	42.0	52.5	11.7%	39.1%
Exportations agricoles per capita (\$us)	3.0	3.4	3.4	3.7	3.6	15.3%	5.8%
Exportations agricoles (% total)	8.2%	10.7%	9.0%	8.8%	6.9%		
<i>Pour Mémoire</i>							
Importations agricoles % exportations totales	100.6%	97.4%	87.3%	90.8%	75.9%		
Population (milliers)	8,511	8,668	8,827	8,988	9,151		

Source: calculs de l'auteur, sur la base de chiffres officiels (BRH, IHSI).

**Tableau A1. Importations d'intrants du secteur agricole en provenance des E.U.A, 2001-2005**  
(En milliers de dollars)

Haïti					
	2001	2002	2003	2004	2005
Machinerie agricole	384	142	434	629	480
Fertilisants	1,497	191	141	94	88
Agrochimiques	68	79	67	81	105
<b>TOTAL</b>	<b>1,949</b>	<b>412</b>	<b>642</b>	<b>804</b>	<b>673</b>
République Dominicaine					
Machinerie agricole	12,713	13,489	13,266	14,166	24,631
Fertilisants	18,281	16,585	17,398	24,767	19,932
Agrochimiques	5,213	4,810	7,414	2,371	3,188
<b>TOTAL</b>	<b>36,207</b>	<b>34,884</b>	<b>38,078</b>	<b>41,304</b>	<b>47,751</b>

Source: calculs de l'auteur à partir de chiffres de FAS-USDA, Department of Commerce, U.S. Census Bureau, Foreign Trade Statistics

**Tableau A2. Indice d'orientation agricole en %, dépenses publiques en agriculture en millions de gourdes et en % du budget général et PIB agricole en % du PIB total, 2002-2006**

	2002	2003	2004	2005	2006 a/
Budget total	10,325	14,401	16,171	20,426	36,522
Dépenses publiques en Agriculture (MARNDR)	239.0	324.7	303.9	372.7	1,225.8
dont: investissements	81.9	106.8	94.4	86.4	914.5
(1) Dépenses publiques en agriculture en % du Budget total b/	2.3%	2.3%	1.9%	1.8%	3.4%
dont investissements (% des dépenses MARNDR)	34.2%	32.9%	31.1%	23.2%	74.6%
(2) PIB agricole / PIB total c/	25.6%	25.6%	25.3%	25.5%	25.5%
<b>(3) Indice d'orientation agricole = (1) / (2)</b>	<b>9.0%</b>	<b>8.8%</b>	<b>7.4%</b>	<b>7.2%</b>	<b>13.2%</b>
<i>Pour Mémoire</i>					
Investissement réel en agriculture d/	44.5	43.9	30.5	23.9	219.9

Source: calculs de l'auteur sur la base de chiffres officiels (MEF, IHSI)

a/ Budget 2005-2006

b/ Classification fonctionnelle du budget, dépenses allouées au MARNDR.

c/ Selon structure du PIB à prix constants de 1987. Estimations de 2006 en considérant la participation moyenne 2003-2005.

d/ Déflactés avec indice général des prix (inflation). L'année 2006 est estimée en considérant un taux d'inflation de 15%.

**Tableau A3.1. Commerce de produits agricoles entre Haïti et les pays de l'Union Européenne (2001-2005, années calendrie)**

Exportations d'Haïti	Valeur (euros)					Volume (100kg)				
	2001	2002	2003	2004	2005	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Produits (SH2) a/</b>										
Animaux vivants	11,700	16,102	12,598	20,356	1,758	4	6	2	0	0
Fruits de mer	5,075		29,146	79,856	23,888	4		16	164	50
Produits comestibles d'origine animale				628					0	
Autres produits d'origine animale	89,046	62,220	15,574	28,424	40,570	214	672	16	122	218
Plantes vivantes et produits de la floriculture	24,646	103,234	53,918	151,638		89	90	28	148	
Légumes, racines et tubercules	2,170				91,234	18				268
Fruits comestibles	4,670,460	4,523,386	4,029,222	3,047,900	3,143,044	42,024	43,734	44,054	32,554	33,684
dont: Ecorces d'agrumes, de melon, etc.	1,368,097	1,011,924	1,087,406	1,099,532	1,057,177	10,952	8,617	10,426	10,273	10,166
dont: Mangues	963,565	1,071,571	913,983	424,310	474,997	10,050	12,444	11,546	6,004	6,429
Café, thé, maté et épices	16,091,038	6,440,900	5,402,812	4,436,326	4,519,270	107,072	44,298	36,804	31,380	23,720
dont: Café	8,037,862	3,220,109	2,696,008	2,215,188	2,252,897	53,472	22,148	18,338	15,652	11,793
Céréales			61,296	5,710	13,638			616	136	170
Malt, amidons et féculants	10,498	7,904	7,126	1,432		18	14	10	2	
Grains, fruits oléagineux et plantes médicinales	901,564	649,162	634,910	708,492	541,176	4,826	3,502	4,318	4,692	3,572
Matières à tresser et autres produits d'origine végétale		21,118					168			
Graisses et huiles animales ou végétales et dérivées	3,926	18,438	2,358	3,030	289,326	8	42	4	6	5,008
Cacao et ses préparations	4,242,280	4,125,784	4,768,038	2,605,252	1,467,642	43,362	33,058	26,614	22,740	13,068
Légumes et fruits préparés	220,317	410,226	417,340	712,488	346,744	518	1,014	1,248	1,978	992
Préparation alimentaire diverse	1,132	1,112	958	14		10	6	4	0	
Boisson, liquide alcoolique et vinaigre	317,168	437,092	245,294	410,376	438,732	552	504	852	932	1,518
Tabac et succédanés de tabac fabriqués	3,476			7,396	7,050	6			14	14
Huiles essentielles et résinoïdes	6,375,888	8,452,984	7,422,958	8,410,480	10,168,668	1,150	1,682	1,276	1,082	1,278
<b>Total général</b>	<b>32,970,384</b>	<b>25,269,662</b>	<b>23,103,548</b>	<b>20,629,798</b>	<b>21,092,540</b>	<b>199,875</b>	<b>128,790</b>	<b>115,862</b>	<b>95,950</b>	<b>83,560</b>

Source: calculs de l'auteur à partir de la base de données EUROSTAT.

a/ Voir ci-dessous la description des chapitres du Système Harmonisé (SH2)

Tableau A 3.2. Importations du reste du monde en volume et en valeur (en milliers)

Importations d'Haïti Produits (SH2) a/	Valeur (euros)					Volume (100kg)				
	2001	2002	2003	2004	2005	2001	2002	2003	2004	2005
Animaux vivants	306,006	242,432	14,146	9,522		100	624	0	0	
Fruits de mer	869,274	697,892	312,560	454,834	418,164	25,663	23,412	7,534	7,050	1,968
Fruits de mer	6,746,795	3,443,180	2,262,104	2,075,506	1,858,334	144,716	72,768	51,634	53,406	37,658
Produits comestibles d'origine animale	41,456,069	25,206,084	17,574,164	13,529,096	10,352,308	254,022	155,244	116,464	92,368	60,184
Autres produits d'origine animale	20,152	34,500	6,420		1,340	0	2	0		0
Plantes vivantes et produits de la floriculture		5,800		8,534	5,692		4		0	18
Légumes, racines et tubercules	6,525,948	5,949,080	2,009,420	3,412,838	5,377,356	70,082	80,194	49,794	73,910	69,018
Fruits comestibles, écorces d'agrumes			33,922	28,754	179,166			820	1,038	1,042
Café, thé, maté et épices	46,348	95,634	6,924	105,058	177,962	398	1,076	6	282	574
Céréales	704,840	15,359,564	8,052,482	1,835,060	4,591,600	26,800	993,428	654,442	88,860	369,650
Malt, amidons et féculents	14,014,667	17,929,250	14,111,780	8,110,268	9,233,730	619,156	743,860	627,958	333,832	393,574
Grains, fruits oléagineux et plantes médicinales	32,458	14,770	285,074	159,434	81,490	14	2	184	80	56
Gomme, résines et autres sucres		19,000	23,080	71,494	60,240		100	106	156	110
Graisses et huiles animales ou végétales et dérivées	1,068,888	1,216,248	1,525,782	5,235,550	683,624	5,436	14,786	15,792	58,052	6,574
Préparation de viandes, de poissons, etc.	697,701	1,451,910	1,716,064	801,610	5,018,049	3,494	7,566	9,714	3,514	14,086
Sucres et sucreries	147,732	569,872	11,986	119,666	256,218	3,740	13,894	484	3,312	8,980
Cacao et ses préparations	69,649	75,886	86,348	69,955	230,670	102	406	120	412	1,250
Produits de la pâtisserie	4,278,179	6,539,014	2,700,990	5,822,790	4,124,874	35,326	55,042	20,496	63,512	39,918
Légumes et fruits préparés	1,005,533	1,041,102	48,956	1,014,344	1,668,965	10,426	12,472	618	6,638	14,428
Préparation alimentaire diverse	5,061,665	4,008,962	2,639,988	2,381,772	2,735,527	21,789	17,938	12,678	13,540	12,964
Boisson, liquide alcoolique et vinaigre	20,332,480	24,603,200	23,394,979	12,145,730	4,947,550	59,456	82,607	63,476	54,708	42,598
Résidus et déchets industriels alimentaires	58,666	2,554	21,160	1,388	4,276	318	16	1,382	30	18
Tabac et succédanés de tabac fabriqués	192,842	289,962		609,674	690,376	798	830		3,064	1,922
Huiles essentielles et résinoïdes	6,834,933	7,057,542	6,912,573	4,436,976	5,554,613	9,812	10,652	11,258	7,952	9,436
<b>Total général</b>	<b>110,470,825</b>	<b>115,853,438</b>	<b>83,750,902</b>	<b>62,439,853</b>	<b>58,252,124</b>	<b>1,291,648</b>	<b>2,286,923</b>	<b>1,644,960</b>	<b>865,716</b>	<b>1,086,026</b>

Source: calculs de l'auteur à partir de la base de données EUROSTAT.

a/ Voir ci-dessous la description des chapitres du Système Harmonisé (SH2)

Tableau A4. Haïti: évolution des prix à la consommation

	Indices (novembre 1996 = 100)					Variation % (glissement annuel)				
	2001	2002	2003	2004	2005 a/	2001	2002	2003	2004	2005 a/
<b>Indice général</b>	169.1	183.8	243.5	309.6	361.7	16.8	8.7	32.5	27.1	16.8
Janvier	166.2	179.4	231.3	291.0	348.6	18.6	8.0	28.9	25.8	19.8
Février	167.3	180.8	240.9	295.4	350.5	18.1	8.0	33.2	22.6	18.6
Mars	168.2	182.4	249.8	301.9	353.7	16.3	8.5	37.0	20.8	17.2
Avril	169.7	184.2	256.5	321.5	362.1	16.2	8.5	39.3	25.4	12.6
Mai	171.6	186.0	261.4	327.0	368.3	16.9	8.4	40.6	25.1	12.6
Juin	172.6	187.1	265.0	328.8	376.4	16.7	8.4	41.7	24.1	14.5
Juillet	173.3	188.8	268.1	329.9	380.3	16.0	8.9	42.0	23.0	15.3
Août	174.4	191.0	271.0	331.7	384.8	15.0	9.5	41.9	22.4	16.0
<b>Septembre</b>	<b>175.8</b>	<b>193.5</b>	<b>275.7</b>	<b>337.8</b>	<b>387.8</b>	<b>12.3</b>	<b>10.1</b>	<b>42.5</b>	<b>22.5</b>	<b>14.8</b>
Octobre	176.7	197.8	279.3	340.7	392.5	9.5	11.9	41.2	22.0	15.2
Novembre	177.5	200.1	283.2	341.4	395.7	8.6	12.8	41.5	20.6	15.9
Décembre	178.4	204.7	287.5	345.6	398.4	8.1	14.8	40.4	20.2	15.3
<b>Alimentation, boissons et tabac</b>	157.6	172.2	224.7	295.2	347.8	18.1	9.3	30.5	31.4	17.8
Janvier	154.3	167.7	211.8	271.0	329.3	19.8	8.7	26.3	27.9	21.5
Février	155.0	169.8	218.0	276.3	331.7	18.7	9.5	28.4	26.7	20.0
Mars	155.3	170.9	226.1	286.6	336.4	16.9	10.1	32.3	26.8	17.4
Avril	157.7	172.8	234.7	318.0	347.0	17.4	9.6	35.9	35.5	9.1
Mai	160.7	174.3	240.4	324.7	353.7	19.2	8.5	37.9	35.1	8.9
Juin	161.5	175.6	244.9	323.1	373.3	18.3	8.7	39.5	31.9	15.6
Juillet	162.5	177.2	249.3	318.7	376.2	17.6	9.0	40.7	27.8	18.0
Août	163.6	179.7	253.2	318.4	375.3	17.4	9.8	40.9	25.8	17.9
<b>Septembre</b>	<b>164.6</b>	<b>180.5</b>	<b>253.4</b>	<b>322.9</b>	<b>374.9</b>	<b>15.6</b>	<b>9.6</b>	<b>40.4</b>	<b>27.4</b>	<b>16.1</b>
Octobre	165.4	184.5	256.7	326.6	378.2	10.5	11.5	39.1	27.2	15.8
Novembre	166.1	187.0	260.5	324.6	377.5	8.9	12.6	39.3	24.6	16.3
Décembre	166.5	193.2	265.9	325.0	379.3	8.3	16.1	37.7	22.2	16.7

Indices (novembre 1996 = 100 et nouvelle base août 2004=100)

Source: sur la base de chiffres officiels (IHSI). a/ Chiffres provisoires

# Annexe III :

## Enquêtes utilisées dans la Section I

### Principales Enquêtes utilisées

#### L'Enquête Budget Consommation des Ménages (EBCM) 1999-2000

L'EBCM 2000 fait suite à l'EBCM 1987. Elle est une enquête à couverture nationale dont la période de collecte s'étendait sur 12 mois. L'échantillon de l'enquête était constitué de 4752 ménages répartis à l'intérieur de 319 sections d'énumération (SDE) : 154 rurales, 165 urbaines disséminés sur tout le territoire national. L'EBCM a utilisé comme base de sondage l'Echantillon-Maitre Multiple (EMEM) mis en place par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) en 1997.

Le territoire national a été divisé en dix (10) strates: l'Aire métropolitaine, le reste du département de l'Ouest et les huit (8) autres départements. Les strates départementales étaient subdivisées en deux sous strates: urbaine et rurale et l'aire métropolitaine subdivisée en cinq (5) sous strates en fonction de la densité de population.

La collecte des données a été réalisée en vingt-deux (22) vagues de seize (16) jours chacune. A chaque vague étaient effectués douze (12) jours de collecte effective repartis en quatre (4) visites par ménage.

#### L'Enquête sur les Conditions de Vie des Haïtiens 2000

L'Enquête sur les Conditions de Vie des Haïtiens (ECVH) menée par l'Institut Haïtien de Statistique avec le concours de l'« Institute for Applied International Studies » (FAFO), a été réalisée en 2001 à l'échelle nationale. Cette enquête renseigne sur « les conditions de vie objectives observables des ménages (accès aux ressources, résultats de stratégies mises en œuvre par les individus et les ménages) et aux perceptions, aux représentations que la population se fait de ses conditions de vie » (ECVH 2003). Elle a investigué sur un nombre importants de thèmes relatifs aux conditions de vie des ménages: emploi, revenus, logement, infrastructure, démographie, santé, nutrition, famille, vie sociale, économie des ménages, agriculture.

L'enquête est basée sur un échantillon de 7740 ménages, la collecte

s'étendait sur une période de trois mois entre mars et mai 2001 et s'est faite en un seul passage. La base de sondage est l'Echantillon-Maitre Multiple (EMEM) préparé par l'IHSI en 1997, le même que dans le cas de l'EBCM. L'échantillon de l'ECVH est composé de 7740 ménages répartis à travers les différentes strates. Un total de 7186 ménages avaient répondu de manière satisfaisante à l'enquête, soit un taux de 93%.

#### L'enquête sur les perceptions de la pauvreté

L'enquête sur les perceptions de la pauvreté est réalisée en 2000 par l'IHSI avec la collaboration du PNUD, avec pour objectif de dégager la perception des haïtiens sur leur vécu et sur le développement humain. En combinant les approches qualitatives et quantitatives, elle permet de mettre en regard les perceptions des ménages avec leur situation objective. 1910 ménages chefs de ménage représentatifs de la population haïtienne ont répondu au questionnaire qui a cinq grandes composantes : les perceptions de la pauvreté, les priorités et solutions, le tissu associatif, les perceptions

des institutions et l'accessibilité aux services sociaux de base. L'enquête a une couverture nationale.

Pour le volet quantitatif, la base de sondage est constituée de l'ensemble des Sections d'Énumération (SDE) telles que définies dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat. L'échantillonnage est effectué sur la base d'une stratification de la population selon le milieu de résidence et le département géographique.

L'échantillon pour l'enquête qualitative est choisi par tirage au sort en se basant sur la carte de pauvreté interimaire du MPCE. Les entrevues et focus group ont été les méthodes privilégiées. Les interlocuteurs avaient des profils très diversifiés de manière à refléter les perceptions de la société haïtienne dans sa globalité.

### **Enquête sur la vulnérabilité et la sécurité alimentaire en Haïti, PAM 2004.**

Cette enquête, réalisée par le PAM, entre octobre et novembre 2004, en étroite collaboration avec Action Contre la Faim (ACF), a été

menée sur quatre départements : Ouest, Nord, Nord-est et Centre. L'objectif était de collecter des informations de base (baseline study) destinées à orienter la formulation de programmes et politiques de sécurité alimentaire ainsi que de programmes de filets de sécurité pour les populations vulnérables.

L'échantillonnage a été basé sur plusieurs variables, en particulier sur la fréquence de consommation des différents types d'aliments, permettant d'identifier des groupes ayant des patrons de consommation similaire. Des données satellitaires concernant l'utilisation des sols, la densité de population... ont été également utilisées afin de délimiter des zones homogènes. Au total 14 zones homogènes d'agriculture ont été identifiées dans les quatre départements, avec également une zone péri urbaine dans le département de l'Ouest. Le nombre de ménages dans chaque localité était basé sur les pourcentages de population en insécurité alimentaire à partir du critère taille pour âge. Au total 138 localités et 2405 ménages ont été couverts par l'enquête. Les opérations de collecte ont duré quatre semaines.

### **Enquête sur la prévalence de la carence en vitamine A et de la déficience en iode en Haïti**

Cette enquête, commanditée par le Ministère de la Santé Publique et de la Population, financée par l'UNICEF a été réalisée par l'Institut Haïtien de l'Enfant, avec l'assistance technique de l'INCAP dans le but d'apprécier la prévalence de la carence en vitamine A et en iode et déterminer la proportion des ménages consommant du sel iodé.

Population visée : les enfants de 6-59 mois pour la carence en vitamine A et ceux de 6 – 12 ans pour la déficience en iode. Un plan d'échantillonnage stratifié par grappe a été utilisé comme méthode d'échantillonnage et 780 enfants de 6 – 59 mois et 1200 enfants de 6- 12 ans ont été sélectionnés. Une pondération des résultats tenant compte de la répartition réelle de la population par sexe et par milieu a été réalisée pour l'estimation des variables au niveau national.

Entre autres données collectées : le taux de rétinol plasmatique (TRP) et le taux d'iode urinaire (TIU).

# Annexe IV : Indicateurs de la Sécurité Alimentaire en Haïti

## A. Indicateurs de la sécurité alimentaire et indicateurs connexes

A. 1 INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Unité	2001	2002	2003	2004	2005	Source
<b>1. Indicateurs de disponibilité alimentaire globale</b>							
❖ Disponibilité énergétique alimentaire moyenne par personne (kcal)	Kcal	2250	2487	2239	2363	2340.40	CNSA
❖ Taux d'autosuffisance alimentaire	%	47.01	42.4	46.17	41	43.09	
❖ Disponibilité de céréales par personne	Kg	226	250	225	239	235.33	

2. Indice Production Alimentaire							
❖ Indice Production Alimentaire	1999-01 : 100	99	102	103	-	-	FAO
❖ Indice Production Alimentaire par habitant	1999-01 : 100	98	99	99	-	-	
3. Production Agricole							
A. Céréales							
❖ Riz paddy	1000 TM	103	107	108.50	105	105	MARNDP /DPV
❖ Maïs	1000 TM	180	179.4	182	198	200.5	
❖ Sorgho	1000 TM	80	89.6	91	95	100	
B. Légumineuses							
❖ Haricot	1000 TM	32.9	32.5	35	34	40	MARNDP /DPV
❖ Arachide	1000 TM	21	20	22	22	24.3	
❖ Pois congo	1000 TM	54	53	24.5	24.5	25	
❖ Pois inconnu	1000 TM	39	37	20	20	20.2	
C. Tubercules							
❖ Pomme de terre	1000 TM	11	10.2	10.5	11.5	13	MARNDP /DPV
❖ Patate douce	1000 TM	174	175	180	175	200	
❖ Manioc	1000 TM	332	330	330	340	400	
❖ Igname	1000 TM	197	189,7	191	199	220	
❖ Malanga	1000 TM	86	86	90	90	92	
❖ Mazombel	1000 TM	30	30	40.6	40.6	40	
4. Importations Alimentaires							
❖ Riz	1000 TM	187.6	253.1	196.6	302.8	250.4	CNSA d'après AGD
❖ Farine et Blé	1000 TM	113.4	149.6	209.6	214.2	209.5	
❖ Haricot	1000 TM	125	9.4	12.91	8.97	115.5	
Part relative des importations alimentaires/importations totales	%	24.53	22.16	17.30	25.68	24.36 <sup>E</sup>	BRH, rapport annuel 2004
5. Aide alimentaire							
Aide alimentaire totale	1000 TEC	127.3	116	121.9	115.7	124.7	CNSA
6. Part des principales exportations agricoles/ exportations totales							
❖ Café	%	3	2.07	1.93	2.33	3.14 <sup>E</sup>	BRH/rapport annuel 2004
❖ Cacao	%	1.1	3.99	3.29	3.62	3.30 <sup>E</sup>	
❖ Mangues	%	2.58	3.01	2.54	3.74	2.76 <sup>E</sup>	

E : Estimations faites par le MEF

A.2 INDICATEURS SOCIAUX	Unité	2001	2002	2003	2004	2005	Source
❖ Espérance de vie à la naissance	Année	-	52	-	-	51.5	EMMUS III/ PNUD Rapport sur le Développement Humain, 2006
❖ Prévalence du sida	%	-	-	4.5-6	3.5-3.7	3.8	
❖ Mortalité Infantile	Pour 1000 naissances	-	-	76.0	-	80.0	EMMUS III
<b>❖ Dépenses de santé par secteur</b>							
○ Secteur publique	% PIB	-	-	2.9	-	-	PNUD, rapport sur le Développement Humain, 2006
○ Secteur privé	% PIB	-	-	4.6	-	-	
○ Par habitant	en PPA* en USD	-	-	84.0	-	-	
○ Nombre de medecins pour 100,000 habitants	-	-	-	25.0	-	-	

A.2-1 POURCENTAGE DE LA POPULATION HAÏTIENNE VIVANT SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETE				
	Unité	2003	2004	Sources
Moins de 1 USD par jour	%	-	53.9	PNUD, Rapport sur le Développement Humain 2006
Moins de 2 USD par jour	%	-	78.0	
Seuil de pauvreté	%	65.0	77.0	MPCE, Carte de pauvreté 2004

\* PPA : Parité du pouvoir d'achat

A. 3 INDICATEURS NUTRITIONNELS	Unité	2001	2002	2003	2004	2005	Source
❖ Prévalence de la sous-alimentation							
○ Proportion des enfants de moins de 5 ans présentant un déficit pondéral	%	-	-	-	17.0	-	EMMUS III
○ Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	1000	-	-	118.0	-	-	
○ Incidence de la tuberculose	100.000	-	-	-	180.0	-	
❖ Prévalence de l'anémie							
○ Enfant de moins de 5 ans	%	65.0	-	-	-	-	EMMUS III
○ Femme de 15-49 ans	%	55.1	-	-	-	-	
❖ Personnes souffrant de malnutrition	%	-	-	-	47.0	-	PNUD, rapport sur le Développement Humain 2006
❖ Enfants souffrant d'un retard de croissance ( moins de 5 ans )	%	-	-	-	23.0	-	
❖ insuffisance pondérale néonatale	%	-	-	-	21.0	-	

A.4 INDICATEURS D'ACCES AUX ALIMENTS	Unité	2002	2003	2004	2005	Source
<b>Inflation générale</b>	%	10,42	32,51	24,70	15,86	IHSI/BRH
Inflation secteur Alimentaire	%	10,67	38,57	25,23	16,58	
Inflation secteur Medical	%	9,40	24,78%	17,67	14,36	
Inflation secteur Transport	%	8,75	39,95	41,16	18,32	
<b>Taux de change</b>	Gdes/ 1 dollar US	29,25	42,13	38,28	40,45	

## B. Indicateurs macro-économiques

B.1 INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES	Unité	2001	2002	2003	2004	2005	Source
<b>1. Produit intérieur Brut (PIB)</b>							
❖ PIB	Millions de gdes 1986-87	13 001	12 968	12 015	12 557	12 783	IHSI / CEPALC
❖ Taux de croissance	%	-1.2	-0.5	0.5	-3.5	1.8	BRH
❖ PIB Agricole	% du PIB	-	25.6	25.3	25.5	25.5	MEF/ IHSI
❖ Investissement reel en agriculture	Million de gourdes	-	44.5	43.9	30.5	23.9	
<b>2. Produit intérieur Brut secteur Primaire</b>							
❖ Part Agriculture, forêt, élevage, et pêche dans le PIB	%	26.57	25.83	25.79	25.27	25.47	BRH/IHSI

B.2 HAÏTI : OFFRE ET DEMANDE GLOBALES A PRIX COURANTS (MILLIONS DE GOURDES)						
AGGREGATS	2001	2002	2003	2004	2005	Source
PIB	85 700	94 028	119 758	140 387	168 034	IHSI
Importations	30 973	33 851	57 317	61 784	64 552	
<b>Offre Globale</b>	<b>116 673</b>	<b>127 879</b>	<b>177 075</b>	<b>202 171</b>	<b>232 586</b>	
Consommation	83 921	92 906	121 371	142 230	162 292	
Investissement	22 158	23 570	36 758	38 386	46 072	
Exportations	10 594	11 403	18 946	21 555	24 222	
<b>Demande Globale</b>	<b>116 673</b>	<b>127 879</b>	<b>177 075</b>	<b>202 171</b>	<b>232 586</b>	

B.3 HAÏTI : OFFRE ET DEMANDE GLOBALES A PRIX CONSTANTS (MILLIONS DE GOURDES DE 1986 -87)						
AGGREGATS	2001	2002	2003	2004	2005	Source
PIB	13 001	12 968	13 015	12 557	12 783	IHSI
Importations	14 932	14 757	15 225	15 063	15 450	
<b>Offre Globale</b>	<b>27 933</b>	<b>27 725</b>	<b>28 240</b>	<b>27 620</b>	<b>28 233</b>	
Consommation	20 771	20 514	20 691	19 921	20 359	
Investissement	4 281	4 390	4 526	4 381	4 444	
Exportations	2 881	2 821	3 023	3 318	3 430	
<b>Demande Globale</b>	<b>27 933</b>	<b>27 725</b>	<b>28 240</b>	<b>27 620</b>	<b>28 233</b>	

### C. Indicateurs démographiques

DEMOGRAPHIE				
Indicateurs	Unité	2000	2003	
Population	Million Habitants	8.14	8.3	IHSI/ECVH
Taux de croissance de la population	%	2.08	2.5	IHSI/FAO, Compendium des indicateurs de l'alimentation
Indice synthétique de fécondité (15-49 ans)	%	4.70	3.5	IHSI
Pourcentage Population rurale	%	64.0	59.2	

## D. Indicateurs socio-démographiques

INDICATEURS	Unité	Valeur	Année	Source
<b>1. Taux net de scolarisation (6-11 ans)</b>				
❖ Deux Sexes	%	59.6	2003	IHSI
❖ Hommes	%	48.1		
❖ Femmes	%	49.8		
❖ Urbain	%	74.8		
❖ Rural	%	53.6		
❖ Aire Métropolitaine de Pau P	%	72.2		
<b>2. Taux d'alphabétisme des adultes (15 ans et plus)</b>				
❖ Deux Sexes	%	54	2003	IHSI
❖ Hommes	%	60		
❖ Femmes	%	48.5		
❖ Urbain	%	71.9		
❖ Rural	%	38.6		
❖ Aire Métropolitaine de Pau P	%	82.0		
<b>3. Caractéristique des ménages</b>				
❖ Taille moyenne des ménages	Nb de Personnes	4.7	2003	IHSI
❖ Ménages ayant accès à l'eau du robinet	%	15.6		
❖ Ménages ayant accès à l'eau traitée	Ménage	3.9		
<b>4. Activités économiques : Taux net des personnes de 15 ans ou plus en %</b>				
❖ Deux sexes	%	53.1	2003	IHSI
❖ Hommes	%	64		
❖ Femmes	%	43.4		
❖ Urbain	%	48.7		
❖ Rural	%	56.5		
❖ Aire Métropolitaine de Pau P	%	51.8		
<b>5. Taux de chômage des personnes actives de 15 ans et plus</b>				
❖ Ensemble du pays	%	32.7	2003	IHSI
❖ Hommes	%	30.6		
❖ Femmes	%	35.5		
❖ Urbain	%	40.7		
❖ Rural	%	27.4		
❖ Aire Métropolitaine	%	41.2		

## E. Autres indicateurs nutritionnels

CARENCE EN MICRONUTRIMENT	Aire Métropolitaine	Autre Urbain	Rural	Pays	Source
<b>Vitamine A : Répartition en % du taux de rétinol plasmatique chez les enfants de 6 à 59 mois</b>					
<b>Seuil de prévalence 15%</b>					
• Normale (>0.70uM/L)	67.76	70.78	67.31		UNICEF/MSPP 2005
• Déficience (<0.70uM/L)	32.24	29.21	33.69		
• Déficience sévère (<0.35uM/L)	0.97	1.41	2.20		
<b>Iode : Répartition taux urinaire d'iode chez les enfants de 6 à 12 mois</b>					
<b>Seuil maximum admissible 50%</b>					
• % population avec IU<50ug/l	12.07	16.59	36.19	24.82	UNICEF/MSPP 2005
• % population avec IU<100ug/l	41.35	52.36	72.48	58.91	



# Table des Matières

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>5</b>
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b> .....	<b>6</b>
Profil Actuel de l'Insécurité Alimentaire des Ménages .....	6
Essai de mesure de la vulnérabilité des ménages .....	7
L'insécurité nutritionnelle et sanitaire .....	7
Un équilibre alimentaire global assuré selon un mode non soutenable .....	8
Quelle politique alimentaire globale ? .....	9
Perspectives de la Disponibilité Alimentaire dans le court Terme .....	9
L'impact des échanges commerciaux frontaliers d'Haïti .....	10
Un cadre macroéconomique qui ne favorise pas le renforcement de la sécurité alimentaire .....	10
Le défi posé par les catastrophes naturelles .....	11
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>13</b>
<b>SECTION I : Insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages</b> .....	<b>15</b>
<b>L'insécurité alimentaire en chiffres</b> .....	<b>18</b>
La pauvreté .....	18
Les revenus .....	18
Les dépenses .....	18
La Santé et nutrition .....	19
La santé et la nutrition .....	19
<b>Les ménages face à l'insécurité alimentaire</b> .....	<b>20</b>
Etat actuel de l'insécurité alimentaire des ménages .....	20
Tendances récentes de la situation des ménages .....	21
Insécurité alimentaire et pauvreté : la perception des ménages en 2003 .....	26
La situation de vulnérabilité des ménages .....	26
Les caractéristiques des ménages vulnérables .....	27
Les principaux risques affectant la situation alimentaire des ménages .....	28
Réponses des Ménages Face à l'Insécurité Alimentaire .....	29
Conclusion .....	30
<b>Vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire</b> .....	<b>31</b>
Essai de mesure de la vulnérabilité des ménages .....	31
Essai de mesure à partir de la pauvreté monétaire .....	31
La mesure de la pauvreté entre 1987 et 2000 en Haïti .....	32
Les indices de la paupérisation entre 2000 et 2005 .....	33
Estimations des seuils de pauvreté pour 2005 .....	33
Estimations de l'incidence de la pauvreté pour 2005 .....	34
Les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire .....	34
L'application des seuils estimés à l'enquête nationale sur la vulnérabilité des ménages (2005) .....	35
<b>Santé et nutrition</b> .....	<b>37</b>
Le déséquilibre nutritionnel et ses conséquences sur le plan sanitaire .....	37
Consommation alimentaire .....	40
Soins aux enfants et aux mères et accès aux services .....	41

Période 2004 .....	42
Progression au Niveau Institutionnel.....	43
Le Contrôle de la sanitation et de l'innocuité des aliments.....	45
Conclusion .....	46

## **SECTION II : Le bilan alimentaire : Contraintes, potentialités et perspectives**

<b>La disponibilité alimentaire en Haïti, structure et caractéristiques.....</b>	<b>50</b>
La disponibilité globale.....	50
Les trois sources de la disponibilité .....	53
Des importations en constante augmentation.....	55
Une aide alimentaire en déclin .....	57
Les exportations de produits agricoles évoluent vers l'informalité .....	60
Conclusion: .....	60
<b>La disponibilité alimentaire, une affaire de politique multisectorielle .....</b>	<b>61</b>
Quelle politique alimentaire globale ? .....	61
Évolutions récentes de quelques filières stratégiques : .....	63
Le poulet de chair, des besoins importants et une production locale en voie de reconstitution .....	65
Le lait, une filière d'avenir .....	66
La mangue, une conquête à maintenir et à valoriser .....	67
Conclusion .....	69
<b>Les perspectives de la disponibilité alimentaire dans le court terme.....</b>	<b>70</b>
Évolutions probables de la disponibilité alimentaire et des prix .....	70
L'augmentation des prix du pétrole.....	70
...provoque une substitution partielle de la culture du riz.....	71
...et des haricots... ..	71
...ainsi qu'une extension (modeste) des cultures fruitières .....	71
L'aide alimentaire poursuit sa décroissance... ..	72
...et la demande d'importation est en forte croissance.....	72
Nécessité d'une politique d'investissement pour accroître la production et les revenus de la majorité rurale .....	73
Conclusion .....	73
<b>Impacts des échanges commerciaux agricoles sur la sécurité alimentaire des zones frontalières (2004-2005).....</b>	<b>74</b>
Introduction .....	74
La structure des échanges frontaliers informels .....	75
II.-Les produits alimentaires importés et la sécurité alimentaire .....	83
III- les revenus issus des échanges frontaliers .....	84
Conclusion .....	86

## **SECTION III : Macroéconomie et sécurité alimentaire .....**

<b>Les tendances lourdes du cadre macroéconomique et institutionnel.....</b>	<b>92</b>
Introduction .....	92
1986-2005 : deux décennies d'une longue transition .....	92
Le contexte sociopolitique, institutionnel et macroéconomique des années 2003-2005 .....	94
<b>Indicateurs macroéconomiques et sécurité alimentaire - Période 2003-2005</b>	
Introduction .....	97
Offre et demande globales .....	97
Conclusion .....	106

<b>SECTION IV : Catastrophes naturelles.....</b>	<b>107</b>
<b>Recrudescence des catastrophes en Haïti : causes naturelles et anthropiques.....</b>	<b>110</b>
Introduction.....	110
Importance des dernières catastrophes en Haïti .....	110
Analyse des Causes.....	118
Conclusion .....	120
<b>Catastrophes de 2004-2005 : les leçons à tirer.....</b>	<b>121</b>
Introduction .....	121
Le Mécanisme Institutionnel pour la Prévention et la Gestion des Catastrophes .....	121
L'Expérience de Gestion des Catastrophes.....	123
Les Constats.....	126
Conclusion .....	128
<b>En guise de Conclusion .....</b>	<b>129</b>
<b>Constat et perspectives .....</b>	<b>130</b>
Les constats .....	130
Les perspectives .....	131
Les perspectives spécifiques au niveau du suivi .....	132
Conclusion .....	134
<b>ANNEXES .....</b>	<b>135</b>
<b>Annexe I : Références Bibliographiques .....</b>	<b>136</b>
SECTION I .....	136
SECTION II.....	137
SECTION III .....	138
SECTION IV .....	139
<b>Annexe II : Tableaux de la Section III.....</b>	<b>140</b>
<b>Annexe III : Enquêtes utilisées dans la Section I .....</b>	<b>145</b>
Les principales Enquêtes utilisées .....	145
<b>Annexe IV : Indicateurs de la Sécurité Alimentaire en Haïti .....</b>	<b>147</b>
A. Indicateurs de la sécurité alimentaire et indicateurs connexes.....	147
B. Indicateurs macro-économiques .....	151
C. Indicateurs démographiques.....	152
D. Indicateurs socio-démographiques.....	153
E. Autres indicateurs nutritionnels .....	154









COORDINATION NATIONALE  
DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE